

---

HISTOIRE DES CÈDRES

---

## DU MÊME AUTEUR

- La foi dans ses rapports avec la raison (1898)  
Le mariage clandestin devant la loi (1901)  
Articles et études (315 pages) (1903)  
Vie de Mère Caron (270 pages) (1908)  
Les fêtes de l'Hôtel-Dieu (194 pages) (1909)  
Prêtres et religieux du Canada (I) (1914)  
Pau, Fayolle et Foch (1922)  
Histoire des Sœurs de Ste-Anne (350 pages) (1922)  
Louis-Joseph-Amédée Derome (1922)  
Mère Catherine-Aurélié (450 pages) (1923)  
Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1924)  
Noces d'or de St-Jean-Baptiste de Montréal (1924)  
Prêtres et religieux du Canada (II) (1924)  
Verdun de Montréal (1925)  
Lettres et écrits de MÈRE Catherine-Aurélié (1925)  
(1900 pages clavigraphiées<sup>1</sup>)

### *En collaboration*

- Les fêtes du 75ème de la St-Jean-Baptiste (1909)  
Histoire de Saint-Jacques d'Embrun (1910)

### *En préparation*

Histoire des Sœurs de Miséricorde de Montréal

---

1. Ce travail n'a pas été publié, bien qu'il soit écrit en vue d'une publication éventuelle. Les 1900 pages du manuscrit ont été reproduites au clavigraphic en 20 copies dont une pour chacun des monastères du Précieux-Sang actuellement existants.  
— Note de l'auteur.

# HISTOIRE

de la paroisse de

Saint-Joseph-de-Soulanges

ou

# LES CÈDRES

(1702-1927)

PAR

L'ABBÉ ÉLIE-J. AUCLAIR

DOCTEUR EN THEOLOGIE ET EN DROIT CANONIQUE  
DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA  
ET DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE MONTREAL



Imprimerie des Sourds-Muets, 7400, St-Laurent, Montréal.

*Nihil obstat.*

*Canon L.-N. Mousseau,*

*censor librorum,*

*Campival, die 6a martii 1927.*

*Imprimatur,*

*Valleyfield, 6 mars 1927,*

‡ J.-Alf. LANGLOIS,

*évêque de Valleyfield.*





## PRÉFACE

*On se propose, dans la paroisse des Cèdres ou, plus exactement, de Saint-Joseph-de-Soulanges, de célébrer en juillet 1927 le 175<sup>ème</sup> anniversaire de son existence comme mission catholique ayant ses registres à elle. C'est à l'année 1752, en effet, que remontent les premiers registres paroissiaux que l'on y possède. A vrai dire, ainsi que nous le verrons au premier chapitre de ce livre, des missionnaires y venaient auparavant et les premières concessions de terres ont eu lieu là vers 1720. D'autre part, le premier curé en titre, M. Denault, plus tard Mgr Denault, ne fut nommé aux Cèdres qu'en 1767 par Mgr Briand. Mais c'est bien en 1752, donc il y a, en 1927, cent soixante-quinze ans, que la mission, par la tenue de registres réguliers, a commencé à faire acte officiel de vie paroissiale.*

*À cette occasion, l'actuel curé de la paroisse, M. l'abbé Joseph-Noé Rémillard, vicaire forain, a pensé à faire écrire son histoire et il a bien voulu nous confier cette honorable tâche.*

*C'est le 23 octobre 1702 que la seigneurie de Soulanges fut concédée par M. de Callière au sieur Pierre-Jacques Joybert de Soulanges, cependant que,*

le même jour, l'époux de sa sœur, Louise-Élisabeth de Soulanges. M. le marquis de Vaudreuil, obtenait la seigneurie voisine de Vaudreuil, et c'est vers 1720 que Mme de Soulanges, née Anne Bécard de Granville, devenue veuve dès 1703, commença de concéder des terres dans sa seigneurie de Soulanges, au lieu dit des Cèdres. Notre récit, en conséquence, devait couvrir, de 1702 à 1927, un peu plus de deux siècles de vie locale. Ajoutons que, pour les débuts au moins, les documents étaient plutôt rares, ce qui augmentait naturellement les difficultés de l'entreprise.

Nous n'étions pas toutefois complètement dépourvu de notes et de pièces justificatives. Déjà, M. l'abbé Moïse Mainville, ancien missionnaire de Saint-Régis, s'est occupé, autour de 1900, à en recueillir et à en compiler, pour cette paroisse des Cèdres comme pour plusieurs autres du diocèse de Valleyfield, et nous avions l'avantage d'avoir en mains son manuscrit. Nous savions en plus que nous pouvions compter sur l'obligeance de nos distingués archivistes de Québec, de Montréal et d'Ottawa. Enfin, M. le curé Rémillard entendait n'épargner aucun frais pour nous aider dans nos recherches. C'étaient autant de motifs bien propres à nous encourager dans notre travail.

L'histoire locale ou la petite histoire a sa valeur propre, et elle offre bien des sujets intéressants à mettre en lumière. Les cadres sans doute y sont limités et les tableaux à présenter n'ont pas l'ampleur de ceux

de la grande histoire. Mais, on l'a dit justement, ces études particulières contribuent, elles aussi, dans une certaine mesure, à bien placer en relief la vie du pays dont on raconte, par le détail, les faits et les gestes. Souvent même, elles ont chance d'être plus immédiatement vivantes et profitables. Ce ne sont plus seulement des grands hommes et des héros que l'on voit agir sur de vastes scènes. Ce sont des petits, des modestes, des hommes comme nous — nous parlons de la masse — de grandeur naturelle, qui passent et évoluent devant nous, dans un milieu qui nous est plus familier. Cela fourmille de leçons utiles. Si les figurants sont vertueux et font du bien, ils ne nous paraissent pas être des modèles inimitables. S'ils sont faibles et s'ils se trompent, ce qui est bien humain, on voit mieux ce en quoi il ne faut pas les imiter. "C'est une très grande avance pour marcher dans le chemin de la vertu, a écrit Mgr Baunard, que de pouvoir suivre la trace de ceux de notre sang qui ont marché avant nous en éclaireurs et en pionniers." Eh! oui, c'est incontestable, et c'est tout aussi vrai que de voir mal marcher peut engager à marcher plus droit.

Grâce à Dieu, l'histoire de nos anciens Canadiens nous offre le plus souvent de beaux tableaux à admirer et de bons exemples à imiter. Ce n'est pas comme des ilotes et des repoussoirs que nous avons à présenter nos ancêtres et nos pères aux jeunes qui montent à la vie, bien au contraire. Nos anciens, pour la plupart, étaient de braves gens, qui vivaient sous l'œil de Dieu,

pas trop loin du clocher de l'église, en bons paroissiens. On n'a jamais su trouver mieux pour faire de bons citoyens. D'une façon générale, depuis tantôt deux cents ans, c'est ce qu'ont été les gens des Cèdres. Comme il serait déplorable pour leurs descendants de ne pas les connaître mieux et de vivre dans leur propre pays en étrangers! Avec le temps, les traditions orales s'émiettent ou s'effritent. Recueillons-les et fixons-les, tandis qu'il en est encore temps — Colligite fragmenta ne pereant!

Donc, voici que nous avons écrit l'histoire des Cèdres. Nous avons suivi, pour ce faire, la voie la plus simple et la moins compliquée, nous voulons dire celle de l'ordre chronologique des événements, en les groupant, afin d'avoir les divisions les plus naturelles, par les administrations des curés qui se sont succédé à la gouverne de la paroisse. Comme quelques-uns de ces curés n'ont passé que peu d'années aux Cèdres, nous les avons, ceux-là, réunis dans un seul chapitre, de manière, en définitive, à exposer en neuf chapitres, chacun d'une période de vingt à trente ans, toute l'histoire de ces deux cents ans.

Le chapitre premier raconte les origines des Cèdres (1702-1767), le deuxième est consacré à l'administration du curé Denault (1767-1789), le troisième aux administrations des curés Brunet, Archambault, Aubry et Manseau (1789-1827), le quatrième aux administrations des curés Norbert Blanchet, Magloire

Blanchet, Lecours, Lavoie, Moreau et Porlier (1827-1849), le cinquième à l'administration du curé Roux (1849-1877), le sixième à l'administration du curé Bélaïr (1877-1890), le septième à l'administration du curé Chagnon (1890-1905), le huitième à l'administration du curé Castonguay (1905-1915), et enfin le neuvième à l'administration, jusqu'à date, de l'actuel curé Rémillard (1915-1927).

En tête de chaque chapitre, afin d'éclairer et de guider l'esprit du lecteur, nous avons condensé, en un court sommaire analytique, la matière qui s'y trouve exposée. Ces mêmes sommaires, répétés à la fin du volume, avec, en plus, entre parenthèse, les numéros des pages où le sujet indiqué est traité, constituent des tables des matières commodes à consulter au besoin.

Pour compléter notre modeste travail, nous donnons, en divers appendices, certains documents, ou renseignements plus précis, dont il nous eut été difficile de faire état dans la suite de notre récit général sans l'alourdir. Il en est de même des notes au bas des pages, que nous avons peut-être un peu multipliées, mais qui aideront à mieux fixer les faits dans leur cadre naturel.

Nous publions en outre, hors texte, quelques gravures qui se rapportent à l'histoire que nous exposons tout le long de notre livre.

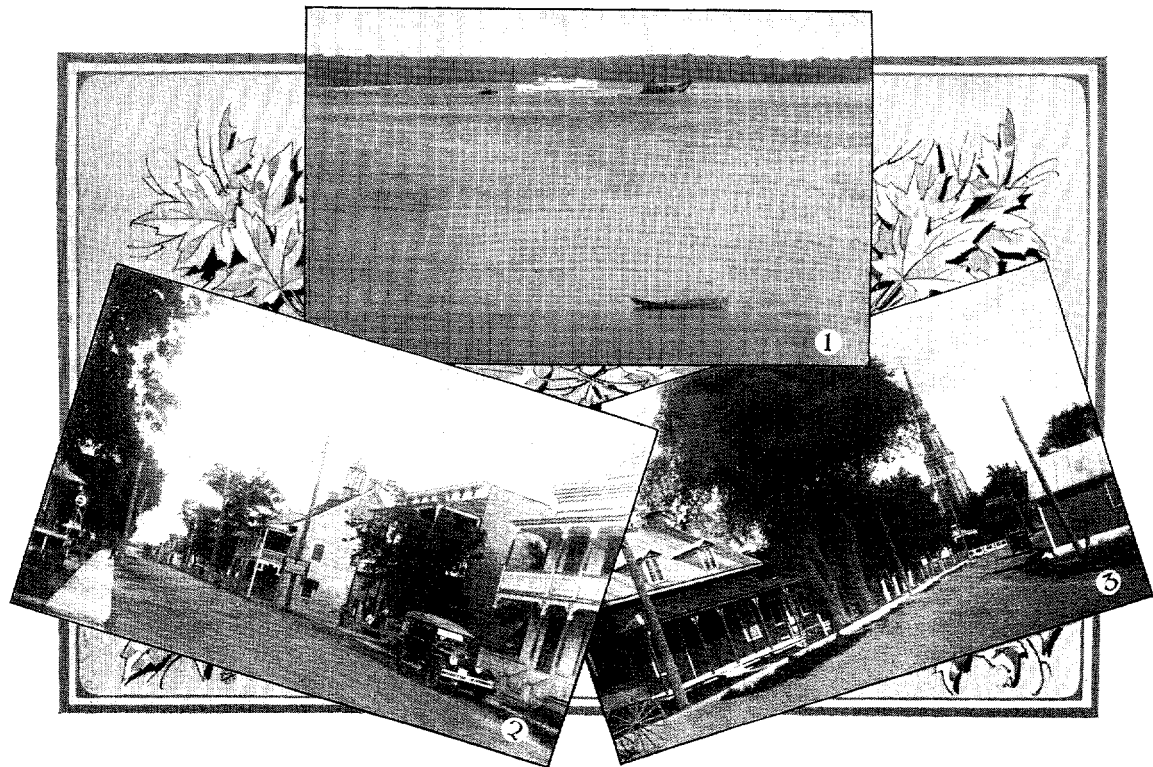
*Cette vie paroissiale des Cèdres depuis deux cents ans, nous nous sommes efforcé de la raconter dans une langue simple, claire, accessible à tous, en particulier aux enfants. Ce n'est pas un livre savant, mais plutôt un livre populaire, que nous avons voulu écrire. C'était d'abord davantage selon nos moyens, et il nous a semblé aussi que ce serait plus utile.*

*Saint-Polycarpe-de-Soulanges,*

*Janvier 1927,*

*L'abbé Eli-J. Arsenault*  


de la Société Royale du Canada.



*LES CÈDRES*

*1<sup>o</sup> Vue des rapides*

*2<sup>o</sup> Haut du village*

*3<sup>o</sup> Bas du village*



# HISTOIRE DES CÈDRES

## CHAPITRE PREMIER

### Les origines des Cèdres

(1702-1767)

*Sommaire.* — Saint-Joseph-de-Soulanges ou Les Cèdres, d'après le dictionnaire Magnan. — Soulanges est un beau nom. — Pierre de Joybert de Soulanges. — Ses enfants, Louise-Élisabeth (marquise de Vaudreuil) et Pierre-Jacques. — De Pierre-Jacques de Soulanges et d'Anne Bécard de Granville naît Marie-Geneviève de Soulanges, qui épouse Paul-Joseph Lemoyne de Longueuil (le chevalier). — Leurs enfants, Marie-Geneviève (comtesse de Beaujeu) et Joseph-Dominique-Emmanuel de Longueuil (le colonel). — Les de Beaujeu héritent de la seigneurie (1807). — Les premières concessions dans Soulanges, témoignage de Charlevoix, document extrait des *Édits et Ordonnances*. — M. l'abbé Mainville et les archives de Sainte-Anne-de-Bellevue. — La première chapelle (1728). — L'établissement de la "mission" de Soulanges, les premiers registres (1752). — Premiers "missionnaires" en 1733. — Seigneurie de la Nouvelle-Longueuil (1734). — Les Pères François Carpentier, Emmanuel Crespel et Joseph Carpentier, tous les trois récollets. — Le Père Mauger, récollet. — Les sulpiciens Malthevet et de Kersident. — Les seigneurs de Soulanges, le premier manoir (1736). — Mme de Soulanges (Anne Bécard de Granville). — La vie de ses censitaires, les pionniers du pays des Cèdres. — Mgr Briand nomme le premier curé résidant, M. Denault (1767).



Dans son excellent *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec*, un fort volume de 738 pages, qui vient de paraître au moment où nous commençons à écrire cette histoire des Cèdres ou de Saint-Joseph-de-Soulanges (janvier 1926), M. Hormisdas Magnan, l'érudit compilateur québécois à qui nous devons, outre celui-là, tant de travaux utiles, donne en substance, sur cette paroisse du haut du lac Saint-Louis, sise dans la presqu'île Soulanges-Vaudreuil, l'une de nos plus anciennes dans la région de Montréal, les renseignements suivants :

“Saint-Joseph-de-Soulanges ou Les Cèdres est une paroisse située dans le comté de Soulanges et dans le diocèse de Valleyfield. Ses registres s'ouvrent en 1752. Elle fut desservie par voie de mission de 1734 à 1767, date de la nomination de son premier curé en titre. Son érection canonique eut lieu le 18 mars 1833 et son érection civile le 12 novembre 1847. Le territoire de la paroisse comprend une partie de la seigneurie de Soulanges. La municipalité de la paroisse a été érigée le 1er juillet 1845 et celle du village le 1er octobre 1852. L'église se trouve à trois milles de la station *Les Cèdres* sur le parcours du chemin de fer *Le Canadien National*. — La paroisse a été ainsi dénommée Les Cèdres, parce que, à quelque distance du village (c'est-à-dire à quelques milles plus haut que le lac Saint-Louis), sur les bords de la rive nord, il y avait autrefois quelques gros cèdres sous lesquels se

donnaient rendez-vous les voyageurs qui allaient de Montréal à Kingston. — La seigneurie de Soulanges fut concédée, le 23 octobre 1702, au sieur Pierre-Jacques de Joybert, qui lui donna le nom de Soulanges en souvenir de la terre de Soulanges en Champagne (France) que possédait sa famille. — La paroisse a été mise sous le patronage de saint Joseph en l'honneur du seigneur (Paul-Joseph) Lemoyne de Longueuil (1701-1778) qui portait ce prénom. — La population est de 2,047 âmes.”

Les articles de dictionnaire ont cela d'avantageux, quand ils sont substantiels et clairs, qu'ils campent un homme, fixent un événement ou situent un sujet en un raccourci qui fait tableau. Ces renseignements succincts, que nous fournit le texte du dictionnaire Magnan, et que nous avons résumés, précisent d'une façon très nette tout l'ensemble de l'histoire que nous entreprenons d'écrire. Sans que nous ayons besoin d'y ajouter quoi que ce soit, ils montrent exactement à notre lecteur où nous tendons.

Soulanges est un beau nom, qui sonne franc et harmonieux à l'oreille d'un Canadien fils de France. Le dictionnaire Magnan dit en peu de mots d'où ce nom est venu à la localité qui le porte chez nous. Il ne nous paraît pas inutile cependant d'y insister, comme entrée en matière, et de faire connaître, en une courte page, l'illustre famille à laquelle nous le devons.

Pierre-Jacques de Joybert de Soulanges, dont l'ancienne seigneurie du haut du lac Saint-Louis porte le nom, naquit à Québec le 8 juillet 1677. Il était le fils de Pierre de Joybert, seigneur de Marson et de Soulanges, venu au Canada, en même temps que l'un de ses frères, en 1665, avec M. de Tracy et le régiment de Carignan. Pierre de Joybert et son frère étaient originaires de l'ancienne province de Champagne en France, où leur famille possédait les terres de Marson et de Soulanges, lesquelles relevaient de l'évêché de Châlons<sup>1</sup>.

En 1670, on trouve Pierre de Joybert en Acadie, où il est lieutenant du chevalier Hector Dandigny, sieur de Grand-Fontaine, commandant en ce pays au nom du roi de France Louis XIV. Le 2 septembre 1670, il occupe Port-Royal, que le traité de Bréda avait en droit rendu à la France en 1667, mais que les gouverneurs anglais de Boston avaient jusque-là retenu par suite de malentendus. L'année suivante, Pierre de Joybert ayant eu des démêlés avec son chef le sieur de Grand-Fontaine, il vient à Québec et expose ses griefs à l'intendant Talon, qui en écrit au roi le 2 novembre 1671. À cette époque, les communications entre la mère-patrie et la colonie prenaient du temps. Le 17 octobre 1672, Pierre de Joybert est encore à Québec, puisqu'il s'y marie avec Marie-Françoise

---

1. Sur les origines, en France, de la noble famille de Joybert de Soulanges, voir le volume I des Archives de la province de Québec (1920), page 50 et suivantes.

Chartier de Lotbinière, fille de Louis-Théandre Chartier de Lotbinière, lieutenant-général de la prévôté de Québec, l'ancêtre de Michel Chartier de Lotbinière, de qui descendent les de Lotbinière-Harwood, de Vaudreuil, Frontenac, Talon, Chartier de Lotbinière, Claude Joybert sont témoins à ce mariage, célébré en présence de M. de Bernières, vicaire général de Mgr de Pétrée et curé de Québec. Trois jours après son mariage, Pierre de Joybert reçoit de Talon la concession d'une seigneurie, et son frère en reçoit une autre, sises toutes les deux au pays d'Acadie. Dans les actes de concession, Pierre est dénommé Marson de Soulanges et son frère Joybert de Soulanges. Pierre ne tarde pas à aller prendre son poste en Acadie, en amenant avec lui sa jeune femme. Plus tard, il est fait prisonnier des Anglais, puis il retourne en Acadie. Il est certain qu'il mourut au moins en 1682, car une note de l'intendant de Meules au ministre du roi de France, du 6 octobre 1682, demande une pension pour sa veuve.

Du mariage de Pierre de Joybert de Soulanges et de Marie-Françoise Chartier de Lotbinière sont issus deux enfants : Louise-Élisabeth, qui naît en Acadie le 18 août 1673, où elle est ondoyée par un nommé Lavergne, chirurgien, mais n'est baptisée que le 15 juin 1675, à Québec, et dont Frontenac lui-même est le parrain, et notre Pierre-Jacques, qui, lui, naît à Québec, ainsi que nous l'avons dit, le 8 juillet 1677.

Une fortune singulière attendait Louise-Élisabeth. Le 21 novembre 1690, à 17 ans, elle épouse, à Québec, devant Mgr de Saint-Vallier, Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil, qui devait, en 1703, devenir le quatorzième gouverneur du Canada. Élevée chez les Ursulines de Québec et devenue une femme de haute distinction, étant plus tard passée en France, elle se voit confier l'éducation des enfants du duc de Berry, petit-fils de Louis XIV. En 1714-1716, M. de Vaudreuil, son mari, vit près d'elle. Mais il doit ensuite revenir au Canada, où il meurt en 1725. La marquise lui survit quinze ans et meurt à Paris en 1740.

La situation de sa distinguée sœur ne manque pas d'être utile à Pierre-Jacques de Joybert de Soulanges, et elle l'eut sans doute conduit très haut, s'il n'était mort si jeune. La Providence en décide autrement. En effet, deux mois seulement après son mariage avec Anne Bécard de Granville, qui a lieu à Québec le 7 novembre 1702, et alors qu'il n'est encore âgé que de 25 ans, il décède et est inhumé à Québec le 16 janvier 1703. Mais c'est à lui — et c'est là ce qui importe à notre histoire — que, quinze jours avant son mariage et deux mois avant sa mort, exactement le 23 octobre 1702, la seigneurie qui portera son nom de Soulanges est concédée par M. de Callière, en même temps qu'une autre, tout voisine, échoit à son beau-frère, M.

de Vaudreuil, dont elle prend également le nom<sup>2</sup>. Curieuse coïncidence, de nos jours les comtés de Soulanges et de Vaudreuil, qui gardent les noms des deux anciennes seigneuries, s'ils ont chacun leur représentant à la chambre locale de Québec, sont réunis pour le fédéral et n'envoient qu'un député à Ottawa. C'est actuellement M. Lawrence-A. Wilson.

De ce mariage de Pierre-Jacques de Joybert de Soulanges et de Anne Bécard de Granville, qui a une si courte durée, naît pourtant un enfant, une fille, qui ne pourra pas, malheureusement, perpétuer le nom des de Soulanges. Elle reçoit à son baptême, à Québec, le 6 octobre 1703, les prénoms de Marie-Geneviève. La seigneurie de Soulanges devra naturellement lui échoir, puisqu'elle est l'unique héritière de son père. Mais elle n'en aura jamais l'administration à proprement parler, parce que sa mère, Mme de Soulanges (Anne Bécard de Granville), lui survivra de quelques mois. Marie-Geneviève épouse, à Québec, le 19 octobre 1728, Paul-Joseph Lemoyne de Longueuil, né au manoir de Longueuil le 17 septembre 1701, de l'illustre famille des de Longueuil. Ce mari de la dernière des de Soulanges au Canada, c'était l'un des fils du premier baron de Longueuil et le frère cadet du deuxième baron de Longueuil, par conséquent le neveu d'Iberville.

---

2. Voir, à la fin du volume, en appendice, les actes de concession, que M. Pierre-Georges Roy, archiviste de la province, a bien voulu nous communiquer.

Paul-Joseph Lemoyne de Longueuil est connu dans l'histoire sous le titre de chevalier de Longueuil. Il est quelques années gouverneur de Détroit, puis des Trois-Rivières. Il combat sous les ordres de Montcalm et de Lévis pendant la guerre de sept ans. Après la cession, il passe en France et y sert avec éclat dans les armées du roi. En 1766, il revient au Canada, juste à temps pour recevoir le dernier soupir de sa femme Marie-Geneviève de Soulanges, qui est inhumée à Soulanges le 12 novembre 1766, et, peu après, pour fermer aussi les yeux de sa belle-mère, Anne Bécard de Granville, Mme de Soulanges, qui est également inhumée à Soulanges le 10 avril 1767. En 1771, on trouve le chevalier de Longueuil, sous le nom de M. LeMoine, baron de Longueuil, présent à la bénédiction de la première pierre de l'église reconstruite de Bonsecours à Montréal (la première église de Bonsecours datait de 1675)<sup>3</sup>. En 1775, lors de l'invasion américaine au Canada, comme le chevalier de Longueuil répugne à tirer l'épée pour le roi d'Angleterre, il repasse en France, laissant sa seigneurie de Soulanges, et celles aussi de la Nouvelle-Longueuil et de la Pointe-à-l'Original, aux mains de son fils, le colonel de Longueuil. Paul-Joseph Lemoyne de Longueuil avait été fait chevalier de Saint-Louis par le roi de France. Il meurt à Tours, en France, le 12 mai 1778<sup>4</sup>.

3. Voir *Histoire de Notre-Dame de Bonsecours*, par l'abbé J.-M. Lelu (1900), page 39.

4. Voir *Nos gloires nationales* (abbé Daniel), tome I, page 64, et *Le colonel de Longueuil*, par Monongahéla de Beaujeu (1891), pages 5 et 6.

Deux enfants naissent du mariage de Paul-Joseph Lemoyne de Longueuil et de Marie-Geneviève de Joybert de Soulauges : Marie-Geneviève et Joseph-Dominique-Emmanuel.

Marie-Geneviève Lemoyne de Longueuil naît à Montréal le 21 septembre 1735. Elle épouse à Québec, le 22 février 1753, devant Mgr de Pontbriand, Louis-Liénard Villemonde de Beaujeu, chevalier de Saint-Louis, qui commanda dans la marine royale et plus tard à Michilimakinac, le propre frère du héros de la Monongahéla. Elle meurt à Montréal en 1802, cependant que son mari meurt, la même année, en son manoir de l'Île-aux-Grues. Trois fils sont issus de ce mariage : Charles-François, Jacques-Philippe et Louis-Joseph. Charles-François meurt en France en 1846 et Louis-Joseph meurt en Canada en 1816. Jacques-Philippe Saveuse de Beaujeu, le seul qui fasse souche au Canada, épouse, le 2 novembre 1802, Catherine Chaussegros de Léry. Il meurt à Montréal (du choléra) le 19 juin 1832<sup>5</sup>. Deux enfants sont issus de ce mariage : Mme Baron et Georges-René Saveuse de Beaujeu. Celui-ci naît, à Montréal, le 4 juin 1810. Il épouse, à Saint-Jean-Port-Joli, le 20 septembre 1832, Adelaïde-Suzanne-Catherine Aubert de Gaspé, troisième enfant de Philippe-Aubert de Gaspé (l'auteur des *Anciens Canadiens*) et de Suzanne Allison. Il

5. L'honorable Jacques-Philippe de Beaujeu siégea au conseil législatif.



meurt à Coteau-du-Lac le 29 juillet 1865<sup>6</sup>. Sa femme, née de Gaspé, comtesse de Beaujeu, meurt à Montréal le 30 mars 1895. Onze enfants sont issus de ce mariage, dont les deux plus connus des générations contemporaines, dans la région de Soulanges, sont : Philippe Arthur Quiquerand Villemonde Saveuse de Beaujeu (le septième), né à Coteau-du-Lac, le 25 août 1845, et décédé à Montréal le 15 janvier 1901, et Georges-Raoul-Léotald-Guichard-Humbert Saveuse de Beaujeu (le huitième), né à Coteau-du-Lac, le 22 juin 1847, et décédé au même endroit le 11 décembre 1887<sup>7</sup>.

Joseph-Dominique-Émmanuel Lemoine de Longueuil naît au manoir de Soulanges, le 2 avril 1738. Il est baptisé, rapporte la tradition, par le célèbre Père Émmanuel Crespel, récollet, alors missionnaire à Soulanges, qui lui donne son nom. Il est connu dans l'histoire sous le titre de colonel de Longueuil. En 1755, il est enseigne dans les troupes de la marine. Montcalm le nomme second de M. de Montesson à Carillon. Il épouse, le 6 mars 1770, Marie-Louise Prud'homme, veuve du chevalier Louis de Bonne de Lesdiguières (tué au siège de Québec en 1759) et fille du colonel

6. L'honorable Georges-René Saveuse de Beaujeu siégea aussi au conseil législatif.

7. M. Georges-Raoul Saveuse de Beaujeu fut élu, en 1871, à 24 ans, député de Soulanges à Québec, puis, en 1882, député de Soulanges à Ottawa. Pour tout ce qui concerne cette famille, voir *La famille Aubert de Gaspé*, par Pierre-Georges Roy (1907), page 140 et suivantes.

Prud'homme, commandant de la milice de Montréal au siège de Québec et à la bataille de Sainte-Foy<sup>8</sup>. Tandis que son père le chevalier de Longueuil passe en France en 1775, il reste au pays et se distingue au service de la nouvelle allégeance anglaise. Il forme, contre les Américains, un régiment de volontaires canadiens de six cents hommes qu'il entretient lui-même longtemps à ses frais. En 1778, il est appelé au conseil législatif et il en fait partie jusqu'à sa mort. En 1796, il est fait colonel commandant du premier bataillon du Royal Canadien. Il meurt sans postérité le 19 janvier 1807. La seigneurie de Soulanges passe alors aux enfants de sa sœur Marie-Geneviève (morte en 1802 à Montréal), c'est-à-dire, en fait, à Jacques-Philippe Saveuse de Beaujeu, dont nous avons parlé plus haut<sup>9</sup>.

Nous n'entrons pas, pour l'instant, dans d'autres détails au sujet des familles seigneuriales dont Les Cèdres ont dépendu. Il suffit, croyons-nous, pour la clarté de notre récit, d'avoir montré, dès le début, comment la seigneurie, dont il est nécessairement question dans cette histoire des Cèdres, a passé des Joybert de Soulanges aux Lemoyne de Longueuil, puis des Lemoyne de Longueuil aux Saveuse de Beaujeu.

Nous avons vu que Pierre-Jacques de Joybert de Soulanges est mort en 1703. Sa femme, Anne Bécard

---

8. Mère de l'honorable P.-A. de Bonne, juge à Québec.

9. Voir *Le Colonel de Longueuil*, par Monongahéla de Beaujeu (1891).

de Granville, lui survécut de longues années, puisque son gendre, le chevalier de Longueuil, lui ferma les yeux en 1767. Il est probable qu'elle suivit d'abord son unique fille à Montréal où le chevalier de Longueuil s'établit vers 1730, pour venir avec lui, un peu plus tard, se fixer aux Cascades, quand le manoir de Soulanges y fut construit vers 1736. Mais, depuis plusieurs années déjà avant 1730, elle travaillait à mettre en valeur les terres de la seigneurie de Soulanges, en y accordant des concessions à ceux qui les voulaient cultiver. Deux documents l'établissent.

Le premier est une lettre du Père Charlevoix — la douzième du journal historique de son voyage dans l'Amérique — qui fut écrite de Kataracoui (Kingston) le 14 mai 1721. "Je partis du sault Saint-Louis, écrit-il, le 1er mai et j'allai coucher à la pointe occidentale de l'île de Montréal... Le lendemain après-midi, je traversai le lac Saint-Louis pour me rendre aux Cascades. Ce qu'on appelle les Cascades est un rapide situé précisément au-dessus de l'île Perrot qui fait la séparation du lac Saint-Louis et du lac des Deux-Montagnes. Pour l'éviter, on prend un peu à droite et l'on fait passer les canots à vide dans un endroit qu'on appelle le *trou*. On les tire ensuite à terre et l'on fait un portage d'un demi-quart de lieue. Cette fois, c'est pour éviter un second rapide appelé le Buisson, qui est, celui-ci, formé d'une nappe d'eau qui tombe d'un rocher plat élevé d'environ un demi-pied.

Au-dessus du Buisson, le fleuve a un grand quart de lieue de large et les terres des deux côtés sont excellentes et bien boisées. On a commencé à défricher *celles qui sont sur la rive septentrionale*.... Le même jour, troisième de mai, je fis trois lieues et j'arrivai aux Cèdres.... C'est le troisième rapide qui a pris son nom de la quantité de cèdres qu'il y avait en ce lieu-là.... Mais on les a presque tous coupés....”

M. Moïse Mainville, ancien missionnaire de Saint-Régis et plus tard prêtre retiré à l'évêché de Valleyfield, qui a laissé des notes considérables (malheureusement son manuscrit a été amputé de quelques fascicules) sur Les Cèdres, comme sur plusieurs autres paroisses du diocèse, auxquelles nous empruntons beaucoup, émet au sujet de cette lettre de Charlevoix une réflexion qui est juste. “Il faut, dit-il, que le bon Père ait fait un long détour pour trouver trois lieues du Buisson aux Cèdres, tandis qu'il n'a mesuré que deux lieues et demie des Cascades à Coteau....<sup>10</sup> Les difficultés du portage lui ont sans doute donné l'illusion que le chemin était plus long qu'il ne l'est en réalité....”

On aura remarqué que, d'après ce texte, les terres de la rive septentrionale du Saint-Laurent commen-

---

10. Il y a un endroit qui s'appelle le Buisson, du côté nord, vis-à-vis le Buisson plus connu de la rive sud. Du Buisson nord aux Cèdres, il y a juste quatre milles et demi, non pas trois lieues, et, des Cascades à Coteau, il y a onze milles, plus de deux lieues et demie par conséquent.

çaient à être défrichées en 1721. C'est donc que la seigneuresse de Soulanges, Anne Bécard de Granville, veuve de Pierre-Jacques de Joybert de Soulanges, accordait dès lors des concessions.

L'autre document que nous avons annoncé se trouve dans les *Édits et Ordonnances*. C'est le fameux règlement du 20 septembre 1721, de MM. de Vaudreuil et Bégon et de Mgr de Saint-Vallier, au sujet de la délimitation des paroisses, qui fut confirmé par un arrêt du conseil d'État le 3 mars 1722<sup>11</sup>. Après avoir déterminé les limites de la paroisse de Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île, qui avait son missionnaire résidant depuis 1703, le règlement spécifie ce qui suit : "Le curé de Sainte-Anne continuera de desservir par voie de mission les fiefs de Vaudreuil et de Soulanges, situés vis-à-vis les bouts d'en haut des dites îles Perrot et de Montréal, contenant chacun quatre lieues d'étendue, à l'effet de laquelle mission il est permis aux habitants des dits fiefs de faire construire une chapelle, entre les dits deux fiefs, dans le lieu le plus convenable, dans laquelle le dit curé sera tenu d'aller dire la messe une fois le mois et d'y faire le catéchisme aux enfants..." Donc, il y avait des habitants à Soulanges en 1721, ces habitants n'avaient pas encore de chapelle et ils s'échelonnaient vraisemblablement sur une étendue de quatre lieues, soit du bas des Cascades au haut

---

11. Voir *Rapport de l'archiviste de Québec (1921-1922), Procès-Verbaux* du procureur Collet, annotés par l'abbé Ivanhoe Caron, page 262 et suivantes.

du Coteau-Landing d'aujourd'hui. Évidemment, ils n'étaient pas nombreux. Un petit groupe peut-être aux Cascades, un autre au Buisson, quelques colons isolés aux Cèdres et au Coteau? Nous n'en savons rien au juste, faute de documents plus explicites.

M. l'abbé Mainville, à la patience et à la sagacité de qui nous tenons à rendre hommage, a fait de longues recherches dans les registres de la paroisse de Saint-Anne pour se rendre compte autant que possible du "mouvement" de cette petite population des censitaires de Mme de Soulanges (Anne Bécard), qui vivaient sur le territoire de sa seigneurie, mais qui étaient desservis de Sainte-Anne, jusqu'à ce qu'ils eussent un missionnaire vers 1733 ou 1734. Ce sont des pages un peu arides, mais bien intéressantes. Nous allons les reproduire en les condensant.

"Nous avons parcouru avec assez d'attention — écrit-il dans ce précieux manuscrit que nous avons sous les yeux — les registres de Sainte-Anne qui, soit dit entre parenthèse, sont en ce temps-là d'un pêle-mêle à décourager les chercheurs les plus enragés, et nous n'avons trouvé aucun indice certain qu'un seul nom d'habitant de la seigneurie de Soulanges y ait été enregistré avant 1719. Dans ces cahiers primitifs, il est vrai, il est plutôt difficile de se retrouver. Pour certaines années, il y a jusqu'à trois cahiers. On s'en servait, sans doute, pour enregistrer les actes d'autant de centres de population. Il arrive que les actes d'une mission sont enregistrés dans le cahier de la mission

voisine, ou même dans deux cahiers à la fois et dans un ordre différent. Voici, semble-t-il, comment cela se produisait. Le curé de Sainte-Anne allait passer quelque temps à Pointe-Claire, à l'ancienne mission Saint-Louis, à l'île aux Tourtes ou aux Cascades, quand il n'était pas appelé aux malades au loin, à Saint-André, par exemple, ou à Châteauguay. Dans ses courses, il avait naturellement l'occasion de baptiser souvent des enfants. S'il avait apporté avec lui l'un de ses cahiers de mission, il y inscrivait l'acte de baptême, quel que fût l'endroit où il se trouvât. Ou bien, il prenait une note et, à son retour, inscrivait l'acte dans le registre qu'il conservait chez lui. De là, une certaine confusion s'explique. De plus, les curés ou missionnaires changeaient souvent et chacun avait sa méthode."

"Quoi qu'il en soit, nous avons relevé dans les registres de Sainte-Anne un bon nombre d'actes qui concernent les habitants de la seigneurie de Soulanges. En 1719: baptême de Antoine, fils de Jean-Baptiste Sédilot dit Montreuil et de Marie-Barbe Rapin, *résidant dans la seigneurie de Mme de Soulanges*. — En 1722: baptêmes de Louis, fils de Charles Duquet et de Catherine Mallette, et de Jean-Étienne, fils de Joseph Chénier et de Marie-Madeleine Duboc, *du Buisson*. — En 1724: baptêmes de Joseph, fils de Joseph Chénier et de Marie-Madeleine Duboc, *du Buisson*. — En 1728: baptême de Joseph, fils de Jean-Baptiste Chénier et de Catherine Dubroy, *du Buisson*. — En 1729, bap-

tême de Marie Mallette, *du Buisson*. — En 1731 : baptêmes de Jean-Baptiste Pérodeau dit Lafleur et de Marie-Angélique Gatien, *du Buisson*. — En 1732 : baptêmes des jumeaux Jacques et Jean-Baptiste, fils de Jacques Genu et de Marie-Hélène Gatien, *résidant dans la seigneurie de M. le chevalier de Longueuil*, et onze autres actes concernant les habitants de la seigneurie de Soulanges, dont voici la liste — sépultures : Jacques l'Arrivée dit Delisle, capitaine, 63 ans ; Pierre, fils de Pierre Gatien et de Marie Poirier ; Suzanne Gauthier ; Pierre, fils de Pierre Gallien et de Marie Mourier ; Marie-Anne Proulx, Jean-Baptiste Pérodeau — baptêmes : Marie-Anne, fille de Guillaume Lalonde et de M. Hélène ; Marie-Louise, fille de Joseph Fortier et de Marie-Josépte Lalonde ; Agathe, fille de Philippe l'Arrivée dit Delisle et de Marie-Anne Normand ; Marie-Anne, fille de Jean-François Proulx et de Suzanne Leduc.... En 1733, nous voyons apparaître les noms de deux nouvelles familles, celle de Jacques Soucheveau dit Langoumais et celle de Jean Drouillard. En 1734, nous relevons les noms de trois autres familles, cellés de Guillaume Lalonde, de Jean-Baptiste Hénault et de Joseph Saint-Germain dit Vitry. En plus, en 1733 et 1734, nous avons plusieurs actes concernant les familles plus haut nommées.”

“D'autre part, il est certain que ce que nous avons trouvé dans ces registres de Sainte-Anne ne donne pas une idée complète du “mouvement” de la population de la seigneurie à cette époque. Plusieurs actes, en



effet, sont enregistrés sans aucune mention du lieu d'habitation de ceux dont il est question, d'autres actes n'ont pas été enregistrés du tout et enfin des cahiers entiers ont été écartés ou perdus."

"Tels qu'ils sont cependant, ces registres de Sainte-Anne nous fournissent sur les premiers établissements de la seigneurie de Soulanges des renseignements que nous ne pourrions trouver nulle part ailleurs. Ils nous donnent les noms des pionniers défricheurs. En particulier, ils nous font connaître d'une façon certaine que les premières concessions sont dues à Mme de Soulanges (Anne Bécard) et que, de plus, elles devinrent plus fréquentes après le mariage de son unique enfant, Marie-Geneviève, avec le chevalier de Longueuil en 1728."

C'est vraisemblablement en 1728 — il y aura bientôt deux cents ans — que se construisit la première chapelle, celle dont parle le règlement de 1721, "entre les dits deux fiefs de Vaudreuil et de Soulanges", c'est-à-dire aux Cascades, à environ trois milles plus haut que le village qui porte actuellement ce nom, à un endroit qui se trouve aujourd'hui submergé par suite des travaux d'excavation, de canalisation et de construction de la *Cedars' Rapids*. Ce qui nous porte à fixer cette date de 1728 pour la construction de la première chapelle, à défaut de documents plus précis, explique encore M. l'abbé Mainville, c'est que, à partir de 1729, les actes des registres de Sainte-Anne, qui concernent les gens de Soulanges, sont ins-

crits à des époques déterminées et par groupes. Cela nous amène à supposer que le curé de Sainte-Anne se rendait là pour y passer quelques jours et que, par conséquent, il devait y avoir là une chapelle, ouverte aux exercices du culte, où il disait la messe, administrait les sacrements et enseignait le catéchisme, comme le voulait l'ordonnance de 1721. Cette chapelle, en tout cas, a servi au culte jusqu'à la construction de la première église sur le site actuel, en 1780, par M. Denault.

La question se pose maintenant de savoir à quelle année remonte l'établissement de la paroisse, où, si l'on veut, et ce sera plus juste comme expression, de la mission avec prêtre résidant. L'actuel curé des Cèdres, M. l'abbé Rémillard, possède la série à peu près ininterrompue de ses registres paroissiaux de 1752 jusqu'à nos jours. Sauf le registre de 1793, qu'il lui a été impossible de retrouver, soit aux Cèdres, soit au greffe à Montréal, soit ailleurs, et quelques actes de 1808, qui manquent aussi, le reste est au complet. Or, à la fin du plus ancien de ces registres, celui qui couvre la période des premiers dix ans, de 1752 à 1762, on peut lire l'attestation suivante : "Extrait des registres de la paroisse de Saint-Joseph-de-Soulanges depuis le cinq de février 1752 jusqu'à l'année 1762 le sept de mars, lequel extrait je certifie véritable, à Soulanges, ce 8 mars 1762. (signé) F. Joseph Carpentier, missionnaire de Soulanges." Voilà qui est net et clair.

L'on a donc raison de penser et de dire que la paroisse des Cèdres date, en un sens, de 1752 et de se préparer à célébrer son cent-soixante-quinzième anniversaire. Sans doute, ce n'est pas en 1752 qu'eut lieu son érection canonique. Celle-ci ne remonte qu'à 1833. Mais la chose s'explique très bien. Sous la domination française, de 1752 à 1760, il ne s'écoula que huit ans, et l'évêque attendait vraisemblablement que la mission prît de l'importance. À partir de 1760, sous la domination anglaise, il est à présumer que les évêques de Québec s'abstinrent, pour éviter les ennuis que pouvait susciter le pouvoir militaire ou civil anglais, de procéder aux érections canoniques, et cela jusqu'en 1824, époque où la législature du Bas-Canada, d'accord avec les autorités ecclésiastiques, adopta un règlement à ce sujet. Il n'en reste pas moins vrai que, en ouvrant son premier registre au mois de février 1752, la mission des Cèdres posait en quelque manière son premier acte d'existence paroissiale. Elle avait dès lors sa vie propre.

Ajoutons tout de suite que, depuis vingt ans avant 1752, très probablement, la mission des Cèdres avait son prêtre résidant ou, tout au moins, un missionnaire qui y venait de temps en temps passer quelques jours. Pour plus de sûreté, nous reprenons ici le texte du manuscrit, si patiemment élaboré, de M. l'abbé Mainville.

“Il est certain, écrit-il, qu'il y eut des prêtres résidants aux Cascades pour le moins en 1735, proba-

blement même en 1733. Ce qui nous porte à opter pour cette dernière date de 1733, c'est que les registres de Sainte-Anne pour 1732 contiennent une douzaine d'actes (nous l'avons constaté plus haut) dans lesquels il est marqué que les parties concernées viennent de Soulanges, tandis que, en 1733 et en 1734, il n'y en a plus que quatre ou cinq et que, en 1735, il n'y en a qu'un seul. Comment expliquer cela, si ce n'est par le fait qu'un prêtre résidant administrait sur place les sacrements et inscrivait les actes dans un registre local aux Cascades. Pour 1735, continue M. Mainville, cette probabilité devient une certitude et voici comment. Dans l'acte de baptême de Pierre-André Montreuil qui est de cette année-là, le curé de Sainte-Anne, M. Pierre Sartelou, sulpicien, qui fut en charge de cette paroisse de 1735 à 1740, note qu'il y fait ce baptême en l'absence du Père François Carpentier, récollet, missionnaire de Soulanges...."

Tout cela nous paraît bien raisonné. C'est malheureux que ces registres locaux de Soulanges, s'il y en eut, ne nous aient pas été conservés. M. Mainville remarque encore, en 1739, le 19 juillet, deux baptêmes de Soulanges, faits à Sainte-Anne, à cause de l'absence du missionnaire de Soulanges, et un autre, au mois d'août, dans les mêmes circonstances. Pareillement, il y a trois actes en 1740, cinq en 1741 et un encore en 1742, qui se trouvent dans les registres de Sainte-Anne, parce que, note-t-on, le missionnaire de Sou-

langes n'est pas à son poste, appelé au loin, sans doute, pour le saint ministère.

À ces conclusions de M. Mainville, il convient d'ajouter que, dans la notice qu'ils consacrent au Père Emmanuel Crespel, récollet, Tanguay et Allaire, les auteurs des répertoires les meilleurs que nous ayons du clergé canadien, affirment que ce Père fut missionnaire ou curé aux Cèdres en 1737-1738.

Mais, encore un coup, les récollets, qui avaient charge, en ce temps-là, de la mission ou paroisse de Soulanges (des Cascades), n'ont laissé absolument aucun document avant 1752, alors que le Père Joseph Carpentier donne, à la fin du premier registre "de la paroisse de Saint-Joseph-de-Soulanges", l'attestation que nous avons déjà reproduite.

Une autre raison qui nous incline à croire qu'on eut aux Cascades un prêtre résidant dès 1735 au moins, c'est que, en 1734, M. le chevalier de Longueuil obtint un prolongement de sa seigneurie, par une nouvelle concession de terres, qui fut ratifiée par le roi l'année suivante, et qui constitua la seigneurie ainsi dite de la Nouvelle-Longueuil<sup>12</sup>. Comme il était à peu près impossible de garder des colons à défricher les terres, si on ne leur procurait le ministère d'un prêtre résidant, ou, tout au moins, venant dire la messe tous

12. Voir, en appendice, à la fin du volume, la concession faite, en 1734, le 21 avril, par Beauharnois et Hocquart, de cette seigneurie, à M. de Longueuil, depuis la borne de la seigneurie de Soulanges jusqu'à la Pointe-au-Baudet (deux lieues de front).

les quinze jours ou tous les mois, M. l'abbé Mainville croit pouvoir en conclure que c'est à la demande de M. le chevalier de Longueuil que les récollets acceptèrent la desserte et que l'évêque de Québec les y autorisa. C'est assez plausible.

En tout cas, ce qui est absolument sûr, c'est que le Père Joseph Carpentier ouvrit le premier registre aux Cascades le 5 février 1752. En l'attestant lui-même, le 8 mars 1762, il donne à sa mission le nom de "paroisse". Nous avons expliqué, précédemment, que ce n'était pas encore sans doute une paroisse au sens canonique, parce que l'évêque attendait naturellement qu'elle eût pris un peu d'importance avant de lancer un décret d'érection régulier. Les graves événements qui se préparaient allaient nécessiter d'ailleurs un retard qui se prolongerait. On était, en effet, en 1752. Bientôt, ce serait la guerre de sept ans, puis la cession du pays à l'Angleterre. Les érections canoniques ne devaient reprendre qu'après 1824. Toutefois, la "paroisse" de Soulanges n'en continuerait pas moins à se développer normalement.

Elle était, dès ce temps, cette paroisse de Soulanges, comme en fait foi l'attestation du Père Joseph Carpentier, sous le patronage de saint Joseph. La raison en est évidente. L'un des prénoms du chevalier de Longueuil était Joseph. On comprend que l'évêque de Québec ait choisi ce patronage du chef de la sainte famille pour la paroisse naissante dans l'intention de faire honneur au seigneur de qui en ce temps-là tout

dépendait. Ajoutons que le colonel de Longueuil, fils du précédent, a laissé aussi deux de ses prénoms à deux des principaux rangs de l'ancien Soulanges, le rang Saint-Emmanuel et le rang Saint-Dominique.

Jusqu'ici, nous avons rencontré les noms de trois Pères récollets qui eurent à s'occuper de la mission de Soulanges. Le Père François Carpentier était là en 1735, le Père Crespel en 1737-1738 et le Père Joseph Carpentier y fut de 1752 à 1762. Il convient de les faire connaître à nos lecteurs.

Le Père François Carpentier était natif de France. Tanguay le fait arriver au Canada en 1737. Mais on a vu plus haut, par la mention qu'en fait le sulpicien Sartelou au registre de Sainte-Anne, qu'il était missionnaire à Soulanges en 1735. En 1737, il revenait plutôt d'un voyage en France. Il fut alors missionnaire ou curé de la Beauce, de Saint-Nicolas et de Sainte-Croix jusqu'en 1769. Il mourut le 24 décembre 1773. (Tanguay et Allaire).

Le Père Emmanuel Crespel était, lui aussi, né en France, à Douai, dans les Flandres, en 1703. Entré chez les récollets en 1723, il vint à Québec, où il fut ordonné par Mgr de Saint-Vallier, le 17 mars 1726. Il fut curé-missionnaire à Sorel, à Berthier, aumônier au fort Niagara, au fort Frontenac (Kingston), au fort Frédéric sur le lac Champlain. En 1736, il s'embarque pour la France, fait naufrage à l'île d'Anticosti. Il est curé ou missionnaire des Cèdres en 1737-

1738. Il repasse ensuite en Europe et y séjourne de 1738 à 1759. Enfin, il revient à Québec, est commissaire provincial de son ordre et supérieur de son couvent et décède le 29 avril 1775, après avoir vécu au Canada ses quinze dernières années. Ce fut un homme fort remarquable. (Tanguay et Allaire).

Le Père Joseph Carpentier était, lui, né au Canada, à Québec, le 10 janvier 1728, et il avait été ordonné prêtre le 31 janvier 1751. Un an après, il était missionnaire aux Cèdres. C'est lui qui a ouvert, ainsi que nous l'avons vu, les premiers registres de la paroisse. Tanguay dit qu'il est mort en 1760 et Allaire le répète après Tanguay. Mais c'est évidemment une erreur, puisqu'il a écrit l'attestation que nous avons lue le 8 mars 1762. Il est probable qu'il est mort peu après, puisqu'on ne sait plus rien de lui dans la suite.

En janvier 1764, c'est un autre récollet, le Père Louis-François Gadois dit Mauger, que l'on trouve missionnaire à Soulanges. Il dirige la paroisse de 1764 à 1766. D'après Tanguay, il était né à Montréal le 16 mars 1724, avait été ordonné prêtre le 20 septembre 1749, s'appelait en religion le frère Elzéar et mourut le 22 juillet 1771. C'est le dernier récollet qui ait exercé les fonctions de missionnaire à Saint-Joseph-de-Soulanges.

Les deux derniers missionnaires de Soulanges, avant la nomination du premier curé en titre, M. Denault, en mars 1767, furent deux sulpiciens, M. Jean-



Claude Malthévet et M. Vincent-Henri Guichard de Kersident.

M. Malthévet était originaire du diocèse de Viviers en France. Il vint au Canada, étant déjà diacre, avec Mgr de l'Auberivière, cinquième évêque de Québec, en 1740, mais ne fut ordonné prêtre qu'en 1747, le 15 mars. Entré à Saint-Sulpice, il fut chargé de la mission du Lac-des-Deux-Montagnes, dont il fut le supérieur en 1761. Il mourut le 2 août 1781. (Tanguay et Allaire).

M. de Kersident était, lui aussi, né en France, le 13 avril 1729, au diocèse de Quimper, en Bretagne. Il avait été ordonné prêtre le 10 mars 1754 et il arriva au Canada, étant agrégé à la compagnie de Saint-Sulpice, le 5 septembre de la même année. On le trouve au Lac-des-Deux-Montagnes, à Oka, en 1766. Il y fut plus tard curé de 1784 à 1793. Il signe parfois Guichaut. Tanguay note, et M. Mainville après lui, que M. de Kersident était doué de la voix la plus belle et la plus mélodieuse qu'on eût jamais entendue au Canada. Il mourut à Montréal le 16 octobre 1793. (Tanguay et Allaire).

Ces deux sulpiciens ne paraissent avoir séjourné que par intervalles à Saint-Joseph-de-Soulanges. Ils y venaient exercer le saint ministère de temps en temps, mais ils résidaient au Lac-des-Deux-Montagnes. On ne sait d'eux guère autre chose que le fait qu'ils ont passé à Soulanges. C'est que, à cette épo-

que, au lendemain de la cession, les prêtres étaient rares, et que, dans l'interrègne épiscopal qui s'écoula entre la mort de Mgr de Pontbriand (à Montréal, en juin 1760) et le sacre de Mgr Briand (à Québec, en mars 1766), il y eut bien quelque désarroi pour remplir les cadres ecclésiastiques. Mais, quand Mgr Briand eût pris le gouvernement de l'Église de Québec, il ne tarda pas à donner à Soulanges son premier curé, M. Denault, qui devait être, en 1797, son quatrième successeur sur le siège de Mgr de Laval.

Pendant ce temps, que devenaient les seigneurs de Soulanges et leurs censitaires? On a vu précédemment que le chevalier de Longueuil s'était établi à Montréal vers 1730 et que Mme de Soulanges (sa belle-mère) l'y avait suivi, que la fille du chevalier, Marie-Geneviève (Mme de Beaujeu), était née à Montréal le 21 septembre 1735, et que son fils, le colonel de Longueuil, était né au manoir de Soulanges le 2 mai 1738. M. Mainville écrit, dans ses notes, que, pour donner plus d'essor au défrichement de leurs terres, Mme de Soulanges et son gendre, M. le chevalier de Longueuil, voulurent se fixer aux Cascades au milieu de leurs censitaires. C'est, vraisemblablement, à la suite de l'obtention de la seigneurie de la Nouvelle-Longueuil en 1734, entre 1735 et 1738, vers 1736, que le manoir de Soulanges fut construit, à onze milles environ plus bas que le Coteau d'aujourd'hui. Mme de Soulanges, Anne Bécard de Granville, et sa fille, Mme de Longueuil, Marie-Geneviève de Sou-

langes, vécurent certainement de longues années au manoir de Soulanges. C'est là, en tout cas, qu'elles moururent et c'est dans l'église des Cèdres qu'elles furent inhumées, en 1766 et en 1767. Plus tard, en 1886, leurs restes ont été transportés, à Coteau-du-Lac, dans le caveau des seigneurs de Beaujeu<sup>13</sup>. Quant au chevalier de Longueuil lui-même, il continua de vivre au manoir de Soulanges, en autant que ses occupations militaires le lui permettaient, et cela jusqu'en 1775, alors qu'il repassa en France, avons-nous dit, pour y mourir, à Tours, en 1778.

Pendant les années de la guerre de sept ans, M. le chevalier de Longueuil, constamment retenu à l'armée sous les ordres de Montcalm et de Lévis, ne pouvait guère s'occuper de sa seigneurie. C'est sa belle-mère, Mme de Soulanges, qui y voyait surtout. Les

---

13. C'est probablement en s'appuyant sur le témoignage de la tradition de quelques anciens que M. l'abbé Mainville écrivait, en 1900, que les restes d'Anne Bécard de Granville et de Marie-Geneviève de Soulanges, après avoir été inhumés dans l'église des Cèdres (en 1766 et 1767) ont été transportés plus tard (en 1886) dans le caveau des de Beaujeu, à Coteau-du-Lac. Nous avons lu l'acte, dressé par le curé Dufour, de cette translation des restes des défunts de la famille seigneuriale, des Cèdres à Coteau, en 1886. Parmi les noms énumérés, comme question de fait, ceux des défuntes de 1766 et de 1767 ne se trouvent pas. Sans doute, après cent vingt ans, il n'y avait plus rien de leurs ossements, ni même de leurs cendres. Mais c'était évidemment l'intention du seigneur du temps (en 1886), M. Raoul de Beaujeu, de transporter, des Cèdres à Coteau, dans ce caveau funèbre, qu'il venait de faire construire, les restes mortels de tous les membres défunts de son illustre famille.

anciens, raconte la tradition, avaient conservé de cette femme remarquable, comme aussi de sa fille, Mme de Longueuil, de leur esprit chrétien, de leur dignité de vie et de leur parfaite bienveillance pour tous ceux avec qui elles venaient en relation, une très haute opinion. Elles étaient pour tous leurs censitaires des exemples et des modèles vivants, et, en particulier, elles s'efforçaient d'être la providence des pauvres et des affligés.

On imagine aisément ce que devait être, en ces temps reculés, la vie des pionniers du beau pays de Soulanges. La mission de Cascades prenait peu à peu de l'importance. D'après le relevé fait par M. Mainville, il y eut là, en 1766, 56 baptêmes, 3 mariages et 13 sépultures, et, en 1767, 40 baptêmes, 5 mariages et 17 sépultures. Cela suppose une population déjà assez considérable, environ 300 familles peut-être. Pour la plupart, sauf quelques petits groupes, aux Cascades, au Buisseau, au Coteau, à la Rivière-à-Delisle (aujourd'hui Saint-Polycarpe), ces gens vivaient plutôt disséminés sur une vaste étendue de terrain et éloignés les uns des autres. En grand nombre, sans doute, avant 1760, les hommes allaient à la guerre, sous les ordres de leur seigneur, M. le chevalier de Longueuil. Les femmes, elles, restaient au logis, et, tout en suppléant leurs maris dans les travaux des champs, elles élevaient des enfants pour Dieu et pour la patrie. La guerre finie et la cession faite, là comme ailleurs, les Canadiens se replièrent sur eux-mêmes et ne frayèrent que fort peu avec les Anglais. Le che-

valier de Longueuil, après 1763, était passé en France. Mme de Soulanges, Anne Bécard de Granville, mariée en 1702, dépassait ses quatre-vingts ans. Sa fille, Mme de Longueuil, Marie-Geneviève de Soulanges, en avait plus de soixante. Le fils de celle-ci, le colonel de Longueuil, se préparait à combattre, pour l'Angleterre, les Anglais des colonies eux-mêmes en révolte contre la mère-patrie. Une sorte d'accalmie générale, mêlée de toutes sortes de vexations, qu'il fallait bien supporter, était, semble-t-il, au Canada de l'époque, le partage des gens du peuple. La vie, évidemment, avait ses charges et ne devait pas être gaie! Mais on était chrétien et l'on se soumettait à l'inévitable. On aimait le travail et l'on affectionnait chacun son foyer, ce qui console de bien des mécomptes. Pour mieux comprendre les mœurs de nos gens d'alors, on n'a qu'à ouvrir, à ce qu'il nous semble, le beau livre de Philippe-Aubert de Gaspé, les *Anciens Canadiens*. Au manoir de Soulanges, comme au manoir d'Haberville, avant et après 1760, les seigneurs s'efforçaient, en union avec leurs dévoués missionnaires les Pères récollets, de répandre du bonheur autour d'eux, en dépit de la calamité de la guerre ou des tristesses de la défaite. Habités au régime féodal, les censitaires, dans cette vie de dépendance, ne se sentaient pas malheureux. Au contraire, ils avaient conscience qu'ils étaient protégés et bien dirigés. Sous l'œil de Dieu et sous la garde de leur seigneur et de leurs dames du manoir, ils travaillaient ferme, en autant que les cir-

constances le leur permettaient, au défrichement et à la culture des terres. C'est pourquoi, malgré le malheur des temps, la paroisse des Cèdres prospérait ou, si l'on veut, se formait rapidement. Les choses s'étant enfin arrangées en haut lieu, et un évêque ayant été donné à Québec, après une vacance de six ans, en 1766, le nouveau pasteur, Mgr Briand — qui avait charge de toute l'Eglise du Canada — vit aussitôt le besoin spirituel de cette portion de son troupeau qui paissait sur les terres de Soulanges et de la Nouvelle-Longueuil, et, en mars 1767, il lui donna son premier curé en titre, M. Denault.

---



## CHAPITRE DEUXIÈME

### Administration de M. le curé Denault

(1767-1789)

---

*Sommaire.* — Précis de la vie et de la carrière de M. le curé Denault, plus tard évêque de Québec. — L'étendue de la paroisse des Cèdres en 1767. — Les sept premières années du curé Denault. — Le livre de fabrique de 1773. — Les premiers possesseurs de bancs (45) dans l'ancienne chapelle. — M. Denault s'occupe de Vaudreuil et de l'Ile-Perrot. — Le site de l'église, lettre du curé à Mgr Briand (1774). — Lettre du colonel de Longueuil à Mgr Briand. — Lettres de Monseigneur au curé et au colonel (avril 1774). — *L'Acte de Québec.* — Participation des gens des Cèdres à la défense du pays. — Incident de la visite du chevalier de Lorimier chez le curé Denault. — La construction de l'église terminée en 1781. — Les travaux de l'intérieur en 1782 et 1783. — Note sur la donation du terrain de l'église (8 juillet 1786) par le colonel de Longueuil à la fabrique des Cèdres. — Les marguilliers du banc de 1773 à 1789. — Visite pastorale de Mgr Hubert aux Cèdres (juillet 1787). — Desserte de Vaudreuil et de l'Ile-Perrot par le curé Denault. — "Mouvement" de la population des Cèdres de 1776 à 1789. — Service à la mémoire de Mgr d'Esgris en juin 1788. — Zèle du curé Denault pendant ses vingt-deux années d'administration aux Cèdres. — Le colonel de Longueuil au manoir de Soulanges. — La vie de ses censitaires en ce temps-là. — M. le curé Denault accepte la cure de Longueuil, sa lettre à Mgr Hubert (28 mai 1789). — Importance de la cure de Longueuil, l'ancien presbytère. — Respect des gens des Cèdres pour leur ancien curé devenu évêque (1794). — En 1789, M. Brunet lui succède aux Cèdres.



*Mgr Pierre Denault  
1er curé, 1767-1789*



C'est toujours un honneur pour une paroisse de voir son curé devenu évêque plus tard. Sans doute, les paroissiens eux-mêmes n'y sont pour rien. Ce sont les belles qualités et le mérite personnel du curé qui attirent les regards des supérieurs majeurs et le font choisir pour les hautes responsabilités. Il semble pourtant que l'honneur qui est fait au pasteur rejail- lit d'une certaine manière sur les ouailles. À ce compte, Saint-Joseph-de-Soulanges (Les Cèdres) est une paroisse qui a lieu de se tenir pour largement honorée. Pas moins de trois de ses curés, en effet, ont été appelés à l'épiscopat, Mgr Denault et les deux Mgr Blanchet, et deux autres, MM. Manseau et Moreau, sont devenus des grands-vicaires. Pour le moment, nous allons nous arrêter à donner un précis de la carrière de Mgr Denault, qui fut le premier curé en titre des Cèdres et, plus tard, le dixième évêque de Québec.

Pierre Denault était né à Montréal, le 20 juillet 1743. Son père, André Denault, était maçon, et sa mère s'appelait, de son nom de fille, Françoise Boyer. Pierre fit ses études à Montréal et à Québec, et il fut ordonné prêtre, à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, par Mgr Briand, le 25 janvier 1767. Deux mois plus tard, en mars 1767, il était nommé curé des Cèdres, le premier en titre. Il n'avait pas encore 24 ans. En 1789, il passait à la cure de Longueuil. En 1790, Mgr Hubert, évêque de Québec, le nommait son grand-vicaire, tout en le laissant curé de Longueuil. Le coadjuteur de Mgr Hubert, Mgr Bailly, étant mort le 20 mai

1794, M. Denault fut désigné pour lui succéder au choix du pape Pie VI, qui le nomma, le 30 septembre 1794, évêque de Canathe et coadjuteur de Québec. Il fut sacré à Montréal, par Mgr Hubert, le 29 juin 1795. Enfin, Mgr Hubert ayant donné sa démission en septembre 1797, Mgr Denault lui succéda comme évêque de Québec. Il administra le diocèse, tout en restant curé de Longueuil, jusqu'à sa mort, qui arriva le 17 janvier 1806. Entre temps, Mgr Plessis, sacré le 25 janvier 1801, lui avait été donné comme coadjuteur, avec résidence à Québec, dont il était le curé. Mgr Denault fut inhumé sous le chœur de l'ancienne église de Longueuil, dont il avait été le curé dix-sept ans, après avoir dirigé la paroisse des Cèdres vingt-deux ans. Lors de la construction de l'église actuelle de Longueuil en 1886, les restes mortels de Mgr Denault ont été transportés sous le chœur du nouveau temple.

Le territoire confié à la juridiction curiale de ce jeune prêtre de 23 ans, quand il arriva aux Cèdres en mars 1767, était d'une étendue considérable. Le curé devait remplir les fonctions du saint ministère sur la rive sud comme sur la rive nord du Saint-Laurent, de Beauharnois à Saint-Anicet d'aujourd'hui, en passant par Valleyfield, et des Cascades jusqu'à Saint-Télesphore d'aujourd'hui, et desservir aussi l'Ile-Perrot, Vaudreuil et, le long de la rivière Otttawa, jusqu'à Rigaud. C'est lui, M. Denault, qui organisa la paroisse de Vaudreuil en 1773 et celle de l'Ile-Perrot

en 1786. Rigaud ne fut fondée qu'en 1802, Saint-Anicet en 1817, Beauharnois et Saint-Polycarpe en 1819, Saint-Timothée en 1823, Coteau-du-Lac en 1833 et Valleyfield en 1855. Autant dire que le curé des Cèdres avait alors sous sa juridiction tout le diocèse de Valleyfield d'aujourd'hui. Dans les seules seigneuries de Soulanges et de la Nouvelle-Longueuil, on compte de nos jours (1926), sur ce territoire, huit paroisses florissantes : Les Cèdres, Saint-Polycarpe, Coteau-du-Lac, Saint-Clet, Saint-Zotique, Saint-Télesphore, Saint-Médard et Rivière-Beaudette.

Depuis le départ des Pères récollets, c'est-à-dire depuis plus d'un an, Les Cèdres ou Saint-Joseph-de-Soulanges n'avait plus, en 1767, de prêtre résidant. Les sulpiciens Malthevet et de Kersident y venaient d'Oka (nous l'avons dit déjà), où ils avaient leur résidence au Lac-des-Deux-Montagnes. Pour répondre aux besoins spirituels des habitants de tout ce vaste territoire, M. Denault n'avait que la chapelle déjà ancienne (1728) des Cascades et il dut s'en contenter longtemps, en fait jusqu'en 1780, car il voulut d'abord pourvoir au plus pressé, établir Vaudreuil et préparer l'Ile-Perrot. Ajoutons que, quand Vaudreuil eut sa mission en 1773, il en fut le desservant jusqu'à l'arrivée du premier curé, M. Beaumont, en 1775, et que, pareillement, quand l'Ile-Perrot eut sa mission en 1786, il la desservit un an, jusqu'à l'arrivée du premier curé, M. François Brunet, en 1787.

Pour ses sept premières années d'administration curiale aux Cèdres, M. Denault n'a guère laissé d'autres documents après lui que ses registres des baptêmes, mariages et sépultures. Mais déjà ces registres nous renseignent sur le "mouvement" de la population. En 1768, il eut 62 baptêmes, 9 mariages et 24 sépultures; en 1769, 65 baptêmes, 9 mariages et 43 sépultures; en 1770, 54 baptêmes, 4 mariages et 51 sépultures; en 1771, 63 baptêmes, 10 mariages et 46 sépultures; en 1772, 63 baptêmes, 9 mariages et 35 sépultures. En ce temps-là, on s'occupait plutôt de vivre et de faire l'histoire que de compiler des matériaux pour l'écrire. Le plus ancien livre de fabrique qu'on possède date de 1773. L'on sait, par les itinéraires des visites pastorales, publiés dans les mandaments des évêques de Québec, que Mgr Briand, qui fut ordinaire de Québec de 1766 à 1784, fit deux visites à Soulanges, le 9 juillet 1768 et le 5 août 1772. Mais, sur ce point, comme sur tant d'autres, les archives des Cèdres sont muettes.

Ce livre de fabrique de 1773 nous donne quelques renseignements intéressants. Le marguillier en charge, cette année-là, est Jacques Clément. A partir de cette date, nous avons la liste complète des marguilliers du banc jusqu'à nos jours. Nous aurons l'occasion de la donner en entier dans la suite de cette histoire. En 1773, la quête de l'Enfant-Jésus rapporte 160 francs (anciens cours), et l'on emploie 260 francs (ancien cours) pour l'achat de trois livres de

chant. M. Mainville note plaisamment que c'étaient des volumes qui en valaient la peine et qu'il n'y avait aucun danger qu'un chantre les emportât par distraction dans la poche de son habit! C'étaient, en effet, de fort gros volumes, semblables à ceux dont usent les Pères trappistes.

Ce même livre de fabrique de 1773 nous fournit la liste des possesseurs de bancs dans la chapelle des Cascades. Il y en a quarante-cinq. Cette liste nous paraît avoir pour l'histoire un grand intérêt. Nous avons là les noms, sinon de tous, au moins des principaux paroissiens du curé Denault, sept ans après son arrivée aux Cèdres. La voici, dans son intégrité, avec le numéro de chaque banc :

- |                         |                         |
|-------------------------|-------------------------|
| 1 — Jacob Schemit       | 16 — J.-Bte Villaray    |
| 2 — Edouard Lalonde     | 17 — François Benoît    |
| 3 — Simon Rhéaume       | 18 — J.-Bte Bissonnette |
| 4 — Jacques Clément     | 19 — Joseph Hénault     |
| 5 — Nicolas Valade      | 20 — Veuve Bapôme       |
| 6 — Albert Lalonde      | 21 — Michel Sédilot     |
| 7 — Joachim Bissonnette | 22 — Banc du baillif    |
| 8 — Joseph Lalonde      | 23 — François Prieur    |
| 9 — Louis Lalonde       | 24 — Pierre Bapôme      |
| 10 — Dame Denault       | 25 — Noël Lefebvre      |
| 11 — Antoine Sédilot    | 26 — Vve Chas Lecompte  |
| 12 — Etienne Denys      | 27 — Joseph Deslages    |
| 13 — Joseph Charbonneau | 28 — Guillaume Lalonde  |
| 14 — Claude Chambéry    | 29 — Joseph Lalonde     |
| 15 — André Bray         | 30 — Joseph Saint-Amand |

31 — Augustin Villeray	39 — Charles Leduc
32 — Joseph Lefebvre	40 — M. Devine
33 — Thomas Watier	41 — J.-Bte Quenville
34 — François Daoust	42 — François Bériault
35 — Franç. Bissonnette	43 — Léonard Labriance
36 — J.-Bte Martin	44 — Michel Lefebvre
37 — Joseph Delisle	45 — Sébastien Rodrigue
38 — Dominique Bray	

On ne payait pas les bancs aussi cher qu'à présent à cette époque. Ces quarante-cinq bancs rapportent à la fabrique en 1773 la somme de 322 francs et 9 sols (ancien cours), soit une moyenne d'un peu plus de 7 francs par banc.

Avant de se construire une église pour lui-même, nous l'avons vu, M. Denault s'occupa d'organiser la desserte de Vaudreuil et il fit aussi de nombreuses démarches dans l'intérêt des habitants de l'Île-Perrot. Pour choisir le site de l'église à Vaudreuil, il y eut plus d'une difficulté à aplanir. Les gens de la pointe Cavagnal, le groupe alors le plus nombreux, qui étaient desservis d'Oka, de l'autre côté du lac, voulaient avoir l'église chez eux. D'autre part, le seigneur de Lotbinière et les habitants de Quienchien voulaient l'avoir à proximité du manoir seigneurial. Ce sont ces derniers qui l'emportèrent, à cause sans doute de l'influence prépondérante du seigneur, et peut-être un peu contre le gré de Mgr Briand. De leur côté, les gens de l'Île-Perrot avaient leurs dissensions, mais ils finirent par se rallier à une opinion commune, grâce

aux bons conseils de Mgr l'évêque, et ils commencèrent à élever les murs de leur petite église. Enfin, le curé Denault s'occupait aussi de choisir le site de sa future église de Soulanges, selon les vues de Mgr de Québec. Une lettre qu'il écrit à Mgr Briand, le 22 mars 1774, nous renseigne sur tous ces points.

“Monseigneur, écrit-il, j'ai reçu celle dont vous avez bien voulu m'honorer. J'ai fait part de vos intentions, dans une assemblée que j'ai tenue exprès, aux habitants de Vaudreuil, et elles ont fait sur eux l'impression et l'effet que je m'en étais promis. Je souhaite pour eux qu'ils persévèrent dans les sentiments qu'ils m'ont témoignés et qui sont de satisfaire en tout Votre Grandeur, et je puis vous assurer que je ne négligerai rien pour les y maintenir. — J'ai donné aussi connaissance aux habitants de l'Ile-Perrot du contentement que Votre Grandeur a ressenti de leur zèle pour leur bâtisse. Ils en ont été touchés et semblent promettre de le redoubler pour mériter de nouveau vos éloges. — J'ai communiqué enfin votre lettre à M. de Longueuil (le colonel) au sujet du transport de notre église de Soulanges, et il m'a renouvelé son consentement. Il doit, en vous faisant parvenir celle que j'ai l'honneur de vous écrire, marquer à Votre Grandeur le dessein où il est de se conformer avec plaisir à tout ce qu'elle ordonnera à cet égard. J'étais assuré dès ma première lettre de sa résolution, mais je ne m'étais pas assez clairement expliqué. — J'attends maintenant vos ordres et je tâcherai par l'attention que j'apporterai à les exécuter de vous prouver

que je suis toujours, avec le plus profond respect, Monseigneur, de Votre Grandeur, le très humble et très obéissant serviteur — Denault, prêtre.”

D'autre part M. le colonel de Longueuil écrit à Mgr Briand, à la date du 29 mars 1774, la lettre qui suit :

“Monseigneur — M. Denault m'a communiqué la lettre par laquelle vous lui marquez que vous n'attendiez plus que ma décision pour placer l'église (de Soulanges). J'ai été des plus sensible à votre politesse. S'il ne m'eût pas dit qu'il vous avait écrit que je consentais très volontiers à la mettre à l'endroit que vous avez désigné, j'aurais eu l'honneur, Monseigneur, de vous le marquer. A présent, nous n'attendons plus que vos ordres à ce sujet. Je joins ma lettre à la sienne (celle de M. Denault) et vous prie de nous les donner (ses ordres) par la première occasion, ce qui me procurera l'avantage d'avoir de vos nouvelles. Soyez persuadé de la part que j'y prends (à cet avantage), étant toujours très reconnaissant de toutes vos bontés, que je travaillerai à mériter de plus en plus, ne cessant jamais d'être, avec le respect le plus profond, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur — Longueuil.”

A ces deux lettres, Mgr Briand répondit le même jour, 4 avril 1774, par les deux qui suivent, adressées, la première à M. le curé Denault, la deuxième au seigneur de Longueuil.



Au curé Denault : "Monsieur — Vous savez que j'avais proposé (pour le site de l'église) la place du portage et vous en connaissez les raisons. Je ne puis multiplier les paroisses, faute de prêtres. Il faut donc leur donner (aux paroisses) un plus grand district. — J'explique à M. de Longueuil où doit être placée l'église. Il vous communiquera sa lettre. J'ajoute ici qu'il faut une église en croix, pour sa plus grande solidité, et non à la *récollate*; qu'il faut dans votre plan avoir égard au banc des marguilliers, qu'il soit dans le trumeau (espace entre deux fenêtres), et à celui du seigneur, qui doit être devant et éloigné de trois pieds de la balustrade, et enfin au chœur pour les chantres, qui ne doivent point être dans le sanctuaire, où quelques curés se sont avisés de les mettre. Je ne serais point d'avis qu'on élevât les murs bien haut. Il faut se conformer plutôt à l'avantage qu'à la magnificence. Comme votre église (celle des Cascades) peut durer encore quelque temps, afin que l'ouvrage soit meilleur et pour ne pas écraser les habitants, il faut mettre plusieurs années à votre bâtisse. Nous nous flattons que tous vos habitants se porteront avec zèle et piété, dans un esprit de concorde et d'unanimité, à bâtir ce temple à leur Dieu..."

Au colonel de Longueuil : "Monsieur — Je me rappelle que mon projet était de mettre l'église au portage, une demi-lieue ou trois-quarts de lieue plus haut qu'elle n'est. Dès que vous y consentez, je détermine absolument cette place-là, et je ne souffrirai

pas qu'on raccommode l'ancienne. Je vous demande pour tout emplacement d'église, de cimetière et de presbytère, six à sept ou huit arpents, dont deux au moins de front. Il est bon que l'église soit un peu à l'écart du chemin et de l'endroit où les canots abordent. Comme vous espérez y faire un village, les maisons des marchands et autres particuliers seront mieux au débarquement et le long du chemin. D'ailleurs, il est de la décence que l'église soit éloigné du tumulte et du bruit. J'oubliais de marquer que, sur les sept ou huit arpents, j'en voudrais un en superficie pour un bedeau, dont il faut rendre la place un peu avantageuse..."

Ces diverses lettres montrent bien, à ce qu'il nous semble, quelle était la situation à Soulanges en 1774. Vaudreuil avait sa desserte et ses registres depuis 1773<sup>1</sup>, mais c'est M. Denault qui en était le desservant et il le fut jusqu'en 1775. En même temps la desserte de l'Île-Perrot se préparait. Ajoutons que, en 1773, on compte, à Soulanges, 56 baptêmes, 2 mariages et 53 sépultures; en 1774, 62 baptêmes, 5 mariages et 30 sépultures; en 1775, 42 baptêmes, 8 mariages et 26 sépultures.

Comme on vient de le voir, l'évêque de Québec, Mgr Briand, demandait au curé Denault de ne pas se presser pour bâtir sa nouvelle église au portage. De graves événements d'ordre public nécessitèrent même

---

1. Voir le *Dictionnaire des paroisses* de Magnan. page 589.

un retard plus prolongé que celui qu'on aurait voulu. En 1774, en effet, la révolution américaine, qui devait aboutir à la déclaration de l'indépendance des États-Unis, le 4 juillet 1776, était commencée. Les provinces anglaises, échelonnées sur les bords de l'Atlantique, étaient remuées par ce qu'on appelait l'esprit de liberté. Dix ans auparavant, la loi du timbre de 1765 avait porté atteinte, prétendait-on, au droit du peuple de se gouverner lui-même en votant, par ses représentants élus, ses propres impôts. Les choses s'étaient depuis aggravées. En 1769, le roi George III avait tenté d'imposer aux Américains une autre taxe sur certaines marchandises jusque-là admises en franchise. On eut bientôt la fameuse affaire de la cargaison de thé jetée à la mer par les Bostonnais, et, peu après, un congrès de treize États se réunit à Philadelphie. Au mois d'octobre 1774, ce congrès lançait un appel aux Canadiens les invitant à faire cause commune avec les colonies anglaises en révolte. Un an plus tard, en 1775, puis surtout en 1776, ce fut l'invasion américaine au Canada.

Nous n'avons pas à refaire ici toute l'histoire de cette invasion. Ce serait déborder notre cadre. Mais il nous importe de noter que les gens des Cèdres y furent assez mêlés. Le colonel de Longueuil fut l'un des principaux commandants des milices canadiennes qui furent appelées à prêter main forte aux troupes régulières du gouverneur Carleton (plus tard lord Dorchester) et nombre de ses censitaires le suivirent

sans doute dans les combats. Bien plus, un détachement d'environ trois cents hommes de l'armée continentale d'Arnold (ou des Etats-Unis) occupa, de la fin d'avril au 19 mai 1776, le village des Cèdres, sous les ordres du colonel Bedel et du major Butterfield. Le 17 mai, le capitaine Forster, avec quarante hommes de troupes régulières et environ cent Canadiens, assisté par le célèbre chevalier Guillaume de Lorimier<sup>2</sup> et quatre à cinq cents sauvages, vint attaquer les Américains retranchés au fort des Cèdres. Pendant que le colonel Bedel se rendait à Montréal, auprès d'Arnold, pour en obtenir du renfort, le major Butterfield essaya de tenir. Le 19 mai, il dut se rendre<sup>3</sup>. Le lendemain, Shelburne et les cent cinquante hommes, qui venaient de Montréal à son secours, furent à leur tour faits prisonniers à Quienchien (Vaudreuil) par de Lorimier, auquel s'étaient joints Testard de Montigny, les miliciens et les sauvages. Ce fut l'occasion du fameux "échange de prisonniers" (avec ceux que les Américains avaient faits à Saint-Jean et ailleurs), et

2. Voir, sur le chevalier de Lorimier, le *Bulletin des Recherches Historiques*, année 1915, page 34.

3. Voir, au sujet de l'affaire des Cèdres: *History of the organisation, development and services of the military and naval forces...* par Cruickshank, vol. II, page 27, aux archives d'Ottawa; *Our struggle for the fourteenth colony*, par Smith, à la bibliothèque Saint-Sulpice, à Montréal; les *Mémoires* du chevalier de Lorimier et de Berthelet sur l'invasion américaine de 1776, publiés à Montréal, chez Sénécal, en 1873, par feu l'abbé Verreau, et aussi le *Bulletin des Recherches Historiques* (mai 1927, page 295) pour ce qui concerne Testard de Montigny.

du *Mémoire* célèbre de George Washington au congrès, protestant contre les traitements infligés par les sauvages aux prisonniers de guerre américains<sup>4</sup>.

D'une façon générale, les Canadiens, en cela conseillés et dirigés par leurs curés et leurs seigneurs, se montrèrent loyaux et fidèles au pouvoir anglais. La raison immédiate en est évidente. Au mois de mai 1774, le roi George III avait sanctionné l'*Acte de Québec*, qui fut, comme l'on sait, notre première constitution canadienne.

Durant les quatorze premières années de la Domination britannique, lisons-nous dans l'*Histoire du Canada* de Desrosiers et Bertrand (page 288), le pays canadien n'avait pas eu, à vrai dire, de véritable constitution. Soumis d'abord à un régime militaire provisoire, il fut gouverné, après le traité de Paris, en vertu d'un décret royal, que le parlement anglais n'avait pas ratifié.... En 1774, le gouvernement anglais, mieux renseigné sur les choses du Canada, et cédant aux instances du gouverneur Carleton, se décida à donner à la colonie une forme de gouvernement plus appropriée à ses besoins et à ses aspirations. La poussée d'indépendance et de liberté, qui agitait les provinces américaines, déterminâ sans doute la métropole à s'attacher par une politique plus libérale sa récente conquête....

---

4. Voir le *Mémoire* sur "l'échange des prisonniers", publié à Montréal, chez Sénécal, en 1873, par Marcel Éthier, sous la direction de feu l'abbé Verreau.

Le Canada eut donc l'*Acte de Québec*. Carleton, après une absence de quatre ans, revint au pays en lui apportant cette première constitution.... Elle décrétait, explique le manuel déjà cité, que les anciennes lois civiles du Canada seraient rétablies dans leur intégrité. Seule la loi criminelle anglaise fut substituée à la française. On garantissait aux habitants (excepté aux communautés religieuses) la libre et entière possession de leurs biens, ainsi que les coutumes, usages et droits civils d'avant 1763. On assurait aux Canadiens la pleine liberté de la religion catholique sous la suprématie royale. Les dîmes furent rétablies et les catholiques furent dispensés de prêter le serment du Test, ce qui leur permettait d'occuper les charges de l'État....

Ces notions succinctes suffisent, croyons-nous, au cadre dont nous disposons, pour bien faire comprendre quelle était, en 1775-1776, la situation des censitaires de M. de Longueuil ou des paroissiens de M. le curé Denault. Avec les vicissitudes de l'occupation par les troupes américaines d'Arnold de toute la région de Montréal, alors qu'aux Cèdres même trois cents Américains, sous le commandement du colonel Bedel et du major Butterfield, campèrent quelques semaines, et que le capitaine Forster et le chef canadien de Lorimier vinrent leur y livrer combat, on comprend qu'il n'était guère possible de songer pratiquement à une construction d'église. "Il est tout naturel de croire, explique dans ses notes M. l'abbé

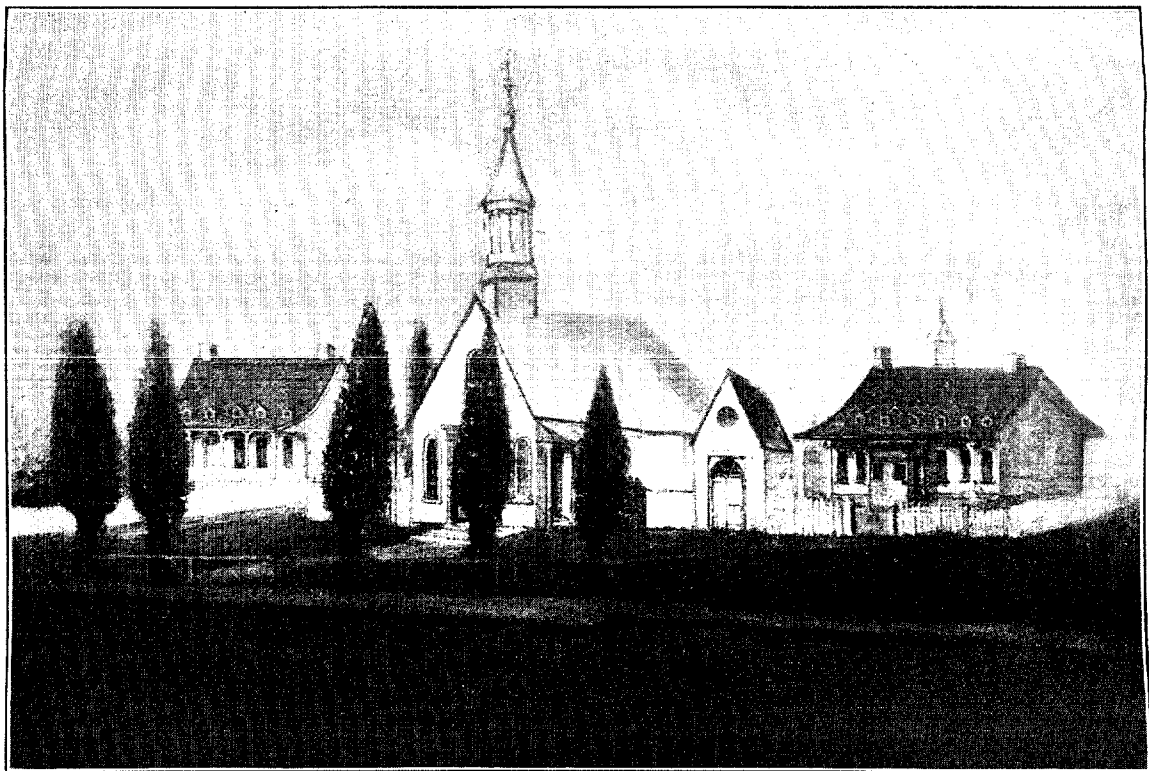
Mainville, que plusieurs hommes et jeunes gens des Cèdres suivaient M. de Longueuil à la guerre, et, d'autre part, les contributions exigées par les belligérants des deux partis absorbaient sans doute les revenus des habitants, sans compter qu'on n'avait plus de main-d'œuvre disponible, tous les bras qui restaient étant nécessaires à la culture des terres."

On remit donc à plus tard la construction de l'église et du presbytère à l'endroit où ils sont aujourd'hui. C'est dans sa première maison, aux Cascades, là où se trouvait aussi le "fort" des Cèdres, qu'occupèrent alternativement les troupes anglaises et les troupes américaines (celles-ci y brûlèrent dans le voisinage une grange de M. de Longueuil), que M. le curé Denault demeurait quand, en mai 1776, quelques soldats américains logèrent chez lui.

Dans le curieux *Mémoire*, intitulé *Mes services*, que de Lorimier, mentionné plus haut, a écrit, ce grand ami et chef des sauvages, apparemment plus brave et plus habile dans les combats d'embuscade qu'instruit dans les choses des lettres, raconte, en un style plutôt primitif, une visite qu'il fit au curé Denault en mai 1776. Ce récit est vraiment savoureux. "Le lendemain, écrit-il, je fus aux Cèdres, chez M. le curé Denault, déguisé en sauvage, pour m'informer si je pouvais avoir nos provisions (c'était une affaire entendue précédemment qu'il aurait ces provisions d'un M. Denys, marchand aux Cèdres, que de Lorimier affirme être, comme le curé Denault, de ses

grands amis). J'appris avec plaisir que nos charges étaient en sûreté au Coteau-du-Lac, trois lieues au-dessus de l'église des Cèdres. Mais, pour moi, je me trouvais bien exposé et M. le curé Denault (aussi), chez qui il avait six soldats et un sergent américain en observation. — Heureusement, j'avais fait chasse dans ma route de quatre canards noirs. Étant contre le feu, le curé vint, s'approcha de moi sans me reconnaître, car je ne me montrai que comme sauvage, la tête basse, mon capuchon me cachant le visage couvert de la fumée de ma pipe. Le curé me demanda mes canards à acheter. Je fis signe que oui pour du rhum, ce qu'il refusa très sérieusement. Moi, je lui en jetai deux à ses pieds (deux canards), et, pour reconnaître ma politesse, il me fit donner de la viande froide et un coup de rhum. Je mis mon assiette sur le foyer entre mes jambes et je mangeai malproprement (à la mode des sauvages). Le curé se retira dans sa chambre, la porte ouverte. Le sergent (américain) vint contre moi, avec une bouteille de rhum, me l'offrit pour mes deux canards. Je feignis d'aller demander la permission au curé de traiter mon gibier au sergent, où j'eus le temps de me faire connaître (du curé). M. le curé s'avança et permit au sergent d'acheter les canards aux conditions qu'il (le curé) prendrait la bouteille en mains afin que je n'en fis pas mauvais usage. Mais je restai dans la chambre pour veiller de mon côté à ma bouteille, ce qui me donna occasion de causer plus d'une heure (avec le curé). Quand il me dit





*Eglise et presbytère des Cèdres, 1881*

*Couvent, 1841*

qu'il y avait toute apparence que les Américains enverraient un parti (aux Cèdres), j'étais pressé de repartir. M. le curé fit semblant de s'impatienter de ma présence, me prit d'une main, et de l'autre ma bouteille, et me reconduisit hors de la maison et me fit signe de m'éloigner le plus tôt possible. Ce que j'exécutai avec plaisir, car je m'étais aperçu qu'une femme qui m'avait fait traverser la Rivière-à-Delisle... m'avait reconnu..." (*Mémoire de de Lorimier*, pages 269 et 270).

Une fois les Américains partis, M. le curé Denault pensa à sa construction d'église. Dès 1776, on trouve dans le livre de fabrique une dépense de 69 francs (ancien cours) pour un plan qui fut préparé par le sieur Papineau. Mais les choses allèrent lentement. Les travaux ne commencèrent probablement qu'en 1779 ou 1780. Il est sûr que l'église ne fut terminée qu'en 1781. Si l'on en juge par ce qui s'est passé à Vaudreuil quelques années plus tard, il y aurait eu une répartition payable en un certain nombre d'années et les habitants auraient fourni les matériaux et donné chacun un certain nombre de jours de travail. M. l'abbé Mainville écrit qu'on n'a, à ce sujet, aucune donnée précise. Il est à croire, ajoute-t-il, qu'aucun incident remarquable ne se produisit au cours de l'exécution de ces travaux de l'extérieur de l'église et du presbytère (celui que le curé Castonguay a remplacé en 1908 par le presbytère actuel), car les archives n'en parlent pas. Elles nous apprennent seu-

lement que l'église, une fois construite, contenait soixante-quinze bancs, dont la location donna, la première année, la somme assez peu élevée de 702 francs et 5 sols (ancien cours), un peu plus de 9 francs par banc.

Les différents travaux de l'intérieur de cette première ancienne église ne furent pas tout de suite parachevés en 1781. Le livre de fabrique l'établit, en nous donnant le détail des dépenses des années subséquentes. Il paraît bien qu'ils se firent, ces travaux, peu à peu, et selon que les fabriciens en avaient le moyen. Quant au presbytère, il n'en est question nulle part, mais il est certain, au dire des anciens, qu'il fût bâti en même temps que l'extérieur de l'église et aux frais des paroissiens. Voici ce que nous apprend le livre de fabrique pour 1782 et 1783. En 1782, on ajoute quelques bancs à ceux qui existaient déjà et ils coûtèrent 18 francs (ancien cours). La chaire fut aussi construite cette année-là, par un nommé Marcheterre, aidé de son neveu, et elle coûta 360 francs (ancien cours). De même, le confessionnal et le banc-d'œuvre qui furent payés chacun 72 francs (ancien cours). Il n'est pas question du banc du seigneur, dont parlait Mgr Briand dans sa lettre au curé citée plus haut. Peut-être M. de Longueuil (le colonel) en fit-il lui-même les frais. Pareillement en 1782, on relève, dans les comptes, 150 francs pour la balustrade du chœur, 112 francs pour quatre crédences et 68 francs pour le bois de noyer employé dans la confection des marchepieds

des trois autels et du confessionnal. En 1786, on fit refaire d'anciennes burettes d'argent et l'on acheta une pièce de toile qui devait servir pour les surplis des enfants de chœur<sup>5</sup>.

Les marguilliers du banc pour ce temps, de 1773 à 1789, furent : Jacques Clément (1773), René Leduc

5. C'est en 1786, le 8 juillet, que M. le colonel de Longueuil, s'étant transporté de son hôtel de la rue Saint-Paul à Montréal, où il résidait, dans la paroisse de Soulanges, où il avait toujours son manoir, fit à M. le curé Denault et à la sainte Église, en présence des notaires royaux Thomas Watier et Joseph Gabrion, résidants à Soulanges, la donation pure et simple du terrain sur lequel se trouvaient l'église, le presbytère et le cimetière. L'actuel curé des Cèdres, M. Rémillard, possède la copie originale de cet acte, signée par M. de Longueuil, M. le curé Denault et les deux notaires susdits. L'acte a été plus tard "insinué et enregistré", une première fois, à la réquisition de Charles-P. Leprohon, écuyer, porteur, à Montréal, le 11 juin 1834, devant ou par Monk et Monaghan, et, une deuxième fois, à la réquisition de messire M. Blanchet, porteur, à Montréal, le 27 janvier 1841, également devant ou par Monk et Monaghan. Ce document précieux, qui donne la description du susdit terrain, "contenant deux arpents de front, sur trois arpents, trois perches et quinze pieds de profondeur," est bien curieux à lire ! Il y est dit, dans le style des tabellions de l'époque, que le susdit terrain tient par devant à la rue Saint-Joseph, par derrière à la rue Saint-François, d'un côté à la rue Saint-Paul et de l'autre au terrain du curé Denault.... avec, en plus, un autre terrain, vis-à-vis le premier, de figure irrégulière, enclavé entre la dite rue Saint-Joseph, la rue Saint-Paul, la grève de la rivière catarachou.... Le tout conformément au procès-verbal des bornages des terrains susmentionnés par maître Joseph Papineau, arpenteur juré, en date du 20 juin 1778.... Il y est stipulé enfin que ces terrains, si les édifices consacrés à Dieu en étaient un jour enlevés, devraient faire retour au donateur, ou à ses hoirs et ayant cause....

(1774), Joseph Delisle (1775), Antoine Bissonnette (1776), Antoine Montreuil (1777), Jacques Soulier (1778), André Bray (1779), Gabriel Leroux (1780), Claude Morier (1781), Étienne Denys (1782), François Clément (1783), Léonard Labriance (1784), Jean-Baptiste Denys (1785), Hubert Leroux (1786), P. Souchereau (1787), Joseph Lalonde (1788) et Jean-Baptiste Bissonnette (1789).

Tous ces détails, relus à plus d'un siècle de distance, ne manquent pas d'intérêt. L'on sait que cette église de M. Denault devait servir au culte, pour la paroisse des Cèdres, près de cent ans, jusqu'à ce que M. le curé Bélair construisit l'église actuelle, dont la consécration eut lieu le 13 septembre 1881.

En 1787, du 14 au 16 juillet, Mgr Hubert, sacré en novembre 1786, et alors coadjuteur de Mgr d'Es-glis, qui devait être évêque de Québec de 1788 à 1797, passa en visite pastorale aux Cèdres. Les archives n'en disent rien, mais on peut croire qu'il se trouva satisfait de l'administration du curé Denault, puisque deux ans plus tard, en 1789, il l'appelait à l'importante cure de Longueuil, puis le faisait son grand-vicaire en 1790 et le désignait enfin pour l'épiscopat en 1794.

De 1767 à 1775, M. l'abbé Mainville note que M. le curé Denault allait dire la messe, une fois le mois, ou même tous les deux dimanches, à Vaudreuil, qui eut son premier prêtre résidant, M. Beaumont, en 1775, et son premier curé en titre, M. Deguire, en

1780. De même, de 1775 à 1787, M. Denault allait célébrer régulièrement à l'Île-Perrot, dont il fut desservant en 1786 et 1787, et qui eut son premier curé en titre, M. Brunet, en 1787. Quand on réfléchit que le curé des Cèdres exerçait aussi son saint ministère, en ce temps-là, sur la rive sud, de Beauharnois à Saint-Anicet d'aujourd'hui, et que, sur les seuls territoires des seigneuries de Soulanges et de la Nouvelle-Longueuil, soit sur six lieues de front et deux ou trois de profondeur, des Cascades à Saint-Télesphore, il y a de nos jours huit paroisses florissantes, ainsi que nous l'avons déjà dit, on comprend facilement que l'actif et zélé M. Denault avait une rude besogne sur les bras.

De 1776 à 1789, voici, d'après le relevé fait par M. Mainville aux registres de Saint-Joseph-de-Soulanges ou paroisse des Cèdres, quel fut le "mouvement" de la population. On eut, en 1776, 51 baptêmes, 1 mariage et 42 sépultures; en 1777, 46 baptêmes, 9 mariages et 27 sépultures; en 1778, 46 baptêmes, 9 mariages et 26 sépultures; en 1779, 50 baptêmes, 7 mariages et 27 sépultures; en 1780, 52 baptêmes, 17 mariages et 31 sépultures; en 1781, 67 baptêmes, 7 mariages et 29 sépultures; en 1782, 49 baptêmes, 7 mariages et 26 sépultures; en 1783, 55 baptêmes, 6 mariages et 24 sépultures; en 1784, 44 baptêmes, 8 mariages et 26 sépultures; en 1785, 57 baptêmes, 10 mariages et 30 sépultures; en 1786, 81 baptêmes, 12 mariages et 27 sépultures; en 1787, 64 baptêmes, 18 mariages et 22 sépultures; en 1788, 78 baptêmes, 13 ma-

riages et 28 sépultures ; en 1789 enfin, 54 baptêmes, 7 mariages et 27 sépultures.

Au mois de juin 1788, M. le curé Denault (comme sans doute tous les curés du diocèse d'alors) chanta un service solennel pour le repos de l'âme de Mgr d'Esglis, mort à Saint-Pierre (île d'Orléans) le 4 de ce mois. Né à Québec en avril 1710, ordonné prêtre en 1734 et curé de Saint-Pierre (île d'Orléans) de 1734 à 1788, sacré évêque de Dorylée et coadjuteur de Québec en 1772, Mgr Louis-Philippe Mariauchau d'Esglis, même quand il fut devenu évêque de Québec en 1784, avait continué (Mgr Hubert lui ayant été donné comme coadjuteur en 1785) à être curé de sa paroisse de l'île, où il mourut en 1788, après y avoir exercé, pendant cinquante-quatre ans, le ministère pastoral. Rien ne fut épargné aux Cèdres pour honorer la mémoire de Mgr d'Esglis, remarque M. l'abbé Mainville, puisque la fabrique versa pour ce service la somme, relativement considérable en ce temps-là, de 200 francs (ancien cours).

Pendant toute cette administration de M. le curé Denault aux Cèdres, qui dura vingt-deux ans (1767-1789), et en dépit des calamités de l'invasion américaine de 1775-1776, on a vu, par les statistiques des baptêmes, mariages et sépultures, que la paroisse s'était maintenue et avait progressé normalement. Les dessertes de Vaudreuil et de l'Île-Perrot, bientôt devenues paroisses avec leurs prêtres résidants, s'étaient fondées sans que le chiffre de population de la paroisse-

nière diminuât beaucoup, à cause évidemment du nombre des naissances, bien plus considérable que celui des décès, dont s'honoraient ces chrétiennes familles. L'actif et zélé pasteur veillait évidemment avec soin sur la conduite morale de son troupeau et il le dirigeait sûrement dans la crainte du Seigneur et le respect de ses lois.

Depuis 1775, au manoir de Soulanges, c'était M. le colonel de Longueuil qui surveillait les intérêts de ses seigneuries de Soulanges et de la Nouvelle-Longueuil, bien qu'il demeurât plutôt à Montréal, rue Saint-Paul. Il ne devait du reste mourir qu'à 79 ans, en 1807, juste un an après le curé Denault, devenu Mgr Denault, qui mourut, lui, ainsi que nous l'avons dit, en 1806. Si rude homme de guerre et si bon capitaine ou colonel qu'il ait été, Joseph-Dominique-Emmanuel de Longueuil fut pour ses censitaires un bon seigneur, attentif et prévenant, qui s'occupa avec zèle, surtout dans la dernière partie de sa vie, à coloniser ses terres et à les mettre en valeur. Dans la brochure qu'il lui a consacrée en 1891, son arrière-petit-neveu, M. Monongahéla de Beaujeu, ne parle que de ses hauts faits de colonel et des nombreux documents qui les signalent, tant sous la domination anglaise que sous la domination française. Mais la tradition s'est conservée, dans la région, que le colonel de Longueuil ne délaissa jamais complètement les "habitants" de ses seigneuries (Soulanges, Nouvelle-Longueuil et Pointe-à-l'Original). Il devait vivre encore dix-huit ans, après le



départ de M. le curé Denault des Cèdres, de 1789 à 1807, et mourir à Montréal en cette dernière année. Nous aurons l'occasion de le retrouver mêlée aux événements de l'administration des successeurs immédiats de M. Denault.

Ce que nous avons dit précédemment de la vie des gens des Cèdres autour de 1760, du temps des Pères récollets et de Mme de Soulanges, pourrait sans doute se répéter pour les années qui suivirent, sous l'administration de M. le curé Denault et la suzeraineté de M. le colonel de Longueuil. Les années de l'invasion, en 1775 et 1776, ils eurent, on l'a vu, à supporter plus d'un ennui. Ils firent la guerre et eurent à souffrir, on peut l'affirmer sans crainte d'erreur, même en l'absence de documents précis, nombre de requisitions et d'exactions. Dignes fils de leurs pères et chrétiens comme eux, ils acceptaient de bon cœur, plutôt qu'ils ne subissaient, le lot que la Providence leur assignait. On peut croire que, après 1776, ils ne furent pas lents à reprendre la besogne de la culture de leurs terres. Les mœurs étaient pures et les familles se multipliaient. Un accident survenait-il, qui tranchait sur l'ensemble de cette vie calme et tranquille, qu'il prenait forme d'un scandale retentissant. M. l'abbé Mainville, dans ses notes, parle longuement d'un mariage à la gaumine, que deux pauvres jeunes gens eurent le malheur de contracter à l'Île-Perrot en 1788, et que Mgr Hubert et par son ordre M. le curé Denault réprimèrent sévèrement. Ce seul fait, sur

lequel nous ne croyons pas utile d'insister met en relief l'esprit de foi et la religion très vivante des braves gens des Cèdres. D'une façon générale, les vingt-deux années d'administration curiale de M. Denault, en dépit de toutes les contrariétés survenues, avaient été souverainement bienfaisantes.

M. le curé Demeules, de Longueuil, qui administrait cette paroisse depuis 1783 (Longueuil eut son premier curé en 1698), étant mort le 10 mars 1789, Mgr Hubert, devenu évêque de Québec en juin 1788, jeta les yeux sur M. Denault pour le remplacer. Il lui en écrivit, le 17 mai 1789, pour lui exprimer son désir de le voir accepter cette cure importante par son ancienneté et sa proximité de Montréal. Pour M. Denault, un désir de son évêque équivalait à un ordre. Voici la belle réponse qu'il adressa à Mgr Hubert le 28 du même mois de mai 1789.

“Monseigneur — J'ai reçu le 25 l'honneur de votre gracieuse lettre en date du 17 (huit jours pour se rendre de Québec aux Cèdres!). Votre Grandeur désire une réponse prompte. Quoique j'eusse bien aimé à la différer jusqu'à ce que j'aurais eu un entretien avec vous, je m'empresse d'obéir. Il est vrai, Monseigneur, et je ne puis vous le dissimuler, qu'il m'en coûte d'abandonner une épouse qui a eu seule, jusqu'à ce moment, toute mon affection et toute ma tendresse. Je croyais, je souhaitais mourir avec elle. Mais, puisque la Providence paraît en décider autrement, j'accepte avec reconnaissance la cure de Longueuil que vous

m'offrez. Je ne puis, ni ne dois, refuser ce bienfait. Il est de votre main. Tout ce qui en sort est glorieux à celui qui en est gratifié. Il vient de votre affection pour moi. Elle me fait trop d'honneur pour que je ne l'accepte pas avec toute la simplicité que je dois. Recevez-en donc, je vous prie, mes très humbles remerciements ! — Mais, avant de rendre publique mon acceptation, permettez-moi une entrevue avec Votre Grandeur, quand et où il vous plaira. Il ne m'en coûterait pas même d'aller jusqu'à Québec, si vous le trouviez bon et le permettiez. J'aurais tant de choses à vous dire que, si je les couchais sur le papier, elles deviendraient un vrai galimatias ! Outre le plaisir de revoir cette capitale de notre province, que j'ai quittée depuis vingt-deux ans, j'aurais l'avantage de vous redire encore combien je suis sensible à vos bontés et de vous assurer que ma gratitude ne peut être ni plus étendue ni plus sincère....”

Soulanges était une simple seigneurie, Longueuil était une baronnie, note M. Mainville. De plus, Longueuil est en face de Montréal, de l'autre côté du fleuve. Cette paroisse était, par conséquent, plus en vue que celle des Cèdres. Mais les avantages matériels étaient plutôt en faveur de celle-ci. Ce n'était pas là une considération qui, pour M. Denault, pesait beaucoup dans la balance. D'ailleurs, à tout prendre, sa nomination à Longueuil constituait aux yeux du public une promotion.

Pour se dédommager sans doute de ne pas avoir fait une description du presbytère des Cèdres de ce temps-là — et pourtant ce fut le même jusqu'en 1908, et il l'a connu — M. l'abbé Mainville, dans ses notes, s'attarde à nous donner celle du vieux presbytère de Longueuil, où s'en allait M. Denault. "C'était une grande maison en pierre longue et basse, écrit-il, au toit pointu et aux longues cheminées, qui datait d'avant 1696 et avait été bâtie par le premier baron de Longueuil, à qui elle avait servi de résidence. L'intérieur était divisée en huit parties par des murs de pierre très épais. C'est dans cette vieille mesure que M. Denault, devenu évêque coadjuteur en 1794, puis évêque de Québec en 1797, mourut le 17 janvier 1806, à l'âge de 62 ans et 6 mois, après 39 ans de prêtrise et 11 ans d'épiscopat." M. Mainville remarque aussi que l'église de Longueuil, construite en 1727, était déjà vieille et n'avait que quarante-quatre bancs, tandis que celle de Saint-Joseph-de-Soulanges était presque neuve (1781) et comptait plus de soixante-quinze bancs. Quand même, il le réaffirme avec raison, pour M. Denault, passer de Soulanges à Longueuil, c'était une ascension.

Avant de quitter sa paroisse, le curé Denault voulut laisser à ses pauvres un souvenir de son bon cœur et de son grand esprit de charité. Il fit voter par la fabrique une somme de 250 francs (ancien cours) pour subvenir aux plus nécessiteux d'entre eux. Quant à lui, il n'avait guère amassé d'épargnes à Soulanges, mais il y laissait, la tradition des anciens en a long-

temps fait foi, d'immenses regrets. C'est les larmes aux yeux que ses anciens paroissiens le reçurent, quand il leur revint, comme évêque de Québec, faire la visite pastorale, en juillet 1800. En vérité, à Soulanges, le souvenir du premier curé, M. Denault, ne devait jamais s'effacer de la mémoire des gens.

Il fallait naturellement quelqu'un pour lui succéder aux Cèdres. Le 21 septembre 1789, Mgr Hubert nommait à la cure de Saint-Joseph-de-Soulanges M. François Brunet, curé de l'Île-Perrot depuis deux ans.

---



## CHAPITRE TROISIÈME

### Administrations de MM. les curés Brunet

#### Archambault, Aubry et Manseau

(1789-1827)

*Sommaire.* — M. le curé François Brunet. — Son zèle, son peu d'aptitude pour les affaires temporelles. — Visite pastorale de Mgr Hubert (juin 1790). — Peu de détails sur l'administration de M. Brunet, le salaire du bedeau en 1792. — Au sujet des gens du sud du lac Saint-François (Saint-Anicet). — Les marguilliers du banc et le "mouvement" de la population sous M. Brunet (1790-1794). — M. le curé Laurent Archambault. — Ses qualités, son défaut d'énergie. — Peu de renseignements sur ses quinze ans d'administration. — Règlement disciplinaire de Mgr Denault. — Visite pastorale de Mgr Denault (juillet 1800), son ordonnance. — Administration trop faible. — Réparations à l'église. — Mort de Mgr Denault, puis du colonel de Longueuil. — Visite pastorale de Mgr Plessis (juillet 1808). — M. Archambault s'en va mourir à Québec. — Les marguilliers du banc et le "mouvement" de la population sous M. Archambault (1795-1808). — M. le curé Laurent Aubry, sa lettre de nomination aux Cèdres. — La famille Aubry, note au sujet des trois frères Aubry, tous les trois prêtres, neveux du curé des Cèdres. — Le curé Laurent Aubry et son tempérament original. — L'étendue de sa paroisse. — Ses premiers succès dans sa paroisse. — Ses vicaires: M. Bélanger (1812), M. Archambault (1812-1813), M. Besserer (1813-1814), M. Duranseau (1815-1816), M. Leduc (1816-1818). — M. le curé Aubry s'occupe des gens de la Rivière-à-Delisle (1811-1817). — Choix du site de l'église future de Saint-Polycarpe (mai 1816). — M. le curé Aubry

s'occupe de la future paroisse du Coteau-du-Lac. — Les soldats au Coteau. — Les événements de 1812-1813. — Visite du gouverneur au curé. — Le curé Aubry va aussi dire la messe à Beauharnois. — Note au sujet du grand-père du curé Rémillard. — Le curé Aubry et les habitants du lac Saint-François. — Un trait qui montre combien pénible était l'exercice du ministère. — Les écoles. — Visite pastorale de Mgr Panet (juillet 1816). — Quelque chose laisse à désirer, M. Tremblay. — Les funérailles du chevalier de Beaujeu (octobre 1816). — Départ des Cèdres du curé Aubry (1817). — La suite de sa carrière. — Les marguilliers du banc et le "mouvement" de la population, sous M. Aubry, de 1809 à 1817. — M. le curé Manseau, sa famille, sa carrière. — Sa lettre de nomination aux Cèdres et sa réponse à Monseigneur (septembre 1817). — M. Leduc reste son vicaire. — Il est nommé à Saint-Polycarpe en décembre 1818. — M. Manseau sans vicaire jusqu'en 1823. — Notes sur Mgr Lartigue et sur la famille Brassard. — M. Louis-Moïse Brassard vicaire aux Cèdres (1824-1826). — Mission de M. Manseau sur la rive sud. — Son travail aux Cèdres, il désire un couvent, réparations à l'église. — Visite pastorale de Mgr Lartigue (juin 1822). — Mort de Mgr Plessis (décembre 1825). — Jubilé de 1826. — Visite pastorale de Mgr Lartigue (juillet 1827). — La fondation de Saint-Polycarpe, les échanges de lettres entre M. le curé Manseau et Mgr Plessis. — Travail du curé Manseau sur la rive sud. — Une mission chez les Irlandais de Godmanchester (Saint-Anicet). — Autres missions de M. le curé Manseau. — Ses visites en Haut-Canada en 1823 et 1825. — Il s'intéresse à plusieurs cas particuliers. — Il insiste pour obtenir un changement. — Mgr Panet le nomme curé à Contrecoeur (septembre 1827). — La suite de la carrière de M. Manseau, curé de Joliette et grand-vicaire. — Les marguilliers du banc et le "mouvement" de la population, aux Cèdres, sous M. Manseau, de 1818 à 1827.

Le prêtre que Mgr Hubert appelait à succéder, pour la desserte de la paroisse de Soulanges ou des Cèdres, à M. le curé Denault était encore jeune. Né

à Montréal le 4 juillet 1763 et ordonné après ses études à Québec le 8 octobre 1786, M. François Brunet, quand il fut nommé curé aux Cèdres, le 21 septembre 1789, avait 26 ans d'âge et 3 ans de prêtrise.

De foi solide et tout plein de bonne volonté, il ne manqua pas de se dépenser avec un grand zèle au service des âmes qui lui étaient confiées. Mais il paraît n'avoir pas été très doué pour le maniement des affaires temporelles. Naturellement peu expérimenté, à cause de son âge, et d'un tempérament très vif, il indisposait souvent, à son insu, ceux avec qui il avait à traiter des choses de l'administration. A Soulanges même, où tout était si heureusement en voie, grâce à la clairvoyance et au savoir-faire de son prédécesseur, il s'en serait sans doute assez bien tiré. Mais, ainsi que nous le verrons, il eut à s'occuper des gens du sud du lac Saint-François (aujourd'hui Saint-Anicet) qui n'étaient pas commodes, et, ses défauts de caractère l'y prédisposant malheureusement trop, il les offusqua très vite et alla avec eux de déception en déception. Après six ans aux Cèdres, il dut prendre sa retraite. Il fut par la suite nommé à la cure de Sainte-Rose (Laval), où il passa douze ans (1796-1808), puis à celle de Saint-Jean-Port-Joli, où il ne passa qu'un an (1808-1809). Enfin, après une autre année de ministère à l'Assomption, il fut nommé, en 1810, à la cure de Saint-Paul (Joliette), où il devait mourir, à 55 ans, le 10 avril 1819.



“A Soulanges, écrit M. l'abbé Mainville dans ses notes, la paroisse, sous M. Brunet, continua de progresser en vertu de la vitesse acquise....” C'est peut-être un peu excessif, car il est sûr que ni le zèle, ni le dévouement ne faisaient défaut au successeur de M. Denault. Il ne s'entendait pas dans la conduite des choses matérielles, soit! C'était, si l'on veut, son point faible. Mais, pour le spirituel, les gens trouvaient en lui un guide sûr et dévoué, et c'est bien le principal. On sait, par le livre de fabrique, que c'est au cours de sa première année aux Cèdres que les travaux de la construction du clocher de l'église furent terminés. Mais la tenue des comptes manque de précision et l'on n'y voit rien au sujet du coût de l'entreprise. Le seul item qui soit spécifié à la colonne des dépenses, pour cette année-là, c'est l'achat d'un calice en argent solide qui fut payé 479 francs 14 sols.

Le 16 juin 1790, Mgr Hubert vint en visite pastorale à Soulanges. Il y confirma 92 enfants. Selon la coutume, il laissa après lui une “ordonnance”, et c'est la première qui soit conservée aux archives de la paroisse des Cèdres. Elle nous renseigne exactement sur l'état des choses et confirme ce que nous disions plus haut. “Nous n'avons point alloué les comptes depuis notre précédente visite, écrit l'évêque, vu les déficits que nous y avons remarqués. Nous ordonnons que ces comptes soient tirés tous les ans dans une assemblée des marguilliers et signés par eux. Le sieur Louis Coutelée a offert volontairement de

faire faire un coffre-fort en bois pour la fabrique. Le produit des quêtes de l'Enfant-Jésus sera rendu publiquement et pour argent comptant seulement. Le coffre-fort fermera à deux clefs, dont l'une sera entre les mains du curé et l'autre entre celles du marguillier en charge, et le coffre-fort ne sera ouvert que dans une assemblée des marguilliers. Les marguilliers qui ont des dûs à retirer (chacun pour son année de gestion) devront les retirer au plus tôt autant qu'il leur sera possible. Permis de prendre de l'argent du coffre jusqu'à la somme de mille francs pour le clocher. Ordonné d'acheter un missel...." D'où l'on peut conclure que les gens se montraient plutôt négligents pour payer ce qu'ils devaient à l'église et que le curé les laissait trop faire.

Au reste, pour les six années de l'administration de M. Brunet à Soulanges, le livre de fabrique ne contient que fort peu de renseignements. Nous y relevons un menu détail qui est comme un trait des mœurs et coutumes de l'époque. En 1792, on voit que le bedeau, Étienne Dutemple, reçoit en honoraires, pour une année de services, quatorze francs. Nos bedeaux d'aujourd'hui sont plus richement rémunérés! D'aucuns s'expliqueront difficilement ce chiffre, excessivement modique, des honoraires du bedeau des Cèdres en 1792. Mais il faut se rappeler que, en ce temps-là, le bedeau avait, lui aussi, sa quête de l'Enfant-Jésus. Il suivait le curé et son marguillier en visite de paroisse et la coutume voulait que chacun lui donne

sa part. Il avait droit, explique M. Mainville, à la somme de trente sous par chaque habitant ou à un quart de minot de blé. Si ce brave Étienne Dutemple ne fit pas fortune, il n'est sans doute pas mort de faim non plus.

Nous avons dit que le curé Brunet, étant aux Cèdres, eut à s'occuper de la desserte des gens du sud du lac Saint-François. C'est en 1791 que cette mission lui fut confiée par Mgr Hubert et voici dans quelles circonstances. Là où est aujourd'hui Saint-Anicet, dans le canton alors dénommé Godmanchester (Huntingdon), un certain nombre de catholiques se trouvaient disséminés tant sur les bords du lac que dans l'intérieur des terres. A la demande d'un M. Decoygne, citoyen influent de l'endroit, Mgr l'évêque de Québec leur avait permis de construire une chapelle, qui devait être sous le vocable de Notre-Dame-de-Bonsecours, d'y avoir la messe de temps en temps et d'y recevoir les sacrements, comme aussi d'inhumer leurs défunts auprès de cette chapelle. La chapelle fut-elle bâtie dès ce temps-là? Nous ne le pensons pas, car, quelques années plus tard, Mgr Plessis encourageait les gens à en construire une. Mais la messe se disait, sans doute dans une maison privée. Le missionnaire de Saint-Régis, M. Rodrigue McDonald, s'y était rendu déjà plus d'une fois. Outre Saint-Régis, qui date de 1755, ce missionnaire avait aussi la charge de Saint-Andrew (Cornwall) de l'autre côté du lac. "Or, dit M. Mainville, ses Iroquois de Saint-

Régis et ses Écossais de Saint-Andrew donnant assez de besogne à M. McDonald, Mgr Hubert décida, en conséquence, de confier la desserte des gens du lac au curé des Cèdres." Le 16 octobre 1791, en effet, il écrivait à M. Brunet pour le charger des intérêts spirituels de ces pauvres gens. "Pour remplir là les fonctions du saint ministère avec fruit, lui mandait-il entre autres choses, il serait à désirer que vous y passiez, chaque mois, trois ou quatre jours de suite, lorsque les saisons et les chemins n'y mettront pas trop d'obstacles.... Comme il n'y a pas de fabrique encore, il faudra engager les habitants à se choisir un syndic pour recueillir les offrandes.... Et, lorsqu'ils auront de quoi faire décentement le service divin, vous pourrez peut-être leur accorder l'office dominical trois ou quatre fois dans l'année.... Ce que vous ferez là-dessus sera bien fait, vous êtes libre.... M. Decoygne avait offert sa maison à M. McDonald pour s'y retirer au temps de la mission. Il aura probablement pour vous la même politesse... Profitez du reste de la bonne saison pour faire votre premier voyage.... Celui qui commence bien a déjà la moitié de sa besogne faite — *qui bene coepit dimidium facti habet....*" Cette lettre de Mgr Hubert est écrite et signée par son secrétaire, l'abbé Joseph-Octave Plessis, futur évêque de Québec lui-même.

C'était là pour M. Brunet, il faut en convenir, une rude corvée. La mission nouvelle se trouvait, en effet, à dix bonnes lieues de Soulanges et, pour s'y

rendre, en outre de la traversée, il fallait parcourir au moins cinq lieues par terre, le plus souvent par des chemins impossibles. Robuste de santé et toujours plein de bonne volonté, le curé Brunet était sans doute de taille à porter le fardeau. Seulement, nous l'avons déjà fait pressentir, ses vivacités de caractère le rendaient peu propre au rôle d'organisateur. D'autre part, les gens de Godmanchester, habitués aux idées d'indépendance des protestants au milieu de qui ils étaient comme perdus et ne voyant jusque-là presque jamais de prêtre, attendu que le curé le plus rapproché du côté du sud, celui de Châteauguay, était à quinze lieues, se montrèrent plutôt entêtés et malcommodes. Pour tout résumer en deux mots, et ils sont encore de M. Mainville, "deux ans suffirent à M. Brunet pour tout brouiller et mettre ces pauvres gens dans une situation pire que celle d'auparavant".

C'est pour cette raison surtout, semble-t-il, que, à l'automne de 1794, Mgr Hubert décida de changer le curé des Cèdres.

Au cours de l'administration curiale de M. Brunet, les marguilliers du banc, à Soulanges, furent les suivants : Joseph Rapin (1790), Pierre Bougis (1791), Louis Coutelée (1792), Toussaint Deslauriers (1793) et Philippe Bougis (1794). Le "mouvement" de la population, au cours de la même période, se dénombre comme suit : en 1790, 59 baptêmes, 9 mariages et 39 sépultures ; en 1791, 72 baptêmes, 5 mariages et 22 sépultures ; en 1792, 78 baptêmes, 13 mariages et 38

sépultures; en 1793 ..... (ce registre n'a pas pu être retrouvé, ni reconstitué, au greffe ou ailleurs); en 1794, 88 baptêmes, 18 mariages et 32 sépultures.

Le 15 septembre 1794, Mgr Hubert écrivait à M. Laurent Archambault, qu'il nommait à la place de M. Brunet curé des Cèdres, la lettre que voici: "Monsieur — Le moment n'est pas encore venu pour vous d'accomplir le dessein que vous avez d'entrer au séminaire de Montréal. Il faut auparavant que vous rendiez service à l'Église dans un autre poste qui, à mon avis, est d'importance, à cause de sa situation.... C'est la paroisse de Soulanges que je vous confie pour en prendre possession dès que M. Brunet l'aura quittée..... A cette cure est annexée depuis quelques années la desserte des habitants établis sur le lac Saint-François. C'est une mission qu'il faudra faire trois ou quatre fois l'année, pour laquelle nous vous accordons les pouvoirs des archiprêtres dont vous n'userez que là et en faveur de ceux seulement qui y sont domiciliés. J'espère que vous y ramènerez à leur devoir des gens qui s'en sont écartés depuis quelque temps, ayant malheureusement conçu trop d'opposition pour le dernier curé.... Dieu vous a donné en partage un esprit doux et conciliant. Ne manquez pas d'en faire usage en cet endroit.... *Domine, quinque talenta tradidisti mihi!....*"

M. le curé Brunet quitta conséquemment la paroisse des Cèdres à la fin de l'automne et M. le curé Archambault y arriva en décembre 1794. La lettre

que nous venons de lire nous indique nettement que c'était un prêtre doux et conciliant. Ce sont là les qualités d'un beau tempérament. Mais, une fois de plus, la médaille n'était pas sans avoir son revers. Les doux sont exposés à manquer souvent d'énergie pour eux-mêmes et de fermeté pour les autres.

M. Laurent Archambault, né à L'Assomption le 27 octobre 1768, avait fait ses études à Québec et avait été ordonné prêtre le 6 mai 1792. Ainsi que nous le voyons par la lettre de Mgr Hubert, il entretenait l'idée de joindre les messieurs du séminaire de Montréal. Mais, la Providence en décidant autrement, il s'inclina et se rendit à Soulanges. Il devait en rester le curé pendant tout près de quinze ans, c'est-à-dire de 1794 à 1808.

S'il fut zélé pour les âmes, dans les commencements surtout, M. Archambault ne se montra guère habile, lui non plus, pour les choses de l'administration temporelle. Sous M. Archambault, comme sous M. Brunet, le livre de fabrique ne nous fournit pas beaucoup de renseignements. Cela se comprend. Quand on n'a ni le goût ni le talent de bien administrer, on n'est pas porté à tenir des comptes bien en règle ni non plus des notes bien à point. Voici toujours, ramassé en quelques paragraphes, ce que nous trouvons de plus saillant, dans l'histoire des Cèdres, au cours des quinze ans de l'administration du curé Archambault.

Le 24 décembre 1796, le curé inscrit dans ses registres le règlement disciplinaire que, dit-il, il a reçu la veille de Mgr le coadjuteur (Mgr Denault), qui l'a lui-même préparé en le calquant sur le règlement du roi fait à Meudon le 19 juin 1723 et qui fut enregistré au conseil supérieur de Québec le 14 septembre de la même année. Il y est surtout question des bancs dans les églises et de leurs conditions de vente et aussi du chanfre et du bedeau. L'article 7 de ce règlement (c'est le dernier) mérite d'être signalé à l'attention. Il est ainsi libellé: "Les marguilliers ne doivent (à l'église) que leurs peines, leurs attentions et leurs soins. Les dépenses et les frais qu'ils encourent doivent leur être remboursés, à moins qu'ils ne les aient faits sans nécessité ni autorité."

Du 14 au 18 juillet 1800, Mgr Denault passa en visite pastorale à Soulanges. Il était devenu évêque de Québec le 1er septembre 1797. Ce jour-là, en effet, Mgr Hubert, qui devait mourir le 17 octobre suivant, démissionnait et son coadjuteur lui succédait de droit. Mais Mgr Denault, ainsi que nous l'avons vu au chapitre précédent, continua de remplir les fonctions de curé de Longueuil, cependant que le curé de Québec, Mgr Plessis (élu le 26 avril 1800, sacré le 25 janvier 1801), lui était bientôt donné comme coadjuteur. A son passage à Soulanges, en juillet 1800, Mgr Denault administra la confirmation à 429 personnes et, selon l'usage, il laissa aux archives une "ordonnance", qui nous renseigne sur la situation de la pa-



roisse et supplée aux lacunes du livre de fabrique. Voici ce document :

“Vus et alloués les comptes depuis 1793, d’après l’avis et consentement des marguilliers assemblés, quoique plusieurs de ces comptes ne soient point en règle. Déchargeons les dits marguilliers.... Ordonnons que les marguilliers encore comptables fassent toute diligence pour faire rentrer au plus tôt les sommes encore dues à la fabrique et que chaque année chaque marguillier (à l’avenir) rende et solde son compte..... (Ordonnons) qu’il soit acheté immédiatement le linge nécessaire.... qu’il soit fait un ornement rouge complet.... Il paraît que la somme de mille francs est au coffre....”

La tradition s’est conservée, et l’ordonnance qui précède lui donne toute vraisemblance, que M. le curé Archambault, dans ses bonnes années, celles des débuts, s’occupait beaucoup plus du ministère des âmes que de la direction des affaires de la paroisse. M. Mainville a une façon pittoresque d’exprimer cela en disant que, M. Archambault, “c’était plutôt un vicaire qu’un curé” ! Sans doute le soin des âmes est infiniment supérieur à celui du coffre-fort. Mais le pasteur d’une paroisse n’a pas le droit d’ignorer ce dernier. Trop doux, le curé manquait de fermeté pour faire rentrer les dûs. Les marguilliers, chez nous, avaient, dès ce temps, l’habitude de laisser tout aux mains du curé. Or, M. Archambault ne s’en occupait pas ou peu tout au moins. Chose curieuse, on s’adres-

sait pour avoir des conseils à l'ancien curé, Mgr Denault (à Longueuil), plutôt qu'à M. Archambault. M. Mainville cite des cas sur lesquels nous n'insistons pas.

L'année qui suivit la visite pastorale de Mgr Denault, c'est-à-dire en 1801, on arrangea le cimetière, on fit d'importantes réparations à l'église, et surtout on construisit un jubé, ce qui permit d'ajouter quarante bancs aux soixante-quinze de la nef. Il est probable, vu le peu de cas que faisait M. Archambault "de tout ce qui regardait l'extérieur et les affaires", que les marguilliers et autres paroissiens s'étaient entendus avec Monseigneur, lors de son passage en juillet 1800. Le livre de fabrique nous a, à ce sujet, conservé quelques chiffres. Nous y lisons que les nouveaux bancs, faits par le sieur Coutelée, ont coûté 554 francs, que les travaux de maçonnerie aux murs du cimetière et à l'église ont coûté 1263 francs et 7 sols, que les travaux de menuiserie enfin ont coûté 859 francs.... En tout, ces réparations et constructions de 1801 avaient demandé à la paroisse 2676 francs et 7 sols, soit environ \$535.00 de notre monnaie d'aujourd'hui.

Et le livre de fabrique ne nous dit presque plus rien pour jusqu'en 1808.

Le 17 janvier 1806, Mgr Denault mourait à Longueuil et son coadjuteur, Mgr Plessis, par le fait même, devenait évêque de Québec. Si, dans tout le diocèse, on avait lieu de regretter le très digne pasteur

qui descendait dans la tombe encore relativement jeune, aux Cèdres on était en droit de le pleurer doublement, puisqu'il avait été là, en charge de la paroisse et des âmes, pendant vingt-deux ans. On le pleura donc en toute sincérité. Mais, en même temps, les paroissiens de Soulanges, croyants toujours fervents, reportèrent sur la personne de son éminent successeur, cet évêque Plessis qui devait laisser dans l'histoire de notre Église canadienne une trace si profonde, tout le respect et toute l'affection de leurs âmes.

Si on avait agrandi l'église en 1801, par l'addition d'un jubé, c'est que la population de la paroisse augmentait régulièrement. En 1799, on avait eu 135 baptêmes.... on en eut 142 en 1801, 156 en 1802, 170 en 1803 et 177 en 1804 (nous donnerons plus loin la liste complète de 1795 à 1808).... Ces chiffres sont probants. M. le colonel de Longueuil, qui vivait surtout à Montréal, dans son hôtel de la rue Saint-Paul, venait sans doute séjourner de temps en temps en son manoir de Soulanges. Il ne perdait pas de vue, en tout cas, les intérêts de sa seigneurie et de ses censitaires. Plusieurs concessions avaient été faites par lui, en particulier dans la Nouvelle-Longueuil, à la Rivière-à-Delisle — le Saint-Polycarpe de l'avenir. Les jeunes gens s'y portaient avec empressement. Le manque d'énergie et de fermeté du curé et ses embarras d'argent ne paralysaient pas la vie complètement, bien que, naturellement, ce fût une cause de ralentissement dans le progrès de la paroisse.

Mgr Denault était mort le 17 janvier 1806. Son ami, M. le colonel de Longueuil, mourut à Montréal, à 69 ans tout près, le 19 janvier 1807. Sa succession passa, selon ce que déterminait le testament du chevalier de Longueuil son père, à sa sœur, Mme de Beaujeu, ou plutôt, parce qu'elle était morte avant lui (en 1802), au fils de celle-ci, Jacques-Philippe Saveuse de Beaujeu, ainsi que nous l'avons expliqué au chapitre premier de ce livre.

A l'été de 1808, Mgr Plessis, que les ennuis et les embarras d'argent du pauvre M. le curé Archambault affligeaient beaucoup, se crut avec raison obligé en conscience de régler une situation par trop malheureuse. Il profita de sa visite pastorale à Soulanges pour pourvoir aux besoins de la paroisse par une ordonnance des plus précises et il mit M. Archambault à la retraite. C'est en juillet qu'il fit cette visite pastorale et son ordonnance est datée du 9 de ce mois. En voici le texte :

“Attendu que, depuis la visite faite en cette paroisse le 18 juillet 1800 par notre illustre prédécesseur (Mgr Denault), les comptes de la fabrique ont été totalement négligés; que les marguilliers de ces huit dernières années affirment n'avoir eu aucune connaissance des prétendus arrêtés de comptes portés ci-dessus, jusqu'en 1803 inclusivement, qui semblent avoir été dressés à peu près et aux approches de notre présente visite; que ceux (les comptes) des marguilliers comptables postérieurement à 1803 ne sont portés nulle part;

que, enfin, la plupart des marguilliers comptables depuis 1800 n'ont eu connaissance que d'une partie de l'argent de leur recette et ne savent pas ce qu'est devenu le reste.... nous avons convoqué une assemblée des nouveaux et anciens marguilliers de la paroisse où, après avoir exposé l'état des choses, nous avons proposé qu'on s'en rapportât à la probité des dits comptables depuis 1800 pour savoir s'il leur reste en mains quelques deniers de l'église.... Cela ayant été accepté unanimement, Jean Giroux, comptable de 1802, a déclaré et rapporté une somme de 141 francs 4 sous; Augustin Proulx, de 1806, a déclaré et rapporté une somme de 375 francs 13 sous; Pierre Marcoux, de 1807, a déclaré et rapporté une somme de 475 francs 3 sous, et l'assemblée a bien voulu considérer tant les trois susnommés que (les cinq autres) Hyacinthe Montpetit, marguillier de 1800; Michel Sédilot, de 1801; Martin Levac, de 1803, Joseph Poitevin, de 1804; Pierre Lalonde de 1805.... qui ont déclaré ne rien devoir à la fabrique, comme ayant (tous) rendu leurs comptes.... à la charge néanmoins (pour chacun) de poursuivre le recouvrement des deniers qu'ils reconnaissent être (encore) dûs par des particuliers sur (pour) leurs années respectives.... Ayant fait la visite du coffre-fort, nous y avons trouvé une somme de 1109 francs 8 sous, sur laquelle nous avons fait prendre 24 francs pour envoyer immédiatement un exprès à Montréal pour en rapporter des saintes huiles dont le baptistère de cette paroisse était entièrement dépour-

vu. Reste au dit coffre 1085 francs 8 sous, laquelle somme jointe aux 475 francs 3 sous ci-dessus mentionnés donne un total de 1,560 francs 11 sous, sans compter la recette courante de Jacques Châles, présentement en charge.”

“Nous avons ordonné les ouvrages suivants à faire, les uns aux frais de la fabrique, les autres aux frais de la paroisse, savoir :

I — aux frais de la fabrique... 1<sup>o</sup>—un canal partant du fond du cimetière et traversant jusqu'à la grande porte de l'église, pour égoutter les eaux tant de la dite église que du cimetière; 2<sup>o</sup>—une nouvelle grande porte à la dite église; 3<sup>o</sup>—une porte au cimetière du côté de la rue Saint-Paul; 4<sup>o</sup>—des soupiraux au-dessous des lambourdes tant du chœur que de la nef au nombre d'au moins trois de chaque côté; 5<sup>o</sup>—le renouvellement total des lambourdes et du plancher de la nef et des chapelles et même du chœur s'il en est besoin; 6<sup>o</sup>—la réparation de la voûte au-dessus du jubé ...lesquels ouvrages, tant pour les fournitures que pour la main-d'œuvre, seront criés au rabais et adjugés à telles personnes qui fourniront cautions suffisantes de les bien faire....

II — aux frais de la paroisse... 1<sup>o</sup>—une garniture de poteaux au-devant de l'église, allant d'un coin à l'autre de la devanture du cimetière et formant un demi-cercle à trente pieds au-devant de la grande porte de l'église; 2<sup>o</sup>—une clôture de perches ou de boulins tout

autour de l'emplacement donné en 1786<sup>1</sup> par feu l'honorable Joseph Lemoine de Longueuil pour l'usage de l'église et du curé.... n'exceptant de l'enclos à faire que la portion nécessaire pour placer les chevaux et voitures des paroissiens lorsqu'ils viennent à l'église; 3<sup>o</sup>—une autre clôture, prenant aux extrémités du presbytère et étant en pieux debout, pour former par derrière une cour convenable à l'usage du curé, dans laquelle cour.... on construira des étable et remise pour la commodité du curé; 4<sup>o</sup>—une addition en pieux debout au cimetière du côté de la rue Saint-Paul; 5<sup>o</sup>—les réparations nécessaires à la salle des habitants....”

“Auxquels habitants, nous promettons de donner un prêtre desservant aussitôt que M. Deguire, archiprêtre et curé de Vaudreuil, nous aura certifié que nos ordonnances ci-dessus ont été exécutées, les infirmités de M. Archambault ne lui permettant plus de desservir cette paroisse du soin de laquelle nous l'avons déchargé aujourd'hui....”

Le pauvre curé malade quitta, en effet, la paroisse quelque temps après. Dans une lettre du 22 septembre 1808 à M. Deguire, curé de Vaudreuil, Mgr Plessis note que M. Archambault est descendu à Québec deux mois plus tard, malade et sans argent pour payer son passage, et qu'il est présentement à l'hôpital. De cet hôpital, le curé ne devait plus sortir. Il y fut entouré des soins de la charité et y vécut deux mois environ,

---

1. Voir l'acte de donation de 1786, à la note 5) du chapitre précédent.

pour y mourir, muni des secours de la religion, à l'âge de 40 ans, le 2 novembre de cette année 1808. Les affaires de sa succession furent réglées par Mgr l'évêque et M. le curé Deguire. Nous n'avons pas ici à y insister.

Les paroissiens, de leur côté, aussitôt après la visite de l'évêque en juillet, s'étaient mis généreusement à l'œuvre pour exécuter ses ordonnances. Dès le 22 septembre, Mgr Plessis leur donnait un nouveau curé et ce fut M. Laurent Aubry.

Les marguilliers du banc, de 1795 à 1808, avaient été les suivants : MM. Pierre Asselin, Pierre Marcotte, Étienne-Albert Lalonde et deux autres dont nous n'avons pas pu retrouver les noms pour les années 1795, 1796, 1797, 1798 et 1799, et les huit nommés dans l'ordonnance plus haut citée de Mgr Plessis, à savoir : MM. Hyacinthe Montpetit (1800), Michel Sédilot (1801), Jean Giroux (1802), Martin Levac (1803), Joseph Poitevin (1804), Albert Lalonde (1805), Auguste Proulx (1806), Pierre Marcoux (1807) et Jacques Châles (1808). Le "mouvement" de la population, pour le même laps de temps, est présenté ainsi dans le relevé de M. l'abbé Mainville : en 1795, 101 baptêmes, 13 mariages et 40 sépultures ; en 1796, 100 baptêmes, 8 mariages et 54 sépultures ; en 1797, 103 baptêmes, 14 mariages et 52 sépultures ; en 1798, 122 baptêmes, 17 mariages et 45 sépultures ; en 1799, 135 baptêmes, 14 mariages et 29 sépultures ; en 1800, 111 baptêmes, 19 mariages et 54 sépultures ; en 1801, 142



Laptêmes, 18 mariages et 68 sépultures; en 1802, 156 baptêmes, 25 mariages et 65 sépultures; en 1803, 170 baptêmes, 15 mariages et 68 sépultures; en 1804, 177 baptêmes, 11 mariages et 64 sépultures; en 1805, 154 baptêmes, 15 mariages et 66 sépultures; en 1806, 140 baptêmes, 17 mariages et 64 sépultures; en 1807, 164 baptêmes, 12 mariages et 26 sépultures; en 1808, 40 baptêmes, 8 mariages et 9 sépultures (c'est la dernière année de M. le curé Archambault, trop malade pour vaquer à son ministère; on allait sans doute *aux sacrements* dans le voisinage, ce qui explique le fléchissement des chiffres que l'on constate).

Le 22 septembre 1808, Mgr Plessis écrivait au prêtre qu'il avait décidé de nommer curé de Saint-Joseph-de-Soulanges, M. Laurent Aubry, la lettre que voici: "Monsieur — Vous êtes par la présente chargé jusqu'à révocation de la desserte de la paroisse de Soulanges, y comprise la Nouvelle-Longueuil, y compris aussi le front de la seigneurie de Beutharnois, depuis la pointe du Buisson en remontant le long du fleuve. Vous devez encore regarder comme faisant partie de votre mission les habitants établis au sud du lac Saint-François. De ce côté, vous pouvez exercer le saint ministère jusqu'à Saint-Régis inclusivement<sup>2</sup>. D'ici

---

2. Dans son intéressante *Petite histoire de Salaberry de Valleyfield* (chez Beauchemin, à Montréal, en 1913, 31 pages), M. l'abbé Lionel Groulx cite cette lettre de Mgr Plessis à la page 17. Une distraction la lui fait adresser à M. Laurent Archambault. Mais c'est bien à M. Laurent Aubry qu'elle fut écrite.

au 1er janvier prochain, vous pourrez user dans toute votre desserte des pouvoirs accordés aux archiprêtres par le mandement du 28 octobre 1793. Passé ce terme, vous n'aurez que les pouvoirs ordinaires, le canton ayant pour archiprêtre M. Deguire (curé de Vaudreuil), auquel je vous recommande de rendre beaucoup de respect. Il en est digne à bien des titres. C'est de lui que vous recevrez le livre des comptes de la fabrique de Soulanges ainsi que les clefs de l'église, du coffre-fort et de la sacristie, à moins qu'elles ne soient demeurées entre les mains d'un marguillier, à qui je les avais confiées en quittant l'endroit et qui se nomme, je crois, Jean Giroux. — Je vous conseille de ne pas quitter Montréal sans y avoir fait parapher un registre pour les trois mois qui restent d'ici au 1er janvier.... Arrangez vos affaires de manière à être à votre nouveau poste avant la fin de la semaine prochaine.... Songez que depuis le commencement de juillet cette immense paroisse est sans prêtre et qu'il y a beaucoup de choses en souffrance. J'espère que le Seigneur y bénira vos travaux. Dirigez-les vers sa plus grande gloire....”

Le même jour, 22 septembre 1808, Mgr l'évêque écrivait à M. Deguire, curé de Vaudreuil, la lettre que voici : “Monsieur—Après vous avoir fait mes meilleurs remerciements des soins et peines que vous avez pris depuis près de quatre mois, tant pour subvenir aux besoins spirituels de la paroisse de Soulanges que pour

surveiller les réparations de l'église et de ses dépendances, j'ai à vous annoncer que le nouveau curé de cette paroisse va être M. Aubry, un brave homme... Il sera rendu pour le premier dimanche d'octobre...."

Le nouveau curé des Cèdres, M. Laurent Aubry, était né à Saint-Laurent-de-Montréal, le 16 juillet 1756, et il avait été ordonné prêtre, après ses études, à Québec, le 15 août 1784. Il avait donc 52 ans d'âge et 24 de sacerdoce. Précédemment, il avait exercé les fonctions du saint ministère, comme curé, à Tadoussac (1784-1786), à Sainte-Geneviève-de-Batiscan (1786-1792), aux Éboulements (1792-1796) et enfin à Contrecoeur (1796-1808). Il était irlandais d'origine par son père, François Aubry, dont l'ancêtre, Tec Cornelius Aubrenan (O'Brenan) ou Aubery, venu d'Irlande, avait épousé, à Québec, le 10 septembre 1670, Jeanne Chartier, et était mort, à Pointe-aux-Trembles, près Montréal, le 24 novembre 1687. Mais, par les femmes, il était de souche bien française depuis trois générations. Sa mère avait nom Cécile Groulx et sa grand'mère Jeanne Bouteiller. Il était d'une famille de 14 enfants. Trois de ses neveux, à ce Laurent Aubry, fils de son frère Clément, tous les trois frères et prêtres, qui célébrèrent tous les trois leurs noces d'or, devaient, après lui-même, populariser dans nos milieux ecclésiastiques le nom des Aubry : M. Clément Aubry, né en 1793, mort à Saint-Benoît-des-Deux-Montagnes en 1873 ; M. Joseph Aubry, né en 1796, mort à Sainte-Thérèse en 1875 ; M. Luc Aubry,

né en 1804, mort à Saint-Léon-de-Maskinongé en 1886. On a exprimé l'opinion qu'un autre Aubry ou Auberey, celui que Châteaubriand a immortalisé dans *Atala*, le jésuite Pierre-Joseph Aubery, né en France en 1673, et ordonné à Québec en 1699, qui fut dix ans missionnaire dans le Maine (1699-1709), puis quarante-cinq ans missionnaire des Abénaquis à Saint-François-du-Lac (1709-1755), appartenait à la même famille. Mais aucun document connu ne prouve cette assertion. Ce qui est plus sûr, c'est que nombre de prêtres, qui sont venus plus tard, des Aubry et d'autres, sont apparentés à l'ancien curé des Cèdres, Mgr Bruchési, par exemple, dont la mère était une Aubry<sup>5</sup>.

3. Nous trouvons, dans le dictionnaire de Mgr Tanguay, un souvenir fort intéressant au sujet des trois frères Clément, Joseph et Luc Aubry, neveux de M. Laurent, qu'il nous plaît de consigner ici en note. L'auteur du dictionnaire des familles canadiennes avait été l'élève de M. Joseph, à Québec, où celui-ci professa de 1824 à 1853, pour passer ensuite quatre ans aux Trois-Rivières, de 1853 à 1857, et enfin dix-huit ans au séminaire de Sainte-Thérèse, de 1857 à 1875. Le 16 février 1870, M. Joseph et son frère aîné, M. Clément, célébraient à Sainte-Thérèse leurs noces d'or sacerdotales (M. Luc les devait célébrer dix ans plus tard). L'abbé Tanguay profita de l'occasion pour présenter à son ancien maître l'arbre généalogique des Aubry depuis 1632, et il lui lut des vers! Ces vers, un peu prosaïques, montrent qu'un patient généalogiste n'est pas toujours un poète bien alerte, mais ils ne manquent pas de piquant. Les voici :

*L'arbre qu'à vos regards je viens faire paraître,  
Je ne l'ai pas planté, je ne l'ai pas vu naître;  
Mais j'ai pu, questionnant chacun de ses rameaux,  
Entendre raconter ses destins les plus beaux.*

M. le curé Laurent Aubry passa neuf ans aux Cèdres (1808-1817), et, en somme, il y fit beaucoup de bien. C'était un digne prêtre, doué de belles qualités de l'esprit et du cœur, assez faible administrateur, mais zélé. Il était d'un tempérament assez original, aimait les pompes et l'apparat et affectait, dans sa démarche et ses allures, une solennité par trop outrée, dont s'amusaient ses confrères voisins et même son évêque. On l'appelait couramment le "prélat" ou le "patriarche", et il n'était pas sans y prétendre lui-même. La vanité, pourrait-on dire, était son péché mignon. M. l'abbé Mainville a consigné, dans ses notes, à ce propos, plusieurs anecdotes savoureuses. Nous n'en retenons qu'une, parce que ces choses-là importent peu, évidemment, à l'histoire de la paroisse. C'était plusieurs années après le départ de M. Aubry des Cèdres, qui eut lieu en 1817. Mgr Lartigue, en tout cas, était évêque et l'on sait qu'il le devint en 1821.

*Tous ces détails sont là, jusqu'à son origine.....  
 Mais je n'en dirai rien.... Je creuse à sa racine.....  
 Si cet arbre à mes yeux porte de si beaux fruits,  
 Écoutez le secret de ses nobles produits:  
 Par deux suçoirs puissants il prend pour nourriture  
 De deux sols vigoureux la sève la plus pure,  
 Si l'aïeule fournit le noble sang français,  
 L'aïeul, lui, verse à flots la foi de l'Irlandais.  
 Enrichi de tels sucs, il peut, sur notre terre,  
 Étendre ses rameaux, votre arbre séculaire.  
 Daigne Dieu lui garder deux fruits de cinquante ans,  
 Un de quarante, enfin trois autres plus récents!  
 Que sa fécondité croisse avec les années!  
 Qu'il porte jusqu'au ciel ses branches fortunées!*

“Savez-vous, Monsieur le curé, lui aurait-il dit, que vous avez tout l’air d’un évêque?” — Monseigneur, aurait répondu M. Aubry, je suis du bois pour en faire”. — “Alors, aurait repris l’évêque en souriant, quand on les fera de bois, nous vous choisirons.” Il paraît certain que ce goût du solennel et les manières bizarres qui en résultaient attirèrent plus d’un ennui au brave curé.

Une autre cause de mécompte pour M. Aubry, si l’on en croit la tradition, ce fut l’intimité, d’ailleurs parfaitement honnête, dans laquelle il vivait avec la famille de M. François Tremblay. Ce M. Tremblay, qu’il avait connu jeune homme aux Éboulements, l’avait suivi à Contrecoeur d’abord, puis à Soulanges. En 1810, il était devenu veuf, avec trois fillettes à élever. Pour ces enfants, comme pour leur père, M. Aubry fut un protecteur affectueux et dévoué. Par ses soins, elles furent toutes les trois mises au couvent à Montréal. L’une d’entre elles, assure M. l’abbé Mainville dans ses notes, ce que nous n’avons d’ailleurs pas pu vérifier, serait devenue religieuse. Quant aux deux autres, la première, Léocadie, épousa, au Sault-au-Récollet, le notaire François-Xavier Racicot (c’est la mère de feu Mgr Zotique Racicot), et la seconde devint la femme de M. Stanislas David, aussi du Sault-au-Récollet (c’est la mère de feu le sénateur L.-O. David). C’était une digne famille, assurément, que celle de M. François Tremblay. Mais il semble que cette situation de fils adoptif et d’homme de confiance, que M. Aubry avec le temps avait ainsi faite à son pro-

tégé, lui a été dans une certaine mesure préjudiciable à lui-même.

La paroisse de Soulanges, à cette époque, nous l'avons vu, était d'une étendue considérable. Elle allait, du côté nord du fleuve, des Cascades à Beudet (trivière aux beaudets), et, du côté sud, du Buisson aux extrémités de la province et au delà. La population, en ces derniers temps, n'avait pas cessé de croître. Dans une lettre à Mgr Plessis du 1er mai 1809, M. Aubry assure qu'il compte sur son territoire 568 feux (familles) et 3,387 âmes. Il ajoute que, bien qu'il jouisse d'une bonne santé, il lui est presque impossible de desservir seul une telle population dispersée sur une aussi vaste étendue. Mais Monseigneur n'avait pas de prêtre à lui envoyer pour l'aider et le premier vicaire ne devait venir qu'en février 1812.

Quoi qu'il en soit, aussitôt arrivé dans sa paroisse, M. Aubry se mit à l'œuvre et se montra d'un grand zèle et d'une étonnante activité. Les réparations faites à l'église et aux dépendances curiales récemment, sous la direction du curé Deguire, de Vaudreuil, telles que prescrites par l'ordonnance de l'évêque du 9 juillet, donnaient à l'ensemble des édifices paroissiaux comme un air de jeunesse. Tout était à l'espérance et à la joie. Tout de suite, le curé se fit bien venir des paroissiens. Ils lui payèrent ponctuellement sa dime... et ils assiégèrent son confessionnal. La première quête de l'Enfant-Jésus qu'il fit lui donna la jolie somme de 1,394 francs et 9 sous. Les recettes

de la fabrique, au cours de ces premières années se montèrent, pour 1809, à 6,520 francs et 5 sous, pour 1810, à 8,640 francs et 12 sous, pour 1811, à 9,732 francs et 13 sous. En ce temps-là, c'était merveille! Ce qui incitait les gens à se montrer ainsi généreux, c'était surtout le déploiement des belles cérémonies que le curé aimait tant. Nous l'avons dit plus haut, il s'ingéniait à faire grand et il jouait au "prélat". Chaque dimanche, ses enfants de chœur allaient le chercher à la cure, en procession, croix en tête, et il faisait une "entrée solennelle", par la grande porte de l'église, revêtu d'une soutane à longue queue et d'un surplis qui avait l'ampleur d'un rochet. La discipline de la liturgie romaine n'était pas alors en vigueur au pays comme elle l'est aujourd'hui et on y mêlait beaucoup de cérémonies françaises. Chaque curé faisait un peu ce qu'il voulait. M. Aubry s'en donnait à cœur joie. On a, par exemple, une lettre de M. Bruguiier, curé de Châteauguay, du 28 mars 1810, à Mgr Plessis, au sujet des "allures de pontife" de son voisin le curé Aubry, qui est bien divertissante. D'autre part, tout ce faste et toute cette pompe, répétons-le, plaisaient aux gens, et les recettes s'en ressentaient.

Le curé profita de cette augmentation des revenus de sa fabrique pour orner et décorer son église. En 1811, un M. Pépin exécuta des travaux de menuiserie et de sculpture qui coûtèrent 4,000 francs; en 1812, on paya encore 1,600 francs; en 1813, 2,000 francs; en 1814, 1,000 francs; en 1815, encore 1,000



francs.... toujours pour des travaux de boiserie et de décoration. A cela, il faut ajouter ce que le curé dépensa pour les vases sacrés, les ornements sacerdotaux, les draperies de ses "petits trônes" et quantité d'autres objets servant à rehausser la splendeur du culte.

Dès la fin de 1809, M. Aubry commença à réclamer du secours auprès de Mgr l'évêque. Apprenant que M. Deguire, de Vaudreuil, aurait bientôt un vicaire, il demanda que permission lui fut donnée de "l'emprunter" quelquefois, alléguant que son ministère était trop chargé, qu'il lui fallait aller aux malades à des 5, 6 et 7 lieues, souvent par des chemins impraticables.... Mais Monseigneur lui répondait le 11 janvier 1810 "qu'un serviteur ayant deux maîtres ne valait rien". Le curé ne put compter sur M. Viau, qui passa neuf mois vicaire à Vaudreuil, ni non plus, si ce n'est que partiellement, sur M. Cornelier, qui succéda à M. Viau. "Depuis le commencement du carême jusqu'à la quasimodo, écrivait-il à Mgr l'évêque en mai 1811, je me suis tenu au confessionnal de 6 heures à midi, à part le temps des offices, et de 1 heure 30 à 6 heures du soir...." Enfin, en février 1812, Mgr Plessis lui envoya M. Joseph-Marie Bélanger. Mais, ce jeune prêtre de 26 ans, pieux et timide, ne put se faire aux habitudes du curé, qui d'ailleurs le chargea de trop de besogne. Il partit en octobre, la même année, pour l'Assomption, passa en-

suite à Saint-Joseph-de-Beauce, comme curé, en septembre 1813, et y mourut en décembre suivant.

M. Paul-Loup Archambault, prêtre nouvellement ordonné, remplaça M. Bélanger et vint prendre son poste aux Cèdres à la fin d'octobre 1812. Il ne devait passer, lui aussi, qu'à peine un an auprès de M. Aubry. Au mois d'août 1813, il était nommé directeur du collège de Nicolet, où il demeura trois ans (1813-1816). En 1816, il fut promu à la cure de Vaudreuil, qu'il administra quarante-deux ans (1816-1858), où il fonda, en 1850, l'institut des Sœurs de Sainte-Anne et où il mourut le 26 février 1858. Dès sa première année de prêtrise, à Soulanges, il se montra ce qu'il devait être toujours, doux, timide et humble, mais très zélé et plein de miséricorde pour les pécheurs. Aussi fut-il très estimé du curé et des paroissiens. Quand Mgr Plessis le nomma à Nicolet, M. Aubry fit des instances pour le garder. "Il est impossible, écrivait-il à Monseigneur le 30 août 1813, que la paroisse de Soulanges, d'une si vaste étendue... qui a actuellement une population de 6,000 âmes, avec en plus cinq cents miliciens (au Coteau), soit privée de vicaire... Ah! si Votre Grandeur pouvait me laisser mon cher petit M. Archambault, quel baume ce serait pour mon cœur!..." Le brave curé n'en fut pas moins laissé seul près de deux mois.

Le 10 octobre 1813, Mgr Plessis lui annonçait qu'il lui envoyait un nouveau vicaire. C'était M. Georges-Hilaire Bessière, ordonné le jour même. Lui

aussi, il ne fut qu'un an à Soulanges. En août 1814, il était envoyé à Saint-Laurent-de-Montréal, où il assista quelques mois M. le curé Cazeneuve. Il fut ensuite curé de Sainte-Thérèse-de-Blainville deux ans (1814-1816) et de Lanoraie quatre ans (1816-1820). Appelé alors au poste de directeur du séminaire de Québec, il l'occupa huit ans (1820-1828). Enfin, il fut curé à Saint-Joachim vingt ans (1828-1848) et à Sainte-Famille dix-sept ans (1848-1865). Il mourut dans cette dernière paroisse le 9 juin 1865. Pieux et très doué, ami de l'étude et zélé, c'était, comme son prédécesseur, un vicaire modèle, et M. Aubry aurait bien voulu le garder. Nous verrons plus loin qu'une raison spéciale l'en empêcha.

Le successeur de M. Besserer au vicariat de Soulanges fut M. Antoine Duranseau, qui arriva dans la paroisse le 8 septembre 1815. Il était prêtre depuis un peu moins d'un an, ayant été ordonné le 9 octobre 1814. M. Aubry avait donc été au delà d'un an sans vicaire. Au mois de février 1816, M. Duranseau devenait curé à son tour et prenait charge de la paroisse de Lachine, qu'il administra quarante ans (1816-1856). Il se retira ensuite à Montréal, où il mourut, quinze ans plus tard, le 30 juillet 1871. Prêtre actif et zélé, il ne boudait pas plus devant la besogne que ceux qui l'avaient précédé, et, comme eux également, il eut à Soulanges de quoi s'occuper.

Dans une lettre du 16 mars 1816, Mgr Plessis informait le curé Aubry, une fois de plus, laissé seul de-

puis un mois, que, "s'il désirait avoir M. Leduc pour vicaire, il pouvait l'envoyer chercher à Saint-Charles-de-Chambly". Le curé ne tarda pas, et le 29 mars, le nouveau vicaire était rendu à Soulanges. M. Pierre-Nicolas Leduc, né en 1774 et ordonné en 1801, était un prêtre de 42 ans d'âge, qui comptait quinze ans de sacerdoce. Après cinq ans de vicariat à Saint-Hyacinthe (1801-1806), il avait été curé de Cap-Saint-Ignace pendant six ans (1806-1812). D'un caractère trop timide, il redoutait les responsabilités de la charge curiale plus que de raison. Mgr l'évêque avait bien voulu lui enlever ce fardeau et, depuis quatre ans, il avait exercé le saint ministère, comme vicaire, à l'Acadie, à Caughnawaga, à Châteauguay et enfin à Saint-Charles, où il était plutôt en repos. Il devait passer un peu plus de deux ans aux Cèdres et y "survivre", si l'on peut dire ainsi, à M. Aubry, qui en partirait en 1817, dans les circonstances que nous rapporterons plus loin. M. Leduc allait être, en 1818, le curé fondateur de la paroisse de la Rivière-à-Delisle, mise sous le vocable de saint Polycarpe, où il mourrait le 20 avril 1827. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

En cinq ans (1812-1817), M. le curé Aubry eut donc cinq vicaires. Pour la clarté de notre récit, il nous a paru bon de les grouper d'abord sous les yeux du lecteur, quitte à revenir maintenant sur la suite des événements qui se sont succédé au cours de l'administration de M. Aubry.

Le digne curé n'avait pas fini ses travaux d'ornementation et de décoration à l'église de Soulanges, qu'il dut s'occuper des gens de la Rivière-à-Delisle (ainsi nommée du nom de l'arpenteur qui avait fait les bornages des terrains avoisinants). Le 25 novembre 1811, il adressait à Mgr Plessis une requête de ce groupe de ses paroissiens, portant 141 signatures, dont celle du seigneur Saveuse de Beaujeu, neveu du colonel de Longueuil et son héritier, et celle de l'agent de la seigneurie, M. Antoine Filion, qui avait épousé la sœur de M. de Beaujeu. Cette requête était datée du 25 octobre précédent et elle demandait à Monseigneur, pour les signataires, l'autorisation de bâtir une chapelle à la Nouvelle-Longueuil. Mgr Plessis répondit, le 21 janvier 1812 : 1<sup>o</sup>—qu'il faudrait d'abord s'assurer de la possession d'un terrain ; 2<sup>o</sup>—que d'après le plan qu'on lui avait soumis, l'endroit le plus propice devait être "le moulin" ; 3<sup>o</sup>—que l'établissement projeté devrait s'appeler une "mission" et non pas une "paroisse"... En conséquence, l'évêque demandait qu'on trouve un terrain de six arpents de superficie... Les événements de 1812-1813 firent ajourner le projet à plus tard. D'ailleurs, l'évêque aurait voulu que l'emplacement fut donné par le seigneur, M. de Beaujeu, et celui-ci ne se pressa pas de faire connaître sa décision. Quatre ans plus tard, le 24 décembre 1815, M. Aubry, dans une lettre à Mgr Plessis, revenait sur cette affaire de la Rivière-à-Delisle. M. de Beaujeu, lui mandait-il, après quatre ans de réflexion n'en était pas arrivé encore à une décision, mais deux paroiss-

siens, M. John McDonald et M. Jean-Baptiste Ranger, offraient chacun un terrain tel que voulu par l'évêque. Mgr Plessis répondit qu'il passerait par les Cèdres au printemps et qu'il verrait à choisir le site de la chapelle de la Nouvelle-Longueuil. Le 6 août 1815, des syndics avaient été choisis par les gens de la Rivière-à-Delisle, et c'étaient MM. Antoine Bissonnette, Antoine Lanthier et Charles Leclair. Le 6 novembre 1815, ces syndics avaient, conjointement avec M. Aubry, reçu devant le notaire Mailloux l'acte de donation du terrain du sieur John McDonald. Le 22 mai 1816, Mgr Plessis, se rendant en visite pastorale des Cèdres à Saint-Régis, s'arrêta à la Rivière-à-Delisle, marqua d'une croix, sur le terrain McDonald, le site de la future chapelle, rédigea une "ordonnance" dans laquelle il indiquait dans quelles conditions elle serait construite et enfin plaça la nouvelle mission sous la protection et le vocable de saint Polycarpe<sup>4</sup>. Dans une lettre du 18 juin 1817, M. le curé Aubry s'occupe encore de ses gens de la Rivière-à-Delisle dans une lettre à l'évêque. "Ils bâtissent le presbytère que Votre Grandeur leur a désigné (c'est-à-dire une bâtisse qui devait ser-

---

4. Pourquoi ce patronage? On a donné cette raison: Mgr Plessis, voyant cette partie de son diocèse entourée ou pénétrée d'hérétiques, voulut assurer aux missions nouvelles des protecteurs choisis parmi ceux des saints docteurs qui par leurs écrits ont le mieux défendu l'Église des premiers âges: saint Jean-Chrysostôme, saint Ignace d'Antioche, et aussi saint Polycarpe.... Nous avons trouvé cette explication dans une note manuscrite laissée par le regretté chanoine Dugas, curé de Saint-Polycarpe.

vir de chapelle et de résidence curiale tout ensemble), écrit le curé à Monseigneur, et ils le bâtissent à deux étages....” Mais il ajoute que c’est lui, le curé, qui va, en un sens, supporter le coût de l’entreprise, car, sur 126 habitants de cette région, 34 seulement ont payé leur dîme....

Après l’affaire de la Rivière-à-Delisle, l’affaire des soldats au Coteau-du-Lac et d’une chapelle à construire là aussi occupa beaucoup le curé Aubry. Ce n’est pas ici le lieu de refaire l’histoire de la guerre canado-américaine de 1812-1813, déclarée à l’Angleterre par le président Jefferson pour l’embarrasser dans ses luttes contre Napoléon<sup>5</sup>, et où les voltigeurs de Salaberry se couvrirent de gloire (20 octobre 1813). Il nous suffit de rappeler que, dans sa lettre à Mgr Plessis du 30 août 1813, M. le curé Aubry, pour ne pas être privé de vicaire, lui faisait remarquer qu’en outre des 6,000 âmes de sa paroisse, il avait à pourvoir aux besoins spirituels de 500 miliciens cantonnés au Coteau-du-Lac, où l’on avait construit un fort. Déjà, le 13 mai auparavant, M. Roux, supérieur de Saint-Sulpice à Montréal et grand-vicaire de Mgr Plessis pour la région, avait permis de célébrer la messe au Coteau. M. Mainville croit que M. Aubry obtint de sir Georges Prévost (alors gouverneur du Canada) qu’il construisît une chapelle pour les soldats, bien que Mgr l’évêque ne le jugeât pas nécessaire pour le moment. Un fait certain, c’est que le curé des Cèdres,

---

5. Voir *l’Histoire du Canada* de Desrosiers et Bertrand, page 296.

si ami des grandeurs, reçut, le 3 septembre 1813, la visite du gouverneur en personne. On s'imagine s'il était content ! C'est la division de Vaudreuil, si nous sommes bien informé, qui occupa pendant plusieurs mois le fort du Coteau. Elle était sous les ordres du colonel Michel-Eustache-Gaspard-Alain Chartier de Lotbinière. Dans les listes officielles qu'a bien voulu nous communiquer M. Francis-J. Audet, du département des archives à Ottawa, nous relevons au rang des officiers les noms de plusieurs citoyens de Soulanges, par exemple ceux d'Antoine Filion, de Gabriel Leroux, de Bougis et de Louis Coutlée, et d'autres de la Nouvelle-Longueuil, par exemple ceux de Joseph Montpetit, d'Antoine Bissonnette et d'Antoine Landriault. En 1812 ou 1813, il n'y eut pas de combat aux Cèdres comme en 1776. La prompte victoire de Salaberry sur Hampton en octobre 1813 empêcha qu'on en vînt aux mains ailleurs dans cette région<sup>6</sup>. Nous n'insistons pas sur ces événements, qui débordent notre cadre. Tout ce qui est à retenir, c'est que M. le curé Aubry et ses vicaires, de ce côté encore, ne manquaient pas de besogne.

---

6. Le grand-père du curé actuel des Cèdres (l'abbé N. Rémillard), M. Joseph Rémillard, cultivateur de Saint-Barthélémy, né en 1787, marié en 1812 à Josephite Sévigny et mort en 1859, se rendit aux Cèdres, comme soldat, en octobre 1813. La tradition dans la famille est que l'on s'attendait à faire le coup de feu contre les Américains, à Coteau ou aux Cèdres, mais que la victoire de Salaberry à Châteauguay en mettant fin à l'invasion permit aux hommes qui avaient été requis de joindre la garnison qui était au fort du Coteau de retourner chacun chez soi.



Dans sa fort belle *Histoire de Beauharnois*, publiée en 1920, le Père Leduc raconte, au chapitre premier (pages 5 à 13) comment les curés des Cèdres eurent à exercer le saint ministère sur la rive sud du fleuve. Dans les notes de M. Mainville, nous voyons qu'à l'automne de 1813 Mgr Plessis permettait au curé Aubry de célébrer la messe et d'administrer les sacrements dans deux endroits, au Coteau et à Beauharnois, "lorsqu'il y aura des édifices convenables". Il est à noter cependant que, jusqu'en 1819, les gens de Beauharnois ou de Ville-Chauve dépendaient canoniquement de Châteauguay et de son curé (*Histoire de Beauharnois*, page 5). Le 5 février 1815, M. le curé Aubry demande de nouveau à l'évêque la permission de célébrer la messe, à Beauharnois, dans une maison particulière. La réponse de Mgr Plessis, du 6 mars 1815, expose nettement quelle était la situation.

"Monsieur — Il vous est permis, ainsi qu'à votre vicaire, de célébrer la messe à Beauharnois, dès qu'on aura construit, sur un emplacement que vous désignerez, à égale distance autant que possible de la pointe du Buisson et du bout d'en haut de la seigneurie, une chapelle en pierre ou en bois de 30 à 40 pieds carrés, et non autrement. Je consens néanmoins que d'ici au premier juin prochain vous continuiez d'y célébrer dans une maison particulière. Le zèle des habitants à bâtir fera juger s'ils sont dignes ou non d'une pareille faveur."

Non seulement le curé de Soulanges devait ainsi "traverser" à Beauharnois pour remplir son ministère, mais il devait, une fois sur la rive sud, on s'en souvient, aller jusqu'au haut du lac Saint-François (à Saint-Anicet d'aujourd'hui). Dans cette lettre du 6 mars 1815, que nous venons de citer, Mgr Plessis écrivait, au sujet de cet autre groupe de fidèles, ce qui suit : "Les habitants du lac Saint-François doivent être également excités à se construire une chapelle.... Comme ils sont moins nombreux que ceux de Beauharnois, il suffit qu'ils la commencent cette année.... et l'on pourra leur donner la messe dans quelque maison décente jusqu'au premier juin de l'année prochaine (douze mois de plus qu'à Beauharnois)...." Le 16 mars 1816, l'évêque annonçait au curé Aubry que les habitants du lac Saint-François, sur la demande qu'ils en avaient faite, seraient désormais desservis de Saint-Régis.

On le voit, avec ces dessertes de la Rivière-à-Delisle, du Coteau, de Beauharnois et du lac Saint-François, le curé Aubry, qui devait naturellement administrer d'abord sa paroisse de Soulanges, avait une lourde tâche sur les épaules. Et il faut se rappeler en plus que Mgr l'évêque était obligé souvent de le laisser sans vicaire. Un seul trait peut nous bien montrer ce que sa situation avait parfois de pénible. Certain jour — c'était entre le 15 février et le 29 mars 1816, après le départ de M. Duranseau et avant l'arrivée de M. Leduc — il avait parcouru dix-neuf lieues pour visiter trois malades. Le lendemain, épuisé, il

dut garder le lit, tout fiévreux. Or, le soir, on vint le chercher pour aller visiter une personne malade à Beaudet. Il déclara qu'il était incapable de se remettre en route. Par malheur, cette personne mourut ainsi sans avoir reçu les derniers sacrements. On fit une plainte à l'évêque, et Monseigneur adressa des reproches au pauvre curé. Mgr l'évêque avait dû être mal avisé. L'obligation pour le curé de s'exposer gravement ne pouvait exister que dans le cas où il y aurait eu un espoir fondé d'arriver à temps pour assister la malade. Il est sûr, en tout cas, que nul n'est tenu à l'impossible. Mais Mgr Plessis avait toujours le droit de rappeler à M. Aubry qu'un pasteur, quand il s'agit de procurer les secours spirituels à ses ouailles, ne doit pas hésiter, s'il le faut, à risquer sa vie.

Il n'y avait pas d'école, à Soulanges, quand M. Aubry y arriva en 1808. Une communication de M. Francis-J. Audet, du département des archives à Ottawa, nous montre que, le 30 octobre 1810, trente-quatre citoyens de l'endroit s'adressèrent au gouverneur Craig pour obtenir une allocation annuelle afin de s'assurer les services d'un maître d'école, s'engageant eux-mêmes à bâtir une maison pour y loger le maître et les élèves. Plusieurs de ces pétitionnaires sont de langue anglaise, mais il y a aussi des noms français (De Beaujeu, Biron, Montpetit, Tremblay, Bissonnette, Gauthier, etc.). Nous ne savons pas quelle suite fut donnée à cette requête. Mais, même en l'absence de documents plus précis, il est permis de

croire que M. Aubry eut à s'occuper de l'affaire. Nous inclinons à croire qu'il s'agissait là d'une école plus ou moins neutre, telle que voulue par l'*Institution Royale* de 1801, et que le curé eut plutôt à combattre cette démarche<sup>7</sup>.

Un autre document, que nous devons encore à la bienveillance de M. l'archiviste Audet, et qui est signé par M. Joseph Thomas Morris, le 10 juin 1817, établit que les choses s'étaient arrangées au gré du curé, puisqu'il demandait au gouvernement de l'assistance pour ses enfants pauvres "for the protection of poor children". Nul doute que ce fut là encore une occasion, pour le curé Aubry, de pas et de démarches qui ajoutaient à ses autres travaux.

En 1816, c'est Mgr Panet, évêque coadjuteur de Mgr Plessis depuis 1807, qui fit la visite pastorale aux Cèdres. L'ordonnance qu'il laissa aux archives, comme d'ordinaire les pièces de ce genre, montre quelle était à ce moment la situation de la paroisse. Cette ordonnance est du 5 juillet 1816. "Vus et alloués, dit-elle, par nous, Bernard-Claude Panet, évêque de Saldes et coadjuteur de Québec, les comptes de cette fabrique, dont nous déchargeons les marguilliers depuis la dernière visite de Mgr l'évêque de Québec du 9 juillet 1808, jusques et y compris celui (le compte) de Basile Ranger, marguillier en charge pendant l'année 1815.... Il appert qu'une somme de 1,933 francs

---

7. Voir l'*Histoire du Canada*, par Desrosiers et Bertrand, page 284.

13 sous ancien cours a été remise (par Basile Ranger) entre les mains de François Bourbonnais, marguillier en charge de la présente année (1816).... Nous ordonnons 1<sup>o</sup>—que le dit marguillier (Bourbonnais) fasse faire une coffre-fort à double serrure, dont le curé aura une clef et le marguillier en charge l'autre, pour y mettre l'argent et les papiers de la fabrique, et d'où il ne sera rien retiré qu'en présence d'une assemblée des marguilliers; 2<sup>o</sup>—qu'il ne soit point fait de dépenses extraordinaires sans qu'elles soient autorisées par une assemblée des marguilliers dont acte sera dressé sur le registre; 3<sup>o</sup>—qu'il soit ainsi dressé acte des élections des marguilliers et de l'adjudication des bancs qui seront criés à l'avenir; 4<sup>o</sup>—que la lampe soit continuellement entretenue devant le saint Sacrement; 5<sup>o</sup>—qu'il soit fait d'ici à la Toussaint, sous la direction de M. le curé, un confessionnal dans la sacristie pour y confesser dans la rigueur de la saison et où iront tous les paroissiens par la porte de dehors de la sacristie sans passer dorénavant par le sanctuaire....”

Quelque chose, évidemment, laissait à désirer dans les relations entre le curé et les paroissiens au sujet de l'administration des biens de la fabrique. Les précautions à prendre, indiquées par Mgr le coadjuteur dans cette ordonnance, ne sauraient s'expliquer autrement. Dès 1814, une lettre du 2 mai de M. le vicaire Besserer nous apprend que le protégé de M. Aubry, M. François Tremblay, avait “bâti un palais”, où tout le personnel de la cure devait aller demeurer.

Trois mois après, M. Besserer était rendu à Saint-Laurent, puis bientôt à Sainte-Thérèse (comme curé), et M. Aubry et son nouveau vicaire, M. Duranseau, logeaient au "château Tremblay", cependant que le presbytère, qui aurait eu besoin de réparations, était abandonné. Il est à croire que cela ne plût guère aux paroissiens. Dans leur opinion, M. Tremblay jouissait de trop d'influence auprès du curé. D'autre part, il semble que les petites vanités et les manières un peu extravagantes du bon M. Aubry avaient fini par les lasser. On le trouvait aussi trop sévère dans la perception de ses dîs et on allait même jusqu'à le soupçonner d'irrégularité dans la gestion des affaires.

Les funérailles de M. le chevalier Louis-Joseph de Beaujeu, frère cadet du seigneur, M. le comte Jacques-Philippe Saveuse de Beaujeu, qui eurent lieu à Soulanges le 9 octobre 1816, furent l'occasion d'un petit éclat, où s'affirmait le malaise général. M. le comte de Beaujeu et son beau-frère, M. Filion, l'agent de la seigneurie, trouvèrent que le curé avait demandé trop cher pour ces funérailles. Le compte ne s'était élevé cependant qu'à 204 francs. Eux-mêmes ne protestèrent pas, qu'on sache, auprès de l'évêque. Mais les mécontents en prirent occasion pour dresser contre M. Aubry un réquisitoire en dix articles et cinq notes explicatives, sûrement rempli d'exagérations, mais qui n'était pas sans quelque fondement, qui fut envoyé à Mgr Plessis. Monseigneur crut devoir adresser une petite monition à M. Aubry, en lui envoyant un tarif

à suivre pour le casuel et en l'avertissant que copie de ce tarif était en même temps envoyé à M. Dufort, un important marchand du village, pour qu'on pût constater que "du moment qu'une règle lui était tracée, il savait s'y conformer". M. Aubry s'inclina. Peu de temps après, Mgr Plessis lui annonçait son changement prochain, dans une lettre datée du 19 août 1817. En fait, il quitta la paroisse à la mi-septembre.

M. le curé Aubry vécut encore vingt-deux ans après son départ de Soulanges. Il retourna d'abord à Contrecœur, où il avait déjà été curé, et y passa dix ans (1817-1827). Il fut ensuite curé au Sault-au-Récollet trois ans (1827-1830), de Pointe-Claire, deux ans (1830-1832), de Saint-Roch-de-l'Achigan quatre ans (1832-1836). Il prit enfin sa retraite et mourut le 7 août 1839, à 83 ans d'âge et 55 de sacerdoce, au Sault-au-Récollet. C'est là que reposent ses restes mortels.

Les marguilliers du banc, sous l'administration de M. Aubry aux Cèdres, furent les suivants : Claude Dumesnil (1809), Jean-Olivier Giroux (1810), Joseph Bériault (1811), François Marcoux (1812), Noël Levac (1813), Joseph-Amable Gauthier (1814), Basile Ranger (1815), François Bourbonnais (1816) et Charles Marcoux (1817). Le "mouvement" de la population, pour la même période, d'après le relevé de M. l'abbé Mainville déjà plusieurs fois cité, se présente comme suit : en 1809, 180 baptêmes, 26 mariages et 92 sépultures ; en 1810, 168 baptêmes, 24 ma-

riages et 145 sépultures; en 1811, 193 baptêmes, 29 mariages et 74 sépultures; en 1812, 211 baptêmes, 33 mariages et 77 sépultures; en 1813, 160 baptêmes, 27 mariages et 168 sépultures; en 1814, 160 baptêmes, 40 mariages et 92 sépultures; en 1815, 222 baptêmes, 40 mariages et 102 sépultures; en 1816, 209 baptêmes, 41 mariages et 75 sépultures; en 1817, 213 baptêmes, 37 mariages et 43 sépultures.

Le 2 septembre 1817, Mgr Plessis nommait M. Antoine Manseau à la cure de Soulanges, à la place de M. Aubry qui retournait à Contrecoeur. Né à la Baie-du-Febvre le 12 juillet 1788 et ordonné prêtre le 2 janvier 1814, M. Manseau avait alors 29 ans d'âge et un peu plus de 3 ans de sacerdoce. Il devait passer dix ans aux Cèdres, de septembre 1817 à octobre 1827. C'est, sûrement, après Mgr Denault, le prêtre le plus distingué qui ait été jusque-là en charge de la paroisse.

Le nom patronymique des Manseau est Robidas. Le premier de ce nom qui vint au pays, Jacques Robidas, fils de Gabriel, était originaire du Mans, et c'est pourquoi on lui donna le surnom de Manseau. Il épousa, à Montréal, en 1692, Louise de Guittac. Il avait été précédemment employé aux forges de Saint-Maurice, aux Trois-Rivières, et il y retourna après son mariage. Son second fils, Jean-Baptiste Robidas, épousa, à Nicolet, en 1722, Marie-Josephite Pepin. L'un des fils de Jean-Baptiste, Joseph Robidas, épousa, à Nicolet également, en 1744, Marie-Josephite Pi-

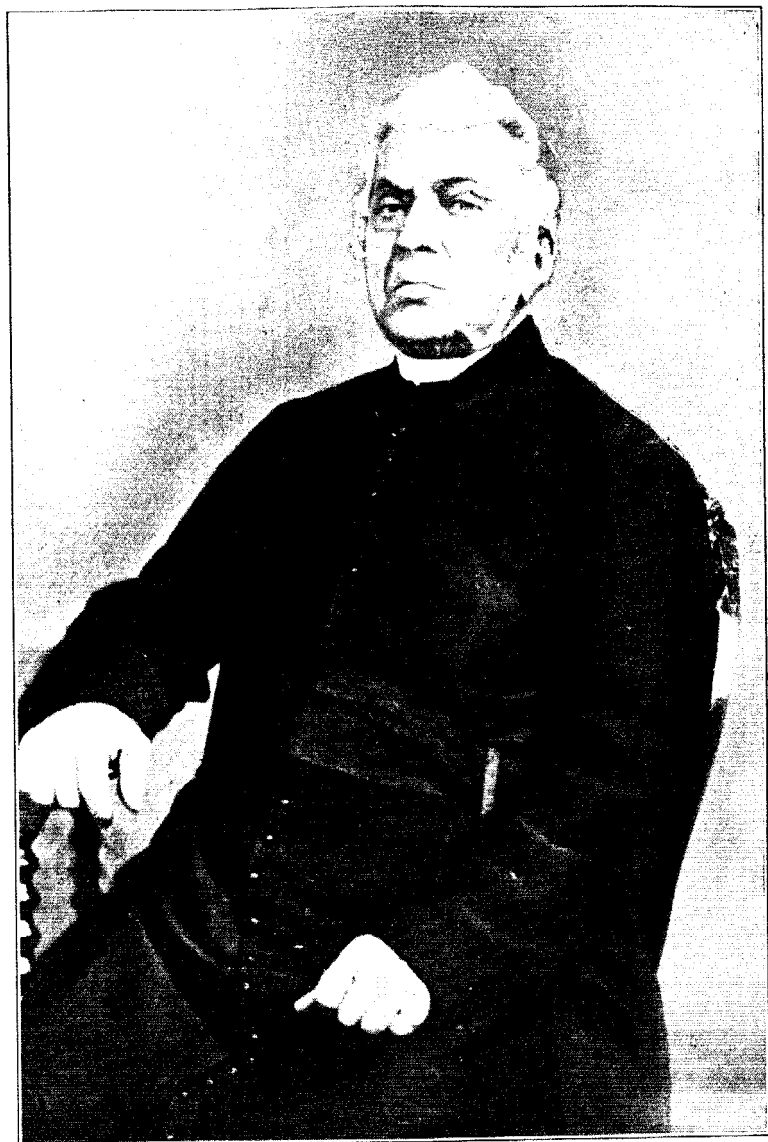


nard. Enfin, Antoine Robidas, fils de Joseph, épousa, à la Baie-du-Febvre, en 1787, Marie Côté, et c'est leur fils aîné, Antoine, qui devenait curé des Cèdres en 1817. A la longue, le surnom de Manseau avait à peu près complètement remplacé celui de Robidas.

Comme il n'y avait à cette époque aucune école régulière à la Baie, écrit M. l'abbé Joseph Bonin dans sa biographie de M. Manseau<sup>8</sup>, le jeune Antoine reçut ses premières leçons du curé du lieu, M. Victor Archambault, un confrère de classe de Mgr Panet. Mais, ce digne prêtre et zélé maître mourut en 1796, alors qu'Antoine n'avait pas encore 9 ans. Celui-ci retourna chez son père, et, aîné de huit enfants, il dut se mettre aux travaux des champs. Cela n'allait guère à ses goûts. Après quelques années, son père s'en rendit compte et, afin de lui permettre de suivre son attrait pour les études, il le plaça, comme clerc quelconque plutôt que comme étudiant en loi, chez le notaire Renvoizé, aux Trois-Rivières. Tout en s'efforçant de bien remplir ses devoirs au bureau de ce notaire, Antoine trouva moyen d'aller aux écoles, en particulier aux écoles anglaises, et de s'instruire le mieux qu'il pouvait. Au bout de trois ans, il s'ouvrit un jour à ses parents d'un projet qu'il caressait en secret depuis longtemps, celui d'aller au collège. Ceux-ci entrèrent tout de suite dans ses vues et, le 15 juin 1806,

---

8. Voir l'intéressant petit volume *Biographies de l'honorable Barthélémi Joliette et de M. le grand-vicaire Manseau*, par l'abbé Joseph Bonin, chez Sénécal, à Montréal, 1874.



*M. Antoine Manseau*  
*se curé, 1817-1827*

à 18 ans, il commençait ses classiques à Nicolet. Cinq ans après, en août 1811, grâce à ses beaux talents et à son application, il terminait son cours avec succès. Sur les conseils du célèbre abbé de Calonne, émigré de France en Angleterre en 1789, puis au Canada en 1807 (c'était le frère du ministre de Louis XVI), qui mourut en odeur de sainteté en 1822 aux Trois-Rivières, Antoine Manseau descendit alors à Québec et demanda à Mgr Plessis de l'admettre à l'état ecclésiastique. Monseigneur lui donna la tonsure au mois d'octobre 1811. Rapidement, il gagna la confiance de l'évêque qui l'appela à remplir auprès de lui les fonctions de secrétaire, tout en faisant sa théologie. Il remplaçait, comme secrétaire de l'évêque, M. Flavien Turgeon qui devint lui-même plus tard archevêque de Québec. Promu à la prêtrise le 2 janvier 1814, M. Manseau passa un an vicaire à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Il fut ensuite deux ans (1815-1817) missionnaire à la Nouvelle-Écosse, à Chéticamp, à Tracadie et à Sydney.

Il était revenu à Nicolet, pour s'y reposer quelque temps, quand il reçut de Mgr Plessis une lettre datée du 2 septembre 1817, qui le nommait curé aux Cèdres.

“Monsieur — lui écrivait Monseigneur — Vous êtes chargé par la présente, jusqu'à révocation de notre part ou de celle de nos successeurs évêques, de la desserte de la paroisse de Saint-Joseph-de-Soulanges, dont vous percevrez les dîmes et oblations, et où vous exercerez les pouvoirs dont jouissent les autres curés

du diocèse, avec, en plus, ceux d'archiprêtre tant sur cette paroisse que sur celles qui sont désignées par nos lettres<sup>9</sup>....” — “La pesanteur du fardeau que vous placez sur mes épaules, Monseigneur, écrivit en réponse à son évêque M. Manseau, m'effraie beaucoup. Mais, sachant qu'un prêtre doit toujours obéir à un digne supérieur, dont les ordres sont l'expression de la volonté de Dieu, je me dispose à aller le prendre, ce fardeau, au plus tôt, et à le porter jusqu'à ce que mon insuffisance soit mieux connue.... Un collaborateur comme celui dont vous me parlez, Monseigneur, est peu à mon goût. Il me semble qu'un prêtre plus jeune serait moins choqué de sa situation inférieure....”

M. Leduc, en effet, le vicaire de M. Aubry, restait en place aux Cèdres. Or il avait seize ans de prêtrise, tandis que M. Manseau n'en avait que trois. La position du nouveau curé avec un vicaire de cet âge était gênante. Mgr Plessis ne s'arrêta pas à s'en préoccuper. D'ailleurs, M. Manseau n'eut qu'à se féliciter du bon esprit et des bons services de M. Leduc. “Jusqu'à présent, je n'ai qu'à me louer de son excellente conduite, écrivait-il à l'évêque au bout de quelques semaines. Il est docile comme un enfant et paraît oublier qu'il est le plus vieux.” Et, un an plus tard, le 20 décembre 1818, il écrivait encore à Monseigneur: “M. Leduc est irréprochable et sa docilité

---

9. Ces paroisses, c'étaient Vaudreuil, l'Île-Perrot, Château-guay, Rigaud et Saint-Régis.

est toujours la même." Il préparait ainsi sans doute la nomination de son dévoué vicaire à la cure de la Rivière-à-Delisle qui, après plus d'une difficulté, allait bientôt être prête à recevoir son premier curé résident. De fait, M. Leduc fut nommé à ce poste dans les derniers jours de décembre 1818. Son premier acte au registre de Saint-Polycarpe est du 9 janvier 1819.

Après le départ de M. Leduc, M. le curé Manseau resta, aux Cèdres, longtemps sans vicaire. Il y eut bien M. Decoigne (Bernard-Benjamin), ordonné prêtre le 22 août 1819, et mort curé de la Baie-Saint-Paul en 1840, qui passa à Soulanges quelques mois en 1821 et quelques semaines en 1822, et signa des actes aux registres. Mais il reste douteux qu'il ait été un vicaire régulièrement nommé.

A plusieurs reprises, en conséquence, de la fin de 1818 à la fin de 1823, soit pendant cinq ans, M. Manseau, chargé d'une immense besogne, ainsi que nous l'allons voir dans les pages qui vont suivre, se plaignit à Mgr Plessis, à Québec, ou à Mgr Lartigue, à Montréal, d'être débordé et incapable de suffire à la tâche<sup>10</sup>. Mais les prêtres étaient rares en ce temps-là, et l'évêque de Québec ne pouvait pas pourvoir les paroisses

---

10. Mgr Lartigue (Jean-Jacques), né à Montréal en 1777, ordonné prêtre en 1800, secrétaire de Mgr Denault à Longueuil de 1800 à 1806, sulpicien de 1806 à 1819, fut élu évêque de Tennesse et auxiliaire de Québec pour la région de Montréal le 1er février 1820 et sacré à Montréal, par Mgr Plessis, le 21 janvier 1821. Il devait devenir le premier évêque de Montréal en 1836 et mourir en 1840.

et les missions comme il l'aurait voulu. Enfin, au mois de janvier 1824, Mgr Plessis put donner un assistant à M. Manseau, et ce fut son propre neveu, M. Louis-Moïse Brassard, qui lui fut envoyé comme vicaire<sup>11</sup>. Il demeura avec son oncle jusqu'à l'automne de 1826, alors qu'il fut nommé curé de Saint-Polycarpe (son premier acte au registre de cette paroisse est du 17 octobre 1826), en remplacement de M. Le-duc qui se retirait du ministère pour cause de mauvaise santé et devait mourir le 20 avril 1827. Entre temps, cependant, en juin 1824, M. Brassard quitta les Cèdres pour aller porter secours au curé Paquin, de Saint-Eustache, qui était malade. M. Pierre-Jacques de la Mothe, un prêtre français déjà d'un certain âge (il avait été ordonné en 1790), qui fut par la suite

---

11. L'une des sœurs de M. le curé Manseau, Marie-Josephte, avait épousé à Nicolet, vers 1799, Jean-Baptiste Brassard, cultivateur de l'endroit. Trois de leurs fils se firent prêtres: Louis-Moïse, né le 25 octobre 1800, ordonné le 4 janvier 1824, tout de suite vicaire aux Cèdres, qui fut plus tard curé de Saint-Polycarpe, de Saint-Élisabeth, de Longueuil et de Saint-Roch (de l'Achigan), et qui mourut à Longueuil le 21 juin 1877; Thomas-Léandre, né le 24 juillet 1805, ordonné prêtre le 5 septembre 1830, qui fut vicaire à Québec, missionnaire aux îles de la Madeleine, curé de Saint-Élisabeth, puis de Saint-Paul-de-Joliette, avec la desserte de Saint-Michel-des-Saints, où il se retira et mourut le 27 novembre 1891; et enfin Théophile, né le 12 mars 1809, ordonné le 27 novembre 1831, qui fut vicaire à Sainte-Élisabeth, curé de Coteau-du-Lac, puis de Vaudreuil, où il se retira et mourut le 17 décembre 1881. Disons d'un mot que les trois frères Brassard, neveux de M. Manseau, ont été tous les trois, comme lui-même du reste, des prêtres très distingués et fort méritants.

curé de Saint-Timothée, puis de Sainte-Scholastique, le remplaça aux Cèdres. Mais ce ne fut que pour quelques semaines.

En somme, M. le curé Manseau, pendant ses dix ans aux Cèdres, de 1817 à 1827, n'a eu que deux vicaires : M. Leduc, de 1817 à la fin de 1818, et M. Brassard, son neveu, de 1824 à 1826.

Et cependant, ainsi laissé seul une bonne partie du temps, M. le curé Manseau eut à voir à l'administration de sa paroisse de Soulanges d'abord, qui était considérable, à la fondation de Saint-Polycarpe ensuite, qui fut laborieuse, puis à celle de Saint-Timothée, qui ne le fut pas moins. En outre, il fut plus d'une fois chargé de missions spéciales, qui montraient sans doute la confiance que reposaient en lui ses supérieurs et qui l'honoraient, mais qui n'en étaient pas moins d'autre part lourdes et accablantes.

A Soulanges, il travailla beaucoup, et c'est là avant tout ce qui nous intéresse dans cette histoire des Cèdres. Mgr Plessis lui écrivait le 7 octobre 1817 : "Vous trouverez ci-incluses les lettres d'archiprêtre que je vous ai annoncées et qui sont nécessaires dans le poste que vous occupez.... On a dû vous informer que l'établissement du sud du lac Saint-François, connu sous le nom de Godmanchester (Saint-Anicet), appartient à la desserte de Saint-Régis et non pas à la vôtre. J'en voudrais pouvoir dire autant de la grande île (là où se trouve Bellerive, en face de

Valleyfield) et de la partie de Beauharnois qui est au-dessus de la pointe du Buisson. Mais tout cela est à votre charge.... Prenez un jour ou deux pour visiter cette côte, et vous me ferez rapport....” A quelques jours de là, M. Manseau faisait connaître, en réponse, l'état de sa paroisse: “Le 4 octobre, écrivait-il à Monseigneur, j'étais rendu au lieu de ma destination. Tous paraissent satisfaits du changement qui vient de s'opérer. Une souscription volontaire va mettre les syndics en mesure de faire au presbytère les réparations les plus urgentes.... Les comptes de la fabrique me paraissent être un labyrinthe impénétrable... On ne serait pas éloigné de vouloir inquiéter M. Aubry, dont la négligence a rendu ces réparations nécessaires.... Je n'ai pas encore vu Beauharnois, mais je me propose de le faire dans quelques jours, quand mon petit bagage sera arrivé aux Cèdres....” Ajoutons, pour n'y plus revenir, que cette affaire des comptes à régler avec M. Aubry fut longtemps discutée et que, finalement, les choses en restèrent là.

Le 16 novembre 1817, en faisant rapport à Mgr Plessis de sa visite à Beauharnois, dont nous parlerons en son lieu, M. Manseau revenait sur l'état de sa paroisse de Soulanges, lequel, du point de vue spirituel, n'était guère consolant. Un grand nombre de ses gens, écrit-il, ne viennent presque jamais à l'église et il n'a pas même la satisfaction de pouvoir les quereller! Il va jusqu'à dire que Monseigneur l'a bien puni en l'envoyant aux Cèdres. Mgr Plessis, sur ce der-



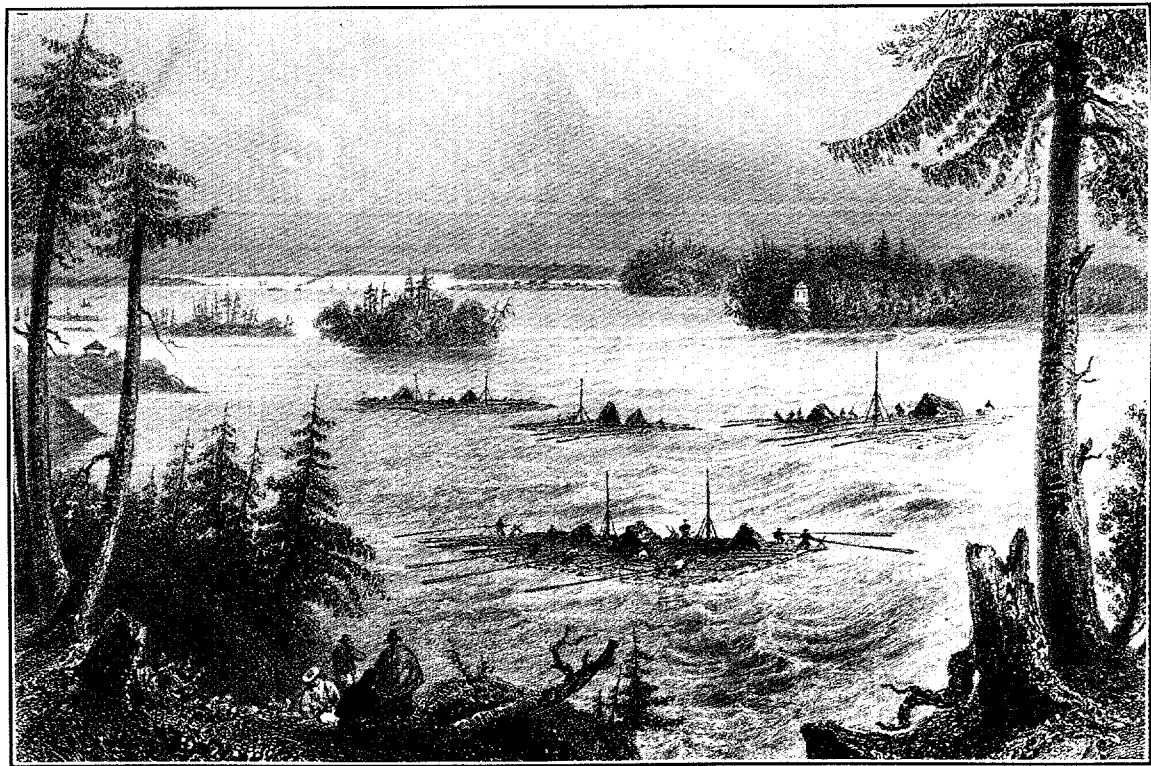
nier point, lui répondit qu'un pasteur fervent et uniquement occupé de la sanctification des âmes, qui prêche à temps et à contre-temps — *opportune et importune* — selon le conseil de saint Paul, a tôt fait de ramener les âmes à la religion et à Dieu. "Ne dites pas, ajoutait-il avec une fine pointe de malice, que je vous ai puni en vous plaçant à Soulanges. Je vous ai au contraire très bien traité en vous fournissant l'occasion d'exercer ce que vous avez de vertu et d'acquérir ce qui vous en manque. Un ministère pénible, épineux, contrarié, est plus sûr pour vous faire gagner le ciel que celui qui vous laisserait dans l'oisiveté à un âge où l'occupation vous est si nécessaire...."

Dès ses premières années à Soulanges, dans le but de mieux former ses jeunes filles, les mères de famille de l'avenir, M. Manseau pensa à avoir dans sa paroisse des religieuses enseignantes de la Congrégation de Notre-Dame, et, comme la maison de M. François Tremblay, où avait demeuré l'ancien curé Aubry — qu'on appelait parfois pour cette raison le château Aubry — allait peut-être devenir vacante, il demanda à Mgr l'évêque s'il lui permettrait d'en faire l'acquisition, le cas échéant, pour la transformer en couvent. Mgr Plessis, tout en lui accordant la permission sollicitée, lui répondit que la Congrégation n'avait pas assez de sujets pour répondre aux demandes qu'elle recevait de partout et qu'il fallait attendre.

Le 19 juin 1818, dix mois après l'arrivée du curé Manseau, une requête signée par deux cent cinquante

paroissiens, habitants francs-tenanciers, était adressée à Mgr Plessis, par laquelle on lui demandait la permission de faire à l'église, au presbytère et au cimetière d'importantes réparations. M. Paul-Loup Archambault, curé de Vaudreuil, fut délégué par Monseigneur pour faire l'enquête voulue en pareille circonstance. Il tint une assemblée aux Cèdres le 22 juillet et en envoya le procès-verbal à Québec. Mgr Plessis l'approuva le 3 août. Il y eut bien quelques oppositions sur lesquelles nous n'insistons pas, mais, à la fin, M. Manseau réussit à aplanir les difficultés et les réparations s'effectuèrent au cours des années qui suivirent.

Quatre ans se passèrent, sans qu'aucun événement saillant ne vint interrompre la vie normale de la paroisse, jusqu'à la visite pastorale de juin 1822. Le 13 de ce mois, Mgr Lartigue, évêque de Telmesse et auxiliaire de Québec pour la région de Montréal, était en visite aux Cèdres. Il y confirma 353 enfants et donna de sages avis aux paroissiens. Il alloua aussi les comptes de la fabrique pour les années 1818, 1819 et 1820. Quant à ceux de 1817 et 1821, il ordonna que les marguilliers concernés — Charles Marcoux pour 1817 et Jean-Baptiste Montpetit pour 1821 — aient à rendre leurs comptes respectifs sans faute pour la prochaine Saint-Michel. Le retard pour 1817 était dû aux réclamations qu'on prétendait avoir le droit de faire contre l'ancien curé Aubry, affaire qui traîna encore plusieurs années et finit par tomber à l'eau,



*Au confluent de l'Ottawa et du Saint-Laurent*  
*En bas des Cèdres — vers 1820*

ainsi que nous l'avons déjà dit. Dans le bilan de 1820 de cette reddition de comptes devant l'évêque, on remarque qu'une somme de 2,000 francs a été payée à M. Pépin pour les décorations intérieures de l'église. Au reste, Mgr de Telmesse fut reçu par les gens des Cèdres avec tous les égards dus à sa haute situation et sa visite produisit d'heureux fruits spirituels. M. le curé Manseau l'atteste dans une lettre écrite le 7 août à Mgr Plessis. Dans cette même lettre, il mande à Mgr de Québec qu'il a récemment accompagné, jusqu'au lac des Deux-Montagnes, à son départ pour l'ouest, Mgr Provencher, l'évêque de Juliopolis, qui devait être le premier évêque de Saint-Boniface en 1847, et que Mgr Plessis venait de sacrer aux Trois-Rivières le 12 mai 1822. Dans la même lettre toujours, M. Manseau note que l'église de Rigaud a été bénite le 17 juillet.

Trois ans plus tard, un événement douloureux venait attrister le curé des Cèdres et ses paroissiens, aussi bien que tous les fidèles du Canada catholique. Le 4 décembre 1825, Mgr Plessis mourait à Québec, à 62 ans. M. le curé Manseau en particulier fut très affligé de cette mort qui constituait une lourde perte pour tout le pays. Mgr Panet, coadjuteur de Mgr Plessis depuis 1807, lui succédait de droit. En bon prêtre qu'il était, M. Manseau reporta la respectueuse confiance qu'il avait en son évêque défunt sur son digne successeur, et, de son côté, Mgr Panet ne ména gea pas son estime et sa confiance au curé des Cèdres.

L'année suivante, en 1826, on eut le jubilé que, de l'année précédente où le jubilé se gagnait à Rome, Léon XII avait, selon l'usage, étendu au monde entier. Le temps propice pour "faire son jubilé" dura dans le diocèse de Québec, qui était tout le Canada d'alors, de la septuagésime à la fin d'août c'est-à-dire environ six mois. Aux Cèdres, toutes les réparations et décorations entreprises à l'église par M. Manseau étaient à ce moment terminées et tout se prêtait bien à l'éclat des belles cérémonies du jubilé. Les autels avaient été refaits à neuf, et aussi la chaire et le banc d'œuvre, qui avaient coûté pas moins de 6,000 francs et qui étaient regardés comme des chefs-d'œuvre. Deux grands tableaux, à l'huile, l'un de saint Antoine, l'autre de sainte Marguerite, ornaient le sanctuaire (depuis 1823) et deux tableaux plus petits avaient été installés dans les chapelles latérales. A l'occasion du jubilé, M. le curé acheta, au prix de 900 francs, un superbe ostensor.

En septembre 1826, Saint-Timothée, qui existait déjà comme mission séparée depuis 1823, mais était encore de temps en temps desservie des Cèdres, fut définitivement attachée à Saint-Clément-de-Beauharnois, où le curé François Labelle venait de remplacer le curé Clément. M. Manseau put, en conséquence, se donner plus complètement à sa paroisse de Soulanges. En 1827, M. Manseau revint à la charge auprès de Mgr Panet pour demander des sœurs enseignantes et l'on voit par l'une de ses lettres à Monsei-

gneur, datée du 1er avril, qu'il avait toujours les yeux sur la maison de M. Aubry pour donner suite à son projet. Mgr Panet lui fit la même réponse que Mgr Plessis en 1817. Il fallait encore attendre.

Le 13 juillet 1827, Mgr Lartigue faisait aux Cèdres sa deuxième visite pastorale. Il confirma, cette fois, 489 enfants, et, comme en juin 1822, il donna aux gens de sages avis. Il alloua aussi les comptes de la fabrique de 1821 à 1825 inclusivement, en ajoutant dans son ordonnance que, "par les brouillons de 1826 et de 1827, il doit y avoir au coffre 2,467 francs". En plus, Mgr l'évêque renouvela la prescription déjà faite de construire un baptistère et il commanda certaines réparations à la clôture du cimetière.

C'est peu de temps après cette visite pastorale que M. Manseau recommença à faire des instances auprès de ses supérieurs pour obtenir son changement. Il en avait déjà parlé à Mgr Plessis et à Mgr Lartigue. Il n'avait pas été possible jusque-là de lui donner satisfaction. Plus que jamais, il se sentait épuisé et sa santé laissait beaucoup à désirer. Mgr Panet allait pouvoir enfin bientôt combler ses vœux et, à l'automne de 1827, il partirait pour Contrecoeur.

Mais, avant de raconter son départ des Cèdres, il nous faut revenir maintenant sur les événements de ses dix ans d'administration au sujet des dessertes et des missions spéciales qui lui furent confiées durant

ce temps et dont, pour plus de clarté dans notre récit, nous avons remis jusqu'ici de parler.

On se rappelle que, du temps de M. le curé Aubry, exactement le 22 mai 1816, Mgr Plessis avait choisi, sur le terrain de M. McDonald, le site de la future chapelle de la Rivière-à-Delisle à laquelle il avait donné comme titulaire saint Polycarpe, évêque de Smyrne. Le même jour il avait rédigé une "ordonnance" réglant les conditions de la construction de cette chapelle. On se souvient sans doute aussi que le 18 juin 1817, un an après, M. Aubry, à la veille de quitter les Cèdres, avait informé Monseigneur que les gens de la Rivière-à-Delisle étaient en train de bâtir une maison-chapelle à deux étages. Quand il eut pris possession de sa cure, M. Manseau eut naturellement à s'occuper de cette affaire. Dans sa lettre du 16 novembre 1817, où il rendait compte de sa première visite à Beauharnois, il parle aussi de cette chapelle de Saint-Polycarpe. "Elle est déjà bien avancée", disait-il. Le 24 du même mois, Mgr Plessis répondait qu'il était "charmé du zèle de ce groupe de ses paroissiens". Les choses pourtant subirent du retard. D'abord la division se mit dans les rangs, entre les habitants de la Rivière-à-Delisle et ceux du lac (Saint-Zotique), et cela retarde toujours. Et puis, surtout, au printemps de 1818, un embarras plus grave se présenta. L'évêque n'avait pas prévu qu'on bâtirait à deux étages et, quand il comprit qu'on voulait loger le desservant au premier étage et placer la chapelle au deuxième, il protesta avec

la vigueur qui lui était coutumière. A ce propos, nous avons toute une série de lettres, échangées entre l'évêque et le curé, qui sont bien intéressantes. Nous ne voulons pas y insister beaucoup, parce que c'est l'histoire des Cèdres et non celle de Saint-Polycarpe que nous écrivons. Nous tenons cependant à noter que jamais avocat ne plaïda mieux une cause que M. Manseau celle de "ses gens" de la Rivière-à-Delisle. Le 14 juillet, Monseigneur écrivait au curé que si "ses gens" en voulaient faire à leur tête, ils n'auraient pas de desservant. En réponse, le 10 août, le curé plaide les circonstances atténuantes. "Ses gens n'ont pas voulu désobéir, explique-t-il, ils ont cru bien faire en construisant une bâtisse plus considérable que celle que Monseigneur avait demandée, et, maintenant que tout est fait, il n'y a guère moyen de tout défaire pour recommencer...." Mgr Plessis ne céda pas tout de suite, et M. le curé revint à la charge en multipliant les explications (lettre du 9 septembre). Mais Monseigneur tint bon. "Je ne veux plus, dit-il, permettre de chapelles dans les greniers, et d'ailleurs je n'en ai autorisé aucune depuis le commencement de mon épiscopat" (lettre du 19 septembre). Le 8 novembre, nouvelle lettre explicative du curé, et elle est très longue. Le 16 novembre enfin, Mgr Plessis se rend à toutes ces explications, et il le fait vraiment avec une bienveillance toute paternelle. Mais il ne peut s'empêcher de montrer un peu d'humeur et il finit sa lettre par une sorte de boutade. "Eh! bien, oui, écrit-il, bé-



nissez la chapelle de la Rivière-à-Delisle telle quelle est.... Mais gardez le nom du saint patron (saint Polycarpe) que je lui ai donné.... Cette partie au moins de mon "ordonnance" de mai 1816 aura été exécutée.." Il y eut aussi, entre l'évêque et le curé, un autre échange d'explications au sujet du mot "paroisse" que M. Manseau avait inscrit en tête du premier registre à parapher. Mgr Plessis aurait voulu que l'on inscrivit le mot "mission", à cause des difficultés que le pouvoir civil lui suscitait. Le mot "paroisse", écrivait-il, sonne mal à certaines oreilles (lettre du 16 novembre 1818). M. Manseau répondit que c'était à la suggestion de M. Roux, supérieur de Saint-Sulpice et grand-vicaire à Montréal, qu'il avait "glissé" le mot "paroisse" en tête du registre de Saint-Polycarpe (lettre du 20 décembre 1818). L'affaire en resta là. Finalement, ainsi que nous l'avons déjà dit, la chapelle ayant été bénite (29 novembre 1818), M. Leduc s'en alla curé à Saint-Polycarpe à la fin de décembre 1818, ou au commencement de janvier 1819. Le premier acte qu'il signe au registre de Saint-Polycarpe est du 9 janvier 1819.

Nous n'insistons pas davantage sur les préoccupations et les démarches que valut à M. Manseau la desserte au moins temporaire de la rive sud, où Beauharnois eut son premier curé, M. Clément, en octobre 1819 et où Saint-Timothée s'établit en 1823. Tout cela, en effet, ne se rattache qu'indirectement à l'histoire des Cèdres. Notons cependant quelques faits

qui nous montrent, de ce côté-là encore, le curé Manseau à l'œuvre. Le 1er mars 1818, il écrit à Mgr Plessis: "J'ai le plaisir d'annoncer à Votre Grandeur que "mes gens" de Beauharnois sont en bon train de bâtir leur chapelle.... La place donnée par M. Milne et marquée définitivement pour cette nouvelle chapelle se trouve vis-à-vis de l'église des Cèdres...." Mgr Plessis aurait mieux aimé que la chapelle fut placée plus haut. Il l'approuva cependant, "parce que les circonstances locales avaient apparemment empêché M. Manseau de la mieux choisir". Dix mois après, le 17 décembre 1818, ainsi que le note le Père Leduc dans son histoire de Beauharnois, c'est M. Manseau, le curé des Cèdres, qui bénissait la première église en cette paroisse, pendant que M. Nicolas Dufresne, alors curé du Sault-Saint-Louis, qui fut dans la suite sulpicien et curé d'Oka, célébrait la première messe.

Ce n'est qu'en 1823 que Saint-Timothée fut constituée en mission séparée et ce n'est qu'en 1826 que le curé de Beauharnois en fut définitivement chargé. Jusque-là M. Manseau dut s'en occuper au moins par intervalles. Le 1er janvier 1822, il parle sans doute des gens de cette partie de la seigneurie de Beauharnois en écrivant à Mgr de Québec :

"J'arrive de Beauharnois et j'ai laissé là des gens bien isolés pour l'hiver. J'y ai été "dégradé" (empêché de partir) pendant plusieurs jours et même un dimanche. Je ne peux retourner vers ces pauvres gens sans négliger ceux des Cèdres qui sont en bien

plus grand nombre. M. Clément (curé de Beauharnois depuis 1819) offre de biner quelquefois, si on le lui permet.... Au printemps, je pourrai reprendre la desserte sans faire murmurer les habitants des Cèdres....”

Dans sa lettre du 7 août 1822 à Mgr Plessis, où il rend compte de la première visite pastorale aux Cèdres de Mgr Lartigue, il parle encore de “ses gens” de la rive sud: “J’espère toujours, Monseigneur, que vous aurez pitié de moi et des gens de Saint-Timothée et que vous les ferez descendre à Saint-Clément à la Saint-Michel prochaine, ainsi que les Grands-Ilains (ceux de la grande île en face de Valleyfield aujourd’hui) qui se croient toujours des Cèdres. Ces deux dessertes me fatiguent considérablement.... Elles me font négliger ma paroisse qui aurait besoin de tous mes soins.... 1,800 communicants devraient me suffire..... Je suis toujours fatigué de rhumatismes et les voyages sur l’eau pour aller à Saint-Timothée me sont très dommageables....” Cependant, l’année suivante, le curé des Cèdres devait encore s’occuper de Saint-Timothée. En 1824, quand il eut son neveu, M. Brassard, comme vicaire, c’est celui-ci qui fut spécialement chargé du ministère sur la rive sud. Enfin, en 1826, M. François Labelle, qui succédait à M. le curé Clément à Beauharnois, prit définitivement la desserte de Saint-Timothée, jusqu’à l’arrivée, dans cette mission, de M. Joseph Moll, le premier curé, en 1828.

M. Manseau, en outre de la charge de sa paroisse et de ses dessertes, eut encore, plus d'une fois, à remplir des missions spéciales.

Au mois de mai 1821, Mgr Plessis recommandait à sa charité un groupe d'Irlandais du sud du lac Saint-François, c'est-à-dire de Godmanchester (Saint-Anicet). Il lui donnait mission d'aller les visiter, après s'être entendu avec le missionnaire de Saint-Régis, dont ce territoire dépendait alors. Il est à croire que le dévoué M. Manseau s'empressa de donner suite à cette recommandation. Quelques années plus tard, à l'automne de 1825, M. Manseau fut chargé par Mgr Plessis de voir à la construction d'une chapelle à Saint-Anicet, et il rendit compte à l'évêque de ses démarches dans une lettre de novembre de cette même année, la dernière qu'il écrivit à Mgr Plessis, qui mourut en décembre. Précédemment, au printemps de 1823, M. Manseau avait également été chargé par Mgr Plessis d'aller fixer le site de l'église de Sainte-Scholastique, mission dont il rend compte dans une lettre de la fin de mai 1823. D'ailleurs, les fonctions d'archiprêtre que le curé des Cèdres remplissait lui donnaient aussi de quoi s'occuper. Neuf paroisses dépendaient de son "archiprêtrée", en plus de sa propre paroisse de Soulanges : Vaudreuil, l'Île-Perrot, Rigaud, Saint-Polycarpe, Châteauguay, Beauharnois, Sainte-Martine, Saint-Timothée et Saint-Régis.

Ce n'était pas encore assez. A deux reprises, en 1823 et en 1825, M. Manseau, pour cela nommé grand-

vicaire et muni des pouvoirs que comporte ce titre, dut parcourir la province d'Ontario, alors le Haut-Canada, et faire en quelque sorte la visite pastorale au lieu et place de Mgr McDonnell, évêque de Rhésine et auxiliaire de Québec pour cette région depuis 1820, alors en voyage en Europe<sup>12</sup>. Aux objections qu'il présenta à cause de son état de santé, Mgr Plessis répondit tout simplement : "Partez sans délai, nous n'avons pas le temps d'être malades." M. Manseau partit donc. Nous avons deux lettres à lui adressées par Mgr Plessis le 20 septembre et le 13 octobre (1823), où l'évêque se dit satisfait de son premier voyage en qualité de grand-vicaire à Kingston. L'année suivante, en 1824, c'est M. Joseph Crevier, le frère du futur grand-vicaire Crevier de Saint-Hyacinthe, qui visita le Haut-Canada. Le 12 janvier 1825, Mgr Plessis y députa derechef M. Manseau. Celui-ci essaya de nouveau, respectueusement, d'éloigner ce calice de ses lèvres. Mais une lettre de Mgr Plessis, du 17 janvier, presque sévère, le décida à partir, et, confiant sa paroisse à son neveu, M. Brassard, vicaire chez lui depuis le commencement du mois, il partit pour le Haut-Canada. Le 16 mars, il rendait compte de sa mission et, le 22, Mgr Plessis lui écrivait entre autres choses : "Je viens de recevoir votre relation du 16. Eh! bien, nonobstant tout le vide que vous trouvez dans votre

12. Mgr McDonnell, né en Écosse en 1762, élu évêque de Rhésine le 12 janvier 1819 et sacré à Québec le 31 décembre 1820, fut d'abord auxiliaire de Mgr Plessis. Il fut nommé premier évêque de Kingston le 27 janvier 1826 et mourut le 14 janvier 1840.

excursion, je vois, moi, qu'elle n'a pas été inutile..." Mgr McDonnell revint de son long voyage en janvier 1826 et les courses de M Manseau en Ontario se trouvèrent, par le fait même, à n'avoir plus de raison d'être.

Avec toutes ces missions spéciales, ces dessertes qu'il eut longtemps et sa paroisse de 1800 communiants, il est aisé de comprendre que M. le curé Manseau n'avait pas de temps à perdre. Intelligent et instruit, possédant l'anglais comme le français, jeune encore, puisque, arrivé aux Cèdres à 29 ans, il en partit à 39 ans, il sut cependant accomplir fructueusement toutes ses tâches. Bien plus, il s'intéressa à des œuvres particulières d'assistance et de protection. Par exemple, en septembre 1821, il écrivait à Mgr Plessis au sujet d'un jeune homme de sa paroisse qu'il voulait mettre aux études. "Cet enfant, disait-il, Maurille Coutelée, aura dix ans cet automne. Il lit le français, l'anglais et le latin et sait l'arithmétique. Je lui connais de grands talents. Ce serait dommage s'il ne pouvait étudier. Il appartient à une famille respectable et il est élevé aussi chrétiennement qu'il est possible.... Je vous demande pour lui, Monseigneur, une pension ou au moins une moitié de pension.... Je pense qu'on pourrait faire le reste...." Une autre fois, en septembre 1822, il recommande à l'évêque la famille de M. Wilson, employé des douanes, qui vient de mourir, en juillet, laissant une veuve et dix enfants. L'un de ces enfants, croit-il, pourrait occuper l'emploi de gardien du canal et Monseigneur, s'il le protégeait,

ferait une bonne œuvre qui viendrait fort à propos. L'année suivante, c'est de M. Giroux, jeune prêtre, né aux Cèdres en 1798 et ordonné le 11 mai 1823, qu'il entretient Monseigneur<sup>13</sup>. En deux mots, rien de ce qui intéresse "ses gens" ne lui est étranger et le digne pasteur est toujours prêt pour tous les dévouements.

Nous avons vu plus haut que, peu après la deuxième visite pastorale de Mgr Lartigue aux Cèdres en juillet 1827, M. Manseau insista auprès du successeur de Mgr Plessis, Mgr Panet, pour obtenir son changement. Le 21 septembre suivant, se rendant à ses désirs, Mgr Panet lui offrit la cure de Contrecoeur. Le 27, M. Manseau lui répondait :

"Monseigneur — Je prie Votre Grandeur de recevoir mes humbles et sincères remerciements pour la bienveillance qu'elle vient de me témoigner. J'accepte avec reconnaissance la paroisse de Contrecoeur. Je vais tâcher de me rendre digne de vos bontés en remplissant mes devoirs fidèlement dans cette cure où la besogne, il me semble, n'excédera pas mes forces.... M. Blanchet peut venir aux Cèdres aussitôt qu'il le voudra. Je serai bien aise de l'y voir. Je désire qu'il prenne possession de la paroisse dès le commencement d'octobre... J'ai besoin de plusieurs semaines pour régler mes comptes. Et puis, j'aimerais à faire une longue

13. M. Jean-Olivier Giroux, le premier prêtre né aux Cèdres, dont il est ici question, fut plus tard curé à Saint-Luc, à Iberville, à la Présentation, à Saint-Benoît, à Saint-Ambroise, à Saint-Alphonse et à Lanoraie. Retiré à Joliette en 1859, il y mourut en 1870, le 21 février.

retraite à Montréal pendant que je le puis commodément..."

Né en 1788, M. Manseau n'avait encore que 39 ans, et sa carrière était déjà considérable. Mais elle n'était pas finie. Curé à Contrecoeur sept ans, puis à Longueuil six ans, il fut appelé en 1840, par Mgr Bourget, à l'évêché de Montréal, et y devint l'année suivante, à la création du chapitre, chanoine et doyen. En 1842, son état de santé l'obligea à se retirer à Longueuil, chez son neveu le curé Moïse Brassard, puis à Varennes, chez son ami le curé Charles-Joseph Primeaux. En 1843, il acceptait la petite cure d'alors de l'Industrie, aujourd'hui la florissante ville de Joliette, où il passa vingt-et-un ans. Ce n'est pas ici le lieu de raconter la vie du grand-vicaire Manseau à Joliette. Contentons-nous de dire qu'il y fit une oeuvre considérable. Il y seconda le beau travail du fondateur de la ville, Barthélémi Joliette, si même il ne le dirigea pas le plus souvent. C'est lui qui accueillit les Clercs de Saint-Viateur en 1846 et qui fonda la maison des Sœurs de la Providence en 1855. En 1864, après cinquante ans de sacerdoce, il se retira à l'Asile de la Providence à Montréal, où il mourut, le 7 avril 1866, à 78 ans. Selon son désir, ses restes mortels furent transportés à Joliette, et c'est là qu'il dort son dernier sommeil<sup>14</sup>.

---

14. Voir, pour la dernière partie de la vie de M. le curé Manseau, sa biographie, par l'abbé Joseph Bonin, dans le petit volume déjà signalé plus haut à la note 8).



Les marguilliers du banc, sous l'administration de M. Manseau aux Cèdres, ont été: Jean-Baptiste Prieur (1818), Michel Quenneville (1819), Louis-Pierre Couteley (1820), Jean-Baptiste Montpetit (1821), Hubert Leroux (1822), Jean-Baptiste Séguin (1823), Joseph Giroux (1824), Pierre Watier (1825), Alexis Marleau (1826) et Gabriel Martin (1827). Le "mouvement" de la population, pour le même temps, se fixe comme suit: en 1818, 276 baptêmes, 42 mariages et 96 sépultures; en 1819 (Saint-Polycarpe avait alors son registre), 216 baptêmes, 39 mariages et 86 sépultures; en 1820, 165 baptêmes, 27 mariages et 84 sépultures; en 1821, 164 baptêmes, 30 mariages et 113 sépultures; en 1822, 187 baptêmes, 40 mariages et 74 sépultures; en 1823, 212 baptêmes, 31 mariages et 88 sépultures; en 1824 (après la fondation de Saint-Timothée), 176 baptêmes, 39 mariages et 86 sépultures; en 1825, 197 baptêmes, 31 mariages et 100 sépultures; en 1826, 197 baptêmes, 24 mariages et 85 sépultures; en 1827, 199 baptêmes, 37 mariages et 80 sépultures.

Le successeur du curé Manseau aux Cèdres fut M. François-Norbert Blanchet qui devait devenir dans la suite le premier archevêque d'Orégon.

---



## CHAPITRE QUATRIÈME

Administrations de MM. les curés Norbert Blanchet  
Magloire Blanchet, Édouard Lecours, Étienne  
Lavoie, Hippolyte Moreau et Pascal Porlier

1827-1849

*Sommaire.* — Les deux curés Blanchet, plus tard évêques. — Précis de la vie et de la carrière de l'un et de l'autre. — Lettre de nomination du curé Norbert Blanchet (octobre 1827). — Il gagne vite la confiance de ses paroissiens. — Difficulté à faire rendre compte. — Une voûte pour les archives. — La question du Coteau-du-Lac. — Le vicaire Auguste Blanchet. — Fondation de la paroisse Saint-Ignace (Coteau). — Érection canonique de Saint-Joseph-de-Soulanges (18 mars 1833) par Mgr Signay. — Une chapelle des morts. — Visite pastorale de Mgr Lartigue (mai 1833), son ordonnance. — La fabrique fait l'acquisition d'un terrain pour les écoles. — Les dernières années du curé Norbert Blanchet. — Les marguilliers du banc et le "mouvement" de la population, sous son administration, de 1828 à 1838. — Le curé Magloire Blanchet. — Les poêles dans l'église. — Diverses améliorations. — Visite pastorale de Mgr Bourget, coadjuteur (juin 1839), son ordonnance. — Note au sujet de Mgr Bourget. — L'œuvre capitale du curé Magloire Blanchet, le couvent des Sœurs de la Congrégation (octobre 1841). — Les premiers commissaires d'écoles (janvier 1842). — Cinq écoles aux Cèdres (1844). — Le curé Magloire Blanchet demande une direction à Monseigneur au sujet des sauteurs de cages. — M. le curé Magloire Blanchet s'en va à l'évêché. — Il se dit content du couvent et de l'instituteur Joassim. —

Il quitte les Cèdres en septembre 1842. — La suite de sa carrière. — Les marguilliers du banc et le "mouvement" de la population, sous son administration, de 1839 à 1842. — Une note sur les missions des évêques Blanchet dans l'Ouest. — Article *Demers*, dans le dictionnaire du Père Morice. — Le curé Édouard Lecours. — Trop faible de santé, il doit quitter les Cèdres. — M. Lecours et le Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe. — Le futur chanoine Paré vient aider, aux Cèdres, M. Lecours. — M. le curé Lavoie remplace M. Lecours dès février 1843. — Précis de la vie et de la carrière de M. Lavoie. — M. Lavoie s'occupe des écoles. — Échange de terrains en faveur des sœurs. — Belle lettre du curé à l'évêque. — Reliques des saints. — Au sujet de saint Jean-Baptiste de la Salle. — En décembre 1843, tous les francs-tenanciers votent à l'élection du marguillier Thomas Marcoux. — L'affaire des notables. — Modification des règlements du carême (1844). — Formation de la province ecclésiastique de Québec. — M. le curé Lavoie quitte la paroisse (septembre 1843). — Les marguilliers du banc et le "mouvement" de la population aux Cèdres en 1843 et en 1844. — M. le curé Hippolyte Moreau. — Précis de sa vie et de sa carrière. — M. Moreau et les écoles. — Visite pastorale de Mgr Bourget (juillet 1845). — Érection civile de la paroisse de Saint-Joseph-de-Soulanges (Les Cèdres), le 12 novembre 1847. — Notes sur M. le grand-vicaire Truteau et sur Mgr Prince. — Histoire des municipalités au Canada. — M. le curé Moreau et la vie spirituelle de ses paroissiens. — Le typhus de 1847 à Montréal, M. Moreau au secours des malades. — M. l'abbé Huot. — M. Moreau quitte les Cèdres. — La suite de sa carrière. — Les marguilliers du banc et le "mouvement" de la population, sous M. le curé Moreau, aux Cèdres, en 1845, 1846 et 1847. — M. le curé Porlier. — Précis de sa vie et de sa carrière. — Achat d'un harmonium. — Ses œuvres pieuses aux Cèdres. — M. Amable Brais vient aider M. le curé Porlier. — En septembre 1849, M. Porlier est nommé à Pointe-aux-Trembles. — Les marguilliers et le "mouvement" de la population, en 1848 et en 1849, sous l'administration de M. le curé Porlier.



*Mgr Norbert Blanchet*

*6e curé, 1827-1838*

Après M. Mauseau, il y eut deux MM. Blanchet qui furent successivement curés des Cèdres : M. François-Norbert, plus tard archevêque d'Orégon, qui le fut de 1827 à 1838, soit pendant onze ans, et M. Augustin-Magloire, plus tard évêque de Nesqually, qui le fut de 1838 à 1842, soit pendant quatre ou cinq ans. C'étaient les deux frères. Avant de raconter leur administration aux Cèdres à l'un et à l'autre, il nous paraît tout indiqué de mettre sous les yeux du lecteur un précis de leur carrière à chacun.

Les deux frères Blanchet, qui descendaient en ligne directe de Louis Hébert, étaient nés à Saint-Pierre (Rivière-du-Sud), comté de Montmagny, en bas de Québec. Saint-Pierre est une paroisse qui date du milieu du XVIIIe siècle. Elle fut d'abord desservie par voie de mission de Saint-Thomas ou de Saint-François. Ses registres s'ouvrent en 1748 et son premier curé en titre fut nommé en 1750. D'après le dictionnaire historique de Magnan — que nous avons cité à la première page de ce volume — la première chapelle de Saint-Pierre était sur la rive sud, mais une autre église fut construite plus tard sur la rive nord, dont le terrain avait été donné par le sieur Pierre Blanchet, le père peut-être, ou l'aïeul, des deux curés des Cèdres. En 1781, ajoute le dictionnaire Magnan, l'église fut reconstruite sur la rive sud<sup>1</sup>.

1. Voir l'article *Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud*, page 640.

François-Norbert naquit le 3 septembre 1795 et son frère Augustin-Magloire, le 22 août 1797. Leurs père et mère avaient nom Pierre Blanchet et Rose Blanchet. "Dès 1806, lisons-nous encore dans Magnan, il y avait, à Saint-Pierre-de-Montmagny, un collège latin, dirigé par un M. Lavignon, français d'origine.... De ce collège sont sortis un grand nombre d'hommes distingués...." Mgr Baillargeon, l'ancien archevêque de Québec, et les deux évêques, dont il est ici question, étaient de ceux-là. Au sortir de l'école latine de M. Lavignon, les deux Blanchet entrèrent au séminaire de Québec. Ils y firent leurs études classiques et aussi leur théologie. Ils furent ordonnés prêtres, tous les deux, à Québec, par Mgr Plessis, le premier, François-Norbert, le 18 juillet 1819, et le deuxième, Augustin-Magloire, le 3 juin 1821.

M. François-Norbert Blanchet, un an après son ordination, c'est-à-dire en octobre 1820, fut envoyé au Nouveau-Brunswick et chargé de la cure de Richibouctou, avec desserte de Bouctouche. Il passa là sept ans (1820-1827). En octobre 1827, il succédait à M. Manseau aux Cèdres. Il devait y administrer la paroisse onze ans (1827-1838). Disons tout de suite que, en quittant les Cèdres, en 1838, il partit pour l'Ouest canadien. Muni du titre et des pouvoirs de grand-vicaire de Mgr Provencher, alors vicaire apostolique du Nord-Ouest et plus tard premier évêque de Saint-Boniface, M. Blanchet se rendit jusque sur la côte du Pacifique, où il fut le premier prêtre à dire

la messe, par delà les Rocheuses, dès 1838. Cinq ans plus tard, en 1843, il était nommé évêque de Drasa et vicaire apostolique de l'Orégon. Il fut sacré à Montréal, par Mgr Bourget, le 25 juillet 1845. Il devint plus tard évêque, puis archevêque, d'Orégon. En février 1881, il prenait sa retraite. Enfin, le 18 juin 1883, il mourait à Portland, Orégon, plein de jours et de mérites, à 88 ans d'âge, 64 de prêtrise et 40 d'épiscopat.

M. Augustin-Magloire Blanchet, ordonné prêtre en juin 1821, fut d'abord vicaire à Saint-Gervais (1821-1822), puis missionnaire aux îles de la Madeleine et à Chéticamp (1822-1826). Il fut ensuite curé, dans la région de Montréal, à Saint-Luc (sur Richelieu) avec desserte de Saint-Jean (1826-1828), à L'Assomption (1828-1830) et à Saint-Charles (1830-1838). Dans ce dernier poste, il eut à s'occuper de la mission de Saint-Marc (1830-1832) et, en 1837, il eut l'honneur d'aller en prison à Montréal, avec quelques "patriotes" de sa paroisse. En 1838, il succédait à son frère, M. François-Norbert, aux Cèdres, où il passa quatre à cinq ans (1838-1842). Disons tout de suite pour lui également que, en quittant les Cèdres, il s'en alla à l'évêché de Montréal, où il fut fait chanoine en 1844. Le 27 septembre 1846, il était à son tour sacré évêque, à Montréal, par Mgr Bourget, et partait bientôt (4 mars 1847) pour l'Ouest. Il y était envoyé pour partager la besogne de son aîné, comme évêque de Nesqualley, avec résidence d'abord à Walla-

Walla (1847-1850), puis à Nesqualley même (1850-1879). En 1879, il se retirait, avec le titre d'évêque d'Ibora, à Vancouver, où il mourut, huit ans plus tard, le 25 février 1886, lui aussi plein de jours et de mérites, à 89 ans d'âge, 65 de prêtrise et 40 d'épiscopat.

C'est sûrement un grand honneur pour la paroisse des Cèdres, dont nous écrivons l'histoire, d'avoir eu comme curés, après Mgr Denault et M. le grand-vicaire Manseau, les deux Mgr Blanchet, qui devaient mourir, tous les deux, presque nonagénaires, après plus de 60 ans de sacerdoce et 40 ans d'épiscopat, et jeter, par là même, un si vif éclat sur les missions de l'Église canadienne.

Le 3 octobre 1827, Mgr Panet, évêque-archevêque de Québec depuis 1825<sup>2</sup>, nommait M. François-Norbert Blanchet curé des Cèdres par la lettre suivante :

Monsieur — "Voilà enfin les arrangements des cures terminés.... La paroisse des Cèdres vous échoit en partage. Vous y trouverez un bon presbytère et le local est charmant. Vous ne manquerez pas de vous y plaire d'autant plus que vous serez dans le district où réside M. votre frère<sup>3</sup>. Je suis persuadé d'avance

---

2. Les évêques de Québec portaient le titre honorifique d'archevêque depuis 1814, mais c'est Mgr Signay, successeur de Mgr Panet en 1833, qui exerça le premier, en 1844, les fonctions de métropolitain.

3. M. Augustin-Magloire Blanchet était alors curé de Saint-Luc depuis l'année précédente (1826).



que vous aurez pour Mgr de Telmesse (Mgr Lartigue) le respect et la soumission que vous lui devez, puisqu'il a été préposé par le Saint-Siège au gouvernement du district de Montréal. Ce sera à ce prélat que vous vous adresserez pour les affaires de votre paroisse. — Jusqu'à révocation de notre part, ou de celle de nos successeurs évêques, vous êtes chargé par la présente de la desserte de la paroisse de Saint-Joseph-de-Soulanges, vulgairement les Cèdres, comté de York, district de Montréal. Vous en percevrez les dîmes et oblations et y exercerez les mêmes pouvoirs que les autres curés du diocèse. — Rendez-vous au plus tôt à votre poste. M. Manseau a dessein de vous allouer la dîme à partir du 1er octobre courant....”

Le nouveau curé des Cèdres avait 32 ans et il était prêtre depuis huit ans. C'était un homme fort intelligent, formé à la bonne et solide école du séminaire de Québec, très ecclésiastique, déjà expérimenté dans l'exercice des missions et plein d'initiative, ainsi que l'avenir devait le démontrer. Il succédait à un prêtre de haute valeur, nous l'avons vu, mais il en était digne en tous points. La réception qu'on lui fit aux Cèdres fut cependant plutôt froide. M. Manseau avait eu beau s'efforcer de lui préparer les voies, les gens ne l'accueillirent qu'avec une certaine réserve. On regrettait trop le départ de l'ancien curé.

Mais cette froideur des débuts ne tarda pas à se fondre et les paroissiens de Soulanges ne furent pas lents à apprécier les belles qualités de leur nouveau

pasteur. Trois mois ne s'étaient pas écoulés, en effet, que l'esprit de modération et de pondération de M. Norbert Blanchet les avaient tous conquis.

Le nouveau curé arriva aux Cèdres à la fin d'octobre 1827. Son premier acte au registre des baptêmes, mariages et sépultures, est du 24 de ce mois. En parcourant les pages du livre de fabrique, on constate que M. Norbert Blanchet, comme ses prédécesseurs, eut beaucoup à s'occuper, au cours de son administration, de faire rendre compte à ses marguilliers des arrérages dûs pour leur année de gestion à chacun. Il semble que, en ce temps-là, les gens se faisaient passablement prier pour payer ce qu'ils devaient à l'église. Nous ne croyons pas devoir insister sur ces délibérations de fabrique d'un ordre un peu spécial.

Une décision des fabriciens qui nous paraît plus intéressante à signaler, c'est celle qu'ils arrêtaient dans leur assemblée régulière du 20 juillet 1828, à la suggestion sans doute du curé. Il est décidé, lisons-nous à cette date aux archives, qu'on construira une voûte en pierres, entre les murailles de la sacristie et le chemin couvert, "afin de pourvoir à la sûreté de l'argent, des papiers importants et des vases sacrés, puisque effraction a déjà été faite dans la sacristie pour y voler..." C'était, évidemment, une bonne mesure de prudence.

Mais les deux questions qui furent surtout l'objet des sollicitudes de M. le curé Norbert Blanchet,

durant les premiers temps qu'il fut aux Cèdres, ce sont la question des écoles et celle de la division du Coteau-du-Lac.

Nous avons vu, au chapitre précédent, qu'il y avait déjà une école à Soulanges en 1817, puisque, cette année-là, M. le curé Aubry sollicitait du gouvernement quelque assistance afin de pourvoir à instruire les enfants pauvres de sa paroisse. La loi des écoles de 1824 permit au curé Manseau et à son successeur le curé Norbert Blanchet de faire davantage<sup>4</sup>. Un document, que nous communique M. Audet, du département des archives à Ottawa, nous montre deux écoles en opération aux Cèdres en 1824 et 1826. C'est un rapport en deux parties, présenté, en 1829, aux autorités gouvernementales, par Antoine Filion, l'agent des seigneurs de Beaujeu, pour demander quelques octrois en faveur de ces deux écoles. Il est dit, dans ce document, que, en 1829, la première de ces deux écoles, sous la direction de l'instituteur Benjamin Joassim, compte 27 élèves, dont les noms sont énumérés dans la supplique (ils sont tous français), et que les plus anciens sont entrés en 1824. Il est dit également que, en 1829, la deuxième de ces écoles, sous la direction de l'institutrice Marie-Madeleine Lefebvre, veuve de Jean-Marie Bouthier, compte 26 élèves, garçons et

---

4. C'était la loi dite des écoles de fabrique, qui fut votée par la Chambre d'Assemblée à Québec en 1824. Voir *La formation du régime scolaire canadien-français* par le Père Égide-M. Roy, page 97.

filles, dont les plus anciens sont entrés en 1826. Le rapport précise que l'école du sieur Joassim a été établie à la demande de messire le curé et des notables du lieu. D'après les mêmes documents, une allouance de 9 livres sterling a été octroyée à chacune de ces écoles pour six mois. Il est à croire, même en l'absence de renseignements plus certains, que M. le curé Blanchet, qui succédait à M. le curé Manseau en 1827, dut s'intéresser activement à ces écoles.

L'affaire de la division du Coteau lui donna sans doute encore plus d'occupations. En octobre 1832, probablement en vue de la fondation d'une paroisse nouvelle sur son territoire, Mgr l'évêque donna un vicaire à M. le curé Norbert Blanchet, et ce fut son cousin, M. Auguste Blanchet, qui lui fut envoyé. Ce jeune prêtre était né, le 31 août 1807, à la Présentation (Saint-Hyacinthe), du mariage de Jean-Baptiste Blanchet et de Angélique Langevin. Il avait été ordonné prêtre le 26 juillet 1829. Successivement, il avait occupé le poste de vicaire à Caughnawaga, à Saint-Constant et à Saint-Benoît, un an environ à chaque endroit. Nommé en 1833 premier curé de Coteau-du-Lac, après son séjour aux Cèdres, il y passa deux ans (1833-1835). Il fut ensuite, durant six ans (1835-1841), curé de Saint-Lin, où il mourut, le 2 janvier 1841, à 34 ans d'âge et 12 de sacerdoce. Il paraît avoir été toujours de santé délicate, pieux et de vertus solides.

La fondation de la paroisse du Coteau-du-Lac, comme celle de Saint-Polycarpe, dont nous avons parlé plus haut, appartient au moins en partie à l'histoire de celle des Cèdres, puisqu'elle en fut, elle aussi, un démembrement. Quelques notes à son sujet trouvent ici leur place. On se rappelle que, en 1813, Mgr Plessis avait permis au curé Aubry de dire la messe au Coteau-du-Lac, pour l'avantage des soldats qui y tenaient garnison, mais qu'il n'avait pas voulu qu'on y construisît une chapelle, ni même qu'on bénît celle que sir Georges Prévost avait fait construire sur la demande de M. Aubry et qui devint d'ailleurs dans la suite une chapelle protestante. Le 9 janvier 1830, les gens de l'endroit, sous l'impulsion d'un marchand important, M. Beaudet, adressèrent une supplique à Mgr Lartigue, évêque de Telmesse et auxiliaire de Québec, pour avoir une chapelle là où est l'église d'aujourd'hui. Mais, en même temps, les gens du Ruisseau (ruisseau Saint-Hyacinthe ou Pont-Château) demandèrent à avoir la chapelle chez eux. Mgr Lartigue fit parvenir ces diverses suppliques à Mgr Panet, l'évêque de Québec. Il s'en suivit de longues contestations, qui durèrent trois ans, entre les gens du Coteau et ceux du Ruisseau. Au mois d'avril 1830, le curé-archiprêtre de Vaudreuil, M. Archambault, fut chargé d'étudier la question, et il fit rapport le 25 mai. Mgr Lartigue, qui était alors en tournée de missions, ne put donner suite à l'affaire que l'automne suivant. Le 17 novembre 1830, il permettait la construction d'une cha-

pelle au Coteau et lui donnait, comme patron titulaire, saint Ignace, martyr, dont la fête se célèbre le 1er février.... Les gens du Ruisseau, que favorisait le seigneur de Beaujeu et auxquels M. le curé Archambault était aussi sympathique, semble-t-il, ne se tinrent pas pour battus et continuèrent de s'agiter. Tout en les écoutant avec bienveillance quand ils venaient à lui, Mgr Panet n'en maintint pas moins ce qu'avait décidé Mgr Lartigue. Le 27 février 1832, il érigeait canoniquement la paroisse de Saint-Ignace-du-Coteau-du-Lac, et, le 13 juillet de la même année, il écrivait au curé Archambault une lettre fort explicite dans le même sens. Sur l'ordre de l'évêque, M. l'archiprêtre se rendait au Coteau, le 5 septembre 1832, et il y fixait le site de l'église. Le 24 décembre suivant, il y retournait pour bénir le presbytère-chapelle et le cimetière. Le 25, dans une assemblée régulière, tenue sous la présidence du curé Norbert Blanchet, les nouveaux paroissiens élaient leurs trois premiers marguilliers, qui furent Pierre Montpetit, Michel Leroux et Guillaume Lalonde. Les choses trainèrent encore en longueur, à cause des démarches renouvelées des gens du Ruisseau. Enfin, le 29 septembre 1833, M. Auguste Blanchet, qui avait quitté les Cèdres dans l'intervalle pour Sainte-Geneviève, était nommé premier curé du Coteau, et, le lendemain, M. le curé Norbert Blanchet pouvait écrire à Mgr Lartigue, avec une évidente satisfaction: "Voilà Saint-Ignace avec un curé!"

Naturellement, pour la paroisse des Cèdres, l'érection de cette paroisse-fille du Coteau-du-Lac constituait une diminution. Les chiffres du "mouvement" de la population l'établissent d'ailleurs. En 1832, avant la division, il y avait eu, à Soulanges, 215 baptêmes. En 1833, il n'y en eut plus que 139, et en 1834, rien que 100. Mais la vie de la paroisse, sous la direction de l'actif curé qu'était M. Norbert Blanchet, n'en continua pas moins à s'affirmer progressive.

C'est en 1833, le 18 mars, que Mgr Signay, évêque de Québec, érigea canoniquement la paroisse de Saint-Joseph-de-Soulanges, en recommandant aux citoyens de s'adresser aux autorités compétentes pour obtenir leur érection civile, ce qui fut cependant retardé jusqu'en 1847. Le 5 mai 1833, les marguilliers décidaient en assemblée régulière d'aider les syndics, qui avaient été élus pour voir à bâtir une chapelle des morts, et l'on pria M. le curé de demander à cet effet la permission voulue à Mgr de Telmesse (Mgr Lartigue). Monseigneur accorda l'autorisation de prendre vingt-cinq louis au coffre pour cette fin. Enfin, le 30 mai, dans la même année toujours, et avant que l'affaire de la division du Coteau ne fût close, Mgr Lartigue, accompagné de son secrétaire, qui n'était autre que le futur Mgr Bourget, passa aux Cèdres en visite pastorale.

L'ordonnance laissée par Monseigneur aux archives, au cours de cette visite pastorale, montre bien

quel était à ce moment l'état de la paroisse. Les marguilliers avaient, presque tous, chacun pour son année de gestion, quelques argents à faire rentrer au coffre, et Monseigneur leur enjoignait de le faire au plus tôt. Il indiquait en plus, en précisant chaque détail, ce à quoi on devrait pourvoir pour la bonne administration générale. Voici comment se lit cette ordonnance :

“Nous avons vu et alloué les comptes de cette fabrique, déchargeant les marguilliers de toute redevance envers icelle jusqu'à et y compris celui de l'année mil huit cent trente-deux, excepté que Jean-Baptiste Séguin, marguillier pour mil huit cent vingt-trois, reste redevable de la somme de cinq cent trente-neuf francs et huit sols ; Joseph Giroux, pour mil huit cent vingt-quatre, de la somme de cent quarante-cinq francs et dix sols ; Pierre Watier, pour mil huit cent vingt-cinq, de trente francs ; Alexis Marleau, pour mil huit cent vingt-six, de soixante-dix-huit francs et cinq sols ; Gabriel Martin, pour mil huit cent vingt-sept, de cent quatre-vingt-six francs et un sol ; Joseph Watier, pour mil huit cent vingt-neuf, de quatre-vingt-six francs et huit sols et demi ; Benjamin Lalonde, pour mil huit cent trente, de quatre-vingt-cinq francs et quatre sols ; Pierre Giroux, pour mil huit cent trente-un, de deux cent douze francs et trois sols ; Bazile Binet, pour mil huit cent trente-deux, de deux mille soixante-seize francs et trois sols. Ordonnons de nouveau que chaque marguillier rende ses comptes dans le cours de l'année qui suit immédiatement celle de sa gestion et



que, à chaque reddition de compte, l'argent du coffre soit compté et qu'on laisse au dit coffre un bordereau exact du montant. La somme maintenant au coffre de la fabrique est sept mille cinq cent deux livres et quatre sols, ancien cours, y comprise celle de soixante-dix-huit livres et six sols et demi qui s'y trouve de plus qu'il ne devrait y avoir par les comptes. Voulons qu'il ne soit plus exhumé de corps sans permission des autorités ecclésiastique et civile; qu'il ne soit remboursé de voyages aux marguilliers que quand ils auront été faits uniquement pour les intérêts de la fabrique; qu'il soit fait un plat d'argent ou d'étain propre pour recevoir l'eau baptismale dans l'action du baptême, un parement blanc et un violet....; qu'il soit construit par la paroisse le plus tôt possible deux chapelles de procession; que le terrain dont l'église est actuellement en possession lui soit promptement assuré par de bons titres. — Donné à Saint-Joseph-de-Soulanges, dans le cours de nos visites, le trente de mai mil huit cent trente-trois. — † J. J., Év. de Telmesse.

Par Monseigneur, Ig. Bourget, prêtre-secrétaire.

Jusqu'ici, si les curés des Cèdres s'étaient intéressés beaucoup aux écoles de la paroisse, ainsi que nous l'avons vu, il ne constate pas que la fabrique eût possédé de maison d'école. En 1833, plusieurs délibérations et démarches eurent lieu à cette fin.

Le 1<sup>er</sup> septembre 1833, les marguilliers, réunis en assemblée régulière, décidaient d'acheter un terrain, contigu à celui qu'on possédait déjà, "pour éloigner les

voisins du presbytère" et aussi "pour agrandir le terrain de la fabrique au nord-ouest, afin de pouvoir prendre au sud-est, le long de la rue Saint-Paul, les emplacements nécessaires à deux écoles, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles, et cela à proximité de l'église et sous la surveillance du curé...". La requête présentée à Mgr l'évêque, pour obtenir l'autorisation de faire cette acquisition, porte que "le lopin de terre qui est à vendre contient près de deux arpents en superficie et qu'il coûtera la somme de quatre-vingt-quinze livres avec en plus la rente annuelle au seigneur de cinq à six piastres...." Le 5 octobre 1833, Mgr Lartigue, évêque de Telmesse, donnait son approbation à cette décision des fabriciens, et, le 10 octobre de la même année, Mgr Signay, archevêque de Québec, permettait "de prendre au coffre une somme de cent livres pour l'acquisition de deux arpents de terrain contigus aux sept autres que possède déjà la fabrique" (lettre conservée aux archives des Cèdres). Mais, comme question de fait, ce terrain fut acheté par M. le curé Norbert Blanchet personnellement, parce qu'on n'était pas certain que, du point de vue légal, la fabrique pût faire elle-même cette acquisition. Cela devait amener plus tard, sous l'administration de M. le curé Moreau, une difficulté assez grave à résoudre.

En juillet 1834, les marguilliers, réunis en assemblée régulière, décidaient de clôturer le terrain de la fabrique, et, le 29 de ce mois, Mgr Lartigue, per-

mettait, pour cette fin, de prendre au coffre la somme de six cents livres.

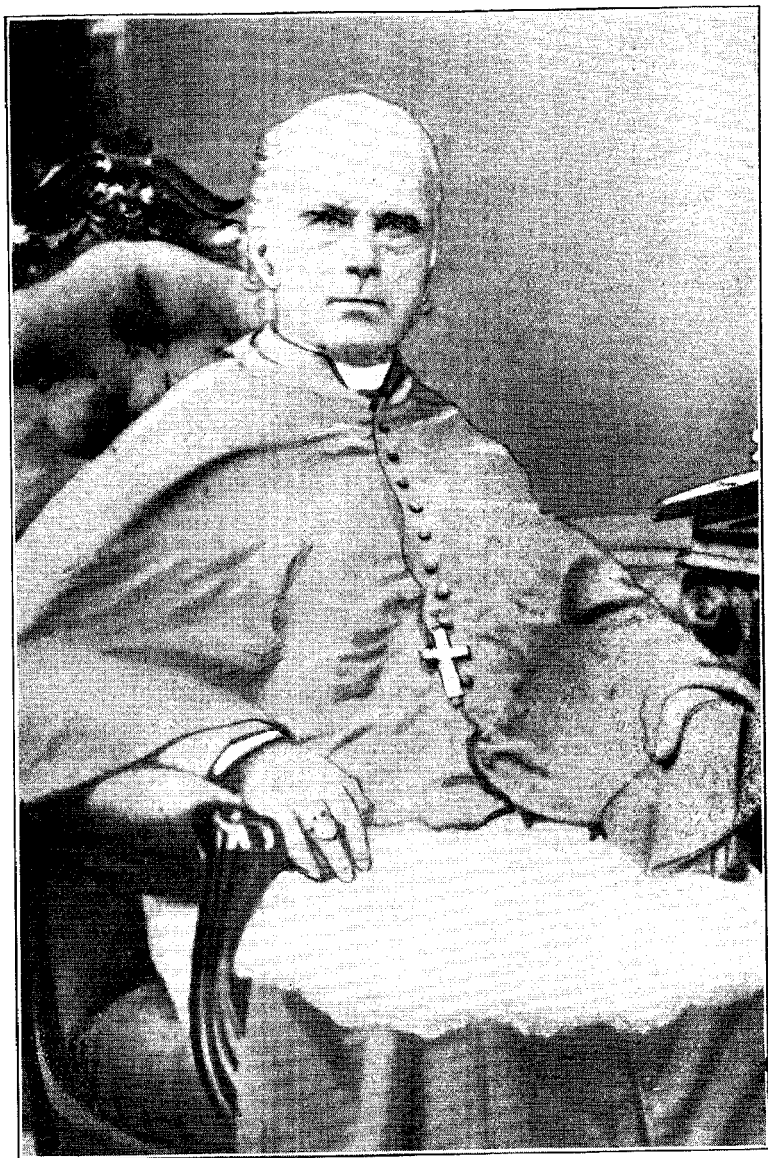
Pour les quatre dernières années de l'administration de M. le curé Norbert Blanchet (1834-1838), le livre de fabrique des Cèdres ne contient rien de particulier. Il enregistre, comme d'habitude, les élections des marguilliers, qui se font chaque année à la fin de décembre, et aussi les ventes de bancs, dont il importait de conserver les conditions écrites, mais on n'y trouve aucun autre événement saillant.

Au mois d'avril 1838, M. Norbert Blanchet quittait les Cèdres pour s'en aller missionnaire dans l'Ouest, ainsi que nous l'avons déjà vu. Il fut immédiatement remplacé à Soulanges par son frère, M. Magloire Blanchet, curé de Saint-Charles-sur-Richelieu depuis 1830.

Les marguilliers du banc qui furent en charge, sous l'administration de M. le curé François-Norbert Blanchet, de 1828 à 1838, ont été, aux Cèdres : Joseph Cuillérier (1828), Joseph Watier (1829), Benjamin Lalonde (1830), Pierre Giroux (1831), Basile Binette (1832), Charles Chevrier (1833), Louis Montpetit (1834), Isidore Marleau (1835), Jean-Baptiste Valois (1836), Joseph Paiement (1837) et François Sauvé (1838). Le "mouvement" de la population, pour cette même décade, a été comme suit : en 1828, 210 baptêmes, 29 mariages et 69 sépultures ; en 1829, 177 baptêmes, 25 mariages et 62 sépultures ; en 1830,

194 baptêmes, 25 mariages et 75 sépultures; en 1831, 109 baptêmes, 28 mariages et 91 sépultures; en 1832, 215 baptêmes, 28 mariages et 247 sépultures (c'était l'année de l'épidémie de choléra); en 1833 (après la division du Coteau-du-Lac), 139 baptêmes, 29 mariages et 76 sépultures; en 1834, 100 baptêmes, 18 mariages, 44 sépultures; en 1835, 102 baptêmes, 24 mariages et 39 sépultures; en 1836, 110 baptêmes, 11 mariages et 51 sépultures; en 1837, 90 baptêmes, 18 mariages et 39 sépultures; en 1838, 104 baptêmes, 18 mariages et 46 sépultures.

Le premier Mgr Blanchet avait passé onze ans aux Cèdres, de 1827 à 1838. Le deuxième Mgr Blanchet devait y être curé quatre ans, de 1838 à 1842. Le premier acte que ce dernier signe, au registre des baptêmes, mariages et sépultures, est du 18 avril 1838. Il signe toujours M. Blanchet, prêtre. Au livre de fabrique, le premier acte important que nous trouvons, sous son administration, est du 30 septembre de la même année. A cette date, les fabriciens décident de faire construire deux cheminées, "afin de pouvoir mettre des poêles dans l'église", et, le 2 octobre, Mgr Bourget (évêque de Telmesse et coadjuteur de Mgr Lartigue depuis 1837) donne la permission d'effectuer cette dépense à même les deniers de la fabrique. Le 14 octobre suivant, les fabriciens règlent qu'ils sera payé huit cents francs pour retenir le service de deux chantres au cours de l'année 1839 et qu'on construira deux tambours devant les petites portes de l'église dès



*Mgr Magloire Blanchet*  
*7<sup>e</sup> curé, 1838-1842*

cet automne. Le 9 mai de l'année suivante (1839), à une assemblée régulière des marguilliers, il est décidé : 1<sup>o</sup> que l'on doit réparer le mur et les portes du cimetière ; 2<sup>o</sup> qu'il est nécessaire de poser des dalles à l'église ; 3<sup>o</sup> qu'on fera faire deux ponts sur le terrain de la fabrique ; 4<sup>o</sup> que l'on prendra, pour ces divers travaux, à même la quête de l'Enfant-Jésus ; 5<sup>o</sup> que l'on achètera un parement d'autel rouge et blanc ; 6<sup>o</sup> que l'on réparera le drap mortuaire ou que l'on en fera faire un neuf ; 7<sup>o</sup> que l'on placera un gardien au bas de l'église (pendant les offices) pour faire tenir le bon ordre.... Tous ces détails, surtout vus à distance, nous paraissent intéressants. Ils montrent bien, en tout cas, que le curé Magloire Blanchet, comme son frère et prédécesseur, veillait à tout.

Le 30 juin 1839, Mgr Bourget, à ce spécialement député par Mgr Lartigue (évêque en titre de Montréal depuis 1836), passait en visite pastorale aux Cèdres<sup>5</sup>. Voici le texte de l'ordonnance qu'il laissa aux archives, sous sa signature et celle de son secrétaire :

---

5. Issu d'une modeste famille de cultivateurs où les vertus chrétiennes étaient en honneur, Mgr Ignace Bourget était né, à Saint-Joseph-de-Lévis, le 30 octobre 1799. Il avait fait ses études à Québec et une partie de sa cléricature à Nicolet. En mai 1821, Mgr Plessis le donnait comme secrétaire à Mgr Lartigue, qui l'ordonna prêtre à Montréal le 30 novembre 1822. Mgr Lartigue, d'abord évêque de Telmesse, étant devenu évêque de Montréal, en 1836 (13 mai), le nomma son grand-vicaire et, l'année suivante, il le faisait élire évêque et choisir comme son coadjuteur. Mgr Bourget fut sacré le 25 juillet 1837, à Montréal, par Mgr Lartigue. A la mort de Mgr Lartigue, (19 avril 1840), il devenait

“Nous avons vu et alloué les comptes de cette fabrique depuis celui de mil huit cent trente-sept, sans néanmoins décharger les marguilliers pour ces diverses années de ce qui est dû à la fabrique pour le temps de leur gestion respective. Nous ordonnons au marguillier en charge de poursuivre ceux des débiteurs de l'église qui seront déclarés solvables par l'assemblée des marguilliers et de faire rapport dans le cours de décembre prochain au seigneur évêque de Montréal de l'état des dettes actives de cette fabrique, qui se montaient en janvier mil huit cent trente-huit à neuf mille neuf cent neuf livres et treize sous, ancien cours. Nous ordonnons qu'il soit pratiqué (que l'on construise) un chemin couvert, ou au moins une allée fermée par deux clôtures, de la porte latérale du cimetière à la porte de la sacristie, afin que le dit cimetière ne serve plus de passage.... et que tous les articles des ordonnances précédentes qui n'ont pas été exécutés le soient au plus tôt....”

---

évêque de Montréal. Il administra le diocèse pendant trente-six ans, de 1840 à 1876. Le 11 mai de cette dernière année, il démissionnait et prenait peu après sa retraite au Sault-au-Récollet, où il mourut, le 8 juin 1885, à 85 ans et 6 mois. “On sent l'impuissance où l'on est de dire tout ce que renferme d'extraordinaire cette longue carrière de quatre-vingt-cinq ans, cet illustre sacerdoce de soixante-deux ans, ce prodigieux épiscopat de quarante-huit ans.... Mgr Bourget fut vraiment grand! Il fut grand dans ses vertus, il fut grand dans ses œuvres....” — Paroles de M. Colin, supérieur de Saint-Sulpice, dans l'oraison funèbre qu'il prononça sur la tombe de Mgr Bourget.

Évidemment, en ce temps-là, les braves gens des Cèdres se montraient bien un peu négligents! Mais leur dévoué curé les pressa si bien que le 11 août 1839, selon un compte rendu du temps, tout hérissé de chiffres et qui couvre quatre pages du livre des délibérations de la fabrique, ces difficultés d'arrérages se trouvèrent en grande partie réglées.

L'œuvre capitale du curé Augustin-Magloire Blanchet aux Cèdres, pendant ses quatre ans d'administration, ce fut celle des écoles et, spécialement, du couvent des sœurs au village. Voici, condensé en quelques lignes, tout l'historique de la construction de ce couvent. Le 15 septembre 1839, une assemblée des marguilliers décide : 1<sup>o</sup> d'encourager les écoles de la paroisse et de prendre pour cela un quart des revenus annuels de la fabrique<sup>6</sup>; 2<sup>o</sup> que 500 francs seront alloués à une école supérieure tenue au village; 3<sup>o</sup> que 200 francs seront alloués à l'école Saint-Dominique et autant à l'école Saint-Louis, que 100 francs seront alloués à l'école du haut des Cèdres et autant à l'école du bas des Cèdres; 4<sup>o</sup> qu'il faut bâtir une maison en pierre avec dépendances, pour un couvent, sur le terrain de la fabrique.... Le 6 octobre, on décida, en assemblée régulière toujours, où serait placé le futur couvent (à l'endroit actuel).... Le 22 septembre, on s'était adressé à l'évêque de Montréal pour avoir l'autorisation requise et, le 30 du même mois, Mgr Lar-

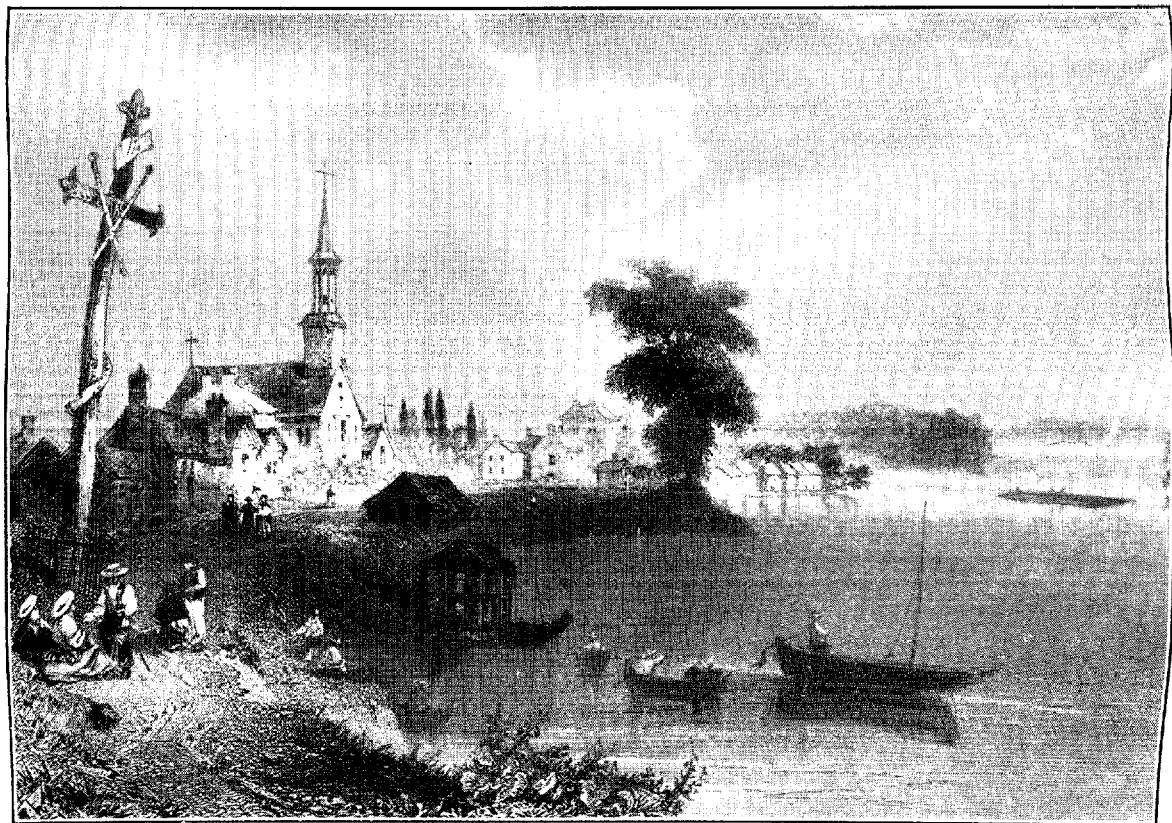
---

6. C'est ce que permettait la loi de 1824. Voir le livre du Père Roy, déjà cité, page 97.



tigue l'avait accordée.... Le 22 octobre 1839, les marguilliers donnent le contrat de la maçonnerie à Louis Branchaud, maître-maçon, pour la somme de 370 livres, cours actuel, et, le 6 novembre suivant, celui de la menuiserie à Paul Leroux, maître-menuisier, pour la somme de 165 livres, cours actuel...

Les constructions ne se faisaient pas aussi vite à cette époque que de nos jours. Pour celle du couvent des Cèdres, il fallut toute l'année 1840 et même une partie de 1841, mais il y eut une suspension des travaux dans l'intervalle.... Enfin, le 21 octobre 1841, Mgr Forbin-Janson, évêque de Toul et de Nancy et primat de Lorraine, qui séjourna plusieurs mois au Canada, cette année-là, bénissait le couvent si cher au curé Magloire Blanchet, et, le 10 novembre, les Sœurs Saint-Théodore et Sainte-Clothilde, de la Congrégation de Notre-Dame, en prenaient possession. Le 15 du même mois, elles recevaient leurs premières externes et, le 22, leurs premières pensionnaires. A quelques jours de là, les *Mélanges Religieux* de Montréal publiaient la note suivante: "Une nouvelle maison d'éducation vient de s'ouvrir dans la paroisse de Saint-Joseph-de-Soulanges. C'est une bâtisse élégante qui se trouve placée sur l'un des beaux sites de la charmante localité des Cèdres. Les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame dirigeront le nouveau pensionnat. Ce sera la quinzième mission que l'institut de Notre-Dame tiendra sur pied dans nos campagnes. Ce qui prouve, à qui veut comprendre, que, grâce au cler-



*Village des Cèdres — 1840*

gé, nos Canadiens sont loin d'être indifférents aux progrès de l'éducation." Ce compliment mérité que recevaient les gens des Cèdres, l'histoire se doit d'enregistrer qu'ils le devaient surtout à M. le curé Augustin-Magloire Blanchet.

C'est sous l'administration du curé Magloire Blanchet également qu'eut lieu, le premier lundi de janvier 1842, la première élection des commissaires d'école<sup>7</sup>. Furent élus : M. le curé Blanchet (le registre des écoles des Cèdres dit que ce fut M. Lavoie, mais c'est une erreur, M. Lavoie n'étant arrivé comme curé qu'en février 1843), M. F. Roy, M. A. Berthelot, M. A. Dubois, notaire, M. E. Hays, notaire, M. P. Masson et M. P. Wattier (père). M. B. Joassim de Landrecie dirigeait alors l'école des garçons et les Sœurs de la Congrégation déjà nommées celle des filles. En 1843, M. Joassim reçoit du surintendant, M. le Dr Meilleur, la somme de quinze louis. En 1844, l'école des garçons compte 34 élèves, et celle des filles 60. En cette même année 1844, les commissaires divisent la paroisse en trois arrondissements comprenant cinq écoles : "l'école No 1 sera celle des garçons, ayant comme instituteur M. Joassim ; l'école No 2 sera celle des filles, sous la direction des religieuses ; l'école No

---

7. Cette élection se fit d'après la loi d'Union de 1841. Le premier surintendant, M. le Dr Meilleur fut nommé au printemps de 1842. Voir le livre du Père Roy, pages 117 et 119. Pour ce qui concerne la commission scolaire des Cèdres et ses subdivisions en quatre ou cinq autres, en 1901, 1904, 1906 et 1908, on n'aura qu'à consulter, à la fin de notre volume, l'appendice IV.

3 sera l'école anglaise, tenue par M. Decoyne (en 1856, cette école anglaise était tenue par un M. Stickel); l'école No 4 sera celle du rang Saint-Dominique; l'école No 5 sera celle du rang Saint-Louis." Ce compte rendu est signé par les commissaires Roy, Berthelot, Dubois, Hays, Masson et Wattier et par le curé Lavoie (arrivé aux Cèdres en février 1843). Nous reviendrons plus tard sur ce chapitre des écoles et de leur développement.

Tout en s'occupant de l'administration temporelle de sa paroisse et de l'importante affaire des écoles, M. le curé Magloire Blanchet ne se désintéressait en rien, cela va de soi, des choses spirituelles. Dans une lettre du 15 janvier 1842 à Mgr Bourget (devenu évêque de Montréal à la mort de Mgr Lartigue, le 19 avril 1840), il a l'occasion de bien montrer sa ligne de conduite à cet égard. "Monseigneur, écrit-il, je suis souvent assez embarrassé avec mes *sauteurs* de barges (ces voyageurs avaient à franchir les divers rapides des Cèdres). J'ai essayé de les empêcher de *sauter* les dimanches et les jours de fête d'obligation. Je n'ai pas réussi. Ils disent que s'ils cessent de le faire d'autres le feront et qu'alors ils perdront un revenu qui leur est nécessaire pour le soutien de leurs familles. Vous comprenez qu'ordinairement ils perdent ainsi la sainte messe. Il est vrai, d'autre part, qu'ils ne peuvent pas *sauter* tous les jours. Il leur faut du bon vent ou au moins un vent qui ne soit pas tout à fait contraire. Voulez-vous bien me dire quelle conduite

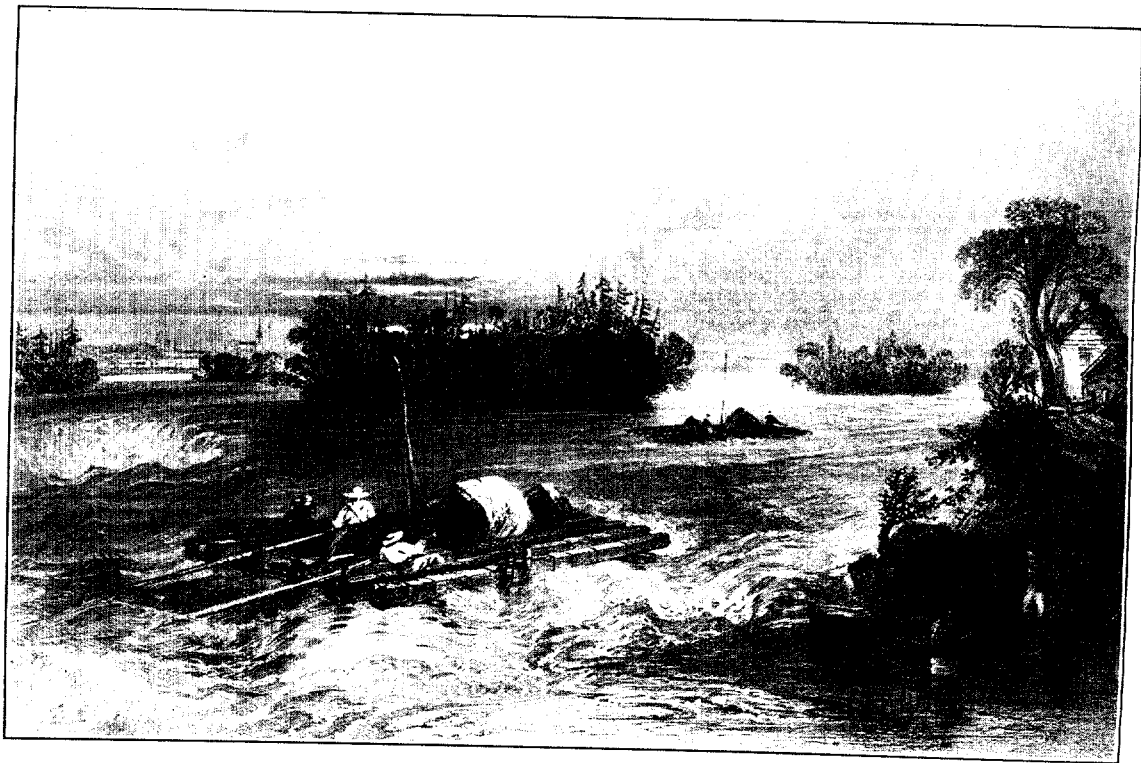
je dois tenir avec eux pour bien faire? Je sais que quelques-uns (quelques confrères) ont essayé déjà d'engager ces gens à s'abstenir de ces œuvres serviles les dimanches et jours de fête, mais que (presque toujours), l'intérêt l'a emporté.... Votre circulaire qui annonce la retraite (pastorale) pour le 21 (janvier) s'est rendue trop tard pour que nous puissions prendre des arrangements entre voisins afin d'y assister.... et puis il n'est pas facile de s'absenter dans ce temps-ci....”

Le 22 janvier, Monseigneur Bourget lui répondait : “...Je pense que vous pouvez être assez coulant avec les *sauteurs de cages* dans le cas dont vous me parlez, si vous jugez qu'il pourrait en résulter quelque dommage grave pour le soutien de leurs familles. Mais cela ne doit pas vous empêcher d'insister d'une façon générale sur l'obligation d'assister à la sainte messe les dimanches et jours de fête.... Je suis fâché que vous n'ayez pas pu vous rendre à la retraite, parce que vous nous auriez beaucoup édifié par votre présence....”

Il avait déjà été question, pour M. Blanchet, d'aller résider à l'évêché. Le 22 mars, Mgr Bourget, lui écrivant de nouveau, revient sur ce sujet. “Monseigneur, répondit le curé le 29 mars, vous me demandez si je serais disposé à aller demeurer chez vous, ou avec vous, dans le cas où vous pourriez me remplacer ici ce printemps. Je réponds que, après y avoir pensé de nouveau devant Dieu selon votre suggestion, je n'éprouve aucune répugnance à le faire. Je pourrais

même dire que mon attrait intérieur m'y porterait si vous me jugez propre à quelque chose. Il m'est souvent venu à l'esprit que je n'étais pas capable de diriger une paroisse. Serais-je capable de faire quelque autre chose? C'est ce qu'il ne m'appartient pas de décider — *Loquere, Domine, audit servus tuus.*” Mgr Bourget se montra fort satisfait de cette réponse toute sacerdotale et filiale. Le 11 avril, il écrivait encore au curé des Cèdres: “J’ai reçu votre lettre du 29 mars et suis bien disposé à profiter de votre bonne volonté. Je vous retiens pour la visite pastorale pendant laquelle un prêtre vous remplacera. Puis, au retour, nous arrangerons les choses pour le mieux. Il faudra différer votre encaissement jusqu’au mois de juillet et peut-être plus tard. D’ici là, vous restez curé des Cèdres, bien entendu, et vous percevrez les revenus de votre paroisse. Préparez quelques instructions pour prêcher à votre tour. Ayez soin qu’elles soient d’un style simple et facile. Je vous inclus une copie du programme de la visite pastorale. Vous ne manquerez pas, j’en ai la confiance, de prier pour son succès.”

M. Blanchet se prépara en conséquence à partir bientôt. Le 25 avril, il écrivait à Monseigneur: “Puisqu’il est réglé que j’accompagnerai Votre Grandeur au cours de la visite qui doit commencer le 21 mai prochain, je voudrais auparavant, si vous n’y avez pas d’objection, faire une retraite de quelques jours. Vous pourriez, pour cela, me faire remplacer ici un peu plus tôt, et je partirais le lendemain de la Pentecôte, afin



*Rapides des Cèdres — 1840*

d'aller me mettre en retraite à Saint-Jacques. — Notre couvent prospère.... Nous avons plus de 60 élèves.... Je ne croyais pas que les habitants montreraient autant de zèle, surtout en une année où les récoltes sont minces.... Pour peu que ce nombre d'élèves augmente encore, j'ai peur que nos deux sœurs enseignantes ne puissent suffire à la besogne. Notre future maîtresse d'anglais se forme au pensionnat à Montréal, nous l'attendons de jour en jour. Notre excellente maîtresse, Sœur Sainte-Clothilde, ne contribue pas peu, par ses talents et par la méthode qu'elle suit, qui est celle des Frères des Écoles Chrétiennes, à donner de la réputation à notre établissement. — De son côté, notre instituteur (M. Joassin) se dispose à aller étudier à Montréal cette méthode des Frères. Mais il ne pourra pas rester longtemps à la ville, parce qu'il est notre seul chantre.... A cause de notre couvent, il conviendrait, Monseigneur, d'apporter une attention spéciale au choix de mon remplaçant. Il faut qu'il inspire confiance aux maîtresses et aux élèves et qu'il répare les fautes que je pourrais avoir commises... ”

Ce n'est pourtant qu'au mois de septembre, en dépit de ce qui avait été projeté, que M. Blanchet quitta les Cèdres, pour accompagner Mgr Bourget dans sa visite pastorale d'abord et aller résider ensuite avec lui à l'évêché de Montréal. Il eut le temps, avant son départ, de faire construire, dans son église de Soulanges, un jubé pour l'usage des sœurs et de leurs élèves, au prix de 600 francs, et aussi de faire donner une re-



traite à ses paroissiens, par les Pères Jésuites, à l'occasion du jubilé accordé, cette année-là, par le pape Grégoire XVI. Les Jésuites venaient d'arriver au pays sur l'invitation de Mgr Bourget, et ils étaient alors en résidence à Laprairie. Les deux prédicateurs du jubilé aux Cèdres furent les Pères Chazelle et Hanipaux.

Le 19 septembre 1842, M. Blanchet recevait de Mgr Bourget la lettre qui allait l'enlever définitivement à sa paroisse et lui ouvrir bientôt, comme à son frère, la carrière épiscopale. "Dimanche prochain, lui mandait Monseigneur, vous ferez encore l'office dans votre église, mais vous aurez soin de vous préparer, ces jours-ci, à quitter les Cèdres, ce jour-là, après les vêpres. Vous viendrez me rejoindre à Coteau, et vous m'accompagnerez ensuite dans les visites que je vais faire à Saint-Anicet, à Saint-Régis, à Kingston, à Bytown (Ottawa) etc. Cette course durera à peu près trois semaines...."

Nous avons raconté déjà comment, après un séjour de quatre ans à l'évêché, où il fut créé chanoine en 1844, Mgr Augustin-Magloire Blanchet, sacré évêque en 1846 (27 septembre), partit en mars 1847 pour les missions de l'Ouest, où il devait, comme son frère, Mgr François-Norbert, fournir une si longue et si glorieuse carrière.

Les marguilliers du banc, qui furent en charge sous l'administration de M. le curé Augustin-Magloire

Blanchet, de 1839 à 1842, ont été, aux Cèdres : François Bissonnette (1839), Joseph Boyer (1840), Thomas Séguin (1841) et Olivier Bertrand (1842). Le "mouvement" de la population, pour ces quatre ans, fut le suivant : en 1839, 96 baptêmes, 16 mariages et 33 sépultures ; en 1840, 93 baptêmes, 18 mariages et 45 sépultures ; en 1841, 100 baptêmes, 14 mariages et 45 sépultures ; en 1842, 104 baptêmes, 19 mariages et 64 sépultures.

Ce ne sera pas un hors-d'oeuvre, croyons-nous, d'ajouter ici, dans ce livre, à la suite du récit des deux administrations des curés Blanchet aux Cèdres, quelques notes sur ces lointaines missions de l'Ouest où ils s'en sont allés faire l'oeuvre de Dieu. Nous avons vu déjà comment ces deux frères devinrent évêques tous les deux, le premier, Mgr François-Norbert, en 1843 (sacré en 1845), et le deuxième, Mgr Augustin-Magloire, en 1846.

Le 10 juillet 1838, raconte le Père Morice, dans son *Dictionnaire historique des Canadiens de l'Ouest* à l'article *Demers* (Mgr Modeste), MM. Norbert Blanchet et Modeste Demers, plus tard évêques tous les deux, se mettaient en route, de Saint-Boniface, pour gagner l'océan Pacifique. Le 26 du même mois, ils s'embarquaient sur les bateaux de la compagnie de la Baie d'Hudson. Ils arrivèrent le 18 août au fort Carleton. Ils y firent 36 baptêmes et 7 mariages. Aux forts Pitt et Edmonton, les jours suivants, ils firent encore 50 baptêmes. Le 2 octobre, ils atteignaient le fort Jasper, au pied des Montagnes Rocheuses. Là

aussi, ils firent des baptêmes, 35 environ, pour la plupart d'enfants métis. Ils remontèrent ensuite le versant oriental de la grande chaîne des Rocheuses. A leur sommet, ils célébrèrent la messe et prirent ainsi possession, au nom de Dieu, des territoires arrosés par les cours d'eau qui ont là leur source. Ils se trouvaient à quelques quatorze cents lieues de Montréal. Entrant peu après dans la Colombie, ils descendirent son grand fleuve jusqu'à Walla-Walla, où ils arrivèrent le 18 novembre 1838. Enfin, ils continuèrent jusqu'au fort Vancouver, poste principal du pays, qu'ils atteignirent le 24 novembre de la même année. C'est à Vancouver que Mgr Demers fut évêque, tandis que Mgr Norbert Blanchet le fut à Portland, Orégon, et son frère, Mgr Magloire Blanchet, à Walla-Walla, puis à Nesqually. Les noms de ces trois prélats missionnaires méritent d'être placés au premier rang parmi ceux des fils du Canada qui ont bien servi l'Église et honoré notre pays.

Le successeur des deux curés Blanchet, ou des deux Mgr Blanchet, aux Cèdres, fut M. le curé Édouard Lecours. Il y passa un peu plus de quatre mois seulement. Son premier acte, au registre des baptêmes, mariages et sépultures, est du 20 septembre 1842, et son successeur, M. le curé Lavoie, signe le sien le 27 février 1843.

Dans l'histoire de Mère Catherine-Aurélie-du-Précieux-Sang, la fondatrice de l'institut de ce nom, que nous avons publiée en 1923, nous avons été amené à donner un précis de la vie et de la carrière de ce

prêtre d'un grand zèle, qui fut, de 1861 à 1873, alors qu'il était curé de Saint-Hyacinthe, le pourvoyeur et comme le père nourricier de l'institut du Précieux-Sang à ses débuts. "M. Édouard Lecours, écrivions-nous, était né le 31 juillet 1808, d'une honnête famille de laboureurs, à Saint-Antoine-sur-Richelieu, le pays des Cartier, des Perrault et des Gravel. Après ses études aux séminaires de Saint-Hyacinthe et de Montréal, il avait été ordonné prêtre, par Mgr Lartigue, le 25 octobre 1835. Destiné par ses supérieurs au ministère pastoral, il fut vicaire, successivement, à Berthier (1835-1836), à Saint-Denis (1836-1837) et à Boucherville (1837-1840). Devenu curé, il occupa, successivement encore, les cures de Lachenaie (1840-1842), des Cèdres (1842-1843), de Longue-Pointe (1843-1845), de Châteauguay (1845-1847), de l'Île-Dupas (1847-1848) et enfin de Saint-Aimé, où il passa treize ans (1848-1861).... En 1861, il fut appelé, par Mgr Joseph LaRocque (deuxième évêque de Saint-Hyacinthe et fondateur du Précieux-Sang), à la cure de Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe. Il y passa douze ans et s'y dévoua d'une façon spéciale pour l'œuvre naissante du Précieux-Sang (1861-1873). Mgr Charles LaRocque (troisième évêque de Saint-Hyacinthe) ayant décidé de confier la cure de Notre-Dame aux Pères Dominicains, qui lui arrivaient de France en 1873, nomma M. Lecours à celle de Sainte-Rosalie, où il fut deux ans (1873-1875). M. Lecours se retira ensuite du saint ministère et prit sa retraite,

d'abord à Belœil (1875-1876), puis à Saint-Hyacinthe (1876-1877). En 1877, il acceptait de nouveau la charge pastorale et allait prendre la cure de Saint-Théodore-d'Acton, qu'il administra cinq ans (1877-1882). Enfin, en 1882, il se retirait définitivement, à Saint-Hyacinthe, au monastère du Précieux-Sang, où il mourut le 21 juin 1888, à 80 ans d'âge tout près et à 52 ans de sacerdoce<sup>8</sup>."

D'après le livre de fabrique, l'acte le plus important de l'administration de M. Lecours aux Cèdres fut celui de passer un *titre-nouvel* aux seigneurs de Beaujeu pour assurer de nouveau la possession du terrain de l'église à sa paroisse. Ce terrain, nous l'avons vu au chapitre deuxième de ce livre<sup>9</sup>, avait été bel et bien donné à la fabrique des Cèdres, par M. le colonel de Longueuil, le 8 juillet 1786, au temps de M. le curé Denault. Mais l'ancien droit permettait aux seigneurs d'exiger ainsi, assez arbitrairement, explique dans ses notes M. l'abbé Mainville, un *titre-nouvel*, quand ils le jugeaient bon. "Le résultat le plus clair de cette exigence des seigneurs en 1842, écrit M. Mainville, c'est qu'il fallut requérir les services d'un arpenteur et passer un nouveau contrat en bonne et due forme. L'arpenteur fit creuser le terrain aux quatre angles, pour y retrouver les quelques morceaux de faïence qui y avaient été déposés cinquante ans auparavant, procéda

8. Voir *Histoire de Mère Catherine-Aurélie* (1923), pages 48 et 49.

9. Voir page 61.

par écrit et avec forces preuves à des constatations d'autant plus convaincantes qu'elles n'étaient contestées par personne, pas plus du reste que les bornes du terrain, et la fabrique paya les frais." Voici cet acte, que nous trouvons au livre de fabrique, à la date du 11 décembre 1842: "Afin de satisfaire aux lettres patentes obtenues par dame Catherine Chaussegros de Léry, veuve de feu l'honorable Jacques-Philippe-Saveuse de Beaujeu, en sa qualité d'usufruitière de la seigneurie de Soulanges, et par Georges-René Saveuse de Beaujeu, propriétaire de la dite seigneurie, il a été résolu à l'unanimité (de l'assemblée des marguilliers) que Olivier Bertrand, marguillier en charge de la fabrique de Saint-Joseph-de-Soulanges, et agissant pour icelle, passerait *titre-nouvel* de la donation faite par M. le baron de Longueuil (c'était plutôt en 1786 le colonel de Longueuil) en date du 8 juillet 1786, à la dite dame Chaussegros de Léry, veuve de feu l'honorable Jacques-Philippe Saveuse de Beaujeu et au dit Georges-René Saveuse de Beaujeu, ès dites qualités. (signé) Éd. Lecours, prêtre-curé."

Nous avons dit que M. le curé Lecours ne passa que quelques mois aux Cèdres. En effet, il se convainquit très vite que sa faible constitution ne résisterait pas aux fatigues d'un ministère aussi absorbant que celui que lui imposaient ses paroissiens, ce qui était à leur honneur. Il souffrait d'une sérieuse affection au foie, qui ne devait pas l'empêcher de vivre jusqu'à 80 ans, c'est vrai, mais qui l'incommodait fort. Bien

qu'il se plût beaucoup aux Cèdres, se trouvant bientôt malade et trop affaibli, il demanda son changement pour une paroisse moins considérable où le ministère serait moins chargeant. Mgr Bourget l'avait choisi pour les Cèdres à cause de ses qualités d'homme d'étude et en comptant que le grand air du fleuve lui serait avantageux. Mais M. Lecours, surtout aux mois d'hiver, trouva l'air trop vif pour ses poumons. Ajoutons qu'il n'avait pas de vicaire et que, sachant que l'évêque avait peu de prêtres disponibles, il hésitait à demander de l'aide. Au mois de janvier, il se trouva sérieusement malade.

Mis au courant, Mgr Bourget lui écrivit le 31 janvier 1843 : "...J'apprends avec peine que vous avez été assez sérieusement indisposé. Je crois qu'il vous faut du repos. En conséquence, je vous enverrai M. Paré, qui ira passer quelque temps chez vous pour garder votre paroisse. Veuillez bien l'envoyer chercher cette semaine. Il vous sera loisible ou de vous soigner chez vous ou de vous promener chez vos confrères. A mon avis, il vaut faut un peu de distraction. Ne manquez pas de venir me voir si vous en avez l'occasion..."

"Monseigneur, répondit M. Lecours, j'ai reçu avec le plus profond respect et j'ai lu avec le plus grand plaisir votre lettre du 31 janvier. Ce n'est pas la première fois que j'éprouve les bontés de Votre Grandeur. Mais, en ce temps-ci surtout, j'y suis bien sensible. Le secours que vous m'annoncez ne pouvait pas

venir plus à propos. J'enverrai chercher M. Paré au commencement de la semaine prochaine..."

Dans la même lettre, le curé des Cèdres, mis en confiance par la bonté délicate de son évêque, s'enhardit jusqu'à demander son changement pour la raison que nous avons dite. Mgr Bourget se rendit compte que cela valait mieux en effet, et il prit ses dispositions pour donner bientôt un successeur à M. Lecours. Quant à ce dernier, il le nomma, après qu'il eût pris quelques jours de repos, à Longue-Pointe, où il passa deux ans. Nous avons dit plus haut quel fut le reste de sa carrière, comment, de 1861 à 1873, étant curé de Saint-Hyacinthe, il se dévoua en particulier pour l'œuvre naissante du Précieux-Sang, et comment enfin il mourut au monastère de cet institut en juin 1888.

On nous a fait la confiance, au moment où nous écrivions l'histoire de Mère Catherine-Aurélie, il y a trois ans, de nous communiquer les bonnes feuilles d'un livre en préparation, *l'Histoire de Saint-Aimé*, où M. Lecours fut curé, ainsi que nous l'avons dit, de 1848 à 1861. L'auteur, M. l'abbé Saint-Pierre, fait de M. Lecours un bel et juste éloge. "On voit dans la chapelle du Précieux-Sang, à Saint-Hyacinthe, écrit-il en substance en terminant sa notice, un tableau du peintre Rousseau, où apparaissent les pierres tombales des deux co-fondateurs de l'institut, Mgr Joseph La-Rocque et Mgr Joseph-Sabin Raymond. On a appendu, au-dessous de ce tableau, la petite croix de plomb qui a reposé, au lendemain de la mort de M. Lecours,



sur son cercueil... Ce souvenir est là bien à sa place. Toute sa vie, M. Lecours a été humble. Il était petit de taille et se tenait dans l'ombre. Il se taisait, parlant plus à Dieu qu'aux hommes. Très humble aussi est sa place au bas du tableau dont nous parlons. Mais, M. Lecours méritait d'être en quelque sorte à la base de ce tableau d'honneur des fondateurs du Précieux-Sang, puisque c'est lui qui a fourni les premières pierres de ce bel édifice qu'est le monastère où il se fait tant de prières et d'expiations."

Il nous a semblé que les enfants des Cèdres liraient avec joie, dans cette histoire de leur paroisse, ces souvenirs de l'un de leurs anciens curés, qui ne passa que quelques mois chez eux, mais qui fut un prêtre de grands mérites.

Nous n'avons pas à donner de liste de marguilliers, ni de tableau du "mouvement" de la population, sous l'administration du curé Lecours aux Cèdres, pour la raison toute simple qu'il n'y demeura pas assez longtemps.

Ce M. Paré, que Mgr Bourget avait envoyé aux Cèdres, pour aider et remplacer M. Lecours, n'y passa que quelques jours en attendant l'arrivée du nouveau curé. Né à Saint-Denis-sur-Richelieu, le 16 mai 1814, Joseph-Octave Paré avait fait ses études à Saint-Hyacinthe et à Québec et il avait été ordonné prêtre à Montréal le 22 septembre 1838. Appelé tout de suite à l'évêché, il fut secrétaire de l'évêque pendant

trente-neuf ans, de 1838 à 1877. A la création du premier chapitre de Montréal, le 21 janvier 1841, il était devenu chanoine. Tout en remplissant ses fonctions de secrétaire, il fut aumônier et supérieur ecclésiastique de plusieurs communautés. Il suivit Mgr Bourget, dans sa retraite, au Sault-au-Récollet, en 1877, et y mourut le 20 janvier 1878.

Le successeur de M. Lecours à la cure de Saint-Joseph-de-Soulanges fut M. Étienne Lavoie, déjà chanoine, qui vint prendre possession de la paroisse en février 1843. Sa nomination aux Cèdres est du 15 février et son premier acte, signé au registre des baptêmes, mariages et sépultures, est du 21 du même mois. Il devait passer aux Cèdres pas tout à fait deux ans, de février 1843 à octobre 1844. Mais nombre de faits importants pour l'histoire de la paroisse ont eu lieu sous son administration.

Étienne Lavoie était né à l'Ile-aux-Grues (Montmagny), le 24 octobre 1804, et il avait été ordonné à Montréal, par Mgr Lartigue, le 27 septembre 1829. Il fut d'abord vicaire à l'Acadie trois ans (1829-1832), puis curé à Saint-Timothée cinq ans (1832-1837). Mgr Lartigue l'appela ensuite à l'évêché, où il fut directeur des ecclésiastiques, qui étudiaient en ce temps-là auprès de Monseigneur et servaient aux offices de sa cathédrale, encore pendant cinq ans (1837-1842). Lors de l'installation du chapitre en 1841, comme M. Paré, il avait été créé chanoine. Il avait 39 ans d'âge et 14 ans de prêtrise quand il fut nommé aux Cèdres

en février 1843. C'était un homme de santé plutôt faible, un prêtre zélé, instruit et surtout très pieux.

Le couvent venait de naître, et Mgr Bourget y avait pensé, en choisissant M. Lavoie, tout comme en désignant M. Lecours, ainsi que le lui avait recommandé le dernier curé Blanchet (Mgr Augustin-Magloire). M. Lavoie était, aussi bien que son prédécesseur, un homme d'étude qui avait fait ses preuves et un ami sincère des choses de l'enseignement.

Dès le 6 mars 1843, il faisait décider par ses marguilliers, en assemblée régulière, deux points qui intéressaient les écoles. Le premier concernait l'instituteur, M. B. Joassim de Landrecie, qui était aussi chantre à l'église. On lui alloua 600 francs par an comme chantre, à la condition qu'il ne chargerait pas plus de 40 sous par mois, pour chaque enfant qui fréquentait son école, avec en plus une demi-corde de bois par année pour chaque enfant également. L'autre point concernait les religieuses du couvent. A cause du nombre toujours croissant de leurs élèves, elles avaient demandé un agrandissement du terrain mis à leur usage par la fabrique. On ne pouvait faire droit à cette demande d'une façon pratique qu'en leur cédant l'emplacement du cimetière des enfants morts sans baptême. Mais, pour cette cession, il fallait procéder à des exhumations, ce qui ne pouvait se faire qu'après avoir obtenu une permission de l'évêque du diocèse. A la requête du curé et des marguilliers, Mgr Bourget



*M. Edouard Lecours*  
*8e curé, 1842-1843*



*M. Etienne Lavoie*  
*9e curé, 1843-1844*

répondit, le 28 avril : "J'approuve par la présente la décision du conseil de la fabrique de Saint-Joseph-de-Soulanges et je permets de faire exhumer du lieu où ils reposent les corps des enfants morts sans baptême, afin de laisser à la disposition des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame ce petit cimetière avec deux lopins de terre adjacents. La présente lettre sera déposée aux archives de la paroisse...."

M. Lavoie tarda sans doute un peu à mettre Monseigneur au courant de ce qui s'était passé dans sa paroisse depuis son arrivée. Pourtant, une circulaire de l'évêque, en date du 16 février, qui rappelait leurs devoirs à ses curés, leur recommandait de tenir le chef du diocèse au courant de tout, "car l'évêque est le père du clergé, avait écrit Monseigneur, et il a grâce d'état pour donner à tout et à tous le mouvement et la vie". Mais M. le curé Lavoie se trouva en retard et, dans une lettre du 7 mai 1843, que nous allons condenser, il s'en accuse et s'en excuse avec humilité. "Permettez-moi d'abord, Monseigneur, écrit-il, de vous remercier de votre acquiescement à la demande de notre fabrique en faveur des Sœurs de la Congrégation. Cela (la cession du terrain) les met au large, leur donne un réel avantage temporel et rend leur habitation plus agréable.... La bonté avec laquelle vous m'écrivez et l'intérêt que vous prenez à ma santé font que je suis tout couvert de confusion de ne vous avoir pas prévenu (Monseigneur apparemment lui avait adressé quelque'amical reproche). Votre circulaire m'instruisait ce-

pendant suffisamment de vos intentions.... Je me disais : "Le temps de Monseigneur est précieux.... J'irai à Montréal bientôt et je lui dirai en peu de mots tout ce que j'ai à lui dire...." Mais, puisque vous le désirez, Monseigneur, je vous en écris aujourd'hui.... Au préjudice de la modestie, je commence par vous parler de moi. Je ne m'ennuie pas quand je suis occupé au ministère, mais quand je n'ai rien à faire je pense à Saint-Jacques.... Ma santé n'est pas parfaite, mais elle est passablement bonne. Je n'ai manqué aucun office pendant le carême. Outre le dimanche, j'ai prêché deux fois par semaine et j'ai présidé chaque vendredi le chemin de la croix. J'ai eu la consolation de voir un grand nombre de mes paroissiens assister à ces offices.... Les bonnes religieuses m'ont bien aidé et elles me sont très utiles. Le respect qu'on a pour elles, le succès qu'elles obtiennent dans l'instruction des enfants, leurs beaux chants aux offices de l'église, tout cela opère beaucoup de bien.... Nous avons commencé les exercices du mois de Marie, ce qui était jusqu'ici inconnu dans cette paroisse. J'en espère beaucoup de bien.... Les sœurs ont préparé un bel autel en parure à l'honneur de la sainte Vierge. J'y dis la messe en semaine, à la suite de l'oraison.... Les religieuses chantent des cantiques.... La Sœur Sainte-Clothilde a séparé ses élèves en deux chœurs, les grandes d'une part et les petites de l'autre.... Cela produit un effet admirable!.... Il me semble, chaque matin, que je dis la messe à la cathédrale et cela me dédommage un peu dans mon exil...."

Dans sa circulaire à son clergé du 30 mai 1843, Mgr Bourget avait annoncé qu'il pourrait donner des reliques des saints à toutes les églises de son diocèse et qu'il espérait en avoir assez de la *vraie croix* pour en détacher une parcelle pour chaque paroisse qui n'en avait pas encore et où un chemin de croix était érigé. M. le curé Lavoie communiqua cette bonne nouvelle à ses marguilliers et, le 18 juin, il demandait à Monseigneur, en leur nom et au sien, de favoriser son église de ce précieux avantage. En même temps, il pria Sa Grandeur d'autoriser dans sa paroisse la réouverture des Quarante-Heures. Le 30 juin, Mgr Bourget lui écrivait : "Je donnerai bien volontiers une relique de la *vraie croix* à votre église. Elle est déjà tout enchassée, vous n'aurez qu'à vous procurer une croix de bois pour l'y mettre.... Vous pourrez avoir les Quarante-Heures comme vous le désirez et je souhaite que cette dévotion produise d'heureux fruits chez tous vos paroissiens.... Je prie Dieu de vous donner une santé proportionnée à votre zèle pour que vous puissiez suffire à votre besogne...."

Une autre décision de Mgr Bourget, dont M. le curé Lavoie fut très heureux, ce fut celle que le digne évêque adopta à la fin de l'été 1843 au sujet du fondateur des Frères des Écoles chrétiennes, aujourd'hui saint Jean-Baptiste de la Salle, dont le procès de béatification avait été introduit en cour de Rome le 16 avril 1842, et qui avait droit dès lors, par conséquent, au titre de vénérable. Le pieux évêque de Montréal y

vit une occasion de promouvoir parmi ses diocésains l'idée, si heureuse et si profitable, de confier l'instruction de leurs enfants, autant qu'il serait possible, aux distingués fils du vénérable serviteur de Dieu, et il régla que, dans toutes les églises de son diocèse, le décret de "vénéralité" du célèbre fondateur des chers Frères serait exposé, après qu'on l'aurait dûment encadré, à l'attention des fidèles, du mois de septembre au mois de janvier. Aux Cèdres, où déjà les méthodes des Frères étaient en honneur au couvent des Sœurs de la Congrégation et à l'école de l'instituteur, M. B. Joassin de Landrecie, M. le curé s'empessa de se conformer au désir et au règlement de Monseigneur.

Il semble bien que M. Lavoie s'attendait à retourner à l'évêché en septembre 1843, si l'on en juge par la lettre suivante, qu'il reçut de Mgr l'évêque au cours de ce mois : "Le manque de curés me force de vous retenir encore un an aux Cèdres.... Je vous prie de régler vos affaires en conséquence. Profitez de ce temps pour fortifier votre santé, afin qu'ensuite vous puissiez rester avec nous et y travailler comme un bon ouvrier.... Je vous souhaite du courage et toutes les autres vertus dont un prêtre a besoin...."

A la fin de décembre de cette année 1843, tous les paroissiens francs-tenanciers des Cèdres furent invités pour la première fois à prendre part à l'élection du marguillier à nommer. Ils élurent à l'unanimité des suffrages Thomas Marcoux, l'un des frères du curé-missionnaire de Saint-Régis, M. François-Xavier



Marcoux. Auparavant, les seuls anciens marguilliers étaient admis à prendre part à cette élection, comme cela se pratique encore dans les paroisses de la ville de Montréal. C'est là, on l'aperçoit aisément, un événement des plus considérables dans l'histoire de nos administrations temporelles des fabriques paroissiales. Nous croyons utile d'y insister un peu, en donnant à nos lecteurs, pour l'intelligence des faits que nous relatons, un court précis historique de toute cette affaire qui s'appelle, chez les gens au courant, l'affaire des notables.

De temps immémorial, l'élection du nouveau marguillier se faisait, au Canada, chaque année, à la fin de décembre, par les seuls anciens marguilliers. En 1830, on présenta à la Chambre de Québec un projet de loi pour faire admettre et faire voter, aux assemblées de fabrique et en particulier aux élections des marguilliers, tous les habitants tenant feu et lieu de la paroisse. Le clergé ayant été consulté, il s'opposa à cette mesure par des requêtes adressées au gouvernement. Le projet fut discuté durant trois sessions des Chambres sans aucun résultat définitif. Finalement, la mesure passa à la Chambre d'Assemblée, mais elle fut rejetée au Conseil. On soumit l'affaire aux tribunaux, et ce fut encore sans succès. Les juges ne voulaient pas décider contre la tradition. En 1843, au printemps, Mgr Bourget posa à ce sujet, qui agitait beaucoup les esprits, un certain nombre de questions à ses curés, les priant d'y répondre au cours

de la retraite pastorale de l'été. Et c'est, naturellement, ce que la plupart firent. Le résultat, cette fois, fut plus tangible. Dans une circulaire à son clergé du 28 novembre 1843, Mgr l'évêque de Montréal l'exprimait dans les termes que voici : "Depuis la dernière retraite pastorale, je n'ai pas perdu de vue l'affaire des notables. J'ai mûrement pesé l'opinion que (la plupart d'entre vous) vous avez émise sur cette importante question. J'en ai conféré avec Mgr l'évêque de Québec (Mgr Signay) et avec Mgr de Sydime (Mgr Turgeon).... Voici le résultat de nos délibérations : "Désormais, vous pourrez appeler aux assemblées de fabrique, pour l'élection des marguilliers et la reddition des comptes seulement, les marguilliers anciens et nouveaux ainsi que les paroissiens propriétaires, quand même que ce ne serait pas l'usage dans votre paroisse, pourvu que ce soit l'opinion de la majorité de vos marguilliers exprimée en assemblée régulière...." La ville de Montréal, où il n'y avait alors qu'une seule paroisse, celle de Notre-Dame, était toutefois exceptée de ce règlement.

Le 10 décembre 1843, les marguilliers des Cèdres, réunis en assemblée régulière, sous la présidence de M. le curé Lavoie, décidèrent de profiter de cette permission de Mgr l'évêque Bourget, et il en fut de même dans un grand nombre de paroisses de Montréal et aussi dans la région de Québec et des Trois-Rivières, où la même permission avait été donnée par Mgr de Québec. Plus tard, Mgr Bourget en fit une obliga-

tion à toutes les fabriques de son diocèse, celle de Notre-Dame de Montréal exceptée. Enfin, en 1860, une loi fut passée à la législature de Québec en vertu de laquelle tous les paroissiens francs-tenanciers doivent être admis à voter pour l'élection des marguilliers. Et cette loi est encore en vigueur dans toute la province civile de Québec, si nous ne nous trompons pas, à l'heure actuelle.

En 1844, le livre des délibérations de la fabrique des Cèdres ne mentionne que deux décisions des fabriciens qui ont une certaine importance. Le 28 avril, on règle d'allouer cent francs pour le soutien d'une école anglaise, et, le 2 août, on décide, avec la permission de M. Archambault, curé de Vaudreuil, et aussi vicaire général, de clôturer tout le terrain qui appartient à la fabrique.

En 1844 également, deux événements d'intérêt général, dont la paroisse des Cèdres bénéficia comme les autres paroisses du pays, sont à signaler. Les règlements du carême furent considérablement mitigés et Québec devint une province ecclésiastique. Le 10 février, en vertu de l'indult donné par le pape Grégoire XVI, Mgr Bourget permet de faire gras tous les dimanches du carême, excepté le dimanche des Rameaux, et tous les lundis, mardis, jeudis des cinq premières semaines du carême, mais à un seul repas. Le 13 juillet, Mgr Signay, par décision du même pape Grégoire XVI, et à la demande de tous les évêques du Canada, passe au rang d'archevêque métropolitain

avec, comme suffragants, les évêques de Montréal, de Kingston et de Toronto.

En septembre 1844, M. le curé Lavoie quittait les Cèdres, mais ce ne fut pas pour retourner à l'évêché, où, en fait, il ne revint jamais. Il fut nommé à Longue-Pointe où il succédait au même M. Lecours qu'il avait déjà remplacé aux Cèdres. Trois ans plus tard, en 1847, il devenait curé de Saint-Vincent-de-Paul (île Jésus), où il passa six ans (1847-1853). Il fut ensuite aumônier des Sœurs du Sacré-Cœur à Montréal quatre ans (1853-1857) et enfin aumônier des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie à Longueuil neuf ans (1857-1866). Il mourut dans ce dernier poste, à Longueuil, le 16 février 1866.

M. Lavoie n'a passé que vingt mois environ aux Cèdres, mais son zèle et sa grande piété y ont laissé des souvenirs durables. Les marguilliers du banc, en charge sous son administration, furent : Narcisse Levac (1843) et Antoine Pilon (1844). Le "mouvement" de la population pour ces deux années se dénombre comme suit : en 1843, 102 baptêmes, 19 mariages et 37 sépultures ; en 1844, 83 baptêmes, 17 mariages et 39 sépultures.

De septembre 1844 à février 1848, soit pendant trois ans et demi, le curé des Cèdres fut M. Hippolyte Moreau, futur chanoine et vicaire général de Montréal. Né à Saint-Luc-sur-Richelieu le 8 mars 1815, ordonné à Montréal par Mgr Bourget le 16 mars 1839

après ses études faites à Saint-Hyacinthe, M. Moreau n'avait que 29 ans d'âge et pas tout à fait 5 ans de prêtrise, quand il arriva aux Cèdres, où l'on voit son nom, au registre des baptêmes, mariages et sépultures, pour la première fois, le 15 octobre 1844. Et pourtant, il avait déjà rempli une belle carrière de missionnaire. Un mois après son ordination en mars 1839, dans les premiers jours de mai, il était parti, en effet, pour les missions du haut de l'Ottawa et il y avait exercé le rude ministère de l'évangélisation des sauvages et de quelques blancs nomades échelonnés sur une très vaste étendue. Ayant établi ses quartiers à l'Ile-aux-Allumettes, il avait "rayonné", sur les lacs, dans les forêts des alentours et au loin, jusque dans la région du lac Abbitibi, se dépensant avec un grand zèle à la conquête des âmes. Saint-Joseph-de-Soulanges était une paroisse assez considérable, mais pour M. Moreau ce fut un poste de repos.

C'était un prêtre qui devait toujours se distinguer par son esprit ecclésiastique. "Je sens le besoin, écrivait-il à Mgr Bourget, le 21 septembre 1845, d'être dirigé en toutes choses. Quand j'étais dans les missions, je recevais de vous de temps à autre des lettres de direction. Elles m'étaient sacrées et bien utiles... Mon ministère est ici différent et souvent plus embarrassant. Comme je serais heureux d'être encore suivi et dirigé!..." On peut croire que le digne évêque ne manqua pas de répondre à la confiante soumission de M. Moreau.

Le couvent des Sœurs de la Congrégation, que Mgr Magloire Blanchet avait fondé aux Cèdres, et les écoles de la paroisse en général furent, pour M. Moreau, un objet de continuelles et prévenantes sollicitudes. On jouissait, depuis la loi des écoles de fabrique de 1824, que les pouvoirs publics avaient d'ailleurs perfectionnée, d'un excellent système scolaire. Les commissaires de ces écoles, élus par les pères de famille eux-mêmes, les suppléaient dans l'exercice de leurs droits naturels, et, avec l'aide de l'État, tout se faisait sous la surveillance et sous la direction du curé. C'est, sûrement, du point de vue catholique, le système idéal. Pour ce qui est du couvent en particulier — le premier établi dans toute la région qu'enclave aujourd'hui le diocèse de Valleyfield — M. Moreau s'y intéressait à bon droit d'une façon spéciale. Il comptait sur les dévouées filles de la vénérable Marguerite Bourgeoys pour lui former de futures bonnes mères de famille et, du point de vue spirituel, il les entourait d'égards. Dans une lettre du 29 octobre 1845, il remercie Mgr Bourget d'avoir bien voulu lui permettre de faire donner une retraite au personnel de son couvent, et, en maintes circonstances, il parle des religieuses et du bien qu'elles font avec une évidente sympathie.

Le 22 juillet 1845, Mgr Bourget passait en visite pastorale aux Cèdres et allouait les comptes de la fabrique, "depuis et y compris celui de mil huit cent trente-huit, jusqu'à celui de mil huit cent quarante-

trois inclusivement, sans pourtant décharger quelques-uns des dits marguilliers de certains arrérages dûs à l'église pour leur année respective de gestion....”

Une affaire importante, sous l'administration de M. Moreau, ce fut celle de l'érection civile de la paroisse de Saint-Joseph-de-Soulanges. Écrivant à Mgr de Montréal le 15 février 1846, il lui en parle comme d'un projet à l'ordre du jour, en même temps qu'il lui demande un confrère pour l'assister au temps de Pâques. “....Je pense, écrit-il, que nous ferons reconnaître civilement notre paroisse l'été prochain.... Il nous faudrait le décret d'érection canonique et je ne le trouve nulle part ici.... Il me vient souvent à l'esprit que je ne pourrai pas suffire à la besogne pendant le carême, à cause des offices et des nombreuses confessions.... Si Votre Grandeur avait la bonté de m'envoyer un confrère au moins pour la quinzaine de Pâques.... Le Père Laverlochère (un Oblat de Marie, ordonné prêtre à Montréal en mai 1844), qui est au lac des Deux-Montagnes, ne perdrait pas son temps en rendant ce service à mes paroissiens. Nous pourrions converser en langue sauvage et cela lui servirait pour ses missions....” Le 8 juillet de la même année, M. Moreau revenait sur la question de l'érection civile. “M. le grand-vicaire Truteau, disait-il à Mgr Bourget, m'avait promis de m'envoyer les papiers nécessaires pour m'adresser aux commissaires afin de faire ériger ma paroisse civilement. Je pense qu'il l'a oublié.... Tout est assez tranquille aux Cèdres. Je crains cepen-

dant que les élections municipales ne soient un peu bruyantes cette année. Mais je n'en dis rien à personne. Je me contente de prier, ce qui est, je crois, plus avantageux...<sup>10</sup> Le 8 octobre 1846, les marguilliers décidaient de faire les dépenses nécessaires pour l'érection civile. Le 27 février 1847, M. Moreau adressait à Mgr Prince, évêque coadjuteur de Montréal, administrateur du diocèse en l'absence de Mgr Bourget en voyage à Rome<sup>11</sup>, une requête, signée par 110 de ses francs-tenanciers, dans laquelle on demandait un nouveau décret d'érection canonique (celui de Mgr Signay du 18 mars 1833 est pourtant aux archives de Québec, où M. Mainville l'a retrouvé en 1897), afin de procéder à cette érection civile de la paroisse. Mais les procédures subirent encore quelque retard. Le 19 mai 1847, M. le grand-vicaire Truteau envoyait les notices nécessaires. Le décret canonique nouveau, signé par Mgr Bourget, revenu de Rome, fut donné le 11 juin suivant, et les lettres patentes des autorités

---

10. M. Alexis-Frédéric Truteau, né à Montréal le 11 juin 1808, ordonné prêtre le 18 septembre 1830, appelé à l'évêché par Mgr Lartigue, nommé secrétaire de l'évêché en 1835 et vicaire général en 1840, mort à Montréal le 28 décembre 1872. C'est à lui, précisément, que M. Moreau devait succéder comme vicaire général en janvier 1873.

11. Mgr Prince (Jean-Charles), né à Saint-Grégoire-de-Nicolet le 13 février 1804, ordonné prêtre le 23 septembre 1826, sacré évêque de Martyropolis et coadjuteur de Montréal le 25 juillet 1845, premier évêque de Saint-Hyacinthe en 1852, mort à Saint-Hyacinthe le 5 mai 1860.



civiles furent émises le 12 novembre 1847. On nous en a communiqué la teneur des archives d'Ottawa. Elles se lisent comme suit: "12 novembre 1847 — Paroisse de Saint-Joseph de Soulanges, dans le district de Montréal, érigée par proclamation de Son Excellence James, comte d'Elgin, gouverneur-général du Canada..., datée à Montréal le 12 novembre 1847, et bornée comme suit, conformément à un rapport de MM. Jacques Viger, Joseph Roy et George Weekes, commissaires nommés à cette fin, suivant la loi, savoir: "La dite paroisse comprendra une étendue de territoire d'environ dix milles de front sur une profondeur d'environ six milles, bornée comme suit: au nord par la seigneurie de Vaudreuil, au sud-ouest par la ligne de séparation entre la côte Saint-Dominique et la côte Saint-Emmanuel; de là courant au sud-ouest le long de la ligne qui court jusqu'à la profondeur des terres qui se trouvent bornées par le fleuve Saint-Laurent jusqu'au lot vingt-neuf, maintenant occupé par le sieur Dominique Montpetit dit Poitevin inclusivement, et enfin au sud et au sud-est par le fleuve Saint-Laurent." Cette langue administrative n'est pas des plus élégantes, mais elle est claire et exacte, ce qui est le principal.

Au sujet de cette érection civile de la paroisse des Cèdres, il nous paraît utile de rappeler brièvement ce que nous enseigne l'histoire à propos des municipalités du Canada. Avant 1840, nous n'avions aucune organisation d'autorités locales, du point de vue civil. Nous n'avions ni mairies, ni corporations, ni police

urale. La voirie était placée, en vertu d'une loi de 1796, sous la direction d'un grand-voyer et d'inspecteurs de paroisses ou sous-voyers; l'agriculture était protégée par quelques dispositions législatives spéciales; la police des campagnes était confiée au capitaine de la côte et aux juges de paix de comté quand il y en avait. En 1840, le conseil spécial de lord Sydenham (gouverneur de 1839 à 1841), qui était sur le point d'être remplacé par la législature de l'Union, dota le Bas-Canada, avant d'expirer, d'autorités municipales, mais avec de telles restrictions que le peuple des campagnes ne leur fit pas confiance et les considéra surtout comme des "machines à taxer". En 1842, en 1845 et en 1847, on modifia cette loi. Enfin, en 1855 et en 1860, on la perfectionna jusqu'à nous donner le système actuel d'un conseil et de son maire, qui peuvent, pour les besoins de la localité, taxer les biens immeubles et même, en certains cas, les propriétés mobilières.

"Les municipalités, dit de Montigny<sup>12</sup>, sont autant de petits gouvernements qui assurent au peuple l'indépendance, initient aux affaires et préparent à mieux comprendre les rouages plus compliqués d'une administration générale."

Nous publions, en appendice<sup>13</sup>, aux dernières pages de ce volume, des listes, aussi complètes que nous avons

12. Voir, pour cette question des municipalités, l'*Histoire du droit canadien*, par B.-A. Testard de Montigny, publiée en 1869 chez Sénécal à Montréal, page 473 et suivantes.

13. Voir, à la fin du volume, l'appendice III, page 369.

pu nous les procurer, des maires et des conseillers des Cèdres, aussi bien que des commissaires d'écoles des différentes commissions scolaires de la paroisse.

M. le curé Moreau, cela va de soi, s'il s'occupait activement des affaires temporelles de ses paroissiens, n'avait garde de négliger leurs intérêts spirituels. Dans sa lettre du 8 juillet 1846 à Mgr Bourget, citée plus haut, où il demandait les papiers nécessaires pour obtenir l'érection civile des Cèdres, il ajoutait ces lignes significatives : "...Vous vous rappelez sans doute, Monseigneur, que je vous demandai, en mai dernier, de retarder nos Quarante-Heures à l'automne. Avant d'en fixer l'époque précise, je voudrais essayer les premiers jours d'octobre, les 4, 5 et 6... Les Pères prédicateurs que j'aurais pourraient commencer la retraite préparatoire le dernier dimanche de septembre (le 27 cette année).... Je verrais l'effet que cette retraite, suivie des Quarante-Heures, produirait dans ma paroisse et je vous demanderais ensuite de fixer pour l'avenir le premier mardi d'octobre.... Je ne vois pas d'avantages à une retraite plus longue...." Quelques mois plus tard, à la suite d'une pressante invitation de Mgr Prince, administrateur en l'absence de Mgr Bourget en voyage à Rome, à s'intéresser à la dévotion au saint scapulaire de Marie, M. le curé Moreau lui écrivait, le 25 novembre 1846 : "Monseigneur — C'est le désir de mes ouailles et celui de leur pasteur de voir s'établir dans notre paroisse la confrérie du saint scapulaire avec tous les privilèges

y attachés. En conséquence, nous prions Votre Grandeur de vouloir bien donner un décret qui l'établisse chez nous...." Nous n'avons pas le texte de la lettre de l'évêque en réponse à celle-ci, mais il n'y a pas de doute qu'il acquiesça à cette pieuse demande.

Au mois de mai 1847, Mgr Bourget était revenu de Rome. Bientôt, il se trouva en présence de la terrible épidémie du typhus, qui fit, cette année-là, tant de ravages au Canada et à Montréal en particulier. La cause ou l'occasion de ce fléau est bien connue. Chassés de leurs pays, de pauvres émigrés irlandais arrivaient chez nous tout contaminés, épuisés de souffrances et déjà mourants, et la contagion se répandait très vite. L'on sait l'héroïsme du clergé de Québec à la Grosse-Ile. Celui de Montréal ne se montra pas inférieur. Le 8 juillet, Mgr Bourget écrivait à ses prêtres de la campagne: "J'ai besoin de votre ministère pour le service spirituel de la ville, car les messieurs de Saint-Sulpice succombent sous le fardeau...." En conséquence, Monseigneur invitait les prêtres des campagnes, deux par deux, en leur désignant à chacun leur semaine, à venir assister les pauvres pestiférés pendant huit jours. M. le curé Moreau fut convié pour la semaine du 20 au 26 septembre. Voici la belle réponse qu'il fit à son évêque:

"Monseigneur — Je viens de recevoir votre circulaire du 8 juillet courant par laquelle vous m'invitez à aller porter secours aux prêtres de la ville, du 20 au 26 septembre.... Je suis prêt à donner non seulement

six ou huit jours, mais autant de jours que vous le requerrez pour aider les confrères qui se sacrifient avec un si grand zèle au salut de ces pauvres mourants. Je n'ai qu'un regret, c'est celui de ne pas entendre assez l'anglais pour être utile aux émigrés davantage.... S'il m'était permis d'exprimer un désir, Monseigneur, ce serait celui de ne pas voir nos évêques de Montréal (Mgr Bourget et Mgr Prince) s'exposer à prendre la maladie qui nous fait déjà pleurer la mort de plusieurs de nos confrères...." En effet, plusieurs prêtres et les deux évêques eux-mêmes furent atteints. Le 13 août, Mgr Bourget pouvait écrire dans une circulaire que huit de ses prêtres et une dizaine de religieuses avaient succombé. Ceci n'empêcha pas le zélé curé Moreau de répondre à son tour à l'appel, au temps qui lui avait été indiqué, à la fin de septembre. Il revint aux Cèdres gravement malade et faillit en mourir. Le 21 novembre 1847, il écrivait ainsi lui-même à Monseigneur: "...Je vais de mieux en mieux, je regarde même la maladie comme passée. Si je n'ai pas de rechute, je pourrai bientôt m'occuper à quelque chose d'utile.... Le bon Dieu ne m'a pas trouvé digne de mourir.... J'ai eu de quoi ranimer ma foi pendant ma maladie.... Une nuit surtout, ceux qui me gardaient ont eu à mon sujet les plus graves appréhensions. M. Brassard (curé du Coteau-du-Lac de 1835 à 1858) m'a administré les derniers sacrements. J'avais peu de connaissance, mais l'on m'a dit après que je les désirais beaucoup. De ce moment, je commençai à aller mieux.... Avant l'arrivée de M. Huot, M. Brassard ne m'a pas quitté

un instant tant que j'ai été en danger.... Si le mieux continue, je pense pouvoir sortir cette semaine...."

Ce M. Huot, dont il est question dans la lettre qu'on vient de lire, arriva comme vicaire aux Cèdres au milieu d'octobre 1847, et il en repartit le 26 janvier 1848, jour où il alla prendre possession de la cure de l'Île-Perrot. Quelques notes à son sujet trouvent ici leur place. Il était né à Québec, le 30 mars 1817, et, après ses études à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, il avait été ordonné, à Montréal, le 21 décembre 1844. Il avait été précédemment vicaire à Sainte-Élisabeth-de-Joliette trois ans (1844-1847), où il s'était occupé de la desserte de Saint-Gabriel-de-Brandon. Après son passage aux Cèdres (octobre 1847-janvier 1848), il fut curé de l'Île-Perrot cinq ans (1848-1852), de Sainte-Anne-de-Bellevue deux ans (1852-1854), de Saint-Édouard-de-Napierville deux ans (1854-1856), de Saint-Norbert-de-Berthier trois ans (1856-1859), et enfin curé-fondateur de Saint-Paul-l'Ermitte, qu'il administra trente-huit ans (1859-1897). Il mourut dans cette dernière paroisse le 18 septembre 1897.

M. le curé Moreau, ainsi qu'il l'écrivait dans sa lettre de novembre à Mgr Bourget, se croyait guéri et en état de reprendre sa besogne curiale en janvier 1848. Son nom apparaît au registre dès le 14 de ce mois. Mais, apparemment, il avait trop présumé de ses forces. En février, il dut prendre un repos et quitter sa paroisse. Peu après, il fut nommé à la cure de Saint-Eustache, où il succédait au célèbre curé Pa-

quin (Jacques) — le curé des *troubles* de 1837 — mort, le 7 décembre 1847, à Saint-Eustache même, après y avoir été curé vingt-six ans (1821-1847). M. Moreau, lui, passa cinq ans à Saint-Eustache (1848-1853). Il fut ensuite, en 1853, appelé à l'évêché de Montréal, où il devint chanoine (1854), archidiacre pendant vingt ans et vicaire général de Mgr Bourget, puis de Mgr Fabre, de 1873 à 1880. Il mourut assez soudainement, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 30 juillet 1880. Ses restes mortels sont inhumés dans la crypte de la cathédrale, près de ceux des premiers évêques de Montréal.

Les marguilliers du banc qui furent en charge, sous l'administration de M. Moreau, aux Cèdres, ont été: Joseph Séguin (1845), Thomas Marcoux (1846) et Olivier Clément (1847). Le "mouvement" de la population, pour ces mêmes années, se chiffre comme suit: en 1845, 96 baptêmes, 19 mariages et 37 sépultures; en 1846, 105 baptêmes, 15 mariages et 27 sépultures; en 1847, 87 baptêmes, 19 mariages et 37 sépultures.

Le successeur de M. Moreau aux Cèdres fut M. Porlier, qui arriva en février 1848 pour repartir en septembre 1849. Né à Contrecoeur le 17 avril 1802, François-Pascal Porlier avait fait ses études à Montréal et à Nicolet. Il n'avait pas encore 22 ans, quand il fut ordonné prêtre le 21 novembre 1824. Mais l'évêque de Québec jouissait dès lors d'un indult qui lui permettait d'ordonner un sujet dix-huit mois avant

l'âge requis par les saints canons. Mgr Plessis en usa pour le jeune Porlier qui, évidemment, avait été précoce, ce qui prouve qu'il était bien doué. D'abord vicaire à Sorel un an, à Saint-Jacques-de-Montréal un an et à Varennes trois ans (1824-1829), M. Porlier avait ensuite été curé à Terrebonne dix-sept ans (1829-1846), à Saint-Philippe un an (1846-1847) et à l'Acadie un an (1847-1848). Quand il arriva aux Cèdres, pour succéder à M. Moreau, en février 1848, il avait 46 ans d'âge et était prêtre depuis bientôt vingt-quatre ans. De santé délicate mais d'âme généreuse, il s'était fait partout remarquer par son zèle et surtout par sa piété.

Le 12 mars 1848, les marguilliers, sous l'inspiration du nouveau curé évidemment, décident d'acheter un harmonium, et le 6 avril 1849, un peu plus d'un an après, ils arrêtent de changer cet instrument pour "une orgue du coût de cinquante louis". On ne relève aucune autre décision importante dans le livre des délibérations de la fabrique au cours de l'année 1848.

Ce qui distingue en particulier l'administration du curé Porlier, ce sont les œuvres et coutumes pieuses qu'il établit dans la paroisse. Il tint d'abord à honneur de fortifier et de favoriser, autant qu'il put, dans son couvent, déjà si florissant, et dans son église également, la dévotion à la sainte Vierge Marie, par les réunions de l'archiconfrérie et aussi par les exercices pieux du mois de mai qu'il s'efforça de rendre plus attrayants. De même, il organisa, au mois de mars 1849, les exercices du mois de saint Joseph. Dans une lettre à Mgr Bourget, il en parle ainsi : "...Je pensais





*M. Hippolyte Moreau*  
*10e curé, 1844-1848*



*M. Pascal Porlier*  
*11e curé, 1848-1849*

à faire le mois de saint Joseph, mais à cause de la rigueur de la saison, j'avais peine à m'y décider.... J'ai pourtant fini par annoncer, le dernier dimanche de février, que nous en ferions les exercices.... J'ai été étonné de voir avec quel zèle toute la paroisse a embrassé cette dévotion. Elle a déjà produit d'heureux fruits. Plusieurs paroissiens m'ont témoigné leur reconnaissance de ce que je leur avais parlé de ce saint patron qu'ils ne connaissaient presque point. Je suis convaincu que saint Joseph a intercédé pour nous. Je lui ai promis de propager sa dévotion.... Le succès de l'œuvre de la tempérance dans notre paroisse est dû, je pense, à la protection de ce bon saint, qui est son patron....”

Cette œuvre de la tempérance, M. Porlier l'avait établie aux Cèdres peu de temps après son arrivée. Voici comment il en parle, un an après, dans une lettre de mai 1849 à Mgr Bourget: “Treize cent quatre-vingt-neuf personnes, Monseigneur, sont venues s'enrôler, à la suite de la mission que j'ai fait prêcher, sous la bannière de la tempérance. Il reste encore quelques-uns de mes paroissiens qui hésitent devant le sacrifice.... Je les recommande d'une manière particulière au saint cœur de Marie.... S'il se fait, en effet, quelque bien dans notre paroisse, nous le devons, j'en suis convaincu, à la protection de Marie....”

Une autre circonstance, à quelque temps de là, donna au zélé curé une occasion de manifester, dans une nouvelle lettre à son évêque, sa piété envers la sainte Vierge. On s'occupait dans le monde entier, à

cette époque, de la prochaine proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception. De toutes les parties de l'univers catholique les suppliques et les requêtes étaient adressées dans ce but au grand pape Pie-IX. Mgr Bourget voulut lui aussi unir ses respectueuses supplications à celles de ses frères dans l'épiscopat. Avant d'envoyer à Rome sa pieuse demande, il écrivit à ses prêtres afin de les engager à s'unir à lui d'intention. Le 14 juin 1849, M. le curé Porlier lui répondait des Cèdres par la lettre suivante : "Monseigneur — En réponse à votre circulaire du 25 avril, je me fais un devoir de vous écrire que je me joins bien sincèrement à vous et à tout le clergé du diocèse pour demander au Saint-Siège le décret dogmatique qui définira comme doctrine de l'Église que la conception de la bienheureuse Vierge Marie a été entièrement immaculée et absolument exempte de toute souillure de la faute originelle.... Désormais, Monseigneur, je n'aurai rien de plus cher que d'honorer Marie d'une piété particulière, d'une vénération spéciale et du dévouement le plus intime de mon cœur. Je ferai aussi tout ce qui me paraîtra devoir contribuer à sa plus grande gloire et louange et à la propagation des douces et salutaires pratiques de son culte...."

Mais, nous l'avons dit, ce prêtre pieux et zélé était d'une santé débile et il ne put tenir longtemps, lui non plus, à la desserte des Cèdres. Au mois de juin 1849, on trouve, au registre des baptêmes, mariages et sépultures, le nom d'un M. Brais, qui signe quelques actes en s'intitulant vicaire. Il s'agit sans doute de M. Amable Brais, un prêtre malade, qui aura passé là

quelque temps pour aider M. Porlier. Né à Longueuil, le 5 mars 1792, et ordonné prêtre le 28 septembre 1823, à 31 ans, M. Brais avait alors 57 ans d'âge et 26 ans de prêtrise. Il avait été curé dans plusieurs paroisses. Il est sûr qu'il ne fit que passer aux Cèdres et que, vraisemblablement, il n'y fut pas nommé vicaire.

Le 22 septembre 1849, M. Porlier recevait sa lettre de nomination à la cure de Pointe-aux-Trembles. Avant de quitter les Cèdres, il fit décider par les marguilliers, dans leur assemblée du 23 septembre 1849, de voir à effectuer certaines réparations, jugées nécessaires, à la sacristie et au presbytère. C'est le dernier acte, signé par lui, qui se lit au livre des délibérations de la fabrique. Le suivant, qui est du 25 décembre de la même année, et qui a trait à l'élection du marguillier pour 1850, est signé par son successeur, M. le curé Maurice Roux.

À la fin de septembre 1849, M. Porlier s'en alla prendre possession de sa nouvelle cure de Pointe-aux-Trembles. Il l'administra pendant vingt ans (1849-1869). Il y mourut, le 28 janvier 1869, à 67 ans d'âge et 44 de sacerdoce.

Les marguilliers du banc qui furent en charge, aux Cèdres, sous l'administration de M. le curé Porlier, ont été : Jean-Baptiste Ménard (1848) et Jean-Baptiste Charlebois (1849). Le "mouvement" de la population, pour ces deux années, fut le suivant : en 1848, 99 baptêmes, 12 mariages et 26 sépultures ; en 1849, 81 baptêmes, 16 mariages et 39 sépultures.



## CHAPITRE CINQUIÈME

(1849-1877)

### Administration de M. le curé Maurice Roux

---

*Sommaire.* — M. le curé Maurice Roux. — Sa jeunesse en Savoie. — Vicaire à Vaudrenil. — Sa lettre de nomination aux Cèdres (18 septembre 1849). — Son acceptation. — Ses "manières françaises". — Récit piquant d'une vente de bancs. — Peinture de l'intérieur de l'église. — La couverture de l'église, syndics, souscription. — Le terrain du couvent, lettre du curé à l'évêque. — Une élection de marguillier mouvementée. — Visite pastorale de Mgr Bourget (juillet 1852). — Trois redditions des comptes. — Pour les incendiés de Montréal. — Assurance mutuelle. — 2043 âmes dans la paroisse. — Érection en municipalité distincte du village des Cèdres, le 1er décembre 1852. — Visite pastorale (juillet 1853). — Inventaire des biens de l'église. — Construction d'une sacristie et autres réparations. — Visite pastorale (octobre 1857), liturgie romaine. — Une lettre de France. — Étendue de la paroisse. — Note de M l'abbé Baillaigé sur la vie des Cèdres et au sujet du curé Roux vers 1854-1859. — Le journal de M. l'ingénieur Baillaigé. — Une "conjuración" des sauterelles. — M. le curé Roux songe à faire un voyage en France, il y renonce. — Note sur la famille d'Isidore Roux. — Bénédiction d'une cloche au couvent. — Visite pastorale de Mgr Bourget (octobre 1861). — Prospérité temporelle. — Engagements d'un chantre et d'un bedeau. — Laborieuse reddition des comptes. — L'année de la grêle (1864), lettre du curé à l'évêque. — Règlement pour la vente des bancs. —

Visite pastorale (juin 1868), construction future d'une nouvelle église. — M. le curé, jusque-là resté seul, demande un vicaire (1865). — M. le vicaire Saint-Jacques. — M. le vicaire Sauriol. — Mort du comte Georges-René Saveuse de Beaujeu (juillet 1865). — Un incident d'une nature spéciale. — Note au sujet du curé Dufour (du Coteau). — En 1868, on s'occupe des mesures à prendre pour la construction de l'église. — La vieille église de M. Denault. — La lettre du curé Roux à l'évêque sur la mentalité de ses paroissiens (mars 1868). — Requête des paroissiens pour la construction de l'église (décembre 1868). — M. le vicaire Louis-Hubert Paré. — Voyage en Europe de M. le curé Roux (1869). — Les bons vœux de ses paroissiens. — Lettre du curé à l'évêque, écrite de Bonvillard en Savoie. — M. l'abbé Couillard aux Cèdres. — M. le chanoine Moreau vient vérifier les allégués de la requête de décembre 1868 (juillet 1870). — Les paroissiens prennent leur temps. — Élection des syndics durant l'hiver 1870-1871. — Avantages à retarder les travaux, tout en percevant les dûs de la répartition. — M. le vicaire Bourget. — Mgr Fabre coadjuteur. — Il passe aux Cèdres en visite pastorale (juin 1874). — M. Roux voudrait garder son vicaire M. Paré. — Monseigneur le nomme aumônier à la Miséricorde. — M. le vicaire Chaput. — Maladie de M. Roux. — M. Charbonneau est nommé vicaire, puis desservant. — Démission de M. le curé Roux (janvier 1877). — M. le vicaire Lemoyne. — Mort de M. le curé Roux (16 octobre 1877). — Les marguilliers du banc et le "mouvement" de la population, aux Cèdres, sous l'administration de M. le curé Roux, de 1850 à 1876.

---

Le successeur de M. Porlier à Saint-Joseph-de-Soulanges fut M. Maurice Roux, qui devait administrer la paroisse pendant vingt-sept ans, de 1849 à la fin de 1876, et en partir pour mourir en emportant

dans sa tombe le respect et la considération de tous ceux qui l'ont connu. C'était un prêtre savoisien, venu au Canada en janvier 1849.

Il était né à Bonvillard, en Savoie, le 13 février 1815, et avait été ordonné, à la cathédrale de Beauvais, le 12 juillet 1842. On a conservé aux Cèdres plusieurs "papiers" qui nous renseignent sur le physique, le caractère et la jeunesse de cet excellent prêtre de Savoie, qui devait fournir chez nous, au Canada, une carrière si méritante. Le 1er mars 1839, le curé archiprêtre de Bonvillard, M. Albrieux, en lui donnant copie de l'acte de son baptême (13 février 1815), certifiait de sa bonne conduite et de ses succès dans ses classes (au collège royal de Saint-Jean-de-Maurienne) dans les termes que voici: "Moi, soussigné, Albrieux, archiprêtre, recteur de la paroisse de Bonvillard, diocèse de Maurienne, où je réside en cette qualité depuis vingt-deux ans, je déclare et certifie que M. Maurice Roux, fils de Siméon, de cette paroisse, a, dès son bas âge, donné des preuves non équivoques d'amour pour servir le prêtre dans les fonctions sacrées et un goût particulier pour l'étude et la connaissance des vérités de la religion.... Je certifie de plus que, dès son enfance, il a mené une conduite irréprochable sous tous les rapports, qu'il a toujours scrupuleusement évité les compagnies dangereuses et qu'il a assisté, les dimanches et fêtes, à tous les exercices religieux...." Comme le jeune Maurice était alors au séminaire, ce certificat lui fut sans doute donné par son curé en vue de

son accession aux saints ordres. Il est, en tout cas, très significatif. Devenu prêtre, M. Roux avait exercé d'abord le saint ministère dans le diocèse de Beauvais. En 1848, il songea à venir au Canada. Il était alors curé de Morienvil. Une lettre de son évêque, Mgr Joseph-Armand Gignoux, du 23 mai 1848, nous apprend que le prélat hésita à lui donner l'autorisation de quitter son diocèse, parce qu'il avait peu de prêtres disponibles pour le remplacer. En fait, les choses s'arrangèrent, et M. Roux put demander son passeport à l'autorité civile et s'embarquer au Havre.

Ce passe-port, curieuse pièce administrative française, que nous avons sous les yeux, et qui fut délivré à l'intéressé le 27 novembre 1848, par le secrétaire d'État attaché à l'ambassade du roi de Sardaigne à Paris (la Savoie ne fait partie de France que depuis 1860), un M. Hertère, nous fait connaître le signalement de M. Roux, à cette époque: "âge, 34 ans — taille, 1 mètre 75 — cheveux, châains — sourcils, idem — front, rond — yeux, châains — nez, moyen — bouche, idem — barbe, châaine — menton, rond — visage, rond — teint, naturel — signe particulier, le quatrième doigt de la main droite plié en dedans — profession, prêtre." Un autre passe-port délivré au même M. Roux, le 15 juin 1840, par le préfet de l'Oise, pour l'autoriser à un voyage à l'étranger, diffère un peu du précédent. On y lit que M. Roux a "les cheveux bruns, le front bas, les yeux gris, le nez court, la bouche petite, le visage ovale et le teint pâle, et, comme



signe particulier, le quatrième doigt de la main droite recourbé en dedans....” Il n'était pas encore prêtre en 1840, et ce passe-port ne mentionne pas sa profession. Par où l'on constate que ces messieurs des administrations françaises ne voyaient pas tous du même œil le même individu! Ces détails nous ont paru intéressants à noter. Les deux signalements se complètent sans doute l'un l'autre.

Ce qui importe davantage à notre récit, c'est que M. Roux arriva au Canada, à Montréal, le 12 janvier 1849. Onze jours après, le 23 janvier, Mgr Bourget le nommait vicaire à Vaudreuil, chez M. le curé Archambault. Cette année-là, Esther Blondin, la future Mère Marie-Anne, fondatrice des Sœurs de Sainte-Anne, avait déjà réuni à Vaudreuil quelques compagnes et, sous la direction immédiate du curé Archambault, avec l'autorisation de Mgr Bourget, elle s'apprêtait à ses hautes destinées. De fait, le nouvel institut devait naître canoniquement le 8 septembre 1850<sup>1</sup>. M. le vicaire Roux se montra très zélé pour l'avancement de ces pieuses jeunes filles de Sainte-Anne, et d'ailleurs, il se fit remarquer, d'une façon générale, pour sa piété et son ardeur au bien. Le 18 septembre 1849, Mgr de Montréal le nommait curé aux Cèdres par la lettre suivante: “Monsieur — Par la présente, je vous charge de la desserte de la paroisse de Saint-Joseph-de-Soulanges, où vous exercerez, jus-

---

1. Voir notre *Histoire des Sœurs de Sainte-Anne*, publiée en 1922, aux premières pages. — Note de l'auteur.



*M. Maurice Roux*  
*1<sup>er</sup> curé, 1849-1877*

qu'à révocation, les pouvoirs ordinaires aux curés de ce diocèse, avec le droit de percevoir les dîmes et oblations des fidèles de la dite paroisse. Vous n'irez résider dans la dite paroisse que lorsque les habitants auront fait, au presbytère, les réparations jugées nécessaires pour le logement convenable de leur curé, ainsi qu'à la sacristie...."

Le nouveau curé ne fut pas lent à remercier Monseigneur. Le 22 septembre, il lui écrivait : "Monseigneur — Je remercie Votre Grandeur de la marque de confiance qu'elle m'a donnée en me nommant à la cure des Cèdres.... J'espère que, par vos prières et par vos conseils, vous voudrez bien contribuer à me rendre le fardeau pastoral, que vous me confiez, plus léger et mieux proportionné à ma faiblesse.... Je ne me rendrai à mon poste que lorsque vous m'aurez dit d'y aller. Pour ce qui regarde les réparations à faire au presbytère, je suis d'avis de ne pas m'en mêler du tout. Votre Grandeur m'obligerait beaucoup en députant un commissaire habile en ces sortes d'opérations pour inspecter l'état des choses et dire aux gens des Cèdres ce qu'ils ont à faire afin de loger convenablement leur curé." On ne saurait être plus modeste. Le jeune curé, évidemment, se défiait prudemment de ses forces. Etant en pays nouveau, il ne voulait de lui-même rien innover, ni même prendre d'initiative. C'est un exemple qui vaut d'être proposé à plus d'un !

On a vu, à la fin du chapitre précédent que, dans leur assemblée du 23 septembre 1849, les marguilliers des Cèdres, à l'instigation du curé Porlier, qui les quittait, avaient décidé de voir à effectuer les réparations dont Monseigneur parlait à M. Roux dans sa lettre du 18. M. Archambault, curé de Vaudreuil, fut chargé par l'évêque de stimuler le zèle des paroissiens eux-mêmes à cette fin. Ceux-ci firent preuve de bonne volonté et se montrèrent en vérité empressés puisque, dès les premiers jours d'octobre, M. Roux était rendu aux Cèdres et logeait temporairement chez un M. Roy.

Comme il était vicaire à Vaudreuil depuis l'hiver précédent, M. Roux n'était pas tout à fait inconnu aux Cèdres, la paroisse voisine. On savait qu'il avait gardé ses "manières françaises" et qu'il ne manquait pas d'un brin d'excentricité. On se racontait, par exemple, les soirs de veillée, dans les familles des divers rangs de la paroisse, que le vicaire de Vaudreuil, certain dimanche où il faisait très froid dans le chœur de l'église — on n'avait pas encore de poêle à Vaudreuil, car le curé et les marguilliers s'imaginaient à tort que la chaleur artificielle gêterait les dorures de la voûte — avait tout bonnement quitté le sanctuaire, pendant le *credo* à la grand'messe, et s'en était allé tranquillement se chauffer dans la sacristie, estimant sans doute tout naturel de s'approcher du poêle quand il fait trop froid. Tout le monde en avait été étonné, excepté le vicaire lui-même qui s'étonnait plutôt de l'étonnement des autres. Mais on n'ignorait pas non

plus que, dans ses façons d'agir quelque peu originales, l'excellent M. Roux mettait tant de franchise et de bonhomie qu'il n'en était en un sens que plus apprécié de tous. A supposer même que sa franchise trop brusque parfois eût quelque chose de moins aimable pour qui en devait subir le coup ou la pointe, il était d'un si bon cœur que très vite chacun oubliait tout. Formé d'ailleurs à Saint-Jean-de-Maurienne et à Beauvais, collègue ou séminaire de renom, c'était un prêtre instruit et vraiment distingué.

L'originalité de ses manières devait tôt se manifester aux Cèdres. Au livre de fabrique, on trouve dès le 1er janvier 1850, le récit d'une vente de bancs qui ne manque pas de piquant. Le paroissien qui faisait fonction de crieur public pour cette vente, voyant qu'ils se vendaient moins cher, cette année-là, que les années précédentes, voulut, avec la seule autorisation du marguillier en charge, en profiter pour mettre le sien à la criée séance tenante et se l'adjuger pour une somme moindre que celle qu'il payait depuis 1848. Le procédé, on le comprend, n'était guère admissible, et le curé, dans sa note explicative (page 57 au registre) le fait voir avec une belle humeur! Mais, encore une fois, le curé sut se faire aimer quand même, et on lui consentit de bon gré les travaux de réparation dont son église avait besoin, ainsi que l'on avait fait pour le presbytère à son arrivée.

Le 20 mai 1850, d'après le livre des délibérations, les marguilliers décidaient de "passer marché" avec un

peintre, "pour la peinture intérieure de toutes les ouvertures de l'église", et avec un maçon, "pour la confection du grand perron de l'église, qui sera fait en pierres de taille". Le marguillier en charge (Laurent Bédard) était autorisé, par la dite assemblée, à signer ces contrats au nom de la fabrique.

Le 15 juin 1851, un an plus tard, une assemblée des paroissiens francs-tenanciers décidait de réparer la couverture de l'église et de la sacristie et nommait pour procéder à la direction de ces travaux une commission de sept syndics. Ce furent les sieurs François Sauvé, Pierre DeMontigny, Pierre Giroux, Joseph Paiement, Antoine Chevrier, Alexis Marlot et Jean-Baptiste Lalonde. Le 20 juillet suivant, ces syndics faisaient rapport de leur examen de la situation à une nouvelle assemblée des francs-tenanciers, et celle-ci les chargeait de "faire le tour de la paroisse" pour solliciter des souscriptions afin de rencontrer les dépenses à encourir.... Tout cela est bien dans les mœurs de nos gens du temps, mais devait exercer aussi la patience plutôt courte du zélé curé.

Le 23 mai 1852, les fabriciens, toujours à la suggestion du curé évidemment, décidaient d'autoriser le marguillier en charge (Jean-B. Houle) à acheter "un ornement de première classe, trois lampes argentées, un bénitier, une robe pour le bedeau et quelques autres articles nécessaires pour la visite pastorale de Mgr l'évêque". Mgr Bourget, en effet, devait passer en visite pastorale au cours du mois de juillet.

La question des écoles occupait également le curé Roux. Deux mois après son arrivée dans la paroisse, il écrivait à Mgr de Montréal la lettre dont suit la teneur. Cette lettre est datée du 29 novembre 1849. —

“Monseigneur — J’ai l’honneur d’exposer à Votre Grandeur 1<sup>o</sup> que par un acte passé devant M. le notaire Brault, Mgr Blanchet, évêque de Walla-Walla (l’ancien curé Magloire Blanchet, des Cèdres) a fait donation à notre fabrique d’un lopin de terre attenant à la cour et au jardin du presbytère d’environ un arpent et demi, à la charge de l’employer au soutien de l’éducation de la jeunesse catholique de notre paroisse sous le contrôle immédiat et la conduite de l’évêque, du curé et du marguillier en charge; 2<sup>o</sup> que dans une assemblée de nos commissaires d’écoles du 26 novembre dernier, il m’a été demandé s’il y avait possibilité de transporter la propriété de ce terrain de la fabrique aux commissaires et de consulter là-dessus les marguilliers.... Nos commissaires voudraient avoir ce terrain pour y construire une maison d’éducation.... Je désirerais connaître à ce sujet l’opinion de Votre Grandeur... D’un côté, je pense qu’il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, à la fabrique de bâtir une maison d’école et de soutenir de ses deniers un établissement d’éducation. D’un autre côté, je ne vois pas comment ce transport du terrain en question de la fabrique aux commissaires pourrait se faire, étant donnée la clause de la donation de Mgr Blanchet qui veut expressément que l’éducation soit donnée sous le contrôle immédiat

et la conduite de l'évêque, du curé et du marguillier en charge.... Des gens influents parlent d'établir (sur ce terrain) une école des Frères.... Ce projet me sourirait beaucoup.... Mais les commissaires pourraient être arrêtés par les dépenses à faire.... Je serais bien aise de recevoir quelques données sur les frais approximatifs qu'entraînerait l'établissement d'une école des Frères....”

Ce projet ne devait pas avoir de suite immédiate. Déjà, la clause de la donation Blanchet, M. Roux l'ignorait sans doute, n'ayant pas eu encore l'occasion de se mettre au courant, se trouvait remplie par la cession du terrain du cimetière que la fabrique avait faite aux Sœurs de la Congrégation. Il y avait eu comme un échange entre le terrain Blanchet et celui-là. Les choses, pour le moment, n'allèrent pas plus loin.

L'élection du marguillier, à la fin de décembre 1851, fut des plus mouvementées et la patience du curé se trouva à une rude épreuve. Le registre des délibérations en garde la trace. “S'apercevant, y lisons-nous, que les électeurs étaient venus à la sacristie, non pour voter, mais pour se disputer, et ne pouvant rétablir l'ordre, il (le curé) se retira sans rien conclure...” Naturellement, Mgr l'évêque ordonna de reprendre l'élection. Elle eut lieu le dimanche, 1er février, encore cette fois non sans quelque confusion. Plusieurs paroissiens demandèrent à passer de la sacristie à l'église pour procéder au scrutin s'il le fallait. Le curé note qu'il ne l'accorda “qu'à regret et forcé par les



circonstances, vu que la chose rentre dans les intentions de la loi". Un seul candidat cependant fut présenté (François Bissonnette) et "il fut à l'instant même proclamé marguillier de l'œuvre".

Le 6 juillet 1852, Mgr Bourget se rendait aux Cèdres en visite pastorale. Il alloua les comptes avec quelque réserve, dédia l'une des chapelles à la sainte Vierge sous le titre de ses épousailles, régla l'affaire du terrain Blanchet et ordonna de construire une sacristie. Voici le texte de son ordonnance: "Nous avons vu et alloué les comptes de cette fabrique, depuis et y compris celui de mil huit cent quarante-quatre jusqu'à celui de mil huit cent quarante-sept inclusivement. Nous ordonnons que ceux des années suivantes soient rendus d'ici à la solennité de la Saint-Michel prochaine.—Nous dédions la chapelle de cette église, qui est du côté de l'évangile, à la bienheureuse Vierge, sous le titre de ses épousailles, dont la fête se célèbre le 23 janvier, afin de faire honorer d'une façon particulière, dans cette paroisse, le saint mariage de l'auguste Vierge avec son glorieux époux saint Joseph, et d'attirer, par cette dévotion, d'abondantes bénédictions sur tous les mariages chrétiens. — Nous réglons que le curé aura, jusqu'à nouvel ordre, la jouissance du terrain donné à l'église par Mgr Blanchet et qu'il laissera à l'usage du couvent autant de terrain appartenant à la cure qu'il en acquerra par cet échange, parce que telle est l'intention du donateur. Nous permettons à la fabrique de prendre avec le seigneur tel arrangement

qui sera jugé avantageux pour décharger le dit terrain de toute redevance seigneuriale. — Nous recommandons de construire, en des dimensions plus proportionnées aux besoins de la paroisse, une nouvelle sacristie, derrière l'église, parce que la sacristie actuelle est de beaucoup trop petite....”

Le 26 septembre suivant, en conformité avec cette ordonnance de Mgr l'évêque, les marguilliers Jean-Baptiste Ménard, Jean-Baptiste Charlebois et Laurent Bédard rendaient leurs comptes pour leurs années respectives de gestion, 1848, 1849 et 1850. Le 7 novembre, une assemblée générale des paroissiens, dûment convoquée au prône, décidait de construire la sacristie recommandée par Monseigneur. M. le curé devait faire les plans et, dans le cours de l'hiver, on accorderait les contrats de construction à des “entrepreneurs solvables”.

Dans cette même assemblée de paroisse du 7 novembre 1852, il fut aussi décidé que, pour se conformer au vœu exprimé par Mgr l'évêque de Montréal dans un mandement lu en chaire le dimanche précédent, il était expédient que des personnes de bonne volonté fissent une tournée dans chaque concession (de la paroisse) pour collecter des aumônes au profit des incendiés de Montréal. Il s'agissait de remédier dans la mesure du possible à un grand malheur. Le 8 juillet 1852, un désastreux incendie avait ravagé Montréal. Onze cent maisons avaient été rasées par les flammes et plus de neuf mille personnes s'étaient trou-

vées sans abri. Dès le 11 juillet, Mgr Bourget, dont la cathédrale et le palais épiscopal (coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis) n'avaient pas été épargnés, avait, dans une lettre pastorale, datée de l'hospice Saint-Joseph où il s'était réfugié, jeté à son peuple le cri de compassion que le désastre faisait jaillir de son cœur. Entre temps, il prit le parti de séjourner quelques mois à Saint-Colomban, paroisse irlandaise de son diocèse, pour s'y perfectionner dans la langue anglaise. Revenu à Montréal, après les récoltes faites, il fit un appel, dans une autre lettre pastorale, datée du 8 octobre 1852, à la charité de ses diocésains en faveur des sinistrés de Montréal. C'est cette lettre qui avait été lue en chaire, aux Cèdres, le dimanche précédant cette assemblée du 7 novembre. Comme leurs frères des autres campagnes du diocèse, les gens des Cèdres ne trompèrent pas l'attente de leur évêque et se montrèrent aussi généreux que les circonstances le leur permettaient.

Un autre résultat de ce grand incendie de Montréal en juillet 1852, ce fut la fondation, dans le diocèse, d'une assurance mutuelle des fabriques contre l'incendie. Mais avant de parler de ce qui se fit aux Cèdres à ce sujet en novembre 1853, il convient de relever au livre de fabrique deux faits de la vie paroissiale : l'élection du marguillier Pierre DeMontigny qui se fit le 26 décembre 1852, cette fois régulièrement, et sans aucun "trouble", et l'inscription faite par le curé, le 18 janvier 1853, après sa visite de la quête de l'En-

fant-Jésus sans doute, du nombre de paroissiens qu'il a trouvés dans son recensement : "Le 18 janvier 1853, il y a, dans la paroisse de Saint-Joseph-de-Soulanges 2,043 âmes, dont 1,267 communicants et 776 non-communicants."

Le 1er décembre 1852, le village des Cèdres était, pour les fins municipales, détaché de la paroisse par les autorités civiles. "Il comprendra — dit la proclamation — toute l'étendue du territoire borné comme suit : par devant et au sud-est, par le fleuve Saint-Laurent ; au nord-ouest, par les terres de Jean-Baptiste Sauvé, Pierre Giroux et François-Xavier Valade ; et au nord-est, par la ligne sud-ouest de la terre de Eleazer Hays, junior, partant de la rue Saint-Joseph, à sa profondeur, 10 arpents 9 perches, et de la dite rue au susdit fleuve par les emplacements d'Antoine Normand et de Hyacinthe Coutlée, 5 arpents ; le dit village mesurant 15 arpents et 9 perches sur la ligne nord-est, sur une largeur d'environ 4 arpents et 9 perches." (Voir *Municipalités et Paroisses*, par C.-E. Deschamps, page 140).

En juillet 1853, Mgr Bourget venait aux Cèdres en visite pastorale et il allouait les comptes, rendus l'automne précédent, par les marguilliers y concernés, pour les années 1848, 1849 et 1850.

Pour faire partie de l'*Assurance mutuelle* des fabriques des diocèses de Montréal et de Saint-Hyacinthe (érigé le 8 juin 1852 en même temps que celui des

Trois-Rivières) on procéda aux Cèdres, d'après la décision d'une assemblée des paroissiens propriétaires du 9 octobre 1853, à un inventaire complet des biens de l'église. Les experts désignés pour cet inventaire furent M. le curé Théophile Brassard, archiprêtre, curé de Saint-Ignace, et M. l'abbé Patrice Burke, aussi domicilié à Saint-Ignace. Le 8 février 1854, ils faisaient rapport par l'acte suivant: "Nous, soussignés, Théophile Brassard et Patrice Burke, prêtres, domiciliés en la paroisse de Saint-Ignace (Coteau-du-Lac), experts nommés par François Bissonnette, marguillier en charge de la paroisse de Saint-Joseph-de-Soulanges, pour visiter et estimer les propriétés de la fabrique de la susdite paroisse, certifions qu'après avoir visité et examiné les dites propriétés nous estimons qu'au meilleur de notre connaissance l'église vaut la somme de douze cents louis, la sacristie celle de soixante louis, le presbytère celle de trois cents louis. Nous certifions de plus qu'il y a deux cheminées à l'église, que les poêles et tuyaux sont en bon ordre et qu'il n'y a aucune cause apparente d'incendie...." En conséquence, le 25 février 1854, une attestation de M. Jean-Baptiste Labelle, prêtre, secrétaire de l'association, conservée aux archives des Cèdres, déclare la fabrique dûment assurée pour la somme de quinze cent soixante louis.

Dans l'hiver de 1852-1853, on avait, ainsi que nous l'avons dit, donné les contrats de la construction de la sacristie. En 1856-1857, on fit d'importantes réparations au presbytère et à ses dépendances. A

cette fin, une assemblée des propriétaires, tenue le 19 octobre 1856, décida que chaque habitant possédant une terre de trois arpents de front paierait quinze schellings de taxe, celui qui ne possédait qu'un demi-lot sept schellings et le propriétaire d'un emplacement ou le locataire chacun cinq schellings, le tout devant être payé dans un an en deux paiements égaux. Le curé et les marguilliers du banc étaient, en même temps, autorisés à faire exécuter les travaux voulus, selon le rapport que les marguilliers d'alors (Charles Ménard, Joseph Thabeau et J.-B. Séguin), après un examen attentif fait avec l'assistance du maître-maçon Martineau et du maître-menuisier Coutlée, avaient soumis à la dite assemblée. Mgr Bourget donna son autorisation à procéder ainsi le 12 novembre 1856. Le printemps suivant, les travaux étaient terminés.

Les marguilliers maintenant rendaient plus ponctuellement leurs comptes. Passant en visite pastorale, Mgr Bourget pouvait, sans aucune réserve, le 13 octobre 1857, "alloué" ceux des années 1851, 1852, 1853, 1854 et 1855. Mgr l'évêque ajoutait toutefois une note à sa courte ordonnance, qui est bien significative. "Nous ordonnons, écrivait-il, que, au fur et à mesure qu'elle en aura les moyens, la fabrique se procure toutes les choses nécessaires pour le service divin selon le pur rite romain et en conformité à notre ordonnance du 23 janvier dernier." C'est Mgr Bourget, en effet, qui a introduit la liturgie et les cérémonies du rite romain au Canada.

Déjà huit ans s'étaient écoulés depuis que M. Roux avait, en octobre 1849, pris possession de la cure de Saint-Joseph-de-Soulanges. Cette série d'actes administratifs que nous venons d'énumérer, si elle nous montre bien son esprit d'initiative et son zèle, ne nous dit pas comment il se plaisait dans sa paroisse et quelles consolations spirituelles il y trouvait. A la vérité, sur ce sujet, les renseignements nous font un peu défaut. Nous en avons cependant quelques-uns.

M. Roux entretenait, comme il était naturel, certaines relations épistolaires avec ses anciens maîtres de Savoie ou de France. Il mettait ses correspondants au courant de son genre de vie au Canada, qui différait sur plus d'un point avec celui qu'il menait quand il était curé de Morierval au diocèse de Beauvais. Nous n'avons pas ses lettres malheureusement. Mais, nous possédons au moins une réponse qui lui fut faite par un sulpicien, alors supérieur du grand séminaire de Beauvais, M. Iseu, si nous lisons bien sa signature. "...Je tiens à recevoir vos lettres, lui mandait-il (25 janvier 1851). J'aime les nouvelles qui me viennent de vous et tous les détails de votre vie apostolique. Oh ! que je vous félicite d'avoir quitté Morierval ! Vous avez à exercer un ministère mille fois plus consolant !... En priant pour vous, je ne crois pas le faire pour un homme aussi méchant que vous le dites... Qu'il y ait chez lui un petit reste du vieil homme, ce n'est pas chose incroyable. Eh ! mon Dieu, quand mourra-t-il entièrement ce vieil homme ?... Quand nous mourrons,

pas avant!.... Si nos affaires se gâtent par ici, nous irons vous faire des visites et vous donner un coup de main...." Il apparaît clairement, sous l'enjouement de ce style alerte et familier, que le digne supérieur recevait de bonnes nouvelles de son ami des Cèdres, puisqu'il envie presque son sort. M. Roux se plaisait donc dans sa belle paroisse canadienne.

Ce ne fut qu'en 1865, seize ans après son arrivée aux Cèdres, que M. Roux eut l'avantage d'avoir un vicaire pour l'aider. Sa paroisse comptait cependant deux mille âmes et les Cèdres étaient devenus avec le temps un centre important. La rive sud, de Beauharinois à Saint-Anicet, n'était plus, c'est vrai, sous la juridiction du curé de Soulanges et les divisions de Saint-Polycarpe et du Coteau avaient restreint évidemment l'étendue du territoire que devaient autrefois parcourir les curés Aubry et Manseau. Mais, ce territoire était encore assez vaste, et le village, qui en était l'âme, se trouvait être, à cette époque, un rendez-vous d'affaires assez considérable.

Le distingué curé actuel de Verchères, M. F.-A. Baillairgé, qui est né en Haut-Canada, près de Prescott, le 6 janvier 1854, mais qui a vécu toute son enfance aux Cèdres, où son père, Georges-Frédéric Baillairgé, ingénieur et plus tard sous-ministre à Ottawa, eut longtemps sa résidence, a bien voulu en notre faveur rafraîchir ses souvenirs de jeunesse et nous écrire (novembre 1925) des notes précieuses sur ce temps de la vie des Cèdres auquel nous sommes arrivé dans



notre récit. "J'ai parcouru, nous écrit-il, à votre intention, plusieurs pages manuscrites du "journal" de mon père.... J'y ai vu que, vers 1854 et les années d'après, le grand homme d'affaires des Cèdres était M. Alexandre Roy; que le notaire en vogue était M. Louis Adam, du Coteau (père de M. le chanoine Adam); que le médecin en renom était M. le docteur Gaspard Dauth (père de Mgr Dauth).... J'y ai vu encore que, vers 1859, M. Dominique Coutlée, marchand à la côte Saint-Dominique, homme très distingué, et qui parlait fort bien, était le représentant du comté de Soulanges.... Le village des Cèdres a aujourd'hui beaucoup moins d'activité qu'autrefois. On m'a parlé d'un temps où il y avait là, chaque année, une foire qui réunissait mille personnes et au delà... J'ai vu en mon enfance, dans la baie des Cèdres, de nombreuses petites barges qui venaient prendre leurs charges au village... Le curé Roux, natif de Bonvillard en Savoie, était un prêtre de haute distinction.... Il était resté très français, tout en devenant passablement canadien. Il suivait avec attention les événements qui se passaient en Europe et c'était un causeur agréable. On ne pourrait pas dire qu'il était grand orateur, mais il est sûr qu'il savait intéresser ses auditeurs. Il aimait à prendre la partie de cartes chez mon père. C'étaient deux amis de vieille date." Une tradition de l'époque rapporte que M. Roux prêchait souvent, de manière à toucher les cœurs, la dévotion à la sainte Vierge Marie.

Nous avons lu, nous aussi, quelques pages de ce très vivant "journal" de M. l'ingénieur Baillairgé, le père du curé de Verchères. Elles peignent sur le vif, sobrement mais alertement, les choses qu'il voyait dans ses courses et ses longs voyages, alors qu'il "arpen-tait" pour le compte du gouvernement. On aperçoit souvent, à le lire, que les paroissiens du curé Roux n'oubliaient nulle part leurs devoirs religieux. M. Baillairgé avait avec lui, d'ordinaire, huit à dix compagnons de course et de travail. "Le soir, écrit-il quelque part (c'était en 1858), quand j'avais mis mes notes en ordre à la lueur d'une bougie, nous récitons le chapelet. Ensuite, on allumait la pipe. On se couchait entre neuf et dix heures, pour se lever le lendemain à six heures et repartir à sept.... Chacun était content de son sort et personne ne se plaignait de sa misère...." Devenu, plus tard, sous-ministre des Travaux Publics à Ottawa, le père du curé Baillairgé, rapporte la tradition, se montrait chrétien exemplaire. Rien ne lui plaisait, l'occasion donnée, comme de servir la messe dans un couvent de la capitale où il avait l'habitude d'aller l'entendre.

Cependant, la vie paroissiale aux Cèdres se continuait normale et paisible. Aux élections des marguilliers, à la fin de décembre, chaque année, le livre des délibérations enregistre parfois des discussions assez tumultueuses. Mais, toujours, on finit par s'arranger. Peu de faits notables sont à signaler pour une assez longue période. En 1854, l'on voit que le

curé demande à l'évêque la permission de faire des prières publiques pour "conjur" les sauterelles qui menacent de devenir un fléau pour les moissons. Il n'y a guère d'autres faits saillants jusqu'à la visite de Mgr l'évêque en 1861.

En 1856, M. le curé Roux songea, paraît-il, un moment à faire un voyage en Savoie. Des affaires de famille à régler semblaient l'y appeler. Mais les choses purent s'arranger autrement et il renonça au plaisir qu'un pareil voyage lui aurait sans doute procuré. Il pourvoyait alors à l'instruction de deux de ses neveux qui étudiaient dans "son" séminaire de Saint-Jean-de-Maurienne, en Savoie. Il disposa en leur faveur de la somme qu'il avait voulu d'abord consacrer aux frais de ce voyage. D'ailleurs, il s'était attaché à ses paroissiens des Cèdres et il n'était pas sans craindre un peu, apparemment, qu'un retour au pays de son enfance ne lui fût l'occasion d'une tentation très forte d'y rester et ne l'empêchât de compléter ou de consommer le sacrifice qu'il avait naguère fait à Dieu en quittant sa patrie, sa famille et ses amis. Bien plus, pour se prémunir contre une pareille tentation à l'avenir, M. Roux fit à ce moment, si nous en croyons la tradition, une donation à l'évêché de Montréal de ses modestes biens, fruit de ses épargnes, en se réservant de retirer l'intérêt légal de la somme tant qu'il serait en place et un intérêt double s'il se retirait du ministère. Ce sont là de jolis traits de désintéressement personnel, comme il y en a tant dans la vie de nos curés ca-

nadiens et qui leur font grand honneur. Ajoutons que M. Roux fut ainsi désintéressé et charitable toute sa vie. Nous avons lu une lettre, conservée aux archives des Cèdres avec ses autres "papiers", à lui adressée, le 2 juin 1859, par une religieuse de la Providence de Montréal, en mission au Chili, qui montre bien qu'il savait s'imposer des sacrifices pour procurer aux enfants de sa paroisse le bienfait de l'instruction. L'un de ses neveux, fils de son frère, né, lui aussi, à Bonvillard, en Savoie, lui arriva, inopinément et sans être aucunement attendu, vers ce temps-là, en 1857. Il avait nom Isidore Roux. Le bon curé reçut ce neveu avec sa bienveillance accoutumée et le plaça bientôt sur une terre aux Cèdres. Isidore Roux se maria en 1860 avec Adélaïde Cuillérier et fut le père d'une nombreuse famille<sup>2</sup>.

---

2. Cette famille d'Isidore Roux, neveu du curé, et de Adélaïde Cuillérier se composait de 18 enfants. De ces enfants, 10 moururent en bas âge et 8 vécurent jusqu'à l'âge adulte, 4 garçons et 4 filles. L'aîné des garçons, troisième de la famille, est devenu prêtre. C'est, aujourd'hui, M. le curé Maurice Roux, de Saint-Henri-de-Montréal. La cadette des filles, deuxième de la famille, Cécile, s'est faite religieuse, au Bon-Pasteur de Montréal, sous le nom de Marie-des-Neiges. Elle est morte en 1917. L'aînée des filles et de toute la famille, Élisabeth, s'est mariée à un marchand des Cèdres, M. Arcade Bissonette, ancien député de Soulanges. De ce mariage sont nés 16 enfants, dont 5 sont devenus prêtres et 2 religieuses. Un autre est chez les Dominicains et se fit prêtre un jour. Par où l'on voit que la bénédiction de Dieu s'est répandue largement sur cette nombreuse et belle famille.

Au mois de mai 1856, on eut au couvent des Cèdres, que M. le curé Roux entourait de sollicitudes à l'exemple de ses devanciers, une belle fête religieuse à l'occasion de la bénédiction d'une cloche. On y mit une certaine solennité, puisque c'est Mgr Bourget qui vint en personne présider la cérémonie. C'était plus d'un an avant sa visite pastorale d'octobre 1857, dont nous avons parlé plus haut. M. l'abbé Mainville, à qui nous empruntons ces renseignements, nous apprend aussi que, en 1858, on eut au couvent, pour la première fois, les pieux exercices des Quarante-Heures, à la grande joie des bonnes religieuses et de leurs amies du village, qui furent invitées à venir se joindre à leurs élèves et à elles-mêmes pour adorer le saint Sacrement solennellement exposé.

En octobre 1861, Mgr l'évêque revenait aux Cèdres, cette fois en visite pastorale, et il allouait les comptes pour les années 1856 et 1857, prescrivant aux marguilliers des années 1858, 1859 et 1860 de rendre leurs comptes le plus tôt possible, et, aux marguilliers des années à venir de toujours rendre les leurs dans le cours de l'année qui suit celle de leur gestion. Dans son ordonnance, qui est du 9 octobre, il ajoutait : "Nous voulons que l'on fasse visiter l'église pour s'assurer quelles sont les réparations les plus urgentes à y faire, en attendant qu'il faille ou la rebâtir à neuf ou lui faire de grandes réparations, et, en plus, que l'on fasse construire une sacristie qui servira plus tard à la nouvelle église...."

Les comptes et arrérages, dont il est question ci-dessus, se réglèrent en bonne partie et les affaires devinrent assez prospères puisque, en 1863, M. le curé Roux put offrir de placer, soit dans une communauté, soit dans une fabrique, un montant de 140 louis, dont on pouvait disposer après avoir satisfait à toutes les obligations courantes. Cette même année, le curé des Cèdres souscrivait en plus la somme voulue pour acheter dix livres de chant, de ceux que M. Paré, de l'évêché, avait préparés avec un grand soin.

Le 7 février 1864, le livre de fabrique porte que M. le curé est autorisé à engager le sieur Joseph Tanguay comme chantre des offices, les dimanches et sur semaine, à raison de cinq cents livres par années ancien cours, sans droits au casuel.... A la même date, on décide aussi que le service et la sépulture de l'ancien chantre et sacristain, Benjamin Joassim de Landrecie, à cause de ses longs services à l'église, seront gratuits.... Un mois plus tard, le 13 mars 1864, le susdit Joseph Tanguay est engagé de fait comme chantre, à raison de cent dollars par année, payables par quartiers de trois mois sans casuel.... De même, le 14 février 1864, le curé Roux engage comme bedeau (l'instituteur B. Joassim de Landrecie était bedeau et chantre précédemment depuis de longues années) le sieur Alexis Sauvé. Le curé tint à bien délimiter les conditions de cet engagement. Pas moins de sept pages du livre des délibérations exposent tout au long, en dix-huit paragraphes distincts, les obligations du susdit

Sauvé, qui reçoit, sans autre casuel, pour toutes ces obligations, la somme de cent douze dollars par année, payables par quartiers de trois mois... Les chantes et les sacristains d'aujourd'hui sont sans doute mieux rémunérés. Mais l'argent vaut moins de nos jours qu'en ces temps dont nous parlons. Remarquons, au passage, que c'est en 1863 que, pour la première fois, l'on emploie dans les délibérations des Cèdres l'expression de dollars. On comptait auparavant par livres.

A la suite des actes concernant les engagements du chancre et du bedeau, le livre de fabrique enregistre une longue et laborieuse reddition des comptes pour les années 1858, 1859, 1860, 1861, 1862 et 1863. C'est à la date du 19 juin 1864. Il y a là douze pages tout hérissées de chiffres. Le 21 juin, deux jours après, Mgr Bourget est en visite aux Cèdres, et il alloue les comptes de cette importante reddition.

Cette même année 1864 est restée mémorable pour une autre raison dans les souvenirs des anciens aux Cèdres. Ce fut l'année de la grêle. L'épreuve, comme la souffrance, est toujours une grâce de Dieu, mais elle est, pareillement, dure à la nature, pour les paroisses comme pour les individus. Dieu jugea bon d'éprouver les paroissiens du curé Roux. Au cours du mois de juillet, un orage épouvantable s'abattit un jour sur la localité. Dans une lettre à Mgr l'évêque du 12 juillet, le curé raconte ainsi les faits : "Monseigneur — J'ai le chagrin d'avoir à informer Votre Grandeur que la grêle a fait des dégâts effroyables

dans la paroisse. Mardi, vers les 3 heures de l'après-midi, le ciel s'est couvert d'un nuage sombre. Bientôt, il s'est déchargé sur nous en déversant une pluie torrentielle mêlée de grêle dont les grains pouvaient avoir sans exagération un pouce et demi et même deux pouces de diamètre.... La pesanteur de l'atmosphère, la noirceur du firmament, le grondement du tonnerre, le sillonnement des éclairs, le bruit de la grêle et de la chute de la pluie, tout ce mélange était bien de nature à inspirer l'horreur et l'épouvante. Pour ma part, j'étais effrayé au point de tomber à genoux et de recommander mon âme à Dieu. Au village de Soulanges, l'ouragan n'a pas duré plus de cinq à six minutes, mais ce fut terrible. Sitôt la sérénité rétablie dans l'air et en moi-même, j'allai tout de suite à l'église. Je trouvai le plancher couvert de grêlons et de débris de vitres brisées. Du côté nord, il n'en restait que trois qui fussent intactes. Au presbytère, j'en suis quitte pour sept vitres cassées et quelques barreaux de jalousies fracassés, vu que les jalousies protégeaient les chassis. Mais ces pertes ne valent pas la peine d'en parler si je les mets en comparaison avec les dommages causés aux récoltes et aux bâtiments de nos malheureux cultivateurs.... Le haut des Cèdres et le bas de Saint-Dominique et de Saint-Féréol ont relativement peu souffert. Ce sont le haut de Saint-Dominique et de Saint-Féréol et le bas des Cèdres qui ont été terriblement ravagés. Bon nombre de cultivateurs ont perdu là tout espoir de récolte. Le fléau n'a fait que



passer, le bon Dieu n'y a mis que le bout de son petit doigt, et tout a été écrasé et broyé : orge, avoine, pois, foin et blé. Au moins vingt granges ont été renversées ! Que deviendrions-nous, si Dieu déployait la force de son bras ?... Priez pour nous, Monseigneur, afin que nous sachions faire tourner au profit de nos âmes tout ce que nous avons souffert dans la perte de nos biens temporels....” Ainsi généreusement accepté, le fléau de Dieu ne constitua qu'une épreuve passagère dont la paroisse, grâce aux encouragements du pieux et zélé curé, ne tarda pas à se relever les années suivantes.

A la fin de l'année 1864 (18 décembre) on accepta, en assemblée régulière des marguilliers, un règlement relatif à la vente des bancs, dont la teneur se lit tout au long dans le livre de fabrique. Viennent ensuite une dizaine de pages d'élections de marguilliers et de redditions des comptes. En juin 1868, Mgr Bourget, en cours de visite pastorale, alloue les comptes pour les années 1864, 1865 et 1866. Dans son ordonnance, qui est du 14 juin, il précise ce qui suit : “Nous ordonnons que la paroisse prenne des mesures légales pour faire à l'église et à la sacristie les réparations nécessaires ou pour les rebâtir à neuf, s'il y a nécessité.... Dans cette répartition légale, il faudra renfermer les dépenses à faire pour réparer le presbytère et les dépendances de la cure....” Nous reviendrons plus loin sur cette affaire des réparations de l'église, du presbytère et de ses dépendances.

Né en février 1815, M. le curé Roux avait, en 1865, atteint ses 50 ans. S'il était encore robuste, il n'avait plus cependant la vivacité et la résistance d'un jeune homme. Il administrait seul son importante paroisse depuis seize ans. D'autre part, sous son impulsion, les pratiques de dévotion s'étaient multipliées aux Cèdres. Or, ces œuvres, pour faire du bien aux âmes, comme les fleurs pour donner des fruits, ont besoin d'être entretenues ou cultivées. M. Roux, en cette année 1865, pensa à demander un vicaire à Mgr l'évêque, qui fut heureux de le lui accorder.

Le premier que Monseigneur lui envoya fut M. Saint-Jacques. A vrai dire, ce premier vicaire ne fit que passer à Saint-Joseph-de-Soulanges. Le premier acte qu'il signe au registre est du 8 juin et, le 2 août, d'après les registres, il était déjà remplacé. Jean-Hyacinthe Cheval dit Saint-Jacques était né à Saint-Eustache (Deux-Montagnes), le 25 mars 1829, et il avait été ordonné prêtre à Montréal le 20 décembre 1856. Il avait rempli les fonctions de vicaire à Boucherville, à Verchères, à Saint-Cuthbert et à Saint-Martin (1856-1865). Il retourna, semble-t-il, après ses deux mois à Soulanges, dans son vicariat de Saint-Martin. De 1867 à 1877, il fut le premier curé de Saint-Côme. De là, il passa à la cure de Saint-Gabriel-de-Brandon où il fut six ans (1877-1883), et enfin à celle de Sainte-Justine-de-Vaudreuil où il fut sept ans (1883-1891) et où il mourut, à la suite d'un accident, le 28 janvier 1891.

Le successeur de M. Saint-Jacques, au vicariat des Cèdres, fut M. Sauriol, qui y passa trois ans. François-Xavier Sauriol était né à Sainte-Rose (Laval) le 29 septembre 1837. Après ses études à Sainte-Thérèse, il avait été ordonné prêtre à Montréal le 21 mai 1864. Il avait ensuite passé un an dans l'enseignement au séminaire de sa jeunesse, Sainte-Thérèse. Il avait, à son arrivée aux Cèdres, 28 ans d'âge et un an de prêtrise. Il est sûr que jamais deux hommes ne s'entendirent mieux que monsieur le curé Roux et son vicaire M. Sauriol. L'un avait la sagesse de l'âge et l'autre la bonne volonté de mettre sa jeunesse à l'école de l'expérience. Le séjour de M. Sauriol aux Cèdres fut vraiment, en même temps qu'une source d'édification pour les paroissiens, un précieux soulagement pour le curé. En 1868, M. Sauriol échangea le vicariat de Soulanges pour celui de Beauharnois (1868-1869). Il fut, dans la suite, de nouveau professeur à Sainte-Thérèse (1869-1870), desservant à l'Île-Dupas (1870-1871), directeur du collège commercial de Varennes (1871-1875), aumônier de la Providence à Montréal (1875-1878), curé de Saint-Adèle (1878-1888), et enfin curé de Sainte-Marthe (Vaudreuil) pendant près de trente ans (1888-1916). Il se retira ensuite du saint ministère, à Sainte-Rose, son village natal, et y mourut le 10 mars 1925, à 87 ans d'âge et 61 ans révolus de prêtrise<sup>3</sup>. C'est à la fin de 1868, croyons-

3. Voir la notice "La fête d'un vieux curé", où il est question des noces d'or du curé Sauriol, dans la *Semaine religieuse* de Montréal du 10 août 1914.

nous, que M. Sauriol quitta les Cèdres. Le premier acte au registre que signe son successeur, M. Hubert Paré, est, dans tous les cas, du 4 janvier 1869. Mais, entre temps, d'autres événements importants avaient eu lieu aux Cèdres, que l'histoire se doit d'enregistrer.

Le 29 juillet 1865, le comte Georges-René Saveuse de Beaujeu décédait en son manoir de Coteau-du-Lac. Son service et sa sépulture eurent lieu aux Cèdres, où, jusque-là, la famille seigneuriale avait son tombeau. Il a déjà été question, aux premières pages de ce livre, et dans la suite, de ce Georges-René. C'était, on se le rappelle, le fils de Jacques-Philippe et le petit-fils de Louis-Liénard de Beaujeu qui avait épousé Marie-Geneviève, fille du chevalier de Longueuil et de Marie-Geneviève de Soulanges. Depuis la mort de son père, Jacques-Philippe (11 juin 1832), Georges-René était seigneur de Soulanges et, comme son père également, il siégeait au conseil législatif. C'était, par excellence, l'homme considérable et considéré de la région. Sa femme, née de Gaspé (la troisième fille de Philippe-Aubert), lui devait survivre trente ans (elle est morte à Montréal en 1895). La mort du comte Georges-René Saveuse de Beaujeu constituait, on le comprend, tout un événement.

Le comte mourait relativement jeune, à 55 ans. C'est une attaque de paralysie qui l'emportait. Comme un certain nombre de gens de la classe dirigeante de l'époque, il avait malheureusement vécu, dans ses années de l'âge mûr, plutôt éloigné des pratiques reli-

gieuses. Mais, en se sentant atteint gravement, il retrouva les sentiments chrétiens de son enfance. Il fit appeler le curé du Coteau, M. Dufour<sup>4</sup>, et il reçut pieusement les sacrements de l'Église. Bien qu'il fût décédé dans la paroisse du Coteau (Saint-Ignace), M. de Beaujeu avait demandé, ainsi qu'il était naturel, d'être inhumé aux Cèdres (Saint-Joseph-de-Soulanges), où se trouvait le tombeau de ses ancêtres. Son service fut aussi chanté aux Cèdres. C'est M. le curé Dufour qui officia. Un nombreux clergé, et d'importants personnages laïques assistaient à ces funérailles qui furent très solennelles<sup>5</sup>.

---

4. M. Clet Dufour-Latour, né à Lavaltrie le 11 juin 1823, ordonné prêtre à Montréal le 12 novembre 1849, vicaire à Chambly (1849-1850) et à Rigaud (1850-1852), curé de Saint-Zotique (1852-1858) et du Coteau-du-Lac (1858-1892), retiré à Valleyfield (1892-1905), mort à Valleyfield le 6 novembre 1905.

5. Ont signé au registre l'acte de sépulture: MM. Roux, curé des Cèdres; Dufour, curé du Coteau; Moreau (Hippolyte), chanoine de Montréal; Cholette, curé de Saint-Polycarpe; Brassard, curé de Vaudreuil; Marsolais, curé de Saint-Clet; Archambault, curé de Saint-Timothée; Charland, curé de Beauharnois; DeLavigne, Lenoir, Rousseau et Tambareau, prêtres de Saint-Sulpice; Pelletier, des Jésuites; Vinet, Dequoy, Coallier, Dumesnil et Sauriol, prêtres; Caisse, sous-diacre, et Michon, ecclésiastique. — Parmi les personnages civils présents on remarquait: les juges Aylwin, Mondelet, Stuart, Drummond et Loranger; les honorables Chauveau, Alleyn et Bureau, le lieutenant-colonel de Salaberry, le major Campbell, les seigneurs Fraser et Harwood, les docteurs Meilleur et Beaubien; MM. Bouthillier, Bibault, Delisle, Desrivières, Duckett, Laflamme, Malcolm, Masson, Nelson et plusieurs autres.

Pour l'occasion, Mme Georges-René Saveuse de Beaujeu (née de Gaspé) voulut donner à l'église une décoration de tentures de deuil de prix, comme c'était l'usage dans les familles seigneuriales. Un incident d'une nature spéciale en résulta. Les fabriciens du Coteau réclamèrent plus tard ces tentures pour leur église, en s'appuyant sur le fait que M. de Beaujeu était, à sa mort, leur co-paroissien. Mme de Beaujeu se rangea à leur avis et elle écrivit dans ce sens au curé des Cèdres. Mais celui-ci et avec lui ses fabriciens refusèrent de faire droit à cette demande, en se basant sur la coutume du pays qui voulait que les décorations funèbres, ainsi fournies par les grandes familles pour les funérailles de l'un des leurs, appartenissent à l'église où se chantait le service et où se faisait la sépulture. La cause fut portée devant l'évêque et Mgr Bourget décida sans formalités en faveur des Cèdres. Il s'en suivit, si nous en croyons la tradition, une certaine tension dans les relations de la famille de Beaujeu avec les fabriciens des Cèdres. Le banc seigneurial resta plus souvent vide. Il paraît même qu'à cause de cela, les fabriciens décidèrent un jour de le mettre comme les autres aux enchères (rien cependant ne l'indique dans le livre des délibérations). En octobre 1879, on accorda à la famille de Beaujeu l'autorisation de transporter les restes de ses défunts de la cave de la vieille église dans celle de la nouvelle. Mais, en 1886, avant la mort de M. Raoul de Beaujeu, qui arriva en décembre 1887, la famille fit construire, dans le cime-

tière de Coteau-du-Lac, un caveau funèbre, où l'on transporta, le 10 septembre 1886, les restes mortels des ancêtres jusque-là inhumés aux Cèdres.

Dans son ordonnance de juin 1868, Mgr l'évêque de Montréal, nous l'avons vu, avait prescrit de prendre des mesures légales pour réparer ou rebâtir les édifices religieux de la paroisse. Le besoin était très sérieux, sinon pressant. Disons tout de suite que les paroissiens prirent leur temps, car les constructions nouvelles qui finirent par s'imposer ne furent, de fait, entreprises et exécutées que sous l'administration du curé Bélair, le successeur de M. Roux, de 1879 à 1881. Toutefois, dès 1868, on s'occupa des préparatifs de ces constructions, où, si l'on veut, des mesures légales à prendre, comme avait dit Monseigneur.

Il était facile de se rendre compte qu'une reconstruction ou au moins de grosses réparations étaient nécessaires. La vieille église, bâtie par M. Denault en 1781, toute en pierre, se désagrégeait peu à peu chaque année. L'on sait que notre climat est assez rude au Canada. Sous l'action de nos froides pluies d'automne, de nos neiges et de nos glaces de l'hiver, les murs les plus solides s'effritent à la longue. L'eau pénètre entre les moindres interstices et, quand elle se congèle, tout cède autour. Il fallait donc faire quelque chose. Mais, pour réparer solidement, ou surtout pour reconstruire, il fallait une répartition. A ce seul mot de répartition, le fait est connu, nos gens prennent peur ! Ils s'imaginent, à tort le plus souvent,

que les propriétés vont être taxées d'une façon trop onéreuse, qu'ils seront gênés dans leurs affaires, qu'il leur faudra vendre leurs terres. En deux mots, rien ne répugne à nos bons habitants comme de contracter ainsi la dette collective d'une répartition.

Le 29 mars 1868, avant l'ordonnance de juin dont nous avons parlé, M. le curé Roux écrivait à Mgr Bourget une lettre qui montre à ce sujet la mentalité de ses paroissiens. "J'ai l'honneur d'informer Votre Grandeur, disait-il, qu'à la suite d'une suggestion que j'ai faite au prône sur la convenance et la quasi-nécessité qu'il y aurait de bâtir une nouvelle église.... il s'est formé dans la côte Saint-Dominique un parti qui a fait signer une requête demandant un démembrement. Cette requête doit être présentée à Votre Grandeur. Sans vouloir m'opposer à ce qu'il vous plaira de décider à ce sujet, je me permettrai cependant de vous exposer qu'à mon avis la paroisse des Cèdres a été assez morcelée, que la dernière maison de Saint-Dominique se trouve à deux lieues et demie de l'église et la première a une lieue et un quart, que les habitants de cette côte qui ont eu jusqu'à ce jour l'usage de notre église devraient, avant de parler de se séparer, contribuer à nos réparations, et que, enfin, les deux paroisses, l'ancienne et la nouvelle, advenant le démembrement, auraient de la peine à se soutenir.... D'autres de mes paroissiens veulent nous désertier d'une autre façon... Ce mouvement de désertion est suscité par des gens de Saint-Clet, qui ont parcouru toute la côte Saint-Domi-



nique pour déterminer les habitants à demander d'être annexés à leur paroisse.... Tant il est vrai qu'il n'y a pas que le roi d'Italie et le roi de Prusse qui soient affamés d'annexion!.... Je suis bien aise de dire à Votre Grandeur que ces mouvements d'érection ou d'annexion me troublent peu ou point....”

Il semble pourtant, rien qu'à lire sa lettre, que l'excellent curé n'était pas tout à fait indifférent. Ces affaires de démembrement, comme disait quelqu'un, sont toujours pour un curé plus ou moins douloureuses! Dans son ordonnance de visite, Mgr Bourget se garda de faire allusion à ces divers “mouvements”, et il se borna à prescrire les mesures légales à prendre, ainsi que nous l'avons raconté. Les gens se ravisèrent assez tôt cependant. Le 21 décembre 1868, en effet, une requête portant cent quarante signatures était présentée à Mgr l'évêque, qui se lisait comme suit: “L'humble requête des soussignés, comprenant la majorité des habitants francs-tenanciers de Saint-Joseph-de-Soulanges.... représente respectueusement à Votre Grandeur.... que l'église de la dite paroisse est en très mauvais état, qu'elle a besoin de réparations considérables ou d'une reconstruction...., que la sacristie est trop petite et se trouve aussi en mauvais ordre...., que le cimetière, autour de l'église, n'est pas assez spacieux.... C'est pourquoi vos suppliants prient Votre Grandeur de leur permettre de réparer ou de bâtir à neuf l'église et la sacristie, aussi d'agrandir et de déplacer le cimetière et, enfin, de réparer les dépen-

diances curiales, suivant que Votre Grandeur le trouvera juste et expédient..." C'était un pas de fait vers la solution désirable. Mais l'évêque jugea bon, pour donner le temps aux esprits de se calmer, de laisser les choses traîner en longueur. Ce ne devait être qu'en 1870 qu'il serait donné suite à cette requête. Nous y reviendrons nous-même en son temps.

Dans l'intervalle, c'est-à-dire à l'automne de 1868, M. le vicaire Sauriol quitta les Cèdres pour Beauharnois. Disons en passant que ce prêtre de mérite, qui devait vivre jusqu'à l'âge avancé de 87 ans, n'a jamais oublié son premier vicariat et son premier curé des Cèdres. Devenu vieux, il en parlait avec une émotion visible à ceux qui le visitaient dans sa retraite de Sainte-Rose. Son successeur, qui arriva à Soulanges en janvier 1869, fut M. Hubert Paré.

Louis-Hubert Paré était né à Montréal le 15 janvier 1845 et il avait été ordonné prêtre, à Montréal également, le 22 novembre 1868. C'était le neveu du chanoine Joseph-Octave Paré, qui fut de longues années le secrétaire de Mgr Bourget et qui mourut au Sault-au-Récollet, à la résidence Saint-Janvier, le 20 janvier 1878. Homme aimable et discret, autant que zélé et dévoué, M. Hubert Paré était malheureusement de complexion très faible et sa santé laissait souvent à désirer. M. Roux l'affectionna beaucoup et chaque fois que Mgr l'évêque le retira des Cèdres pour lui accorder quelque repos, ce qui arriva plus d'une fois au cours des cinq ou six ans qu'il y fut vicaire (1869-

1874), le digne curé s'en plaignit sans discontinuer. M. Hubert Paré passa, en 1874, du vicariat de Soulanges à l'aumônerie des Sœurs de Miséricorde, à Montréal, puis à celle des Sœurs de Sainte-Croix, à Saint-Laurent, en 1877. Il devait mourir à Montréal le 6 octobre 1883, à l'âge de 38 ans.

Au cours de l'année 1869, M. le curé Roux fit un voyage en Europe. Il allait revoir son pays natal, sa famille et ses amis, en France, dont la Savoie faisait maintenant partie, et se proposait de se rendre jusqu'à Rome. Il y avait maintenant vingt ans qu'il était au Canada. On comprend ce que son désir de revoir les siens avait de légitime. Et puis, son absorbant ministère l'avait fatigué, et les préoccupations des derniers temps, au sujet des démarches à faire pour la reconstruction de son église, n'avaient pas été de nature à le reposer. Enfin, il n'était pas fâché, sans doute, de se soustraire aux embarras et aux ennuis que tout cela lui suscitait, d'autant plus qu'il comptait à bon droit que son jeune et affable vicaire pacifierait bien des choses durant son absence. En deux mots, il avait bien mérité quelques mois de repos et ce repos lui-même ne serait pas inutile à la cause du bien. M. le grand-vicaire Truteau, qui administrait le diocèse en l'absence de Mgr Bourget, parti pour Rome, où il allait prendre part au concile du Vatican, en janvier 1869, fut heureux d'accorder ces vacances à M. Roux. Le curé partit au mois de mai et il revint au cours de l'hiver suivant.

Le dimanche 23 mai, les paroissiens des Cèdres lui présentaient leurs hommages, à l'occasion de son départ pour la France et pour Rome. M. Dominique Coullée, député au parlement provincial, lui lut une adresse et M. Roux y répondit éloquemment. M. le sous-ministre Baillaigé a gardé, dans ses mémoires, les textes de cette adresse et de ce discours. "...Une carrière curiale de la durée de celle que j'ai fournie dans cette paroisse (vingt ans), disait M. le curé, entre autres choses, ne s'écoule pas sans qu'elle soit marquée de quelques vicissitudes et de quelques contrariétés vite tempérées, heureusement, par des joies et des consolations. Il en est du pasteur au milieu de ses paroissiens comme du père de famille au milieu de ses enfants.... Votre bonheur a été mon bonheur et vos chagrins ont été mes chagrins.... Autant qu'il m'a été possible, j'ai cherché à identifier ma destinée aux destinées de votre paroisse.... Je vous laisse aux soins d'un prêtre bon et zélé qui jouit de votre estime et qui a toute ma confiance.... Si Dieu nous appelle à lui, quelques-uns d'entre vous ou moi-même, avant que nous puissions nous revoir en ce bas monde, ayons l'espérance de nous retrouver tous au ciel.... C'est mon désir de revenir terminer mes jours au milieu de vous et de dormir mon dernier sommeil dans votre cimetière.... Il me semble que ma dépouille mortelle sera bien à l'ombre de votre église dédiée à saint Joseph... J'y aurai le bénéfice de vos suffrages et de vos prières. Adieu et au revoir!"

Nous avons la bonne fortune de posséder aussi une lettre, écrite au cours de son voyage par M. Roux, et adressée à Mgr Bourget à Rome, le 17 septembre 1869, que nous croyons utile d'insérer ici, dans cette histoire des Cèdres. De la sorte, les paroissiens de l'heure actuelle et ceux de l'avenir auront l'occasion de mieux connaître, puisque le style est l'homme, ce curé distingué, qui dirigea leur paroisse pendant plus d'un quart de siècle au temps de leurs anciens.

“Bonvillard (Savoie), le 17 septembre 1869. — Monseigneur — Depuis mon arrivée en Savoie, j'ai pensé plus d'une fois à vous écrire pour vous donner de mes nouvelles et me procurer l'avantage d'en avoir des vôtres.... Mais je ne savais pas où vous adresser ma lettre à Rome.... Je me hasarde à vous expédier celle-ci tant bien que mal. Je suis parti des Cèdres le 26 mai dernier.... Après avoir séjourné plus ou moins de temps à Paris, à Beauvais et à Ormois-Villiers près Crépy, je suis arrivé ici à Bonvillard au commencement de juillet. Depuis, j'ai visité les membres de ma famille dispersés dans les paroisses du voisinage. J'ai parcouru ensuite une partie du diocèse de Maurienne pour présenter mes hommages à Mgr l'évêque du lieu et pour rencontrer mes anciens amis de collège. La plupart occupent diverses positions dans le clergé, la magistrature, le barreau ou la médecine.... Mgr Vibert a été particulièrement aimable. Il m'a donné les pouvoirs des prêtres du diocèse et m'a comblé de politesses. Il m'a demandé des nouvelles de Votre Grandeur, en

me disant qu'il vous a vu naguère à Rome, et il m'a prié de vous saluer respectueusement de sa part.... J'ai eu l'occasion, dans ces diverses promenades d'agrément de faire quelques pèlerinages de dévotion. Je suis allé, par exemple, à Notre-Dame-de-Charmain, où j'ai vénéré une image de la Vierge célèbre en notre pays. Elle aurait, selon la tradition, été apportée en Maurienne par nos premiers missionnaires au troisième siècle. Sa chapelle est adossée aux flancs d'un énorme rocher qui surplombe le bâtiment et domine un précipice. On raconte qu'à plusieurs reprises les anciens auraient voulu transporter la madone et sa chapelle dans un site plus spacieux, mais que Marie, qui a comblé l'abîme qui nous sépare du ciel, n'a pas consenti à ce qu'on la sépare du gouffre de Charmain. Chaque fois qu'on tentait l'opération, les matériaux que l'on transportait se retrouvaient le lendemain mystérieusement revenus à l'endroit qu'ont choisi les premiers apôtres de la Maurienne. N'est-ce pas là une belle légende?.... La semaine dernière, j'ai poussé une pointe jusqu'à Grenoble. J'y allais voir l'une de mes nièces qui est religieuse de la Charité, à l'hospice Saint-Robert. Comme la Salette se trouve à douze lieues de là, j'en ai profité pour faire l'ascension de la sainte montagne, dont le sommet est à 3600 pieds au-dessus du niveau de la mer. Je suis content au delà de tout ce qu'on peut dire de ce pèlerinage. Sans parler des merveilles qui se sont opérées en ce lieu, la Salette, comme site seulement, vaut largement la peine d'être

visitée.... Après les vendanges (septembre-octobre), je me propose d'aller à Rome, où j'espère avoir le bonheur de vous voir et aussi celui de me prosterner aux pieds de Sa Sainteté Pie IX.... J'ai déjà reçu trois lettres du Canada. Tout va bien aux Cèdres. Jusqu'à présent, je suis très content de mon remplaçant, M. l'abbé Paré...."

Cependant que son curé se félicitait ainsi, dans sa lettre à Mgr Bourget, de l'avoir pour remplaçant, M. le vicaire Paré, forcé à un repos presque complet par sa mauvaise santé, demandait de l'aide à M. le grand-vicaire Truteau. M. Jean-Baptiste Couillard, qui était à l'évêché depuis 1867, fut envoyé à M. Paré pour l'assister et même le remplacer tout à fait pendant plusieurs semaines<sup>6</sup>. M. Paré reprit ensuite ses fonctions de desservant. Il présida, en cette qualité, l'élection du marguillier le 19 décembre 1869 et la vente annuelle des bancs le 1er janvier 1870. On peut conclure de là que le bon M. le curé Roux ne revint aux Cèdres, au plus tôt, qu'au mois de janvier 1870, bien que rien ne nous fasse connaître exactement la date de

---

6. M. Jean-Baptiste Couillard, né à Sainte-Martine (Châteauguay) le 7 septembre 1830, ordonné prêtre à Montréal le 30 septembre 1855, professeur à Sainte-Thérèse (1855-1856), vicaire à Longueuil (1856-1858), curé d'Hinchinbrooke (1858-1859) et de Sainte-Sophie (1859-1860), aumônier des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie à Hochelaga (1860-1862), aumônier du pénitencier de Kingston (1862-1867), à l'évêché de Montréal (1867-1871), curé dans le Vermont à East Douglas (1872-1879), où il décède le 16 avril 1879, à 48 ans. Ses restes ont été inhumés à Sainte-Martine.

son retour. Ce qui est sûr, c'est qu'il trouva M. Paré au poste et mieux de santé, si ce n'est parfaitement rétabli.

Le calme aussi l'était, rétabli, dans sa paroisse, et l'union semblait plus solide entre ses gens. M. Roux en profita pour engager le grand-vicaire Truteau, qui était encore administrateur du diocèse, puisque Mgr Bourget ne devait revenir de Rome que le 9 août 1870, à donner suite à la requête des francs-tenanciers des Cèdres du 21 décembre 1868 au sujet des réparations à faire ou de la reconstruction de l'église. En conséquence, le 28 juillet, M. Hippolyte Moreau, naguère curé de Soulanges, devenu chanoine à l'évêché, fut délégué dans son ancienne paroisse pour vérifier les allégués de cette requête dans une assemblée qui aurait lieu le 10 août. Dans le but de se préparer aux discussions qui se pourraient élever, on fit venir de Saint-Clet, le 9 août, le maître-maçon Édouard Martineau afin qu'il examinât l'état des édifices religieux. Celui-ci déclara, par un avis que rédigea M. le curé Roux, que les fondations de l'église étaient en fort mauvaises conditions, que la couverture aurait besoin d'être renouvelée en entier, que le clocher n'était plus bon à rien, que les murs de la sacristie et celui du cimetière étaient presque entièrement détériorés, ajoutant, en définitive, que tout, église, sacristie et cimetière, ne valait pas la peine d'être restauré, et que le coût de travaux neufs ne dépasserait guère que de cinq ou six cents louis celui d'une réparation. Cette opinion, don-



née en forme authentique par un homme du métier reconnu pour sa capacité et sa franchise, ne contribua pas peu à décider les paroissiens à accepter en principe de procéder à une reconstruction, et c'est aussi la conclusion à laquelle s'arrêta le délégué de l'évêque, M. le chanoine Moreau.

“En conséquence, je suis d'avis, écrivait-il dans son rapport à Mgr l'évêque après les constatations préliminaires (10 août 1870), qu'il est à propos d'accorder aux pétitionnaires la permission de bâtir une nouvelle église et une nouvelle sacristie et aussi celle d'agrandir leur cimetière. J'ai donc réglé que l'on bâtirait en pierre une nouvelle église et une nouvelle sacristie; que la dite église serait placée en arrière de l'ancienne, dans la même direction, de manière à occuper la place de l'ancien rond-point et une partie des chapelles et à ce que la façade se trouve à peu près en ligne avec celle du presbytère actuel; qu'elle aurait (l'église nouvelle) 120 pieds de longueur, 52 de largeur de dedans en dedans, mesure anglaise, et que la hauteur des murs à partir de dessus les lambourdes serait d'environ 27 pieds, même mesure; que la sacristie, aussi en pierre, serait placée en arrière de la dite église et quelle aurait 36 pieds de long sur 30 de large à l'intérieur, avec une hauteur proportionnée, même mesure; qu'en temps opportun la vieille église serait démolie et les matériaux enlevés; que les corps reposant dans les parties du cimetière qui ne serviront plus seraient exhumés et placés en lieu convenable; que les clôtures du vieux ci-

metière seraient réparées et le cimetière lui-même agrandi de la manière suivante : les clôtures latérales seront prolongées en arrière sur le terrain de la fabrique jusqu'à la distance d'environ 160 pieds, à partir du mur fermant l'arrière du cimetière actuel jusqu'à l'endroit où j'ai fait placer un petit piquet, et, pour cela, le hangar à grain qui existe sera enlevé et placé ailleurs ; que, enfin, aussitôt le cimetière nouveau convenablement clos, on pourrait y faire les inhumations." Deux jours après, le 12 août, Mgr Bourget approuvait ce rapport de son délégué, ce qui lui donnait toute la force d'une ordonnance.

Aucune clause de cette ordonnance n'obligeait les paroissiens des Cèdres à se mettre immédiatement en frais de bâtir. Ils pouvaient prendre leur temps et ils le prirent ! Pour voir à la répartition légale à prélever et pour diriger les travaux à effectuer, ils commencèrent par se choisir des syndics, ainsi que le voulait la loi. Nous n'avons pas pu retrouver, au livre des délibérations, la date de cette élection des syndics. Mais nous savons, par l'acte qui fut écrit plus tard (19 juin 1879), à l'occasion de la bénédiction de la pierre angulaire de l'église, qu'ils étaient au nombre de cinq. Ce furent MM. Alexandre Roy, président ; Jean De-Montigny, Gédéon Bissonnette, Julien Véronneau et Émilien Dumesnil. Leur élection eut lieu, vraisemblablement, dans le cours de l'hiver de 1870-1871, à la suite du rapport de M. le chanoine Moreau. Ce qui est sûr, c'est que leur reconnaissance civile ne fut sol-

licitée et accordée que le 5 janvier 1872. Les syndics eux-mêmes ne firent homologuer la répartition que le 27 août 1873. Comme on le voit, on y mettait du temps!

Il faut admettre, d'autre part, qu'il y avait un avantage à ne pas presser les choses. C'était celui de permettre aux syndics d'avoir un certain montant en mains avant de commencer les travaux et de pouvoir ainsi traiter avec les entrepreneurs dans des conditions plus favorables. Les syndics rendirent compte du premier versement de cette répartition le 4 décembre 1874. La somme totale à percevoir se montait à \$35,209.44, et elle se devait solder en douze versements d'environ \$3,000.00. Chaque propriétaire de trois arpents de terrain, d'après les calculs qui ont été faits, devait ainsi payer à peu près \$15.00 par année. C'était généreux, assurément, de la part de chacun mais ce n'était pas exorbitant. Ajoutons qu'on ne voit pas qu'il se soit élevé de difficultés à l'occasion de la perception de cet impôt librement consenti, ce qui encore est à l'honneur des gens des Cèdres.

M. le curé Roux, qui avait ainsi préparé les voies à la future construction, ne devait pas la voir s'effectuer lui-même. Cette consolation était réservée par la Providence à son successeur, M. Bélair.

Si son zèle restait toujours le même au service de Dieu et des âmes, M. Roux sentait pourtant ses forces diminuer. M. Paré, son vicaire, était toujours d'une

santé chancelante et Mgr l'évêque pensa, en 1871, à lui accorder quelque repos. Le bon curé protesta, car il estimait quand même que M. Paré lui était très utile. L'année suivante cependant, il dut le laisser partir pour quelques semaines. Mgr Bourget lui envoya son propre neveu, M. Jean-Baptiste Bourget<sup>7</sup>, qui était alors au collège de Terrebonne, pour l'assister. Mais, M. le vicaire Bourget ne passa que peu de temps aux Cèdres et M. Paré revint bientôt prendre son poste.

La vieille église tenait toujours et, nous l'avons vu, les syndics ne se pressaient pas. Il n'en était pas de même du vieux cimetière, beaucoup trop rempli et qu'il fallait agrandir. Le 4 juillet 1872, le curé Roux écrivait à l'évêque à ce sujet. "Monseigneur — Le cimetière actuel est rempli et il n'est guère possible d'y faire de nouvelles inhumations sans déranger des corps qui ne sont pas encore entièrement décomposés. Votre Grandeur a approuvé le procès-verbal de M. Moreau (10 août 1870), lequel fixe les bornes du nouveau cimetière de manière à ce que, comme l'ancien, il entoure l'église et la sacristie futures. Cette position du cimetière serait incommode et gênante.... Les marguil-

---

7. Jean-Baptiste Bourget, né à Châteauguay le 21 novembre 1840, ordonné prêtre à Montréal, par son oncle Mgr Bourget, le 8 septembre 1867, vicaire à Notre-Dame-de-Grâce et à Boucherville (1867-1871), professeur au collège de Terrebonne (1871-1875), vicaire à Saint-Vincent-de-Paul et à Boucherville (1875-1880), curé à Saint-André (Argenteuil)—(1880-1884), à Saint-Janvier (1884-1889), à Sainte-Geneviève (1889-1910), retiré à Viauville, où il décède le 7 avril 1915. Voir sa notice biographique dans la *Semaine religieuse* de Montréal du 15 avril 1915.

liers et les syndics sont unanimes à penser et à dire qu'il serait plus décemment et plus avantageusement placé tout à fait en arrière de la sacristie à bâtir...." M. Moreau revint aux Cèdres, député par Monseigneur, et il approuva le nouveau plan. On procéda aux arrangements nécessaires et, le 11 mai 1873, M. le curé Roux, à ce autorisé par M. le grand-vicaire Truteau, bénissait le nouveau cimetière placé, comme il le voulait, tout à fait à l'arrière de la future sacristie.

En 1872, le 30 novembre, tombait le cinquantième anniversaire de sacerdoce de Mgr Bourget, ordonné à cette date en 1822. De grandes fêtes eurent lieu par tout le diocèse et surtout dans la ville épiscopale. Chaque paroisse lui fit parvenir une adresse de respect et d'hommages et députa quelques délégués au dîner des noces d'or qui eut lieu dans la salle du marché Bonsecours, à Montréal, le 29 octobre 1872. Les représentants des Cèdres, outre le curé, furent MM. Alexandre Roy et Georges-Frédéric Baillaigé. C'est aussi M. Baillaigé, croyons-nous, qui avait composé l'adresse de la paroisse des Cèdres. Nous en avons, en tout cas, retrouvé le texte, riche de beaux sentiments et d'heureuses expressions, dans les papiers que son fils, le curé de Verchères, nous a communiqués.

Le 1er mai 1873, M. le chanoine Édouard-Charles Fabre avait été sacré évêque de Gratianapolis et coadjuteur de Mgr de Montréal<sup>8</sup>. C'est lui qui passa en

---

8. Mgr Édouard-Charles Fabre, dont le père avait été maire de Montréal, était né dans cette ville le 28 février 1827. Il avait

visite pastorale aux Cèdres en juin 1874 au lieu et place de Mgr Bourget. Les comptes de fabrique des années précédentes, depuis la visite de juin 1868, étaient rendus. La plupart de ces redditions des comptes sont écrites dans le livre des délibérations de la main de M. le vicaire Paré, ce qui prouve qu'il assistait son curé de plus d'une façon. Mgr Fabre alloua, dans son ordonnance de visite (26 juin 1874) tous ces comptes des années 1867, 1868, 1869, 1870, 1871, 1872 et 1873. "Nous constatons avec plaisir, écrivait-il à la suite, dans cette même ordonnance, que la paroisse s'est soumise à ce que Mgr l'évêque du diocèse (Mgr Bourget) a ordonné pour la construction de la future église...." Deux ans plus tard, le 23 juin 1876, le même Mgr Fabre, passant de nouveau en visite pas-

---

fait ses études à Saint-Hyacinthe et à Issy, en France, où il avait reçu la tonsure des mains de Mgr Affre. Revenu à Montréal, il avait continué sa cléricature à l'évêché et avait été ordonné prêtre, par Mgr Prince, le 23 février 1850. Vicaire à Sorel deux ans, de 1850 à 1852, puis curé de Pointe-Claire deux ans, de 1852 à 1854, il avait ensuite été appelé à l'évêché et était devenu chanoine en 1855. Le 1er avril 1873, il avait été élu évêque de Gratiopolis et coadjuteur de Montréal. Il avait été sacré par Mgr Taschereau, archevêque de Québec, dans l'église du Gesù, le 1er mai suivant. Le 11 mai 1876, il devait succéder, sur le siège de Montréal, à Mgr Bourget, ce jour-là démissionnaire. Disons tout de suite que, plus tard, le 8 juin 1886, il serait promu archevêque de Montréal et qu'il mourrait, à Montréal même, le 30 décembre 1896, à 69 ans. "Esprit éminemment pratique, plein de tact et de prévoyance, d'une persévérance dans ses vues et d'une ténacité dans ses actes vraiment rares, Mgr Fabre — a-t-on écrit — était surtout doux et bon. Le pape Léon XIII disait à son sujet: "Il ne faut pas lui faire de la peine, c'est la bonté même."

torale (il était maintenant évêque de Montréal depuis le 11 mai 1876), allouait les comptes pour les années 1874 et 1875.

Au commencement de 1874, craignant encore de perdre son vicaire M. Paré, M. Roux en écrivit à Mgr Bourget le 13 février, insistant pour le garder. Dans la même lettre, nous relevons ces deux lignes au sujet du couvent : "...Je suis heureux de pouvoir dire à Votre Grandeur que, cette année, le couvent des Cèdres est plus florissant qu'il ne l'a jamais été depuis vingt-quatre ans que je suis ici..."

Monseigneur trouva sans doute que M. le curé tenait trop à son vicaire. Le besoin de prêtres faisait que l'évêque "empruntait" souvent M. Paré pour l'envoyer, ici ou là, au secours de quelques confrères. Il écrivit apparemment une lettre un peu sévère à M. Roux. Le 29 mars (1874), celui-ci répondait à Monseigneur : "Votre Grandeur voudra bien me permettre de lui dire que je ne commence pas à murmurer mais que je commence à me décourager.... M. Paré est arrivé aux Cèdres la première fois en 1869 avec une santé délabrée. Il y est revenu en 1871 dans un grand état de faiblesse.... Enfin, en janvier dernier, il revenait de l'Acadie (la paroisse), dans un état de malaise et de fatigue dont il n'était pas entièrement remis lorsqu'il lui a fallu repartir pour Saint-Louis-de-Gonzague... Si j'étais son oncle, vivant près de Votre Grandeur (allusion à M. le chanoine Paré), je crois que je gagnerais de le faire placer dans un poste tran-

quille où il aurait à travailler seulement en proportion de ses forces....” De fait, et ce n'est peut-être pas ce que le bon M. Roux attendait, à l'été de cette année 1874, M. Paré fut nommé aumônier chez les Sœurs de Miséricorde à Montréal, d'où il passa en 1877 chez les Sœurs de Sainte-Croix, pour revenir mourir à Montréal, ainsi que nous l'avons vu, le 6 octobre 1883, à 38 ans.

C'est M. Remi Chaput qui succéda à M. Paré au vicariat des Cèdres<sup>9</sup>. Il arriva, croyons-nous, en septembre 1874. Mais il ne fut là que quelques mois. Il était, lui aussi, à ce temps-là, très faible de santé. Il demanda son rappel et fut nommé, au cours de l'année suivante, en 1875, à Saint-Constant puis à Saint-Paul-l'Érmité.

Après le départ de M. Chaput, le curé des Cèdres resta sans vicaire pendant un certain temps. Les vicaires du voisinage, M. Urgel Gaudet, de Vaudreuil, et M. Damase Piché, de Saint-Clet, dont les noms apparaissent au registre, venaient à tour de rôle lui prêter main forte. En 1875 ou en 1876, M. Alfred-Louis

---

Isaïe-Remi Chaput, né à l'Assomption le 7 mai 1843, ordonné prêtre à Montréal le 7 juin 1873, au collège de Terrebonne (1873-1874), vicaire aux Cèdres (1874-1875), à Saint-Constant et à Saint-Paul-l'Érmité (1875-1876), à Saint-Henri-de-Montréal (1876-1883), curé d'Oswégo (1883-1884), aumônier de la Providence à Montréal (1884-1886), curé de Saint-Lazare (Vaudreuil) — (1886-1892), curé de Châteauguay (1892-1916), retiré à Maisonneuve, à Montréal, où il est mort le 13 juillet 1924. Nommé chanoine de Valleyfield, à la création du chapitre, le 7 avril 1920,



Charbonneau lui fut envoyé, d'abord comme vicaire, puis comme desservant<sup>10</sup>.

Peu d'événements notables sont à signaler de 1874 à la fin de 1876. Le 20 avril 1874, M. le curé écrit à Monseigneur dans le but de se faire autoriser par un juge de la cour supérieure, ainsi que le veut la loi, à exhumer les corps de l'ancien cimetière pour les inhumer dans le nouveau, béni en mai 1873. Une partie de cet ancien cimetière se trouvait là où est actuellement la place publique devant l'église.

Les gens étaient bien disposés, syndics et marguilliers en tête, à faire exécuter les travaux de construction projetés depuis plusieurs années. La maladie du curé retarda encore les choses. M. Roux souffrait, en effet, d'une affection cardiaque, ou d'une maladie de cœur, qui malheureusement s'aggravait avec les années. Il ne pouvait plus prêcher, ni présider les assemblées de syndics ou de marguilliers, et c'est pourquoi d'abord M. Charbonneau fut nommé desservant afin de pouvoir présider légalement ces diverses assemblées. Le curé cepen-

---

10. Alfred-Louis Charbonneau, né à Saint-Vincent-de-Paul (île Jésus), le 28 août 1843, ordonné prêtre à Montréal le 8 septembre 1867, vicaire à Longueuil (1867-1868), à Saint-Henri-de-Montréal (1868-1874), desservant à Saint-Paul-de-Montréal (1874-1875), vicaire et desservant aux Cèdres (1876-1877), curé de Saint-Côme (1877-1878), de Saint-Alphonse (1878-1882), de Saint-Lazare (1882-1886), de Lacolle (1886-1891), de Sainte-Justine (1891-1893), de Saint-Timothée (1893-1902), décédé à Saint-Timothée le 12 décembre 1902.

dant, du fond de sa chambre de malade, dirigeait encore sa paroisse.

Le 17 avril 1876, M. Roux écrit à Mgr l'évêque au sujet de l'abbé Baillairgé (aujourd'hui curé de Verchères), alors étudiant à Saint-Sulpice de Paris, qui doit être promu aux ordres sacrés. C'est la dernière lettre que nous avons de lui.

La santé du curé Roux s'améliora pourtant quelque peu, mais ce mieux ne fut que passager. M. Charbonneau, qui signe, en qualité de desservant, l'acte de reddition des comptes des syndics le 17 décembre 1876 et celui de l'élection du marguillier le 24 du même mois, fut nommé curé de Saint-Côme au commencement de 1877. Vers le même temps, M. Roux, sous le coup d'une nouvelle crise de son affection cardiaque, offrit sa démission à Mgr Fabre (successeur comme évêque de Montréal de Mgr Bourget, démissionnaire le 11 mai 1876) qui l'accepta. Le premier acte que M. Bélair, son successeur, signe au registre est du 18 janvier 1877. M. le curé Roux se retira alors à l'Hôtel-Dieu de Montréal, où il s'éteignit doucement le 16 octobre 1877. Ses funérailles eurent lieu aux Cèdres, le 20 octobre, sous la présidence de Mgr Fabre, et c'est là aussi, au milieu des siens, comme il en exprimait le désir à son départ pour l'Europe en mai 1869, qu'il dort son dernier sommeil, à l'ombre de l'église dédiée à saint Joseph.

Dans les premiers jours de janvier 1877, M. Napoléon Lemoyne, alors vicaire à Saint-Michel, signe quelques actes au registre des baptêmes aux Cèdres<sup>11</sup>.

De 1850 à 1876, les marguilliers qui furent en charge, aux Cèdres, sous l'administration de M. le curé Roux, ont été: Laurent Bédard (1850), Paul Sauvé (1851), Jean-Baptiste Houle (1852), Joseph Legault (1853), François Bissonnette (1854), Pierre DeMontigny (1855), Charles Ménard (1856), Joseph Thabeau (1857), Jean-Baptiste Séguin (1858), Joseph Cuillérier (1859), Narcisse Levac (1860), Jean-Baptiste Bissonnette (1861), Julien Bougie (1862), Damase Bray (1863), Julien Binet (1864), Joseph Paicement (1865), Alexandre Roy (1866), Isaïe Bissonnette (1867), Élie Ménard (1868), Julien Sauvé (1869), Paul Watier (1870), Louis Tessier (1871), Joseph Ménard (1872), Joseph Séguin (1873), Alexandre Montpetit (1874), Pierre Leroux (1875) et François Leroux (1876).

Le "mouvement" de la population des Cèdres, au cours de l'administration curiale de M. Roux, pendant la même période, de 1850 à 1876, fut le suivant: en 1850, 87 baptêmes, 13 mariages et 41 sépultures; en

---

11. Thomas-Napoléon Lemoyne, né à Saint-Eustache le 28 décembre 1847, ordonné prêtre à Sainte-Thérèse le 14 septembre 1873, malade un an, vicaire à Saint-Anicet (1874-1875), à Saint-Michel (1876-1877) — c'est de là qu'il vint aux Cèdres —, à Sainte-Brigide-de-Montréal (1877-1881), à Beautharnois (1881-1882), curé de La Passe (1882-1900), curé à l'île du Calumet (1900-1910), où il est mort le 7 mai 1910 et où il est inhumé.

- 1851, 80 baptêmes, 13 mariages et 30 sépultures ; en  
1852, 78 baptêmes, 18 mariages et 35 sépultures ; en  
1853, 77 baptêmes, 23 mariages et 35 sépultures ; en  
1854, 86 baptêmes, 14 mariages et 72 sépultures ; en  
1855, 75 baptêmes, 20 mariages et 63 sépultures ; en  
1856, 93 baptêmes, 13 mariages et 36 sépultures ; en  
1857, 88 baptêmes, 20 mariages et 35 sépultures ; en  
1858, 101 baptêmes, 19 mariages et 34 sépultures ; en  
1859, 93 baptêmes, 10 mariages et 42 sépultures ; en  
1860, 94 baptêmes, 16 mariages et 33 sépultures ; en  
1861, 84 baptêmes, 11 mariages et 41 sépultures ; en  
1862, 90 baptêmes, 8 mariages et 43 sépultures ; en  
1863, 74 baptêmes, 12 mariages et 31 sépultures ; en  
1864, 87 baptêmes, 33 mariages et 30 sépultures ; en  
1865, 76 baptêmes, 6 mariages et 42 sépultures ; en  
1866, 75 baptêmes, 12 mariages et 26 sépultures ; en  
1867, 91 baptêmes, 15 mariages et 59 sépultures ; en  
1868, 84 baptêmes, 10 mariages et 34 sépultures ; en  
1869, 81 baptêmes, 8 mariages et 44 sépultures ; en  
1870, 87 baptêmes, 8 mariages et 30 sépultures ; en  
1871, 84 baptêmes, 13 mariages et 31 sépultures ; en  
1872, 85 baptêmes, 15 mariages et 59 sépultures ; en  
1873, 83 baptêmes, 28 mariages et 44 sépultures ; en  
1874, 96 baptêmes, 9 mariages et 50 sépultures ; en  
1875, 88 baptêmes, 18 mariages et 46 sépultures ; en  
1876, 88 baptêmes, 12 mariages et 42 sépultures.
-



## CHAPITRE SIXIÈME

Administration de M. le curé Joseph-Antoine

Plessis-Bélair

(1877-1889)

---

*Sommaire.* — M. le curé Bélair. — Il est de la famille de Mgr Plessis. — Son enfance et ses études. — Note sur le lieu de naissance de Mgr Plessis. — Le curé Bélair à son arrivée aux Cèdres. — L'auteur l'a connu à Saint-Lazare. — Bon et distingué. — M. le vicaire Viger. — Son zèle pendant l'épidémie de la petite vérole. — Une partie des Cèdres est annexée à Saint-Lazare. — Note au sujet du curé Magloire Auclair. — Élection d'un marguillier et reddition des comptes. — Le chapitre des chiffres. — La *salle des habitants* est mise à l'usage du curé. — La fabrique prête \$4,000.00 aux syndics pour la construction de l'église. — Elle se charge de l'intérieur de l'église. — Mgr Fabre approuve ces résolutions. — Élection de marguillier et redditions des comptes, trois bonnes pages de chiffres. — Bénédiction de la première pierre (19 juin 1879). — La famille de Beaujeu est autorisée à inhumer ses défunts dans le sous-sol de la nouvelle église. — Élections de marguilliers et redditions de comptes. — Annexion du village des Cascades. — On décide d'acheter trois cloches. — Reddition des comptes. — Consécration de l'église par Mgr Fabre, sermon par M. l'abbé Bruchési (13 septembre 1881). — Élection d'un marguillier. — Reddition des comptes des syndics. — Dépenses de la fabrique pour l'intérieur de l'église. — Celle-ci a coûté, en tout, \$51,000.00. — La belle église des Cèdres. — On l'assure contre le feu. — Une résolution pour

aider à l'œuvre de la quête de Mgr Bourget en 1882. — M. le vicaire Valade. — Le quai des Cèdres, embellissement de la place publique devant l'église. — M. le vicaire Casaubon. — La congrégation des dames de Sainte-Anne (8 octobre 1882). — Élection d'un marguillier. — L'incendie du couvent (14 novembre 1882). — La fabrique le reconstruit. — Mgr Fabre passe en visite pastorale (juillet 1883). — Bénédiction de la cloche du couvent, par Mgr Fabre, sermon par M. l'abbé Baillaigé (1er avril 1884). — M. le vicaire Savaria. — M. le vicaire Gravel. — M. le vicaire Beauchemin. — M. le vicaire Dufour. — M. le vicaire Cadot. — M. le vicaire Filiault. — M. Limoges, vicaire, puis desservant. — Élections de marguilliers, redditions des comptes et approbation de l'évêque. — Deux items particuliers. — Le "curé magnifique", sa dernière maladie et sa mort (19 décembre 1889). — Il est inhumé aux Cèdres, M. le vicaire général Maréchal chante son service. — Notes au sujet de M. Maréchal et de l'ancien missionnaire de Saint-Régis, M. Marcoux, natif des Cèdres et inhumé dans le sous-sol de l'église (20 août 1883). — Les marguilliers du banc et le "mouvement" de la population, aux Cèdres, sous l'administration de M. le curé Bélair, de 1877 à 1889.

---

M. Joseph-Antoine Plessis-Bélair, qui succéda à M. Maurice Roux comme curé de Saint-Joseph-de-Soulanges ou des Cèdres, appartenait à la famille de notre grand Mgr Plessis, le onzième évêque de Québec, dont nous avons eu à parler plus d'une fois, dans les pages de ce livre. L'on sait que Mgr Plessis était né à Montréal le 3 mars 1763. Une tradition, que nous avons naguère cherché en vain à confirmer par quelque document écrit, le fait naître dans la grande



*M. Jos.-Antoine Plessis-Bélair*

*13<sup>e</sup> curé, 1877-1890*

ville, sur le territoire de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, au coin nord-est de l'avenue Mont-Royal et de la rue Henri-Julien<sup>1</sup>.

C'est dans la région de Montréal également, dans l'île Jésus, tout voisine, à Sainte-Rose-de-Laval, que naquit, le 25 mars 1825 — l'année même de la mort de Mgr Plessis —, le futur curé des Cèdres, Joseph-Antoine Plessis-Bélair, fils de Jean. Il fit ses études classiques à Sainte-Thérèse, où il fut du neuvième cours (1840-1848). Ordonné prêtre à Montréal le 21 juillet 1852, il avait, après un an d'enseignement à Sainte-Thérèse, été vicaire à Berthier pendant trois ans (1853-1856), puis à Saint-Polycarpe pendant quelques mois (1856). Nommé ensuite curé à Saint-Jean-de-Matha, il y avait passé huit ans (1856-1864). Enfin, il avait été curé treize ans à Saint-Gabriel-de-Brandon (1864-1877). Il devait administrer douze ans la cure des Cèdres où il décéderait le 19 décembre 1889.

Comme son arrière-cousin l'évêque de Québec, M. le curé Plessis-Bélair était un bel homme au physi-

---

1. Ces recherches au sujet du lieu de naissance de Mgr Plessis, nous les avons faites en 1924, lorsque nous écrivions l'*Histoire de Saint-Jean-Baptiste de Montréal*. Le défunt curé Alfred Desnoyers, fils de Lambert, mort en 1923 à Montréal, affirmait que, dans sa famille, dont la "terre" était aux environs, on racontait que la maison en pierres du coin Mont-Royal et Henri-Julien était bien la maison paternelle de l'ancien évêque de Québec. Nous avons vainement là-dessus cherché des précisions auprès de Mgr Amédée Gosselin, à Québec, ou chez nos estimés collègues de la *Société Historique* de Montréal. — Note de l'auteur.



que et de manières distinguées. Il était aussi doué de belles qualités intellectuelles et remarquablement instruit. Il parlait bien et il chantait bien, deux choses que nos gens prisent beaucoup chez leur curé. Il avait 52 ans d'âge, quand il arriva à Soulanges, et 25 ans de prêtrise, et il était curé de paroisse depuis 20 ans. C'est dire qu'il était dans la force de l'âge et jouissait de toute la vigueur de ses capacités d'action. Ses talents d'homme d'affaires et de bon administrateur, qui l'avaient probablement désigné au choix de Mgr l'abre, pour cette paroisse où il fallait bâtir, étaient reconnus de tous et lui faisaient une réputation enviable.

Nous l'avons connu nous-même — qu'on nous pardonne ce souvenir trop personnel — quand, enfant de 12 ans, nous servions la messe, à Saint-Lazare, paroisse fondée en 1877 et formée d'une partie de Vaudreuil et d'une autre, plus petite, des Cèdres, où notre oncle, l'ancien curé Magloire Auclair, était le premier curé résidant. Le curé des Cèdres, plutôt gros que grand, avec son air grave mais toujours souriant, sa figure rose et sa barbe en collier autour du cou, nous en imposait mieux que d'autres. Il avait d'ordinaire pour voyager un fort bel équipage, une ancienne voiture couverte à poteaux que traînaient deux chevaux noirs. Et surtout, M. Bélair était généreux pour ses servants de messe, ce qui était, dans le temps, plutôt rare. Pour nous, les enfants de chœur, M. le curé des Cèdres était un vrai "monsieur" !

Il l'était pour tous d'ailleurs, on nous l'a souvent affirmé dans la suite. "M. Bélair, écrit M. le curé Baillaigé, était un bon père, qui joignait la distinction à la bonté." Ajoutons, d'après les dires des anciens, que ce curé un peu bien imposant, mais aussi très paternel, disait "mon fils" ou "mon fiston" à tout le monde et que son exclamation coutumière — juron très honnête! — c'était "mon castor"!

Dès qu'il fut rendu dans sa nouvelle paroisse, M. Bélair se mit résolument à l'oeuvre. C'était en janvier 1877 et l'on se rappelle que tout était prêt pour la construction de l'église. En ces derniers temps, la maladie du curé Roux avait seule retardé les choses. Mgr Fabre, afin de mettre M. Bélair plus à l'aise dans la direction des travaux à exécuter, lui donna tout de suite un excellent vicaire dans la personne de M. Viger.

Charles-Camille-Tancrede Viger était né à Saint-Jacques (Montcalm) le 26 avril 1850, et il avait été ordonné prêtre le 18 décembre 1875. Il était petit de taille, mais très vivant et très actif. Depuis son ordination, il avait été vicaire à Valleyfield, un peu plus d'un an. Il devait passer deux ans aux Cèdres et s'y dépenser sans compter (1877-1879). Disons tout de suite qu'il serait plus tard vicaire à Terrebonne neuf ans (1879-1888), puis curé-fondateur de Sainte-Marie-Salomée, une division de sa paroisse natale de Saint-Jacques, où il passerait seize ans (1888-1904), et enfin curé de l'Épiphanie, où il administrerait la pa-

roisse huit ans (1904-1912). Retiré alors à l'Assomption quelques mois, il y mourrait le 16 février 1913<sup>2</sup>.

Aux Cèdres, M. Viger eut l'occasion, en arrivant, d'exercer son zèle surtout dans la visite des malades. L'année 1877, en effet, en fut une où l'épreuve de la maladie se fit lourdement sentir dans la paroisse. Cependant que le bon M. Roux achevait dans la souffrance, à l'hôpital, sa carrière pleine de mérites, l'épidémie de la petite vérole ravageait ses anciens paroissiens. En 1877, il y eut, aux Cèdres, 91 sépultures. C'est beaucoup plus que le chiffre normal des années ordinaires. L'assistance d'un vicaire dévoué, comme l'était M. Viger, fut, naturellement, des plus précieuses au curé. Sans se désintéresser complètement du spirituel, bien entendu, M. Bélaïr put davantage se donner aux choses de l'administration temporelle et, en particulier, à tout ce qui avait rapport à la construction de la future église.

En janvier 1878, un an après l'arrivée de M. Bélaïr aux Cèdres, Mgr Fabre jugea à propos d'annexer une partie de cette paroisse, le haut de Saint-Dominique et celui de Saint-Féréol, à la nouvelle paroisse de Saint-Lazare. Détachée de Vaudreuil et canoniquement érigée le 29 septembre 1875, sous Mgr Bourget, cette paroisse nouvelle avait obtenu, le 24 décembre de la même année, son érection civile. Elle avait un curé résidant depuis octobre 1877. En lui

---

2. Voir sa notice biographique dans la *Semaine religieuse* de Montréal du 3 mars 1913.

donnant son premier curé, M. Magloire Auclair<sup>3</sup>, en cet automne de 1877, Mgr Fabre pensa aussi à fortifier en l'agrandissant cette paroisse de Saint-Lazare, qui était petite et pauvre. Au mois de janvier suivant, il décidait qu'une partie de Saint-Dominique et une autre de Saint-Féréol, jusque-là des Cèdres, appartiendraient dorénavant à Saint-Lazare. Ces gens se trouvaient en fait à avoir un accès plus facile à la nouvelle paroisse, mais, il faut en convenir, plusieurs d'entre eux regrettaient la future belle église des Cèdres. Dans la requête à Mgr l'évêque par laquelle il demandait à être annexés à Saint-Lazare, ils se disaient consentants et heureux de payer quand même, ainsi que la loi d'ailleurs les y obligeait, leur part de répartition à leur ancienne paroisse. En plus, pendant au moins un certain temps, ils restèrent attachés aux Cèdres pour les fins municipales et scolaires. Le fait qu'il n'appartenait plus, comme paroissiens, aux Cèdres, ne nuisait en rien, cela se comprend, puisqu'ils continuaient de payer leur part de la répartition, à la construction dont devait s'occuper M. Bélair.

---

3. Magloire Auclair, né à Saint-Vincent-de-Paul (île Jésus) le 18 septembre 1846, ordonné prêtre à Montréal, par Mgr Bourget, le 19 décembre 1869, vicaire à Saint-Cyprien (Napierville), sept ans (1869-1876), à Saint-Enfant-Jésus (Mile-End) quelques mois (1876-1877), curé de Saint-Lazare-de-Vaudreuil trois ans (1877-1880), curé à Saint-Jean-Baptiste de Montréal trente ans (1880-1911), retiré à Saint-Polycarpe, chez son frère le curé Zéphirin Auclair (1850-1916), mort à Saint-Polycarpe le 11 décembre 1911. L'auteur de l'histoire des Cèdres demande à ses lecteurs la permission de rendre en passant un respectueux hom-

Le premier acte, signé par M. Bélair, que l'on trouve dans les registres des Cèdres, est celui de l'élection du marguillier François-Xavier Ménard, le 23 décembre 1877. Le 3 février 1878, à la page suivante, se lit l'acte de reddition des comptes des marguilliers François Leroux et David Robillard, pour les années de leur gestion respective, 1876 et 1877. On aperçoit tout de suite que, sous la plume du curé Bélair, le chapitre des chiffres est particulièrement soigné. Le 5 mai suivant, les marguilliers anciens et nouveaux et les francs-tenanciers de la paroisse, réunis en assemblée régulière sous la présidence de M. le curé Bélair, décident à l'unanimité de céder à M. le curé et à ses successeurs, pour leur usage, la partie du presbytère qui servait jusque-là de salle publique. On comprend qu'il s'agit de la fameuse *salle des habitants* qui existait autrefois dans presque toutes nos paroisses.

La grosse affaire, c'était la construction de l'église. Dès le 2 juin 1878, voici la résolution très importante qui se lit au livre des délibérations : "...Proposé par M. Alexandre Roy, secondé par M. Thomas Marcoux, anciens marguilliers, et décidé unanimement par toute l'assemblée (des marguilliers anciens et nouveaux),

---

mage à la mémoire de cet oncle qui fut le bienfaiteur de sa vie. On trouvera le récit de toute la carrière du curé Magloire Auclair dans l'histoire de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-Montréal (page 43-92), que nous avons écrite en 1924. Le premier acte du curé Auclair, dans les registres de Saint-Lazare, est du 18 octobre 1877.

que la fabrique prêterait aux syndics pour la confection de l'extérieur de l'église la somme de quatre mille piastres sans intérêt (les syndics devaient remettre cette somme à mesure que l'argent de la répartition rentrerait)... Aussi, il est décidé que l'entreprise de l'intérieur de l'église serait donnée en même temps que celle de l'extérieur et que M. le curé Bélair, M. le marguillier en charge, Césaire Montpetit, MM. les marguilliers de l'œuvre Émery Thauvette et Xavier Ménard et leurs successeurs seraient autorisés à donner l'entreprise de l'intérieur de l'église et de la sacristie et des autres travaux nécessaires pour leur confection complète... ce, avec les deniers de la fabrique (maintenant au coffre et les autres à venir, sauf les besoins de l'église retenus)... de faire les emprunts nécessaires, tous autres frais ou dépenses quelconques, de passer les contrats et actes, toujours au nom de la fabrique, de surveiller et de diriger les travaux comme bon leur semblera..." Ont signé : Césaire Montpetit, marguillier en charge, Alexandre Roy, ancien marguillier (il était aussi président des syndics), Paul Watier, ancien marguillier, Thomas Marcoux, ancien marguillier, Gédéon Bissonnette, syndic, Émilien Dumésnil, syndic, Joseph Plessis-Bélair, prêtre, curé, président.... Plusieurs autres, dont les deux marguilliers du banc, Thauvette et Ménard, présents, ont déclaré ne pouvoir signer.

Le lendemain, Mgr l'évêque, à qui M. le curé était aller faire part de ce qui s'était passé, en lui portant

le cahier de fabrique, écrivait, à la suite de l'acte que nous venons de lire, les deux lignes que voici: "Nous avons vu et approuvé l'acte de délibération de la fabrique de Saint-Joseph-de-Soulanges (Les Cèdres) du deux juin de la présente année — Montréal, 3 juin 1878 (signé) Édouard-Ch., év. de Montréal."

Le 22 décembre 1878, a lieu l'élection du marguillier Honoré Gauthier, et, le 29 décembre, on accepte un legs du regretté curé Roux, comportant quelque charge. Le 16 mars 1879, M. le curé Bélair et les marguilliers du banc reçoivent les comptes du marguillier Césaire Montpetit pour l'année 1878. Il y a trois bonnes pages d'allégués et de chiffres qui établissent le grand soin du curé à tout mettre au juste point.

Le 19 juin 1879, on a, aux Cèdres, la bénédiction de la première pierre de la future église. C'est une cérémonie très solennelle, que Mgr Fabre, évêque de Montréal, vient présider en personne. Voici l'acte qu'on inscrit aux archives. Nous croyons intéressant de la reproduire ici en son entier, ainsi que les signatures qui y furent apposées: "Le dix-neuf juin mil huit cent soixante-dix-neuf, Sa Grandeur Monseigneur E.-C. Fabre, évêque de Montréal, s'est rendue dans la paroisse de Saint-Joseph-de-Soulanges, pour y procéder à la bénédiction de la pierre angulaire d'une nouvelle église en construction. Cette cérémonie a eu lieu au milieu d'un grand concours de fidèles et de prêtres venus là pour la circonstance. Dans cette pierre angulaire ont été déposés les noms de Sa Sainteté le pape

Léon XIII, glorieusement régnant sur le siège de saint Pierre, de Sa Grandeur Mgr E.-C. Fabre, évêque du diocèse de Montréal, successeur de Mgr I. Bourget, archevêque de Martianopolis, résignataire du susdit diocèse depuis trois ans, de messire Joseph Plessis-Bé-lair, curé de Saint-Joseph-de-Soulanges, de Son Excellence le marquis de Lorne, gouverneur-général de la Puissance du Canada, de son Honneur Luc Letellier de Saint-Just, lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Alors étaient marguilliers de l'œuvre et fabrique de la dite paroisse de Saint-Joseph-de-Soulanges messieurs Émery Thauvette, marguillier en charge, F.-X. Ménard et Honoré Gauthier, marguilliers de l'œuvre. Les syndics de la dite église furent messieurs Alexandre Roy, président; Jean De Montigny, Gédéon Bissonnette, Julien Véronneau et Émilien Dumesnil. Ce fut M. F.-X. Archambault, entrepreneur, qui construisit la dite église, au prix de quarante mille cinq cents dollars (\$40,500.00). Commencée le seize mai mil huit cent soixante-dix-neuf, la dite église devra être terminée le premier novembre mil huit cent quatre-vingt-un. Fait et passé au presbytère de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges (Les Cèdres), les jours mois et an susdits. — Ont signé: L.-J. Plamondon, chanoine; T. Brassard, prêtre, v.f. (Vaudreuil); N. Lavallée, prêtre, v.f. (Saint-Vincent-de-Paul — île Jésus); E.-A. Coallier, prêtre, curé de Saint-Zotique; Ronald-B. Macdonald, prêtre; C.-A. Boissonnault, prêtre (Sainte-Marthe); C.-A. Martin, prêtre (Vaudreuil); C. Dufour, prêtre, curé de Saint-Ignace (Co-



teau); T. Chagnon, prêtre, curé de Saint-Clet; P. Bélanger, prêtre, curé de Rigaud; J.-M. Mathieu, prêtre (Sainte-Justine); M. Auclair, prêtre, curé de Saint-Lazare; James-Arnold McKenna, vicaire de Saint-Timothée; C.-A. Brisebois, vicaire de Saint-Clet; J.-E. Valade, vicaire de Soulanges; Alexandre Roy, syndic; Émilien Dumesnil, syndic; François Archambault, entrepreneur; J.-M.-A. Lanthier, M.P.; Joseph Plessis-Bélair, curé; Édouard-Ch., év. de Montréal."

Comme on le constate, les choses étaient en bonne voie et tout allait bien. Cela se continua. Au livre des délibérations, les actes se succèdent qui le montrent parfaitement. Le 12 octobre 1879, une assemblée régulière des fabriciens autorise la famille seigneuriale de Beaujeu "à prendre, dans la cave de la nouvelle église, le terrain nécessaire pour y mettre ses défunts et ceux qui décéderont à l'avenir", avec l'entente que "sera payé le tarif exigé pour ceux qui désirent se faire enterrer là". Mais, nous avons vu, plus haut, que la famille de Beaujeu devait, en 1886, transporter tous ses défunts dans le caveau funèbre qu'elle ferait construire dans le cimetière du Coteau-du-Lac. Le 21 décembre 1879, le sieur Damase Bertrand est élu marguillier pour remplacer Émery Thauvette, qui sort de charge. Le 8 février 1880, le susdit Émery Thauvette rend ses comptes. Le procès-verbal de l'assemblée, écrit par M. le curé Bélair, est bien de sa façon, clair, net et complet. Le 11 décembre 1880, le sieur Édouard Goyer (le registre porte Édouard Gauguy)

est élu marguillier pour remplacer F.-X. Ménard, qui sort de charge.

En avril 1880, les catholiques du petit village des Cascades, au reste peu nombreux, qui étaient jusque-là desservis de Vaudreuil, demandèrent à Mgr l'évêque, par une requête en date du 16 de ce mois, à appartenir désormais à la paroisse des Cèdres. Ils alléguaient qu'ils avaient six milles à parcourir pour se rendre à l'église de Vaudreuil et qu'ils n'en avaient que cinq pour aller à Soulanges, ajoutant que les chemins étaient toujours en meilleur état du côté des Cèdres. Huit propriétaires des Cascades — les seuls catholiques occupant des terres de l'endroit — signèrent la supplique adressée à Mgr Fabre. Le 11 septembre 1880, Mgr l'évêque leur accordait ce qu'ils demandaient.

“...Le saint nom de Dieu invoqué et de l'avis du chapitre de notre cathédrale — lisons-nous dans le décret — dérogeant au décret canonique de la paroisse de Saint-Michel-de-Vaudreuil en date du 23 février 1830, nous avons détaché et détachons par les présentes de la dite paroisse de Saint-Michel-de-Vaudreuil, avons annexé et annexons par les présentes à la paroisse de Saint-Joseph-de-Soulanges, le territoire borné comme suit : au nord par la rivière Ottawa, au sud par la ligne seigneuriale et le comté de Soulanges, à l'est par le fleuve Saint-Laurent, à l'ouest par la terre du sieur Louis Leroux; et nous voulons que les habitants du territoire ainsi annexé jouissent des mêmes

droits et privilèges et soient soumis aux mêmes charges et obligations que les autres habitants de la dite paroisse de Saint-Joseph-de-Soulanges, les déchargeant des mêmes obligations envers la dite paroisse de Saint-Michel-de-Vaudreuil..."

Au mois d'août 1880, M. le curé Bélair avait obtenu de Mgr l'évêque, pour sa fabrique, l'autorisation d'acheter des cloches destinées à la nouvelle église. A cette occasion, le curé présentait le 8 août à Monseigneur un estimé des revenus que, à son avis, cette nouvelle église pourrait donner, et qu'il évaluait à \$1,240.00. Les dépenses ordinaires, ajoutait-il, pourraient s'élever, à peu près, à la moitié de cette somme, soit à \$620.00. De telle sorte que la fabrique disposerait de \$620.00 pour payer l'intérêt du montant qu'il faudrait emprunter dans le but d'acheter les cloches. Mgr Fabre accorda l'autorisation demandée, le 12 août, dans les termes suivants: "Nous permettons à la fabrique des Cèdres d'emprunter pour l'achat des cloches, pourvu que la somme empruntée soit proportionnée à la recette et aux dépenses de manière à ce que la dette soit payée en peu d'années." En conséquence, le 9 janvier 1881, une assemblée des marguilliers anciens et nouveaux et des francs-tenanciers autorisait M. le curé et M. le marguillier en charge (Honoré Gauthier) à prendre l'argent de la fabrique ou à emprunter en son nom et à acheter en Angleterre "trois cloches, dont la plus grosse sera de mille huit

cents livres et les deux autres en proportion pour former un carillon parfait".

Le 13 février 1881, le marguillier F.-X. Ménard rend ses comptes pour sa gestion de l'année 1880. A ce moment, les chiffres sont intéressants à souligner, il est dû à la fabrique \$5,229.92 et elle doit \$4,188.48, soit plus de \$1,000.00 en faveur de l'actif. C'était un bilan très satisfaisant, surtout dans les circonstances. Le 12 septembre 1881, Mgr Fabre, venu en visite pastorale, et aussi pour la consécration de l'église, alouait les comptes, si bien tenus et si clairs, pour les années 1876, 1877, 1878, 1879 et 1880.

Le lendemain, 13 septembre 1881, devait être un grand jour dans l'histoire de la paroisse des Cèdres. Consécration de l'église et des autels, érection d'un chemin de croix, translation de reliques de saints, bénédiction de trois cloches, tout avait lieu le même jour. C'était comme un couronnement des efforts et des travaux de plusieurs années. M. le curé Bélair en attribuait volontiers le principal mérite à la bonne volonté et à la générosité de ses paroissiens, comme aussi au zèle, au labour et à l'esprit de prévoyance de son regretté prédécesseur, M. Roux. Mais l'histoire se doit de lui en faire, à lui également, à son activité et à son sens des affaires, une large part.

Mgr Fabre, qui aimait tant les belles cérémonies et les connaissait si bien, présida toutes celles de cette grande journée de la vie paroissiale de Saint-Joseph-

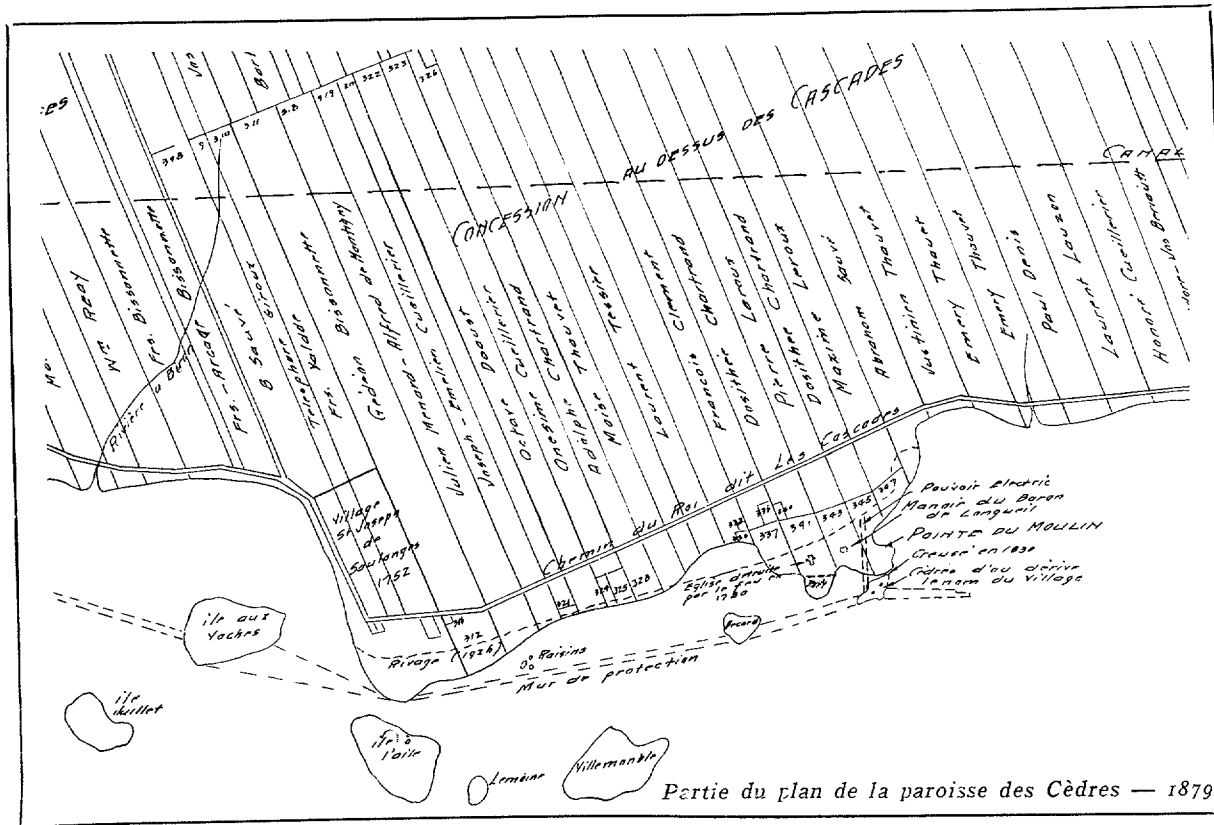
de-Soulanges. Le sermon de circonstance fut prêché par M. l'abbé Paul-Napoléon Bruchési, le futur archevêque de Montréal. L'abbé Bruchési était revenu récemment de Paris et de Rome avec ses titres de docteur en théologie et de licencié en droit canonique. Pour le moment, il était attaché à l'évêché en qualité de secrétaire de Mgr Fabre. Il avait 26 ans. Cette même année 1881, il devait aller occuper la chaire de théologie dogmatique au grand séminaire de Québec, où il professerait trois ans. Il avait l'habitude de venir aux Cèdres pour ses vacances, dans la famille de son confrère et ami, l'abbé Baillaingé, aujourd'hui curé de Verchères (1926). M. Bélair avait pu ainsi le connaître et l'apprécier. Sa distinction et son talent d'orateur promettaient ce qu'ils devaient tenir. Les paroissiens des Cèdres et leurs visiteurs du jour furent gratifiés, on le devine aisément, d'un solide et brillant discours. Le jeune prédicateur, dont la carrière oratoire, aussi bien que toute la vie de professeur, de chanoine et d'archevêque, devait être l'une des plus pures gloires de l'Église au Canada, trouvait dans ces diverses occurrences que nous avons énumérées, consécration d'église, érection de chemin de croix, translation de saintes reliques et bénédiction de cloches, un thème riche et fécond. Il le développa, une heure durant, avec l'aisance, le naturel, l'envolée et le charme qu'il saurait mettre toujours, et de mieux en mieux, dans tous ses discours et surtout dans ses allocutions de circonstance. C'est un beau souvenir pour la pa-

roisse de Saint-Joseph-de-Soulanges que d'avoir eu, à la consécration de son église, le pieux et doux évêque Mgr Fabre (bientôt archevêque), comme prélat officiant, et son futur et si brillant successeur, Mgr Bruchési, comme prédicateur.

L'acte officiel qui conserve, dans les archives paroissiales des Cèdres, le souvenir de toutes ces cérémonies du 13 septembre 1881 se lit comme suit : "Le treize septembre mil huit cent quatre-vingt-un, Nous, Édouard-Charles Fabre, évêque de Montréal, soussigné, en présence d'un très grand nombre de membres du clergé et d'une foule nombreuse (de fidèles), avons consacré l'église de la paroisse, dédiée à saint Joseph, patron de l'Église universelle. En même temps, nous avons consacré l'autel majeur de cette même église et y avons déposé des reliques des saints Généreux et Marcel, martyrs. Nous fixons l'anniversaire de cette consécration au treize septembre de chaque année, et en conséquence la fête des saints Eustache et compagnons est fixée au vingt-cinq septembre. En outre de l'indulgence d'un an accordée à tous les fidèles qui ont rempli les conditions requises, nous accordons, en vertu d'un indult du Saint-Père en date du sept octobre mil huit cent soixante-dix-sept, une indulgence plénière ce jour de la consécration et chacun des jours de l'octave, et aussi à l'anniversaire de cette consécration et chacun des jours de l'octave chaque année, et ce aux conditions ordinaires avec une visite à l'église. En vertu d'un autre indult du Souverain Pontife, en date

du huit novembre mil huit cent soixante-dix-neuf, nous déclarons privilégié l'autel majeur de l'église. Nous dédions à Notre-Dame des Victoires l'autel du côté de l'épître, à Sainte Anne celui du côté de l'évangile et enfin au Sacré-Cœur de Jésus celui de la sacristie. — Nous avons procédé ensuite, en présence du même concours (du clergé et des fidèles), à l'érection d'un magnifique chemin de croix en vertu d'un indult du vingt-deux octobre mil huit cent soixante-treize. — Dans l'après-midi du même jour eut lieu la translation du corps saint de sainte Placide, vierge et martyre, qui fut déposé dans le tombeau de l'autel dédié à Notre-Dame des Victoires. — La journée se termina par la bénédiction de trois cloches, achetées à Londres, du poids respectif de 1800, de 1050 et 790 livres. La première reçut le nom de Joseph et eut pour parrains et marraines MM. et Mmes Honoré Gauthier, François Archambault, Liboire Constant, Emmanuel Dumesnil. La seconde fut baptisée sous le nom de Marie, ayant pour parrains et marraines MM. et Mmes Damase Bertrand, Jean DeMontigny, David Coutlée, F.-X. Saint-Charles. La troisième fut appelée Édouard, en souvenir de l'évêque consécrateur, et eut pour parrains et marraines, MM. et Mmes Édouard Goyer, François Pelland, L. Brault et H. Coutu....”

Ont signé cet acte: J. Watier (curé de Saint-François-de-Sales), C. Martin (curé de Vaudreuil), J.-H. Saint-Jacques (curé de Saint-Gabriel), T. Brassard (ancien curé de Vaudreuil), E.-A. Coallier (curé



Partie du plan de la paroisse des Cèdres — 1879



de Saint-Zotique), J. Brissette (curé de Saint-Timothée), C. Dufour (curé du Coteau), J.-L. Brassard (ancien curé de Saint-Paul), Charles-J. Beaubien (curé de Côte-Saint-Paul), Louis Leduc (vicaire à Valleyfield), J.-A. Vaillant (de l'évêché), G. Chevre-fils (curé de Sainte-Anne-de-Bellevue), L.-J. Martel (curé de Saint-Paul), A. Dagenais (curé de Sainte-Élisabeth), Alexis Pelletier (curé de Valleyfield), J.-B. Cousineau (curé de Piopolis), A. Nantel (supérieur du séminaire de Sainte-Thérèse), C. Ducharme (Père de Saint-Viateur, de Joliette), T. Chagnon (curé de Saint-Clet), I. Dozois (curé de Saint-Lazare), M. Tassé (curé de Saint-Lin), J.-O. Roussin (vicaire à Saint-Henri), J.-E. Limoges (vicaire à Saint-Timothée), T. Viger, (vicaire à Terrebonne), F. Trépanier (aumônier des Sourdes-Muettes), F.-A. Baillairgé (vicaire à Laprairie), P.-N. Bruchési (de l'évêché), J.-E. Valade (vicaire aux Cèdres) Joseph Plessis-Bélaïr (curé des Cèdres), Édouard-Ch., év. de Montréal. Les syndics, les marguilliers et les par-rains et marraines avaient aussi signé au registre, au moins ceux d'entre eux qui pouvaient le faire, et c'était dès lors le grand nombre.

Le 18 décembre 1881, avait lieu l'élection du marguillier Jean DeMontigny, sur division, par une grande majorité.

Huit jours après, le 25 du même mois, les syndics (MM. Alexandre Roy, Jean DeMontigny, Gédéon Bissonnette, Julien Véronneau et Émilien Dumesnil),

par leur président, M. Roy, rendaient compte, devant une assemblée des marguilliers anciens et nouveaux, présidée par M. le curé Bélair, de leur administration depuis qu'ils étaient en charge, c'est-à-dire depuis l'hiver 1870-1871. Les différents paiements de la répartition avaient produit comme grand total la somme de \$33,826.50. Là-dessus, les syndics avaient dépensé pour la construction de l'église \$33,706.49. Il leur restait donc en mains \$120.01, qu'on devait employer à la confection des trottoirs devant l'église. Les syndics remettaient en même temps à la fabrique : 1<sup>o</sup> un livre contenant les reçus de l'entrepreneur M. François Archambault et d'autres reçus ; 2<sup>o</sup> les papiers et actes de la répartition, savoir : le rapport de M. le chanoine Moreau, du 10 août 1870, concluant à la nécessité de la reconstruction de l'église ; l'ordonnance des commissaires civils, du 5 janvier 1872, reconnaissant les syndics ; le jugement d'homologation de la répartition, du 27 août 1873 ; le livre des délibérations et les reçus de l'assurance ; le tableau des terres de la paroisse ; enfin, les plans de l'église. Ces comptes et ce compte-rendu furent acceptés unanimement et les syndics furent relevés de leurs fonctions. Comme la répartition n'avait été homologuée — ce qui veut dire mise en force — qu'à la fin d'août 1873, on avait pris environ six ans, aux Cèdres, pour payer cette somme relativement considérable de près de \$34,000.00.

Mais ce n'était pas tout. Pendant que les syndics, à même l'argent produit par la répartition, payaient

pour l'extérieur de l'église, la fabrique avait eu à payer pour l'intérieur. Aux \$13,500.00 du premier contrat, pour cet intérieur de l'église, il avait fallu ajouter \$1,333.34 pour les imprévus, de sorte que, de ce chef, la fabrique avait dû solder \$14,833.34. Et la fabrique, c'était encore la paroisse. En plus, c'étaient aussi les paroissiens qui, par souscription volontaire, avaient acheté le chemin de croix, lequel avait coûté \$600.00. Enfin, la fabrique avait emprunté de l'entrepreneur François Archambault \$2,000.00 pour l'achat des trois cloches. Ces cloches avaient coûté exactement \$1375.91 et on avait dû dépenser à peu près \$300.00 pour les installer dans leur clocher. Le jour de la bénédiction (13 septembre 1881, à la cérémonie spéciale), la collecte avait donné \$372.05. En résumé, l'église des Cèdres avait coûté aux paroissiens près de \$51,000.00. En vérité, ils s'étaient montrés généreux. Ajoutons que, pour l'année 1881 (gestion du marguillier Honoré Gauthier), les recettes (avec l'emprunt de \$2,000.00 fait de M. l'entrepreneur Archambault) se montaient à \$3,830.07, et les dépenses (avec l'achat des cloches) s'élevaient à \$3,264.23, ce qui laissait en caisse, au 1er janvier 1882, une balance de \$565.84. Et la dette de la fabrique ne dépassait pas \$3,000.00! Jamais, aux meilleurs jours, ni M. Roux, ni M. Bélair, n'avaient escompté un aussi consolant résultat.

D'autre part, il convient de le proclamer, les gens de Soulanges étaient en droit, et ils le sont toujours, de se dire fiers de leur église. C'est encore aujourd'hui

d'hui, après quarante ans, un solide et beau monument. Bâtie en pierres à bosse, de style ogival et d'heureuses proportions, plus éloignée de la voie publique et de la rive que l'ancienne, avec à l'arrière sa commode sacristie et à l'avant sa large place qui s'orne depuis cinq ou six ans d'un riche monument au Sacré-Cœur, l'église actuelle des Cèdres a vraiment belle mine. Son clocher, que M. Mainville jugeait non sans raison peut-être trop élancé, se voit de fort loin et paraît bien. Du fleuve, où les bateaux descendent si vite à travers les rapides bouillonnants, et de la rive sud, d'où le spectacle est si pittoresque, pour ne pas dire unique au monde, église et clocher ont grande allure et témoignent hautement en faveur du bon goût de l'architecte et des constructeurs comme aussi de la générosité des gens. Ce monument, pour tout dire, est digne en tous points de ce lieu historique des Cèdres, dont il est le plus bel ornement. Comme tous nos clochers canadiens, et plus poétiquement que la plupart d'entre eux, à cause de son site, le clocher des Cèdres est bien ce doigt de pierre aux reflets d'argent qui monte hardiment vers le ciel, pour y porter la prière des hommes et en faire descendre la bénédiction de Dieu. Ce monument reste, en plus, devant l'histoire, l'honneur de l'administration du curé Bélair et, pour une large part, de celle du curé Roux.

Ces constructions de l'église et de la sacristie terminées, le curé et ses marguilliers ne négligèrent pas de les assurer contre le feu. Le 19 février 1882, une as-

semblée des marguilliers anciens et nouveaux nommait le curé et le marguillier en charge (Damase Bertrand) procureurs de la fabrique pour "faire visiter et estimer" les édifices religieux de la paroisse. MM. les curés Martin, de Vaudreuil, et Dozois, de Saint-Lazare, choisis comme experts, firent rapport le 3 mars 1882. Ils estimaient l'église à \$40,000.00, la sacristie à \$3,000.00 et le presbytère (c'était toujours l'ancien) à \$1600.00. Le 5 mars, M. le curé et son marguillier en charge assuraient effectivement, à l'*Assurance Mutuelle* des fabriques des diocèses de Montréal, de Saint-Hyacinthe et de Sherbrooke, leurs édifices religieux pour une somme globale de \$16,000.00.

En 1882 également, au livre de fabrique, nous trouvons, à la date du 4 juin, une résolution des marguilliers, à laquelle il nous convient de consacrer au moins un alinéa. "Résolu, lisons-nous, que la somme de cent piastres soit donnée à Mgr Bourget, archevêque de Martianopolis, ancien évêque de Montréal, lors de sa visite prochaine, le 11 juin....". Démissionnaire, depuis le 11 mai 1876, du siège épiscopal de Montréal, qu'il avait occupé pendant trente-six ans, Mgr Bourget, qui vivait dans la retraite au Sault-au-Récollet, avait entrepris, pour venir au secours des finances compromises de l'évêché, une tournée de quêtes, dans son ancien diocèse, qui constituait tout ensemble le plus humble et le plus noble des gestes. A 83 ans, lui, évêque, il se faisait mendiant pour sa chère Église de Montréal! Partout, il fut accueilli comme un père, à

qui l'on est heureux de donner. Ses anciens diocésains des Cèdres tinrent à honneur, comme tous leurs frères de Montréal, de le recevoir avec les égards qu'il méritait. On peut croire que, de son côté, le vénérable et si vénéré prélat les bénit, comme il avait fait souvent dans le passé, avec tout son cœur.

Dans les premiers mois de 1879, M. Viger avait quitté le vicariat des Cèdres pour celui de Terrebonne. Son dernier acte au registre est du 24 février. M. Bélair resta seul quelques mois. Le 29 juin, M. Joseph-Édouard Valade signe, comme vicaire, son premier acte de baptême à Soulanges. Né à Montréal en 1828 et ordonné prêtre en 1856, le 20 décembre, M. Valade avait d'abord exercé le saint ministère à l'évêché de Montréal pendant une dizaine d'années. Il avait ensuite été curé à Saint-Antoine-Abbé pendant un an (1867-1868). Mais, comme il avait peu d'appétitudes pour l'administration, il s'était démis de ses fonctions curiales et avait généreusement accepté celles d'assistant d'un autre ou de vicaire. C'est ainsi qu'on le trouve à Vaudreuil, puis à l'Ile-Dupas. C'était un prêtre pieux et zélé, corpulent et de forte apparence, qui était doué d'une voix superbe, mais dont la santé laissa toujours à désirer. Il fut trois ans aux Cèdres et y rendit à M. Bélair de bons services. Après quelques années encore passées à Saint-Stanislas et à Saint-Valentin, ses facultés s'obscurcirent et il dut abandonner tout ministère. La plus douloureuse des

épreuves le conduisit à Longue-Pointe, où il mourut le 15 août 1905.

En 1881, un rapport de M. l'ingénieur Baillairgé, alors sous-ministre des Travaux Publics à Ottawa, nous apprend que le gouvernement fit d'importantes dépenses pour le quai des Cèdres. Nous le notons au passage, car cela montre, par le dehors, si l'on peut dire ainsi, que le village des Cèdres continuait de prospérer.

Une fois sa belle église achevée, M. le curé Bélair ne s'arrêta pas, lui non plus, dans la voie des améliorations. A l'été de 1882, il s'occupa activement d'embellir la place publique, qui se dégagait maintenant plus spacieuse, au lieu de l'ancienne église de Mgr Denault, à l'avant de la nouvelle.

Au mois d'octobre 1882, M. Louis-de-Gonzague Casaubon succédait, comme vicaire, aux Cèdres, à M. Valade. Né à l'Ile-Dupas, en face de Berthier, le 31 décembre 1854, M. Casaubon, ses études faites au collège de l'Assomption, avait été ordonné prêtre, à Montréal, le 21 décembre 1879. Après quatre ans de vicariat à Boucherville, à Saint-Pascal et à Valleyfield, il arrivait chez M. le curé Bélair, à 28 ans d'âge et encore tout jeune prêtre, plein de piété et de ferveur. En 1884, il passait au vicariat de Saint-Barthélémy, où il demeura jusqu'en 1888, pour être ensuite curé à Notre-Dame-de-la-Merci quatre ans (1888-1892), de Sainte-Théodosie quatre ans (1892-1896) et enfin de Sainte-

Dorothée dix-huit ans (1896-1914), où il devait mourir le 28 juin 1914. "Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, disait Mgr Bruchési sur sa tombe", et, appliquant à l'ancien vicaire des Cèdres cette parole de Notre-Seigneur, il n'avait pas de peine à faire voir comment tout sa vie — sa vie de vicaire et sa vie de curé — M. Louis-de-Gonzague Casaubon, par son esprit d'obéissance, par sa piété communicative, par sa bonté et sa douceur, s'était toujours montré le vrai disciple du Maître doux et humble de cœur. Nous ne saurions évoquer ici un témoignage plus autorisé. M. Casaubon fut, aux Cèdres, ce qu'il devait être toujours pour mériter ce bel éloge de son archevêque, un prêtre modeste, ne demandant rien et donnant tout, sans cesse édifiant, directeur d'âmes surtout zélé et aimé. "Nous ne pouvons pas tous faire de grandes choses, disait un jour M. Casaubon, dans un discours prononcé à l'Assomption devant Mgr Grandin, mais nous pouvons tous demeurer fermes au poste du devoir." C'est ce qu'il fit aux Cèdres, comme il devait le faire partout<sup>4</sup>.

Vers le même temps où M. Casaubon devenait son vicaire, le curé des Cèdres, maintenant que ses travaux de constructions et les soucis qu'ils lui avaient occasionnés étaient choses du passé, pensa à organiser dans sa paroisse une première congrégation, celle des mères de famille, sous le patronage de sainte Anne, la

4. Voir la notice biographique de M. Casaubon, dans la *Semaine religieuse* de Montréal, 13 juillet 1914.



glorieuse mère de Marie, la plus glorieuse encore mère de Jésus. L'on sait quel bien font toujours ces confréries pieuses pour grouper, former et conserver une élite dans une paroisse, du moment qu'elles sont opportunément établies et que les pasteurs des âmes ont le loisir et le zèle de les bien suivre et de les nourrir de saine doctrine. Mal dirigées ou mal entretenues, elles peuvent au contraire devenir inutiles et même nuisibles. Les anciens évêques de Québec, nous raconte la tradition, tenaient avant tout d'abord à l'enseignement de l'évangile et aux dévotions essentielles, Mgr Plessis en particulier. Ce grand évêque, avant de permettre une simple neuvaine, avait soin toujours de s'enquérir des moyens qu'un curé pouvait avoir de la bien diriger et de la mener à bon terme. A plus forte raison, refusait-il sans merci à l'un de ses prêtres d'établir une confrérie s'il jugeait qu'il ne lui serait pas possible d'y donner tout l'attention voulue. M. Bélair, formé à l'école de Mgr Bourget et de M. Ducharme, le fondateur de Sainte-Thérèse, était, lui aussi, de cet avis. Tant qu'il s'était senti trop absorbé par les choses de l'administration, il s'était contenté, au spirituel, de solidement prêcher son peuple et de diligemment catéchiser ses enfants. Du moment qu'il se vit plus libre, il décida de fonder une congrégation. Et, tout d'abord, il voulut grouper en phalange pieuse ses mères de famille. Cela encore est d'une heureuse stratégie spirituelle. Dans nos chrétiennes familles, c'est la mère qui est l'âme du foyer. C'est elle qui forme, sous le regard

de Dieu, les enfants qui lui doivent la vie, comme c'est elle, le plus souvent, qui garde son mari fidèle et bon chrétien. Non pas, certes, que le chef de la famille, le père et le mari, n'ait pas en cela sa part considérable de responsabilité. Mais, il ne sait jamais, au fond, tout ce qu'il doit à sa femme, quand elle est vraiment bonne. Le 4 octobre 1882, M. le curé Bélair demandait donc à Mgr Fabre l'autorisation d'établir dans sa paroisse la congrégation des dames de Sainte-Anne "selon les règlements du manuel de Sainte-Anne approuvé autrefois par Mgr Joseph LaRocque, coadjuteur de Mgr Bourget". La permission sollicitée fut accordée le lendemain, 5 octobre, et, le dimanche suivant, 8 octobre, la première assemblée de cette confrérie avait lieu dans son église. La congrégation des dames de Sainte-Anne s'est maintenue depuis cette époque aux Cèdres, et elle a beaucoup prospéré en contribuant puissamment à garder les mères de famille dans la fidélité à leurs devoirs de bonnes chrétiennes.

Le 10 décembre 1882, le sieur Narcisse Lalonde est élu, à l'unanimité des voix, marguillier du banc. Tout allait bien, semblait-il, dans la paroisse, en cet automne de 1882, avant l'élection que nous venons de signaler, quand l'épreuve encore, sous la forme d'un désastreux incendie, vint visiter les Cèdres. Le 14 novembre, le couvent des Sœurs de la Congrégation, le beau couvent du curé Magloire Blanchet (devenu évêque de Nesqually), que tous ses successeurs dans la paroisse avaient entouré de sollicitudes et d'attentions

déliçates, brûlait de fond en comble. "Le feu, racontent les notes du couvent qu'on nous a bienveillamment préparées, commença dans la cuisine vers les 3 heures de l'après-midi. Il se propagea si rapidement que les religieuses et leurs élèves eurent à peine le temps de se sauver. La sœur supérieure, malade depuis quelques jours, et une fillette de 4 ans, en particulier, faillirent être la proie des flammes." En fait, il n'y eut pas, heureusement, d'accidents de personnes sérieux et graves. Mais le couvent fut rasé. "Les sœurs, continue le récit que nous avons sous les yeux n'abandonnèrent pas pour cela leur champ d'action. Deux sur quatre restèrent sur les lieux pour voir à réparer les désordres.... Le 2 décembre, on réouvrait les classes dans la maison du maître d'école du village.... Il en résulta des incommodités et des privations de toutes sortes pour nos chères sœurs, cependant que l'hiver, qui fut cette année-là très rigoureux, y ajoutait encore...."

Ce malheur, il fallait le réparer. Le couvent du curé Blanchet appartenait à la fabrique. C'était à la fabrique de le reconstruire. Le 18 février 1883, à une assemblée des marguilliers et des francs-tenanciers, on décida, après en avoir obtenu l'autorisation de Mgr l'évêque (12 février), de rebâtir le couvent aux frais de la fabrique. Une fois de plus, le curé et son marguillier en charge (Édouard Goyer) devaient se mettre à l'œuvre. On donna l'entreprise à M. François Archambault, celui-là même qui avait construit

l'église. On convint de lui allouer \$11,800.00, à raison de \$800.00 par année sans intérêt. Pour commencer, on fit une collecte dans la paroisse qui rapporta \$890.00. Pour des gens qui venaient de finir de payer une répartition assez onéreuse, c'était encore très généreux. Les travaux furent poussés avec activité, si bien que, au mois de janvier 1884, les sœurs et les élèves "purent s'installer dans le nouveau local, agrandi d'une petite aile à deux étages, disent les *annales*, pour la chapelle, le réfectoire et la cuisine".

Entre temps, la vie paroissiale avait suivi son cours. Le 8 mars 1883, le marguillier sorti de charge, Damase Bertrand, avait rendu ses comptes. Le 7 juillet suivant, Mgr Fabre, passant aux Cèdres en visite pastorale, avait alloué les comptes pour 1881 et 1882 et approuvé les actes de délibération du 4 juin 1882 (au sujet du don à Mgr Bourget) et du 18 février 1883 (au sujet de la reconstruction du couvent). Le 16 décembre 1883, le sieur Esdras Bissonnette était élu marguillier.

Le 1er avril 1884, on eut la bénédiction de la cloche du couvent. Ce fut l'occasion d'une jolie cérémonie que Mgr Fabre avait bien voulu venir présider. La cloche que Mgr l'évêque bénissait ce jour-là avait été payée \$55.00 chez Chanteloup, à Montréal. Elle pesait quatre-vingt livres. Les parrains et marraines étaient les trois marguilliers du banc, MM. Jean De-Montigny, Narcisse Lalonde et Esdras Bissonnette et leurs femmes, M. Alexandre Cuillérier et sa sœur

Anna, M. Édouard Dumesnil et sa sœur Rose, et M. Noé Bissonnette et Mlle Alma Constant. Mgr Fabre, à la grand-messe du matin, était au trône, avec M. le curé Bélair, comme prêtre assistant, et M. l'abbé John Donnelly, comme maître des cérémonies. M. le curé Charbonneau, de Saint-Lazare, ancien desservant des Cèdres, chanta cette messe solennelle, avec MM. T Chagnon, curé de Saint-Clet, comme diacre, et C. Martin, curé de Vaudreuil, comme sous-diacre. C'est M. l'abbé Baillaigé, enfant de la paroisse, qui donna le sermon de circonstance. Il était alors devenu professeur de philosophie au collège Joliette. Il traita, en se basant sur le fait qu'une cloche de couvent est d'une certaine manière la collaboratrice des sœurs enseignantes, de l'éducation en général et de la formation de la jeune fille en particulier. Il insista, dans sa deuxième partie, sur l'importance du rôle de la femme chrétiennement instruite pour la gouverne de sa maison, le bonheur de son mari et la première éducation de ses enfants. Mgr Fabre lui disait au sortir de cette solide instruction : "Vous nous avez parlé des choses de l'éducation comme si vous étiez déjà vieux dans la carrière du professeur !" C'était un beau compliment, attendu que M. Baillaigé avait, à l'époque, juste 30 ans et qu'il n'était dans la carrière que depuis un an.

Le soir de ce 1er avril, on eut une jolie séance, au couvent des Cèdres, pour fêter le 59ème anniversaire de naissance de M. Bélair, qui tombait le 25 mars précédent (il était né le 25 mars 1825).

Y eut-il, vers ce temps dont nous parlons, dans la jolie chapelle du couvent, une érection de chemin de croix? C'est assez vraisemblable, vu que l'autorisation en avait été demandée le 7 mars 1884 et qu'elle avait été accordée le 10. Nous n'avons pas retrouvé de document précis qui l'établisse autrement. Ce que nous savons d'une façon certaine, c'est que le chemin de croix actuel de cette chapelle a été béni et érigé le 28 octobre 1920, par M. le curé Rémillard, en vertu des pouvoirs à lui donnés par Mgr le vicaire général Dorais, de Valleyfield.

À la fin de 1884, M. le vicaire Casaubon quitta les Cèdres pour s'en aller à Saint-Barthélémy. Au cours de 1885, trois vicaires se succédèrent aux Cèdres: MM. Savaria, Gravel et Beauchemin. Le nom de M. Savaria apparaît au registre, pour la première fois le 11 janvier 1885, celui de M. Gravel, le 22 avril, et celui de M. Beauchemin, le 30 mai.

Joseph-Télesphore Savaria était né à Sainte-Julie (Verchères) le 7 septembre 1856. Après ses études classiques à Saint-Hyacinthe et sa cléricature faite au grand séminaire de Montréal, il avait été ordonné prêtre le 19 mai 1883, par Mgr Fabre, à Montréal. D'abord vicaire à Sainte-Cunégonde, il arrivait aux Cèdres en janvier 1885. Il n'y fit que passer. Il alla ensuite à Pointe-Claire pour peu de temps. En 1885, il était nommé aumônier de l'hospice Saint-Benoît-Labre, à Longue-Pointe, et, en même temps, confesseur des Sœurs du Carmel. En 1892, tout en res-

tant à son poste d'aumônier, il devenait supérieur ecclésiastique du Carmel et il était fait chanoine honoraire de Montréal. Il se dépensa beaucoup pour cette belle œuvre du Carmel. En 1898, il publiait un volume intéressant sur le scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel. Enfin, en 1900, il était nommé curé de l'importante paroisse de Lachine, où il est mort le 1er décembre 1916<sup>5</sup>. Nous avons écrit naguère sur la tombe de M. le chanoine Savaria, ancien vicaire des Cèdres, entre autres, ces lignes, que nous aimons à reproduire ici à sa mémoire: "Travailleur infatigable, M. Savaria n'épargnait jamais ses peines. L'esprit de sacrifice et d'oubli de soi lui était devenu, par l'exercice, comme une seconde nature. Saint Jean de la Croix et le saint curé d'Ars étaient ses modèles.... Il a été puissant en œuvres, surtout parce qu'il a aimé Dieu de tout son cœur et qu'il l'a servi fidèlement chaque jour et à chaque heure du jour. Or, c'est un fait connu de l'histoire, celui qui donne l'exemple en tout et partout, si modeste soit-il, triomphe à la fin de tout et de tous...."

Louis-Napoléon-Alphonse Gravel était né à Montréal le 3 janvier 1859, d'une famille très à l'aise. Ses études faites à Sainte-Thérèse, où il fut du 41ème cours (1872-1880), et au grand séminaire, il avait été ordonné prêtre le 23 décembre 1882. Il avait été vicaire à Saint-Martin et à Saint-Jean-Baptiste-de-

---

5. Voir la notice biographique de M. Savaria, dans la *Semaine religieuse*, 18 décembre 1916.

Montréal. Lui aussi, il ne fit que passer aux Cèdres. Il était de constitution très faible et le grand air des rapides ne lui allait pas. Il était arrivé en avril 1885 et il partit à la fin de mai. Il devait revenir comme vicaire aux Cèdres, sous M. le curé Chagnon, en 1890. Il fut, par la suite, aumônier des Sœurs de la Providence, autant pour s'y soigner que pour exercer un ministère limité. Il mourut jeune, à 37 ans, emporté par l'impitoyable phtisie, le 18 octobre 1896. Ses restes mortels reposent dans la crypte de la cathédrale de Montréal. Nous l'avons connu à Saint-Jean-Baptiste. Il était bon, doux et sympathique, comme tous les pulmonaires.

M. Jean-Baptiste Beauchemin — l'un des rares survivants des vicaires des Cèdres au temps dont nous parlons — est né à Varennes le 11 octobre 1858. Il a été ordonné à Montréal le 30 mai 1885. Son premier vicariat fut chez M. le curé Bélair, où il passa un an environ. Il a occupé, par la suite, plusieurs postes de vicaire, et a été curé de Saint-Luc-sur-Richelieu de 1900 à 1906. Atteint malheureusement de surdité, ce digne prêtre vit depuis lors retiré du saint ministère, tout en rendant service aux confrères autant qu'il le peut. Il demeure actuellement dans la paroisse d'Hochelaga, à Montréal.

En suivant le registre des Cèdres, on trouve encore, sous l'administration de M. Bélair, de 1886 à 1889, plusieurs signatures d'autres vicaires, celle de M. Dufour, dont le premier acte est du 5 juin 1886,



celle de M. Cadot, le 1er janvier 1888, celle de M. Filiault, le 1er janvier 1889, et enfin celle de M. Limoges, le 12 août 1889. Celui-ci signe d'abord comme vicaire, puis comme desservant.

Albert Dufour était né le 22 janvier 1857 et il avait été ordonné prêtre à Montréal le 20 septembre 1885. Il fut quelques mois vicaire à Saint-Polycarpe, puis vint aux Cèdres. En 1887, il était nommé à Montréal, d'abord à Saint-Vincent-de-Paul, puis au Saint-Enfant-Jésus (1887-1891). Il fut ensuite desservant à Papineauville, puis vicaire au Sacré-Cœur, à Montréal (1891-1893). M. Dufour exerça le saint ministère aux États-Unis pendant six ans (1893-1899). Il revint alors dans Montréal et fut vicaire à Lanoraie et à Joliette (1899-1903). En 1903, il était nommé curé de Saint-Canut, où il administra sept ans (1903-1910), puis à Saint-Hubert, où il passa deux ans (1910-1912), et enfin à Notre-Dame-des-Neiges, près Montréal, où il dirigea la paroisse douze ou treize ans (1912-1925). Retiré à l'Assomption quelques mois, il y mourut le 3 septembre 1925. C'était un prêtre actif et toujours d'humeur joyeuse, qui a laissé un bon souvenir d'affabilité dans les nombreux postes qu'il a occupés.

Charles-Eugène-Isidore Cadot était né à Saint-Félix-de-Valois le 2 octobre 1858, et il avait été ordonné prêtre à Montréal le 31 août 1884. Il passa, croyons-nous, ses premières années de prêtrise dans l'enseignement. Le 1er janvier 1888, il était vicaire aux Cè-

dres et, la même année, il le fut aussi à Contrecoeur. En 1889, il devenait curé de Saint-Colomban, où il mourut le 2 mai 1891, à 33 ans. Comme M. le vicaire Gravel, M. le curé Cadot est mort jeune. Comme lui également, il fut trop peu de temps aux Cèdres pour qu'on en ait gardé beaucoup le souvenir.

M. Cyriac Filiatrault, qui exerce encore le ministère à Hochelaga, dans Montréal, est né à Montréal et a fait ses études au collège des Sulpiciens. Il a été ordonné prêtre le 10 octobre 1886. Il fut l'un des premiers élèves du collège canadien à Rome, d'où il suivit les cours de la Propagande. Il ne fut, lui aussi, que peu de temps aux Cèdres. Il a été plus tard, pendant plusieurs années, assistant à la cure de Saint-Charles à Montréal, à celle de Sainte-Élisabeth et à celle de Côte-Saint-Paul, à Montréal également. Il fut aussi pendant quelque temps aumônier au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.

Le dernier vicaire de M. Bélair aux Cèdres fut M. Limoges, qui signe son premier acte en cette qualité le 12 août 1889, et qui bientôt, d'abord pendant la maladie de M. le curé, et ensuite après sa mort, remplit les fonctions de desservant. Joseph-Elzéar Limoges était né à Terrebonne le 23 juillet 1855. Il avait fait ses études et sa cléricature à Sainte-Thérèse, où il fut du 38ème cours (1869-1877), et il avait été ordonné prêtre à Montréal le 28 août 1881. Il avait été, jusque-là, vicaire à Saint-Timothée et à Sainte-Rose (1881-1889). Il demeura aux Cèdres

d'août 1889 à la fin de janvier 1890, c'est-à-dire jusqu'à l'arrivée de M. le curé Chagnon, le successeur de M. Bélair. M. Limoges fut ensuite vicaire quelques mois à Valleyfield. Nommé curé de Sainte-Lucie à l'été de 1890, il administra cette paroisse jusqu'en 1899. Il passa alors à la cure de Saint-Blaise et y demeura six ans (1899-1905). Enfin, il fut curé de Saint-Constant sept ans (1905-1912). Il mourut, dans cette dernière paroisse, le 16 février 1912. Au lendemain de sa mort, M. le chanoine Cousineau, son condisciple à Sainte-Thérèse, écrivait de lui : "M. Limoges avait un cœur d'or. Un peu prompt par tempérament, il fut pourtant par excellence un homme serviable. Il se donnait tout à tous et toujours avec bonne humeur. Nous ne croyons pas qu'il ait rencontré sur son chemin un seul adversaire, encore moins un ennemi.... Il peut être avantageusement mis au rang des beaux types de curés canadiens-français.... Pieux, régulier, zélé et dévoué pour les âmes, il possédait en outre à un haut degré la prudence et le tact et il était doué d'un rare talent pour l'administration...."<sup>67</sup>

Au milieu de tous ces changements de vicaires, M. le curé Bélair continuait à diriger sa paroisse avec zèle et prudence, en se distinguant toujours par son sens des affaires. Le 20 avril 1884, le marguillier Édouard Goyer (ou Gauguay) avait rendu ses comptes. Le 8 décembre de la même année, le sieur

---

6. Voir la notice biographique de M. Limoges dans la *Semaine religieuse* de Montréal, 26 février 1912.

Gédéon Bissonnette avait été choisi comme marguillier du banc. Le 25 mars 1885, le marguillier Jean DeMontigny avait rendu ses comptes. Le 8 décembre de la même année, le sieur Moïse Ménard avait été élu marguillier. Le 7 mars 1886, le marguillier Narcisse Lalonde avait rendu ses comptes. Le 9 juin de la même année, Mgr Fabre, au cours de sa visite pastorale, allouait les comptes de la fabrique pour les années 1883, 1884 et 1885. Dans son ordonnance, nous relevons cette note particulière: "Nous serions heureux de voir tomber l'usage du pain bénit à Noël, qui pourrait être remplacé par un cadeau à l'église de la part du marguillier sortant de charge." Le 8 décembre 1886, le sieur Saül Trottier est élu marguillier de l'œuvre. Le 13 mars 1887, le marguillier Esdras Bissonnette rend ses comptes. Le 8 décembre de la même année, le sieur Gatien Séguin est élu marguillier du banc. Le 11 mars 1888, le marguillier Gédéon Bissonnette rend ses comptes. Les 8 décembre de la même année, le sieur Justinien Thauvette est choisi comme marguillier du banc, sur division, à la majorité d'une voix. Le 7 février 1889, le marguillier Moïse Ménard rend ses comptes. Le 12 juillet suivant, Mgr Fabre passe en visite pastorale et alloue les comptes pour les années 1886, 1887 et 1888. Enfin le 8 décembre de la même année 1889, mais, cette fois, sous la présidence de M. Limoges, desservant, et non plus sous celle de M. Bélair, alors très malade, le sieur Dominique Pilon est élu marguillier à l'unanimité des voix.

Dans toutes ces redditions des comptes, depuis 1883, au chapitre des dépenses on remarque deux items particuliers. Chaque année, et il en devait être ainsi jusqu'en 1898, on paie \$800.00 à l'entrepreneur Archambault, tel que convenu, pour la bâtisse du couvent, et chaque année également, jusqu'en 1892, on verse une somme de \$40.00 à \$50.00 "pour la dette de l'évêché". D'ailleurs, il y a toujours un excédent des recettes sur les dépenses. Notons en plus que les comptes du marguillier sortant de charge sont invariablement rendus dans les premiers mois de l'année qui suit sa gestion. Le curé Bélair, évidemment, suivait les choses de près et il ne souffrait sur ce point aucune négligence.

Cependant, ce "curé magnifique", ainsi que le qualifie justement M. l'abbé Baillairgé, s'usait peu à peu, comme tout ce qui est mortel. Ses paroissiens l'appréciaient et l'aimaient. "Bon papa, vrai type de générosité, toujours distingué et bien mis, portant belle soutane, manchettes à boutons brillants et chapeau lustré, il se montrait avenant et souriant à tous, et avait dès longtemps gagné l'affection de tous." Il n'était pas encore très vieux. En 1889, il avait 64 ans. Mais il s'était largement dépensé au service de sa paroisse. Comme tous ceux que le labeur intellectuel et le maniement des affaires condamnent à une inactivité relative, il prenait peu d'exercices musculaires et sa santé en souffrait. Une maladie de cœur se déclara chez lui qui le mina longtemps. L'hydropisie, cette suite na-

turelle des affections cardiaques, survint à son tour. Il se défendit le mieux qu'il put. A l'automne de 1889, il dut garder la chambre et s'aliter. C'est son vicaire, à cause de cela nommé desservant, M. Limoges, nous l'avons vu, qui présida le 8 décembre l'élection annuelle du marguillier. Le 19 du même mois, après des semaines de souffrances, M. le curé Bélair mourait. Sa tâche était finie ici-bas, Dieu l'appelait à lui. Il emportait dans sa tombe la considération et les regrets de tous ses paroissiens. Suivant son désir, il fut inhumé, à côté de son prédécesseur, M. Roux, dans le sous-sol de son église des Cèdres. La fabrique, en témoignage de gratitude, se chargea des frais de ses funérailles.

M. le vicaire général Maréchal, député par Mgr Fabre, chanta le service funèbre du curé Bélair, au milieu d'un grand concours du clergé et en présence de toute la paroisse accourue pour rendre les derniers hommages à ce bon pasteur<sup>7</sup>. L'acte de sépulture se lit comme suit : "Le 21 décembre 1889, nous prêtre soussigné, vicaire général de Montréal, avons inhumé sous les voûtes de cette église le corps du Révérend

---

7. Louis-Delphis-Adolphe Maréchal, né à Montréal le 23 janvier 1824, ordonné prêtre le 5 novembre 1848, vicaire à Saint-Jacques (Montcalm)—(1848-1850), curé à Saint-Alphonse (1850-1853), à Napierville (1853-1854), aumônier des Sœurs de Sainte-Anne à Saint-Jacques (1854-1858), curé de Saint-Jacques (1858-1882), vicaire général de Montréal (1882-1892), chanoine et doyen du chapitre de Montréal (1891), mort à Montréal le 26 juillet 1892. — Voir *l'Histoire des Sœurs de Sainte-Anne* (1922), page 59 et suivantes.

Messire Joseph Plessis-Bélaïr, curé de Saint-Joseph-de-Soulanges, décédé sur la dite paroisse, à l'âge de 65 ans (c'était plutôt 64 et 9 mois). Étaient présents à l'inhumation : MM. Fortunat Aubry, curé de Saint-Jean; Herménégilde Carrière, curé de Saint-Charles... et plusieurs autres, soussignés — (ont signé) A. Nantel, supérieur du séminaire de Sainte-Thérèse, G.-F.-O. Chevreuil, curé de Sainte-Anne; J.-O. Godin, curé de Vaudreuil; I.-R. Chaput, curé de Saint-Lazare; L. Turcotte, curé de l'Île-Perrot; J. Brissette, curé de Saint-Timothée; Edmond Lachapelle, vicaire à Saint-Timothée; F.-A. Baillairgé, prêtre.... L.-A. Maréchal, vicaire général<sup>8</sup>.

Les marguilliers du banc qui furent en charge, aux Cèdres, sous l'administration de M. le curé Bélaïr, ont été : David Robillard (1877), Césaire Montpetit (1878), Émery Thauvette (1879), François-Xavier Ménard (1880), Honoré Gauthier (1881), Damase Bertrand (1882), Édouard Goyer (1883), Jean DeMontigny (1884), Narcisse Lalonde (1885),

8. M. Roux, prédécesseur de M. Bélaïr, avait aussi été inhumé aux Cèdres. Un autre prêtre, pareillement, sous l'administration de M. Bélaïr, eut là, sous les voûtes de la nouvelle église, sa sépulture. C'est l'ancien missionnaire de Saint-Régis, M. François-Xavier Marcoux, né aux Cèdres le 21 décembre 1805, ordonné prêtre le 6 mars 1830, mort à Saint-Régis, où il avait passé sa vie comme missionnaire des sauvages, le 17 août 1883. Son inhumation avait eu lieu aux Cèdres le 20 août 1883, sous la présidence du curé Bélaïr. Son successeur à Saint-Régis, M. Mainville, était présent à la cérémonie funèbre et il a signé au registre.

Esdras Bissonnette (1886), Gédéon Bissonnette (1887), Moïse Ménard (1888) et Saül Trottier (1889).

Le "mouvement" de la population, pour cette même période de temps, fut le suivant : en 1877, 54 baptêmes, 13 mariages et 91 sépultures ; en 1878, 80 baptêmes, 5 mariages et 78 sépultures ; en 1879, 65 baptêmes, 8 mariages et 26 sépultures ; en 1880, 57 baptêmes, 10 mariages et 42 sépultures ; en 1881, 73 baptêmes, 17 mariages et 25 sépultures ; en 1882, 62 baptêmes, 16 mariages et 35 sépultures ; en 1883, 60 baptêmes, 12 mariages et 28 sépultures ; en 1884, 60 baptêmes, 8 mariages et 33 sépultures ; en 1885, 59 baptêmes, 9 mariages et 48 sépultures ; en 1886, 68 baptêmes, 16 mariages et 44 sépultures ; en 1887, 59 baptêmes, 12 mariages et 40 sépultures ; en 1888, 72 baptêmes, 15 mariages et 33 sépultures ; en 1889, 63 baptêmes, 12 mariages et 33 sépultures.

---





## CHAPITRE SEPTIÈME

### Administration de M. le curé Théophile Chagnon (1890-1905)

---

*Sommaire.* — M. le curé Chagnon succède à M. Bélair. — Une administration calme et sans événements notables. — La famille Chagnon, son goût pour les lettres. — Précis de la carrière de M. le curé Chagnon. — Une appréciation de sa vie. — MM. les vicaires Louis Gravel, Léopold Gervais, Joseph-Noé Rémillard. — Élections de marguilliers et redditions des comptes (de 1889 à 1893). — Mesures pour l'inhumation dans l'église et dans le cimetière. — Visite pastorale de Mgr Émard (juin 1893). — Élections de marguilliers et redditions des comptes (de 1893 à 1905). — L'heure de la retraite, esprit de religion de M. le curé Chagnon. — L'état des finances à son départ des Cèdres (1905). — Hommage de la paroisse à son décès (1920). — MM. les vicaires François-Xavier Goyette, Joseph-Nazaire Bourbonnais, Joseph-Exéas Gauthier, Joseph-Aldéric Milard, Joseph-Wilfrid Vinet. — La fondation de la desserte des Cascades. — Les marguilliers des Cèdres de 1890 à 1905. — Le "mouvement" de la population de 1890 à 1905.

---

Le 28 janvier 1890, M. Chagnon signait son premier acte au registre des Cèdres, comme curé de la paroisse où il succédait à M. Bélair. Il devait l'administrer, cette paroisse, pendant quinze ans, jusqu'à sa retraite du ministère, à l'automne de 1905. Les

peuples heureux, a-t-on écrit, n'ont pas d'histoire. On en pourrait dire autant, dans la mesure relative où cela est vrai, des administrations de curés. Celle de M. Chagnon, à Saint-Joseph-de-Soulanges, fut calme, sans heurts et peu chargée d'événements marquants. C'est pourquoi, elle est nécessairement courte à exposer. On n'avait qu'à se laisser vivre en quelque sorte, ou encore qu'à "regarder tourner le soleil" — comme disent les bonnes gens, bien qu'il ne tourne pas du tout! La belle église, la sacristie, tout était sur pied, de vastes proportions et de bel aspect, pour l'honneur du service de Dieu et pour la commodité des paroissiens. Le couvent, après l'incendie de 1882, avait été promptement rebâti. Il n'y avait plus qu'à payer, pour huit ans encore, jusqu'en 1898, les \$800.00 par année que la fabrique s'était engagée à solder à l'entrepreneur Archambault. Le presbytère sans doute était vieux. En mars 1882, on s'en souvient, MM. les curés Martin et Dozois l'avaient évalué à la modique somme de \$1,600.00. Il avait depuis vieilli de huit ans encore. M. le curé Chagnon ne paraît pas s'en être préoccupé. C'est son successeur, M. le curé Castonguay, qui devait le reconstruire en 1907-1908.

M. le curé Théophile Chagnon a fourni une très longue carrière, puisqu'il est mort à 89 ans sonnés et dans sa soixante-septième année de sacerdoce. Nous avons naguère, au lendemain de son décès, esquissé les grandes lignes de sa vie<sup>1</sup>. Il était né à Contreccœur, le

1. Voir la *Semaine religieuse* de Montréal, 6 décembre 1920.

28 avril 1831, de l'une de ces anciennes familles canadiennes où les vertus chrétiennes sont toujours en si grand honneur. On aimait, en plus, dans la famille Chagnon, les choses de l'histoire et l'on y cultivait les lettres. L'un des frères du curé, M. l'avocat Joseph Chagnon, a beaucoup écrit. Sous le pseudonyme de *Le Chat*, il a donné, dans l'*Opinion Publique* et ailleurs, nombre d'articles intéressants. L'une de ses sœurs, Mlle Clara Chagnon, fut, sauf erreur, dans l'ordre des dates, notre première femme écrivain. Elle aussi, elle a publié un assez grand nombre d'écrits. L'*Opinion Publique* (mai, juin et juillet 1869) a donné d'elle un roman, plutôt naïf, qui se lit bien. L'héroïne de cette histoire, c'est la fille d'un chef iroquois du canton des Agniers, qui s'appelle poétiquement Fleur-des-Champs, et le héros n'est autre que René Goupil, le compagnon du Père Jogues, que l'Église en 1925 vient de béatifier avec nos autres Jésuites martyrs. Disons en passant que ce qu'il y a de plus romanesque dans le roman de Mlle Chagnon, c'est le nom qu'elle lui a donné: *Les fiancés d'outre-tombe*<sup>2</sup>. M. le curé lui-même se piquait d'être un ami des lettres, et, s'il ne courtisait pas les muses, il ne leur était sûrement pas indifférent, surtout dans sa jeunesse. Sa

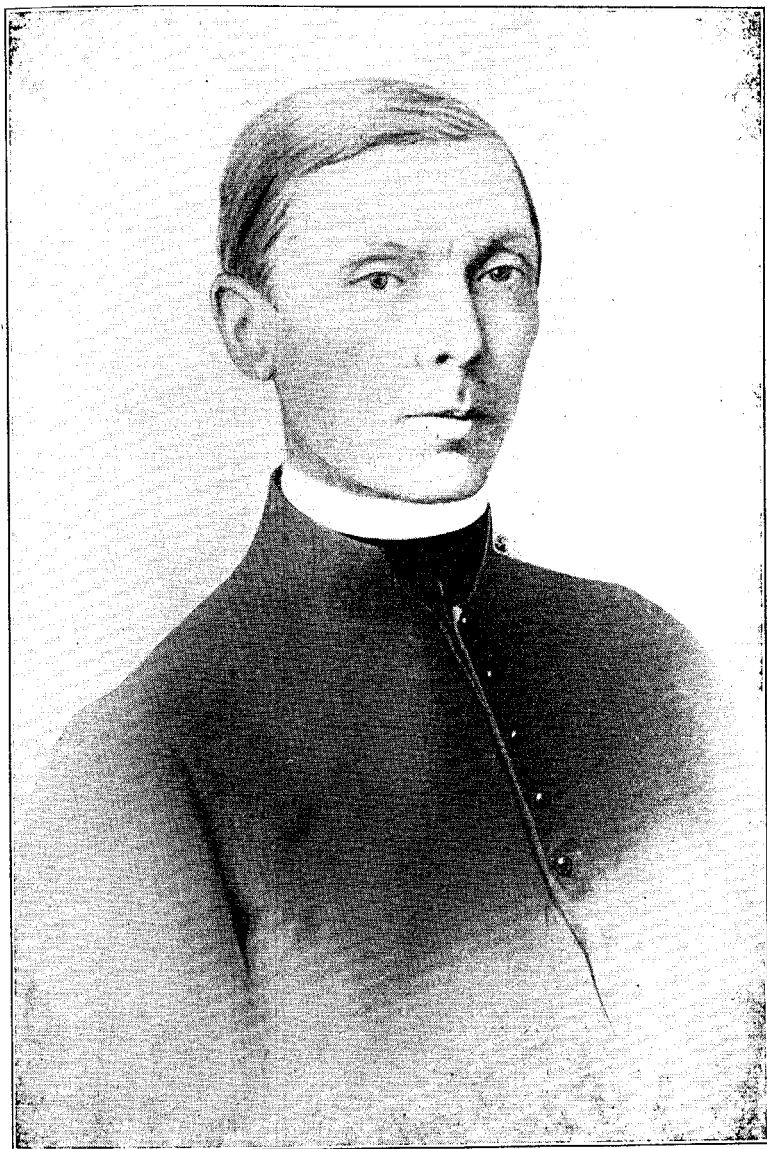
---

2. M. l'avocat Chagnon, sa sœur Clara et leur mère, Mme Chagnon, née Victoire Paquette, sont morts tous les trois aux Cèdres: M. l'avocat Joseph, le 25 février 1892, à 47 ans; Mlle Clara, le 3 janvier 1896, à 40 ans, et Mme Chagnon, le 28 février 1901, à 91 ans. Ils sont tous les trois inhumés dans le cimetière des Cèdres.

conversation s'émaillait souvent de mots pittoresques et d'historiettes savoureuses, dont son ami de toujours et son successeur à Saint-Clet, M. le chanoine Dugas, avait recueilli toute une petite collection très curieuse à relire.

Le curé Chagnon avait fait ses études au collège de l'Assomption, où il fut du II<sup>ème</sup> cours (1843-1850). Il s'y montra constamment élève sérieux et appliqué. Le 19 février 1854, il était ordonné prêtre, à Montréal, par Mgr Bourget. Il fut vicaire cinq ans, de 1854 à 1859, chez Mgr Morisson à Saint-Cyprien-de-Napierville. C'est là que, atteint de la petite vérole, il en fut cruellement marqué pour la vie. La sœur du curé Morisson, lady Lafontaine, la veuve de sir Louis-Hippolyte, qui le soigna pendant cette maladie avec un grand dévouement, se plaisait à raconter plus tard que M. le vicaire Chagnon, ayant perdu tous ses cheveux par suite de la fièvre, s'inquiétait, devenu convalescent, de savoir, "s'ils ne friseraient pas en repoussant". Hélas! ce fut le contraire. Jamais tête n'a été moins frisée que la sienne.

Napierville fut le seul vicariat de M. Chagnon. En 1859, il avait été nommé curé de Saint-Joseph-du-Lac, et il y avait passé dix ans (1859-1869). Il avait ensuite été curé de Saint-Clet vingt-et-un ans (1869-1890). Il arrivait donc aux Cèdres à 59 ans d'âge et 36 de sacerdoce. Il devait administrer cette paroisse quinze ans (1890-1905), puis se retirer à Valleyfield, chez les Sœurs de la Providence, après cinquante ans



*M. Théophile Chagnon*

*14<sup>e</sup> curé, 1890-1905*

de ministère actif (1854-1905). C'est là qu'il mourrait, ayant vécu encore quinze ans, le 26 novembre 1920.

“M. le curé Chagnon, écrivions-nous sur sa tombe, était un homme tout simple, sans prétention, soucieux avant tout de remplir consciencieusement ses devoirs de bon pasteur. Partout où il a passé, il a laissé le souvenir d'un prêtre attentif et dévoué aux âmes. On allait à lui avec confiance. Ses conseils étaient ceux d'un sage. Il ne faisait guère de bruit, on l'entendait à peine. Mais, dans le silence et l'humilité, il faisait l'œuvre du bon Dieu.” — “Ce curé, ajoutions-nous, qui a vécu si longtemps, n'a jamais pourtant été très robuste. Son corps maigre et fluet, ses grandes mains sèches, sa figure longue et pâle, tout chez lui indiquait une complexion plutôt frêle et cela datait de longues années. Il n'avait pas beaucoup changé depuis que nous le connaissions, c'est-à-dire depuis quarante-cinq ans... Comment s'était-il ainsi maintenu? A cette question, il aurait sans doute répondu lui-même: “Par le régime et la régularité de vie.” Peu d'hommes, en effet, ont pris un soin plus scrupuleux de leur santé. Il mangeait peu, toujours à heure fixe, avait ses mets à lui, son pain, son eau, son vin.... oui, il apportait son eau et son vin, partout où il allait pour dire sa messe — que nous avons servie comme celle de M. Bélair, à Saint-Lazare — pour ne pas changer! Devenu très vieux, il paraissait parfois un peu perdu au milieu du brouhaha de nos vies

trépidantes. Mais, jamais pressé, il ne s'étonnait de rien. Si on lui eût dit: "Monsieur le curé, le bon Dieu vous a oublié?" Il aurait peut-être répondu, comme l'ancien curé de Saint-Antoine-sur-Richelieu, le chanoine Jean Dupuis: "Laissez-le faire, ne lui en parlez pas."

C'est ce digne prêtre, plein de bonhomie et philosophe à sa manière, qui touchait déjà à la soixantaine, que les gens des Cèdres virent arriver comme curé, en janvier 1890, pour remplacer M. Bélair. Le premier vicaire que M. Chagnon eut aux Cèdres, M. Limoges étant aussitôt parti, ce fut le même M. Gravel qui l'avait été sous M. Bélair en 1885. Mais il ne passa, aux Cèdres, cette fois encore, que quelques semaines. On voit ensuite apparaître au registre la signature de M. Léopold Gervais. Ce deuxième vicaire demeura aux Cèdres environ un an. Il était né à Saint-Timothée, le 17 décembre 1865, et il avait étudié à Sainte-Thérèse, où il fut du 46ème cours (1877-1885). Il avait été ordonné prêtre à Montréal, par Mgr Antoine Racine, le 22 décembre 1888. Jusque-là, il avait occupé plusieurs postes de vicaire. Son premier acte, au registre des Cèdres, est du mois de février 1890 et son dernier de mars 1891. Après avoir été vicaire encore quelques années dans le diocèse, il est entré chez les Trappistes en 1895 et y a prononcé ses vœux sous le nom de Père Antonin. Il vit à la Trappe d'Oka depuis trente ans, et sa vie d'abnégation, dans le silence et l'humilité, est, pour

tous ceux qui l'ont connu, un sujet de profonde édification. De mars 1891 à juin 1893, c'est M. Joseph-Noé Rémillard qui exerça, sous M. Chagnon, les fonctions de vicaire aux Cèdres. C'est l'actuel curé de la paroisse depuis 1915. Nous aurons l'occasion d'en reparler plus loin. Pour le moment, nous n'insistons pas.

Le 5 avril 1892, un événement important se produisait dans la vie de l'Église au Canada, que l'histoire que nous écrivons se doit d'enregistrer. Ce jour-là, le diocèse de Valleyfield, détaché de celui de Montréal, était créé par le pape Léon XIII. La paroisse des Cèdres, comme du reste toutes celles des comtés de Soulanges et de Vaudreuil, en faisait partie. Montréal, on se le rappelle, avait été divisé de Québec et érigé en diocèse par le pape Grégoire XVI, le 13 mai 1836. Trois évêques s'étaient succédé à l'administration : Mgr Lartigue, de 1836 à 1840, Mgr Bourget, de 1840 à 1876, et Mgr Fabre, de 1876 à 1892. Le 8 juin 1886, Mgr Fabre avait été élevé au rang d'archevêque, et, le 10 mai 1887, Montréal était devenu siège métropolitain avec, comme sièges suffragants, Saint-Hyacinthe et Sherbrooke, en attendant Valleyfield en 1892 et Joliette en 1904. Jusqu'ici, après les évêques de Québec, c'étaient les évêques de Montréal, depuis cinquante-six ans (1836-1892), qui avaient eu sous leur juridiction la paroisse des Cèdres. Par le décret du 5 avril 1892, elle passait aux évêques de Valleyfield. Le jour même de la création de ce dio-



cèse, ce 5 avril 1892, son premier évêque était élu, et ce fut Mgr Émard, aujourd'hui archevêque d'Ottawa. Le nouveau diocèse, qui enclavait les comtés de Beauharnois, de Chateauguay et de Huntingdon, sur la rive sud, et ceux de Soulanges et de Vaudreuil, sur la rive nord, couvrait à peu près tout le territoire de l'ancienne paroisse des Cèdres, au temps de M. Aubry et de M. Manseau. Il comptait 35 paroisses, 60 prêtres et 54,000 fidèles. Il compte, en 1926, 42 paroisses, 113 prêtres et 58,000 fidèles.

Mgr Joseph-Médard Émard est né à Saint-Constant (Laprairie) le 1er avril 1853. Il est le fils d'un instituteur, dont la belle et chrétienne famille a donné à l'Église, en outre de Monseigneur, un prêtre et trois religieuses. Il fit ses études classiques et ses classes de théologie au collège de Montréal et au grand séminaire de la même ville, sous la direction des Sulpiciens. Le 10 juin 1876, il était ordonné prêtre, à Montréal, par Mgr Fabre. Après un an de professorat au collège de Montréal et quelques mois de ministère au Saint-Enfant-Jésus (Mile-End), il partit pour Rome et y passa trois ans au séminaire français, d'où il suivit les cours du célèbre collège romain dirigé par les Jésuites. En 1880, il revenait au pays, muni de ses parchemins de docteur en théologie et en droit canonique. Pendant un peu plus d'un an (1880-1881), il fut vicaire à Saint-Joseph-de-Montréal. Appelé ensuite à l'évêché ou à l'archevêché de Montréal, il y fut d'abord vice-chancelier (1881-1889), puis chancelier (1889-1892). En même temps, il professait

l'histoire ecclésiastique à l'Université Laval de Montréal et, en 1891, il avait été créé chanoine titulaire de la cathédrale. Élu évêque le 5 avril 1892, il fut sacré, dans sa cathédrale de Valleyfield, le 9 juin de la même année, par Mgr Fabre.

Aux Cèdres, sous l'administration de M. Chagnon, le livre des délibérations ne nous donne guère que des procès-verbaux d'élections de marguilliers et de redditions des comptes. Comme au temps de M. Bélair, les compte rendus se distinguent, au début, par leur netteté et leur précision. Ils sont même encore plus riches de détails. Le 29 juin 1890, le marguillier Saül Trottier rend ses comptes pour l'année 1889. Le 3 août 1890, le sieur Laurent Poirier est élu marguillier du banc pour remplacer le sieur Dominique Pilon élu en décembre 1889 et récemment décédé. Le 14 décembre suivant, le sieur Olivier Robillard est élu marguillier à l'unanimité des voix. Le 10 mai 1891, le marguillier Gatien Séguin rend ses comptes pour l'année 1890. Le 8 décembre 1891, le sieur François Bissonnette est élu marguillier à l'unanimité des voix. Le 27 mars 1892, le marguillier Justinien Thauvette rend ses comptes pour l'année 1891. Le 8 décembre 1892, le sieur Honoré Cuillérier est élu marguillier, sur division, à la majorité des voix. En 1893 (la date précise n'est pas indiquée dans l'acte) le marguillier Laurent Poirier rend ses comptes pour l'année 1892. Le 14 juin 1893, Mgr Émard, évêque

de Valleyfield, passe en visite pastorale et alloue les comptes pour les années 1889, 1890, 1891 et 1892.

Avant cette visite de Mgr l'évêque, une mesure de bon ordre avait été prise par la fabrique des Cèdres, le 8 mai 1892. Jusqu'à cette époque, ceux qui désiraient inhumer les corps de leurs défunts dans le sous-sol de l'église y construisaient des caveaux de diverses dimensions à leur gré. De même, dans le cimetière, chacun entourait son terrain de palissades selon qu'il le jugeait bon. La résolution des marguilliers anciens et nouveaux, dont nous parlons, décida qu'à l'avenir on ne prendrait plus, sous l'église, que le terrain suffisant pour un tombeau, et que, dans le cimetière, on n'entourerait plus les lots comme auparavant sans une autorisation de Mgr l'évêque. La même assemblée du corps des fabriciens du 8 mai 1892 autorise le connétable "à prendre tous les moyens de faire observer le bon ordre dans l'église". Cela ne veut pas dire, sans doute, qu'on eût à réprimer de graves désordres. Mais, dans nos meilleures paroisses, il y a toujours quelques jeunes, plus légers que volontairement malicieux, qui se permettent de temps à autres quelques dissipations. L'office de connétable ou de gardien de la paix, dans nos églises de campagne, est, de temps immémorial, jugé utile, et il est aussi fort prisé.

Le 14 juin 1893, on eut aux Cèdres de belles fêtes religieuses à l'occasion de la première visite pastorale du nouvel évêque de Valleyfield, Mgr Émard. Partout, dans le nouveau diocèse, les paroisses rivalisaient

de pieuse ardeur pour bien accueillir le jeune et brillant évêque, dont les homélies au peuple et les catéchismes aux enfants, faits devant toute la paroisse, étaient si goûtés et si appréciés. Aux Cèdres, l'une des plus anciennes paroisses du territoire que comprenait le nouveau diocèse, on tint à faire les choses, et on les fit, avec beaucoup d'empressement, de respect filial et de dignité. Ces visites pastorales de nos évêques au Canada sont d'ailleurs, pourquoi ne pas le souligner au passage, l'une des plus expressives et des plus émouvantes de nos traditions nationales. C'est cette visite du premier pasteur du diocèse, bien souvent, qui jette dans les âmes des enfants les germes d'une vocation de choix. Combien d'apôtres de la vie sacerdotale ou de la vie religieuse la visite pastorale d'un Mgr Bourget ou d'un Mgr Fabre a ainsi autrefois fait éclore, surtout dans nos bonnes campagnes! Les témoignages abondent, que nous pourrions citer. Il n'en devait pas être autrement sur le passage de leur digne successeur et continuateur, Mgr Émard.

Nous avons dit que Mgr l'évêque, à cette visite de juin 1893 aux Cèdres, approuva les comptes de la fabrique des quatre années précédentes. Ajoutons que l'ordonnance de Monseigneur régla en plus que, à l'avenir, "aucune dépense ne serait faite par la fabrique pour le couvent sans une autorisation écrite de l'Ordinaire à cet effet".

Au livre des délibérations reprend ensuite, assez monotone dans sa sécheresse, la série des actes des

élections de marguilliers et des redditions des comptes, que nous allons quand même reproduire, parce que c'est de l'histoire. En 1893 et en 1894, on remarque cependant deux résolutions d'une nature spéciale. Elles ont pour fin d'autoriser le marguillier en charge de chacune de ces années "à faire les emprunts nécessaires pour rencontrer les dépenses".

Le 10 décembre 1893, le sieur Joseph Levac est élu marguillier à l'unanimité des voix. En 1894 (la date précise n'est pas donnée dans l'acte), le marguillier Olivier Robillard rend ses comptes pour l'année 1893. Le 25 novembre 1894, on adopte un règlement pour la vente des bancs. Il est décidé qu'on les vendra dorénavant, chaque année, le dimanche qui précède le jour de l'an, et que, conséquemment, tous les bancs devront être payés ce dimanche-là. Le 16 décembre 1894, le sieur Joseph Séguin est élu marguillier à l'unanimité des voix. En 1895 (la date précise n'est pas donnée dans l'acte), le marguillier François Bissonnette rend ses comptes pour l'année 1894. En 1895 également (la date précise n'est pas donnée dans l'acte), le sieur François Leroux est élu marguillier à la majorité des voix. En 1896 (la date précise ne se trouve pas dans l'acte), le marguillier Honoré Cuillérier rend ses comptes pour l'année 1895. Le 17 juin 1896, Mgr Émard passe en visite pastorale et alloue les comptes pour les années 1893, 1894 et 1895.

On constate, dans les actes ci-dessus, que le bon M. Chagnon, pourtant si soucieux des détails, com-

mençait à avoir des distractions. Il n'indiquait pas toujours la date de ses assemblées de marguilliers. Sans doute, un acte ainsi rédigé sans mention de date n'est plus strictement légal. Mais il est clair qu'il est encore authentique et qu'il n'en établit pas moins d'une façon certaine le fait qu'il enregistre. L'historien n'a donc pas à s'en inquiéter plus que de raison.

Le 16 décembre 1896, le sieur Honoré Leroux est élu marguillier, sur division, à la majorité des voix. Le 28 mars 1897, le marguillier Joseph Levac rend ses comptes pour l'année 1896. Cette même année 1897 (en décembre sans doute, mais la date précise n'est pas dans l'acte), le sieur Dosithée Proulx est élu marguillier, sur division, à la majorité des voix. En 1898 (pas de date précise encore), le marguillier Joseph Séguin rend ses comptes pour l'année 1897.

Le 3 juillet 1898, une assemblée des marguilliers anciens et nouveaux décide "d'acheter un orgue de la valeur d'environ \$2,000.00" et M. le curé Chagnou est autorisé "à faire les emprunts nécessaires pour les dépenses courantes". L'orgue, en effet, fut acheté, de M. Brodeur, de Saint-Hyacinthe, et il fut béni peu de temps après. Nous n'avons pas retrouvé la date précise de la cérémonie de cette bénédiction. Mais nous savons qu'elle fut présidée par M. le curé Sauriol, de Sainte-Marthe, ancien vicaire des Cèdres sous M. Roux, que Mgr l'évêque avait pour cela spécialement délégué.

En décembre 1898, le sieur Roch Grenier est élu marguillier, sur division, à la majorité des voix. En décembre 1899, le sieur François Méthot est élu marguillier, sur division, à la majorité des voix. En 1900 (pas de date précise), le marguillier Honoré Leroux rend ses comptes pour l'année 1899. Il appert, d'après le bilan, que la fabrique porte une dette, à ce moment, d'un peu au delà de \$4,000.00. C'est que, cette année-là, on avait installé un système de chauffage à l'eau chaude à l'église, puis au couvent, qu'on avait pourvu à certaines réparations et qu'on avait assuré le couvent contre le feu pour une somme de \$3,000.00. L'année précédente, en 1898, on avait fait l'acquisition de l'orgue. Tout cela, évidemment, entraînait des frais que la fabrique devait solder. Le 16 décembre 1900, le sieur Pierre Chevalier DeMontigny est élu marguillier, sur division, à la majorité des voix. Le 26 février 1901, le marguillier Dosithée Proulx rend ses comptes pour l'année 1900. Le 15 décembre 1901, le sieur Samuel Leroux est élu marguillier à l'unanimité des voix. Le 4 mai 1902, le marguillier Roch Grenier rend ses comptes pour l'année 1901. Le 16 juin, Mgr Émard passe en visite pastorale et alloue les comptes des années précédentes jusqu'à 1901 inclusivement. Le 21 décembre 1902, le sieur Joseph Thabeau est élu marguillier, sur division, à la majorité des voix. Le 22 mars 1903, le marguillier François Méthot rend ses comptes pour l'année 1902. Le 13 décembre 1903, le sieur François-Xavier Valade

est élu marguillier. Le 18 décembre 1904, le sieur Émilien Cuillérier est élu marguillier. Les redditions des comptes des marguilliers Pierre Chevalier De-Montigny et Samuel Leroux, pour les années 1903 et 1904, sont bien inscrites au livre des délibérations; mais, à vrai dire, tout ne paraît pas très clair. Le bon curé Chagnon vieillissait! L'heure de la retraite allait bientôt sonner.

Son esprit de religion et sa piété toutefois ne se démentaient pas. Le 2 décembre 1904, à sa demande, Mgr Émard érigeait, dans la paroisse des Cèdres, la pieuse confrérie des enfants de Marie. Mais, encore un coup, les alignements de chiffres du bon curé n'avaient plus la même limpidité qu'autrefois.

Quand son successeur, M. le curé Castonguay, prit possession de la paroisse (14 octobre 1905) et vérifia les comptes des dernières années, il trouva une dette de \$3,898.00, et, en caisse, la modique somme de \$54.15. Seulement, il ne faut pas perdre de vue que la fabrique avait dû, au cours de ces années, ainsi que nous l'avons noté, supporter plusieurs dépenses extraordinaires, comme celle de l'acquisition de l'orgue et de l'installation d'un système moderne de chauffage. Si, à la fin, les chiffres s'embrouillaient un peu sous la main du curé vieillissant, il n'en est pas moins certain que M. Chagnon, en quittant la paroisse à l'automne de 1905, laissait en somme une situation financière satisfaisante et que, surtout, sa parfaite honnêteté défiait tous les soupçons. Aussi, quand il mourut, quinze ans



plus tard, en 1920, à Valleyfield, la nouvelle de son décès fût-elle, pour toute la population de Saint-Joseph-de-Soulanges, une cause de réelle tristesse. On n'apprit pas sans émotion que l'ancien curé nonagénaire avait exprimé le désir, comme ses prédécesseurs M. Roux et M. Bélair, de dormir son dernier sommeil à l'ombre de l'église des Cèdres. Deux jours après sa mort, les marguilliers, réunis sous la présidence de son deuxième successeur, M. Rémillard, décidaient à l'unanimité de lui faire chanter, dans leur église, un service solennel, un premier service ayant déjà été chanté à la cathédrale de Valleyfield. Les restes mortels de M. Chagnon furent inhumés, dans le sous-sol de l'église, près de ceux de MM. Roux et Bélair, ses prédécesseurs, et de M. Castonguay, son successeur immédiat, mort en 1915. M. le curé Rémillard présida à la cérémonie funèbre le 27 novembre 1920.

Plusieurs vicaires s'étaient succédé aux Cèdres, au cours de l'administration de M. Chagnon, depuis que M. Rémillard en était parti en juin 1893. Du 9 juillet 1893 au 20 juin 1894, M. le curé avait eu pour l'assister M. Goyette. Du 9 juillet 1894 au 10 juin 1896, il avait eu M. Bourbonnais. Du 24 juin 1896 au 29 août 1898, il avait eu M. Gauthier. Du 1er septembre 1898 au 9 mai 1901, il avait eu M. Milard. Enfin, du 12 mai 1901 au 25 avril 1905, il avait eu M. Vinet. Il convient, dans ces pages, de fixer le souvenir de ces messieurs, sans y insister beaucoup

cependant, pour cette raison que tous, M. Vinet excepté, ils sont encore vivants.

François-Xavier Goyette est né à Saint-Antoine-Abbé, le 26 février 1870. Après ses études au collège de Montréal et au grand séminaire voisin, il fut ordonné prêtre, à Valleyfield, le 18 décembre 1892, par Mgr Émard. Vicaire aux Cèdres (1893-1894), vicaire à la cathédrale et assistant-procureur à l'évêché (1894-1895), desservant de Bellerive (1895-1897), il a été nommé curé de Hemmingford en 1897 et il y est encore en 1927. En octobre 1923, il était en plus nommé missionnaire-colonisateur.

Joseph-Nazaire Bourbonnais est né à Coteau-du-Lac, le 5 août 1868. Après ses études au collège de Montréal et au grand séminaire voisin, il fut ordonné prêtre, dans sa paroisse natale du Coteau-du-Lac, le 29 juin 1894, par Mgr Émard. Vicaire aux Cèdres (1894-1896), à Saint-Louis-de-Gonzague (1896-1902), à Bellerive (1902-1903), à Sainte-Martine (1903-1907), il est devenu curé de Howick en 1907, puis de Châteauguay en 1916, où il est encore en 1927.

Joseph-Exéas Gauthier est né à Vaudreuil, le 28 mars 1873. Après ses études à Rigaud, au collège Bourget, et au grand séminaire de Montréal, il fut ordonné prêtre, à Valleyfield, le 31 mai 1896, par Mgr Émard. Vicaire aux Cèdres (1896-1898), à Beauharnois (1898-1911), il est devenu curé de Bellerive en 1911, et il y est encore en 1927.

Joseph-Aldéric Milard est né aux Cèdres, le 26 juillet 1874. Après ses études à Rigaud, au collège Bourget, au grand séminaire de Montréal et au collège de Valleyfield, il fut ordonné prêtre, à Valleyfield, le 29 juin 1898, par Mgr Émard. Vicaire aux Cèdres (1898-1901), à Saint-Étienne (1901-1902), à Valleyfield (1902), à Sainte-Justine (1902-1903), à Bellevue (1903-1905), à Martindale (1905), à Buckingham (1905), curé à Saint-Emile de Suffolk, comté de Labelle, de septembre 1905 à octobre 1914, il est curé de Angers, comté d'Ottawa-Labelle, depuis octobre 1914.

Joseph-Wilfrid Vinet était né à Vaudreuil, le 27 août 1875. Après ses études à Rigaud, au collège Bourget, et au grand séminaire de Montréal, il avait été ordonné prêtre, à Valleyfield, le 6 décembre 1900, par Mgr Émard. Il fut vicaire aux Cèdres de mai 1901 à avril 1905. Son dernier acte au registre des Cèdres est du 25 avril 1905. Il passa ensuite au diocèse d'Ogdensburg, et fut vicaire à Standish, où il mourut, à 32 ans, le 17 avril 1907.

D'avril à octobre 1905, M. Chagnon était resté sans vicaire aux Cèdres. Un prêtre de l'évêché allait lui prêter secours chaque dimanche.

C'est sous l'administration curiale de M. Chagnon que la desserte de Saint-Pierre-des-Cascades fut établie, par Mgr Émard, évêque de Valleyfield, en février 1903. Le vicaire du temps aux Cèdres, M. l'abbé Vinet, fut, le premier, chargé de cette desserte. Le

16 mars 1903, on y commençait la construction d'une chapelle. Elle fut bénite, le mois suivant, en avril, le samedi saint, par M. Vinet, qui, le lendemain, jour de Pâques, y célébrait la première messe. Saint-Pierre-des-Cascades est un démembrement des Cèdres. Il y a là un desservant résidant depuis 1913. La cloche de la chapelle fut bénite par Mgr Émard le 7 août 1904. "Le village de Pointe-des-Cascades, dit le dictionnaire Magnan (p. 642), est situé dans la partie est de la seigneurie de Soulanges... Il est construit sur une pointe entourée par les eaux du lac des Deux-Montagnes et du lac Saint-François, qui se réunissent au sud-est des comtés de Soulanges et de Vaudreuil et se précipitent ensuite dans le lac Saint-Louis, en formant de nombreuses petites chutes ou cascades. C'est de là que lui vient son nom de Pointe-des-Cascades. Son patron religieux est saint Pierre, en souvenir du premier curé résidant des Cèdres, M. Denault (1767-1789), plus tard Mgr Denault, qui s'appelait Pierre.

Les marguilliers du banc qui furent en charge, aux Cèdres, sous l'administration de M. le curé Chagnon, ont été : Gatien Séguin (1890), Justinien Thauvette (1891), Laurent Poirier (1892), Olivier Robillard (1893), François Bissonnette (1894), Honoré Cuillérier (1895), Joseph Levac (1896), Joseph Séguin (1897), François Leroux (1898), Honoré Leroux (1899), Dosithée Proulx (1900), Roch Grenier (1901), François Méthot (1902), Pierre Chevalier

DeMontigny (1903), Samuel Leroux (1904) et Joseph Thabeau (1905).

Le "mouvement" de la population, pour cette même période de temps, fut le suivant: en 1890, 61 baptêmes, 11 mariages et 33 sépultures; en 1891, 56 baptêmes, 12 mariages et 41 sépultures; en 1892, 72 baptêmes, 9 mariages et 34 sépultures; en 1893, 55 baptêmes, 12 mariages et 38 sépultures; en 1894, 76 baptêmes, 9 mariages et 68 sépultures; en 1895, 71 baptêmes, 20 mariages et 36 sépultures; en 1896, 78 baptêmes, 8 mariages et 54 sépultures; en 1897, 85 baptêmes, 14 mariages et 50 sépultures; en 1898, 71 baptêmes, 15 mariages et 43 sépultures; en 1899, 74 baptêmes, 10 mariages et 40 sépultures; en 1900, 81 baptêmes, 18 mariages et 39 sépultures; en 1901, 87 baptêmes, 14 mariages et 46 sépultures; en 1902, 69 baptêmes, 13 mariages et 35 sépultures; en 1903, 72 baptêmes, 9 mariages et 31 sépultures; en 1904, 76 baptêmes, 11 mariages et 37 sépultures; en 1905, 72 baptêmes, 6 mariages et 44 sépultures.

---



## CHAPITRE HUITIÈME

Administration de M. le curé Joseph-Adélarde

Castonguay

(1905-1915)

---

*Sommaire.* — M. le curé Castonguay succède à M. Chagnon. — Précis de la vie et de la carrière de M. Castonguay. — Son enfance à Vaudreuil, sa bonté. — Ses études à Sainte-Thérèse. — Son stage à Sainte-Cunégonde et à Valleyfield. — Son premier souci aux Cèdres, la situation financière. — M. le vicaire Joseph-Rodrigue Allard. — M. Castonguay sans vicaire. — Élection de marguillier, reddition des comptes, question d'assurances.—Construction d'un nouveau presbytère (de 1906 à 1908). — Ce qu'est ce presbytère. — Élections de marguilliers et redditions des comptes, de 1906 à 1909, et choix des syndics (juin 1907). — Aqueduc du village. — Élections de marguilliers et redditions des comptes (de 1909-1915). — M. le vicaire Octave Délisle (1910-1913). — Améliorations publiques, salle de réunions, macadams et aqueducs. — Jubés à l'église, agrandissement du cimetière. — M. le vicaire Joseph-Médard Gagnier (1913-1920). — Décoration de l'intérieur de l'église. — La compagnie *Cedars' Rapids*, note à son sujet. — Maladie de M. le curé Castonguay. — Sa dernière visite à son église. — Sa mort et ses funérailles. — Les marguilliers des Cèdres de 1906 à 1915. — Le "mouvement" de la population de 1906 à 1915.

C'est M. le curé Castonguay qui succéda, en octobre 1905, à M. le curé Chagnon, aux Cèdres. Partout, dans la paroisse, au moment où nous écrivons son histoire, on se souvient de ce bel homme, de haute taille et de figure avenante, à la voix forte et harmonieuse, très digne et jovial tout ensemble, qui en fut le curé dix ans, qui a bâti le presbytère actuel et qui est mort, aux Cèdres même, le 14 septembre 1915. Son administration n'a duré que dix ans et les événements qui s'y sont déroulés sont dans la mémoire de tous. Le chapitre qui la raconte, pour cette raison, sera plutôt court.

Joseph-Adélarde Castonguay était né à Vaudreuil, la paroisse voisine des Cèdres, le 4 août 1859, d'une honnête et bien chrétienne famille. Il vécut toute son enfance, près du village, presque à l'ombre de la vieille église qui dure encore. Le bon M. Théophile Brassard, qui fut curé de Vaudreuil de 1858 à 1878, mit sur le jeune Joseph-Adélarde comme une empreinte qu'il devait garder sa vie entière. "Son curé", ainsi qu'il l'appelait, lui avait légué — tous ceux qui ont connu l'un et l'autre en conviendront — quelque chose de ses allures aimables et de sa bonté communicative. De tempérament plus vif, M. Castonguay eut parfois peut-être des éclats d'humeur et de voix que "son curé" ne connaissait pas. Mais la bonté, chez lui, reprenait vite le dessus. A l'heure où il allait mourir, son évêque, Mgr Émard, écrivait à son sujet: "Je

m'en vais voir aux Cèdres le bon M. Castonguay qui est mourant."

Après ses années d'école à Vaudreuil, Joseph-Adélarde Castonguay s'en était allé faire ses études à Sainte-Thérèse, où il fut du 42ème cours (1873-1881). Parmi ses confrères de classe, on relève les noms du chanoine Sylvio Corbeil, du curé Georges Payette, du Père Téléphore Lord, de M. l'avocat Ferdinand Charbonneau, du Père Eugène Prévost, de Mgr Meunier et de nombre d'autres; car cette classe a compté jusqu'à cinquante-neuf élèves, dont beaucoup de "premiers", ainsi qu'il est d'usage à Sainte-Thérèse. L'élève Castonguay paraît s'être distingué surtout par sa bonne conduite et sa belle tenue, par sa voix superbe, par ses succès dans les jeux et par sa camaraderie de bon aloi. C'est à Sainte-Thérèse également qu'il fit son temps de séminaire, en étudiant et en enseignant tout ensemble. Le 30 mai 1885, M. Castonguay avait été ordonné prêtre, à Montréal, par Mgr Fabre.

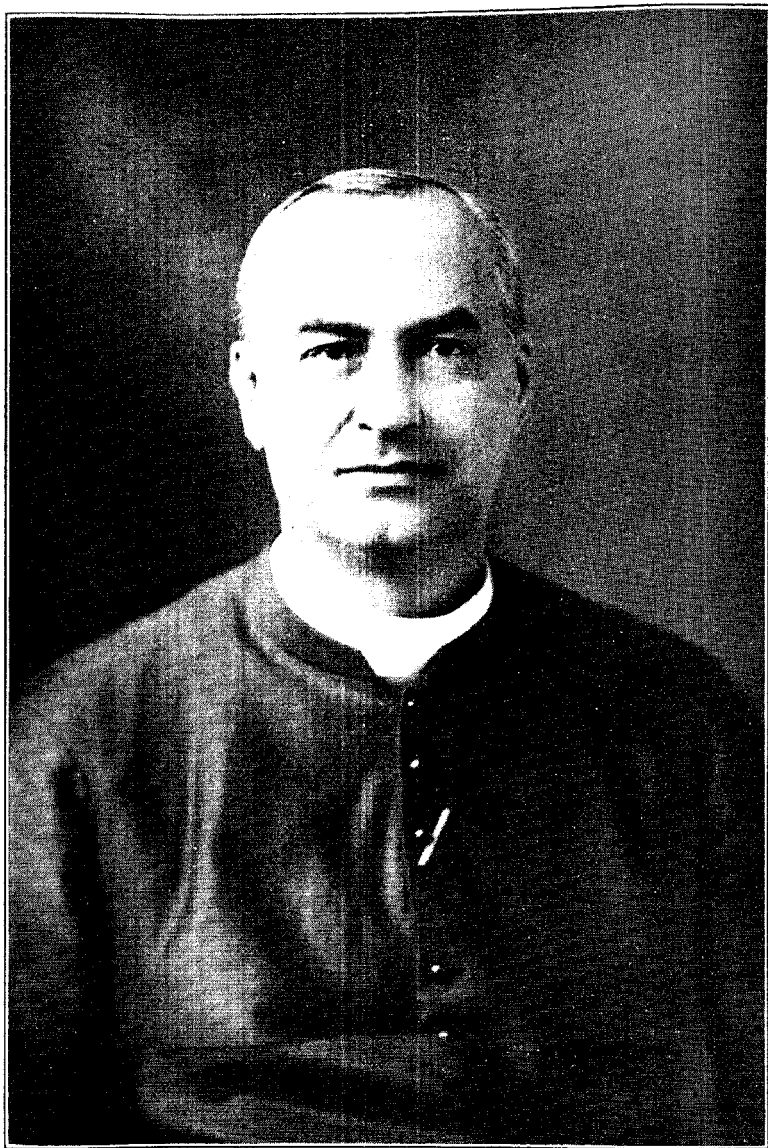
Avant de venir aux Cèdres, le successeur de M. Chagnon n'avait occupé que deux postes. Il avait été vicaire de Sainte-Cunégonde à Montréal sept ans (1885-1892) et il était à l'évêché de Valleyfield depuis treize ans (1892-1905). A la création du nouveau diocèse, comme il était natif de Vaudreuil, il avait passé, avec la permission de Mgr Fabre, de Montréal à Valleyfield, qui se trouvait être son diocèse d'origine. Pendant trois ans (1892-1895), il avait exercé, comme vicaire, le ministère à la cathé-



drale, puis il en était devenu le curé (1895-1905). Vicaire ou curé d'office, habitué par son stage à Sainte-Cunégonde au ministère si rempli et si prenant des villes, il fut pour son évêque, dans sa modeste sphère, un auxiliaire précieux. Son activité ne se démentait pas. En chaire, au confessionnal, dans les catéchismes et dans les visites aux malades, il se dépensait largement. Doué d'une belle voix, nous l'avons dit, bon musicien, formé par le maître qu'était M. Sauvé à Sainte-Thérèse, il trouvait du temps à Valleyfield pour diriger des chœurs et exercer des petits drames qui eurent du succès. Curé avant tout, il suivait ses gens le mieux qu'il pouvait, savait avertir et réprimer, mais toujours avec affabilité et sans blesser. Ses treize ans de ministère dans la jeune ville de Sainte-Cécile-de-Salaberry — le vrai nom de Valleyfield — l'avaient rendu populaire auprès de tous, et il y avait fait, c'est sûr, beaucoup de bien, sans trop y paraître, à cause de son commerce agréable avec chacun. M. Reid, l'ancien curé de Rigaud, disait de M. Castonguay, raconte le chanoine Dugas, "qu'il chantait très bien sans sembler s'en apercevoir". Il agissait de même, et son action n'en était que plus féconde dans les âmes<sup>1</sup>.

Le nouveau curé arrivait aux Cèdres à 46 ans d'âge et à 20 ans de prêtrise, c'est-à-dire dans la ma-

1. Voir, à propos du curé Castonguay, la notice "Trois curés" (MM. Castonguay, Lippé et Quesnel), du chanoine Dugas, et l'article de la *Semaine religieuse* de Montréal du 18 octobre 1915.



*M. Joseph-Adélarde Castonguay*

*15e curé, 1905-1915*

turité de la vie et dans toute la force de ses moyens d'action. Mgr l'évêque lui donna, comme vicaire, M. Joseph-Rodrigue Allard, qui signe son premier acte au registre le 15 octobre 1905. Le premier souci de M. le curé Castonguay, une fois rendu aux Cèdres, fut de bien étudier la situation financière de sa fabrique. Nous l'avons vu, elle était, en somme, toutes choses mises au clair, satisfaisante. Mais, il y a, dans le livre des délibérations, de la main du nouveau curé, une ou deux pages de précisions, à ce sujet, qui montrent bien qu'il n'aimait guère les à-peu-près.

Joseph-Rodrigue Allard, le jeune vicaire qu'il amenait avec lui, était né à Châteauguay le 20 décembre 1879. Il avait fait ses études à Valleyfield et y avait été ordonné prêtre, par Mgr Émard, le 13 septembre 1903. Il était d'une famille qui a donné plusieurs prêtres et nombre de religieuses à la sainte Église. Il avait été, précédemment, professeur à Valleyfield et aumônier à Coteau-du-Lac (1903-1905). En février 1906, sa faible santé l'obligea à aller chercher au Texas un climat plus doux. Il a été vicaire à la cathédrale de Dallas trois ans (1906-1909), puis aumônier à l'hôpital Saint-Joseph (Fort-Worth) aussi trois ans (1909-1912). De 1912 à 1914, il fut deux ans étudiant à l'université de Washington. Il a été ensuite curé à Paris (Texas), de 1915 à 1917, à Amerillo, de 1917 à 1923, et il est curé de Sherman depuis 1923. Le 29 août 1925, il était fait prélat de la mai-

son du pape, ce qui lui donne droit au titre de Monseigneur.

Après le départ de M. le vicaire Allard des Cèdres, en février 1906, M. le curé Castonguay resta sans vicaire jusqu'en janvier 1910, soit pendant quatre ans. L'ancien curé, M. Chagnon, retiré à Valleyfield, ou quelque autre prêtre de l'évêché ou du séminaire venaient de temps en temps l'aider au ministère. Comme il était alors vigoureux, il suffisait par ailleurs à la besogne et s'en acquittait avec son zèle accoutumé.

En décembre 1905, le sieur Isaïe Ménard fut élu marguillier du banc à l'unanimité des voix, et, en janvier 1906, le marguillier Joseph Thabeau rendit ses comptes pour l'année 1905. Peu de temps après, le 18 février 1906, une résolution des marguilliers anciens et nouveaux décidait de porter à \$25,000 le montant d'assurance des édifices religieux qui était jusque-là de \$16,000.00. C'était une bonne mesure de prudence.

Le presbytère, qui était déjà vieux, nous l'avons noté, à l'arrivée du curé Chagnon en 1890, avait encore vieilli naturellement de quinze ans. Il fallait y voir, et c'était la direction que Mgr l'évêque avait donnée au nouveau curé. A l'été de 1906, il commença à s'en occuper. Dès le 9 septembre, une assemblée des marguilliers anciens et nouveaux, "après avoir pris en considération la nécessité de défaire le presbytère ac-

tuel, à cause de sa vétusté, et d'en construire un autre", décidait "de procéder sans délai à l'exécution de ces travaux". La même assemblée autorisait M. le curé et M. le marguillier comptable (François-Xavier Valade en 1906) à voir au plan, aux contrats et aux travaux à faire, et, en particulier, à contracter un emprunt n'excédant pas \$8,000.00 pour couvrir les frais de l'entreprise. Cette autorisation, comme il s'agissait d'une dépense considérable, devait être ratifiée par une assemblée des francs-tenanciers de la paroisse. Elle le fut le 23 septembre suivant. La même assemblée des francs-tenanciers adjoignit à M. le curé Castonguay et à M. le marguillier comptable MM. Joseph Séguin, Honoré Leroux et Samuel Leroux "pour voir aux travaux de la construction du presbytère". Le 18 octobre 1906, Mgr l'évêque donnait son approbation à ces démarches et résolutions dans les termes que voici: "Nous, soussigné, évêque de Valleyfield, avons vu et approuvé les résolutions adoptées à l'unanimité, le 9 septembre 1906, dans l'assemblée des marguilliers anciens et nouveaux de l'œuvre et fabrique de Saint-Joseph-de-Soulanges, et celles adoptées aussi à l'unanimité dans l'assemblée des francs-tenanciers de la même paroisse, le 23 septembre suivant, relatives dans chaque cas à la démolition du presbytère actuel de la dite paroisse, à la construction d'un presbytère nouveau et aux divers détails s'y rapportant, spécialement à l'emprunt, pour cet effet, par la dite fabrique, d'une somme ne devant pas dépasser huit mille dollars. Les

plans et devis du presbytère à construire devront nous être soumis au préalable. — Donné à Valleyfield, en notre résidence épiscopale, le dix-huit octobre de l'année mil neuf cent-six. — Joseph-Médard, évêque de Valleyfield."

Les choses étaient ainsi bien en voie, mais il y avait encore des formalités à remplir. La vie paroissiale, entre temps, se continuait régulière et normale. Le 9 décembre 1906, le sieur Jean-Baptiste Séguin était élu marguillier à l'unanimité des voix, et, en 1907, dans les premiers mois (la date précise ne se trouve pas dans l'acte), le marguillier François-Xavier Valade rendait ses comptes pour l'année 1906. En vertu de la loi, à cause de la répartition à prélever, il fallait, pour la construction du presbytère, nommer des syndics, et, pour cela, avoir d'abord l'autorisation des commissaires civils. Le 9 juin 1907, les francs-tenanciers leur adressaient leur requête et, le 14, les commissaires civils nommés pour le diocèse accordaient la requête. Enfin, le 23 juin, une assemblée de paroisse choisissait, comme syndics, MM. Émilien Cuillérier, Joseph Séguin, Samuel Leroux, François-Xavier Valade et Isaïe Ménard. L'architecte Joseph Venne, de Montréal, fut chargé de dresser les plans du presbytère, et, subséquemment, la construction en fut confiée à l'entrepreneur Théodore Bélanger, de Valleyfield (9 décembre 1907). Le 15 décembre 1907, le sieur Tertulien Leroux était élu marguillier du banc à l'unanimité des voix. Le même jour, les

marguilliers anciens et nouveaux décidaient de souscrire, au nom de la fabrique, si Mgr l'évêque l'autorisait, la somme de \$3,000.00 pour la construction du presbytère. Le 8 février 1908, le marguillier Émilien Cuillérier rendait ses comptes pour l'année 1907. A la même assemblée, la paroisse ratifiait la décision des marguilliers du 15 décembre précédent et autorisait, avec la permission de Mgr l'évêque, M. le curé et M. le marguillier comptable (Isaïe Ménard en 1908) à verser aux syndics la somme de \$3,000.00 au nom de la fabrique. Le presbytère se construisit au cours de cette année 1908. La somme de \$11,000.00 fut prélevée sur les contribuables, par la répartition, pour cette construction. La fabrique y ajouta, ainsi que nous venons de le voir, \$3,000.00, avec l'entente (résolution du 15 décembre 1907) que cet argent serait employé aux travaux accessoires, tels que système de chauffage, menuiserie, plomberie, etc. Le 8 novembre 1908, on décidait d'assurer le presbytère et ses dépendances pour une somme globale de \$5,000.00. Cela établit que le presbytère était fini à l'automne de 1908. Notons que l'un des experts choisis, à cette occasion, pour évaluer la bâtisse nouvelle fut, avec M. le curé Godin, de Vaudreuil, l'ancien curé des Cèdres, M. Chagnon.

Cette maison presbytérale, construite en 1908, est une belle maison, grande et commode. Elle est en bois et lambrissée en brique, de bel aspect et pourvue de toutes les améliorations modernes. Comme l'église,

elle fait honneur à la paroisse. Elle n'est pas luxueuse cependant et vaut bien ce qu'elle a coûté. "M. Castonguay l'a bâtie à son goût, écrit M. le chanoine Dugas. Or, il aimait l'air et la lumière et il en a mis partout...." Peut-être même, ajouterons-nous pour être sincère, en a-t-il trop mis. Toutes ces fenêtres et ces croisées, avec nos rudes hivers, rendent une maison difficile à chauffer, et cela a sans doute ses inconvénients. Mais, il est certain que le zélé curé tendait au mieux et qu'il a légué à ses successeurs, auxquels il pensait autant qu'à lui-même, une habitation confortable.

Le 13 décembre 1908, le sieur Nérée Moreau était élu marguillier du banc à l'unanimité des voix, et, le 31 janvier 1909, le marguillier Isaïe Ménard rendait ses comptes pour l'année 1908. Le 16 mai 1909, Mgr Émard, passant en visite pastorale, allouait les comptes de la fabrique pour les années 1905, 1906, 1907 et 1908.

M. le curé Castonguay habitait maintenant, depuis l'automne de 1908, son nouveau presbytère. Il en était très heureux et le disait volontiers. Les soucis de sa charge curiale en étaient sans doute diminués pour autant. Mais il avait certes encore de quoi s'occuper. Il était seul, nous l'avons dit, depuis le départ de M. Allard en février 1906, ne pouvait compter que sur l'aide des confrères qui lui venaient de temps en temps de Valleyfield et sa paroisse était assez consi-



dérable. Au reste, l'administration régulière des affaires se devait continuer. On ne voit pas qu'il ait eu rien d'extraordinaire à régler jusqu'en 1913, sauf au couvent.

Rebâti après l'incendie de 1882, le couvent avait déjà exigé certaines réparations ou améliorations. On a vu, au passage, que, en 1899 et en 1900, sous l'administration de M. Chagnon, on y avait installé un système de chauffage à eau chaude. On y avait aussi, vers le même temps, ajouté une "galerie" et on l'avait muni d'un moulin à vent pour l'approvisionnement de l'eau. En 1909, sous l'administration de M. Castonguay, on décida de recouvrir ou de crépir en ciment les murs extérieurs du couvent. Et, comme la fabrique en était toujours propriétaire, c'est M. le curé qui dut surtout s'en occuper. En 1912, il fut question de passer la propriété aux sœurs. Une résolution des marguilliers (15 septembre) décide, en effet, de donner le couvent aux religieuses. Mais l'affaire n'eut pas de suite, pour une raison ou pour une autre, et le couvent de Mgr Blanchet appartient encore aujourd'hui à la fabrique des Cèdres.

C'est en 1909 que se construisit l'aqueduc du village des Cèdres. Ce fut d'abord une entreprise privée due à l'initiative de M. Hilarion Denis. Quatorze ans plus tard, en 1923, le conseil du village devait en faire l'acquisition de M. Denis.

A part cela, de 1909 à 1913, on ne trouve, au livre des délibérations, que la série des élections de mar-

guilliers et des redditions des comptes. En janvier 1910, M. Delisle arrive dans la paroisse comme vicaire, et il y demeure quatre ans. En novembre 1913, M. Gagnier lui succède, qui passera aux Cèdres sept ans, dont deux avec M. Castonguay et le reste du temps avec son successeur, M. Rémillard. Nous parlerons plus loin de ces vicaires. Nous donnons auparavant la suite des assemblées de paroisse, d'après le livre des délibérations, jusqu'à la fin de l'administration de M. Castonguay, c'est-à-dire jusqu'en 1915.

Le 19 décembre 1909, le sieur Émery Bériault est élu marguillier à l'unanimité des voix. Le 30 janvier 1910, le marguillier Jean-Baptiste Séguin rend ses comptes pour l'année 1909. Le 18 décembre 1910, le sieur Émery L'Écuyer est élu marguillier, sur division, à la majorité des voix. Le 22 janvier 1911, le marguillier Tertulien Leroux rend ses comptes pour l'année 1910. Le 14 juin 1911, Mgr Émard, passant en visite pastorale, alloue les comptes pour les années 1909 et 1910. Le 14 décembre 1911, le sieur Arcade Bissonnette est élu marguillier, sur division, à la majorité des voix. Le 28 janvier 1912, le marguillier Nérée Moreau rend ses comptes pour l'année 1911. En décembre 1912, le sieur Alexandre Leroux est élu marguillier à l'unanimité des voix. Le 19 janvier 1913, le marguillier Émery Bériault rend ses comptes pour l'année 1912. Le 14 septembre 1913, Mgr Émard, passant en visite pastorale, alloue les comptes pour les années 1911 et 1912. Le 21 décembre 1913,

le sieur Simai Proulx est élu marguillier à l'unanimité des voix. Le 1er février 1914, le marguillier Émery L'Écuyer rend ses comptes pour l'année 1913. Le 20 décembre 1914, le sieur Ludger Robillard est élu marguillier à l'unanimité des voix. Le 17 janvier 1915, le marguillier Arcade Bissonnette rend ses comptes pour l'année 1914.

Le 22 janvier 1910, M. Delisle, qui est aujourd'hui curé de Saint-Lazare, signait son premier acte au registre des Cèdres, où il venait d'arriver comme vicaire. Octave Delisle, né à Valleyfield le 26 août 1880, après ses études au collège de sa ville natale, avait été tout récemment ordonné prêtre, le 9 janvier 1910, à Valleyfield, par Mgr Émard. Des Cèdres, il passerait (en novembre 1913) au vicariat de Beauharnois, puis, en 1920, à la cure de Saint-Lazare, où il est encore en 1927.

Quelques améliorations d'utilité publique, entreprises aux Cèdres, par les autorités municipales, sont à signaler en 1912 et 1913. C'est en 1912 que l'on construisit au village la salle publique, où se tiennent maintenant les diverses réunions et assemblées qui sont plutôt d'ordre civil et qu'il ne convient pas d'avoir à l'église. C'est en 1913 qu'on "macadamisa" les rues du village pour la plus grande facilité de la circulation. En 1913 également les rangs de Saint-Féréol et de Saint-Dominique commencèrent à se "macadamiser", mais la guerre venue, en 1914, il fallut suspendre les travaux, qui ne furent terminés qu'en 1921. Aux Cas-

cares, on devait poser le "macadam" en 1920. Ces constructions de chemins en "macadam" sont sûrement des améliorations considérables. Nous avons vu plus haut que l'aqueduc du village fut construit en 1909. En 1912, M. Lery MacDonald construisit celui du rang Saint-Féréol, et, en 1914, un groupe de citoyens firent construire celui du rang Saint-Dominique. Les bons trottoirs en ciment qu'on a l'avantage d'avoir au village des Cèdres aujourd'hui ne devaient être construits que plus tard, en 1919, 1920 et 1921.

En 1913, M. le curé Castonguay eut à s'occuper de construire des jubés ou des "galeries" dans l'église. Le 7 septembre, les marguilliers décidaient, en effet, de demander à Mgr l'évêque l'autorisation d'ajouter ces jubés à leur temple, pour accommoder les paroissiens. Un mois plus tard, le 19 octobre, ils adoptaient une première résolution au sujet de l'agrandissement du cimetière. Cette affaire cependant demeura en suspens jusqu'au printemps suivant. Le 3 mai 1914, une seconde résolution des marguilliers décidait cet agrandissement du cimetière. Le 7 juin, une assemblée des francs-tenanciers ratifiait la décision des marguilliers et, le 15, Mgr l'évêque donnait son approbation. On acheta de M. François-Xavier Valade, au prix de \$900.00, un terrain adjacent à l'ancien cimetière d'à peu près cinq arpents de superficie.

En novembre 1913, M. Gagnier succédait, comme vicaire, à M. Delisle. Son premier acte au registre

est du 13 de ce mois. Né à Sainte-Martine (Châteauguay) le 5 octobre 1883, Joseph-Médard Gagnier a fait ses études au collège de Valleyfield et a été ordonné prêtre dans cette ville, par Mgr Émard, le 9 février 1909. Il avait été jusque-là professeur dans son collège et maître de chapelle à la cathédrale (1909-1911), puis vicaire à Rigaud (1911-1913). Depuis 1920, après sept ans de vicariat aux Cèdres, il est curé de Saint-Médard (Coteau-Station).

L'église bâtie sous M. Bélair de 1879 à 1881 avait maintenant trente-cinq ans d'existence. Sa structure extérieure restait toujours belle et imposante. Mais elle avait besoin d'être "rafraîchie" à l'intérieur de peintures et de décorations. Cette amélioration était même désirable depuis plusieurs années. On n'avait guère pu y pourvoir plus tôt, à cause des charges qui pesaient sur les contribuables. Déjà malade, M. le curé Castonguay prit cependant avec courage l'initiative de cette importante affaire. Le 17 janvier 1915, le marguillier Arcade Bissonnette, ainsi que nous l'avons dit plus haut, rendait ses comptes pour l'année 1914. "A cette même assemblée (la dernière que présida M. Castonguay), lit-on au procès-verbal, il est proposé par M. Ludger Robillard et secondé par M. Sinai Proulx que M. le curé et M. le marguillier en charge (Alexandre Leroux en 1915), soient autorisés à demander des soumissions à un contracteur pour peindre et décorer l'église de cette paroisse, et que, par la présente résolution, nous autorisons M. le

curé et M. le marguillier en charge à faire faire cette décoration de l'église dans le cours de la présente année, pourvu que les dépenses pour les dits travaux ne dépassent pas la somme de quatre mille piastres. Un montant de deux mille piastres, collecté dans ce but, devra être versé à la fabrique pour aider à parfaire les dits travaux de décoration. De plus, M. le curé s'engage, autant qu'il le pourra, à continuer à faire des collectes les dimanches, pour payer la balance des deux autres mille piastres, que la fabrique s'engage actuellement à payer par la dite résolution. A cette même assemblée, les marguilliers décident encore unanimement de faire mettre dans l'église, avant la décoration, les fils nécessaires pour y installer la lumière électrique, et M. le curé et M. le marguillier comptable sont chargés de voir à cette installation. A la fin de cette même assemblée, M. le curé ayant fait connaître quelques soumissions pour la décoration de l'église, celle de M. F.-Xénophon Renaud, qui était de quatre mille piastres, a été acceptée unanimement par MM. les marguilliers."

Dans l'acte de délibération du 19 octobre 1913 au sujet de l'agrandissement du cimetière, dont nous avons parlé, il est question de la compagnie de la *Cedars' Rapids*, contre laquelle on avait à faire quelques réclamations. C'est l'occasion pour nous de noter ici l'existence, aux Cèdres, de cette compagnie puissante, depuis 1912. Pour ne pas interrompre le cours de notre histoire paroissiale, nous renvoyons le lecteur à une note au bas de la page, dans laquelle nous don-

nous un précis historique de la *Cedars' Rapids*<sup>2</sup>. Disons seulement ici que ses principales constructions se trouvent en pleine eau, au pied des rapides, à l'endroit où étaient situés, sur une pointe, l'ancienne chapelle, avant que l'église de M. Denault ne fût bâtie (1781), et aussi, croyons-nous, l'ancien fort des Cèdres, où eurent lieu les batailles de 1776 lors de l'invasion américaine, et enfin le premier manoir seigneurial.

2. La construction des bâtisses et l'installation du matériel d'exploitation de la compagnie connue sous le nom de la *Cedars' Rapids* ont constitué un événement des plus importants, du point de vue de la prospérité matérielle, dans l'histoire de la paroisse des Cèdres. Cette compagnie, l'une des plus puissantes organisations industrielles que nous ayons au pays aujourd'hui, a été "incorporée", comme on dit légalement, le 18 juillet 1904 (4 Edouard VII, chap. 65). Le texte de loi qui la concerne a été en plus révisé et augmenté le 19 mai 1909 (8-9 Edouard VII, chap. 71).

Il s'agissait de mettre en valeur, par l'installation de vastes machines productrices d'électricité, l'immense pouvoir de "houille blanche" des pittoresques et si considérables rapides des Cèdres. Quelques notions au sujet des gigantesques travaux qu'on a exécutés là, depuis vingt ans, trouvent ici leur place. Qu'on nous permette de dire que, ces notions, nous les devons à la bienveillance de l'honorable M. Perron, ministre de la voirie à Québec, qui a eu à s'occuper, comme avocat, des intérêts de la compagnie. Il ne pouvait y avoir de source d'information plus sûre à ce propos que le bureau légal de l'honorable ministre. Nous tenons à le remercier de la parfaite obligeance avec laquelle il a répondu à nos demandes de précisions.

Les travaux d'excavation, de canalisation et de construction de la *Cedars' Rapids* furent commencés en 1912. Pendant un temps, on y employa jusqu'à deux mille hommes. Les dernières bâtisses ont été terminées en 1926. On a placé dans ces travaux

Depuis deux ou trois ans, M. le curé Castonguay se défendait, plutôt mal, contre l'impitoyable diabète.

un capital de pas moins de trente millions de dollars. Cela comprend, à part le coût de la machinerie électrique et du développement hydraulique, l'argent qu'il a fallu verser pour l'achat des droits sur l'énergie hydraulique des propriétaires d'auparavant, pour celui des lignes de transmission et pour celui du matériel de construction, comme les machineries, les pelles à vapeur, les locomotives, les dragues, les concasseurs, l'érection des camps durant la construction, etc., etc.... C'est de 1915 à 1924 — sous le successeur de M. Castonguay, M. le curé Rémillard, par conséquent — que les turbines hydrauliques, les générateurs d'électricité et le matériel auxiliaire ont été installés progressivement, selon que le requéraient les circonstances.

Pour donner une idée de l'importance de cette installation aux Cèdres de la *Cedars' Rapids*, disons qu'à l'heure actuelle, en 1926, elle comprend dix-huit turbines hydrauliques, estimées à onze mille trois cents chevaux-vapeurs, d'une hauteur chacune de trente pieds et d'un poids chacune de cent mille livres. Accouplés à ces turbines hydrauliques, dix-huit générateurs d'électricité fonctionnent avec une moyenne, pour chacun, de onze mille chevaux-vapeurs. Le diamètre extérieur de chacun est de trente-sept pieds et quatre pouces, la hauteur du bâti de trente-trois pouces, le poids du "rotar" de deux cent treize mille livres, celui du "stator" de cent quarante-six mille livres, et enfin le poids total des parties rotatives de cinq cent cinquante mille livres chacune. Ajoutons à cela que, pour le matériel auxiliaire, on utilise à la *Cedars' Rapids* six turbines hydrauliques estimées chacune à quinze cents chevaux-vapeurs. Tout ce matériel est installé dans une "construction d'énergie" de douze cents pieds de long, commandant une capacité de développement total de deux cent cinquante mille chevaux-vapeurs. Une autre construction, très vaste, au bord de l'eau — la première est en pleine eau au pied des rapides — contient le transformateur et le matériel de direction de l'ensemble des machineries, comme aussi les bureaux de l'administration. Pour le fonctionnement régulier de tout le système, la compagnie requiert, en temps régulier, un personnel de soi-



Toujours zélé pour son ministère, s'intéressant autant que jamais à l'embellissement de son église et au progrès de sa paroisse, il ne se ménageait pas assez. Cependant, la maladie dont il souffrait faisait son œuvre de désagrégation. Sur l'ordre du médecin, il se soumit à un régime sévère... qu'il n'observait pas toujours. Longtemps, il se fit illusion. Il se croyait presque guéri et plaignait son confrère, le curé Quesnel (de Saint-Louis-de-Gonzague), qui souffrait comme lui... et qui ne devait mourir que quatre mois après lui. A l'été de 1915, il tenta un traitement au *sanatorium* de Sainte-Agathe. Quand il quitta, pour s'y rendre, son presbytère et les travaux en cours dans son église, comme aussi sa bonne sœur et son personnel, raconte M. le chanoine Dugas, ce fut navrant. Dans les montagnes du nord, il s'ennuya à mourir... Bientôt, il revenait vers les siens. Le curé revit son église, écrit encore M. Dugas, qu'un moment il avait désespéré de ne revoir jamais. On l'y conduisit, en le soutenant sous les bras. Il la regarda longuement dans

---

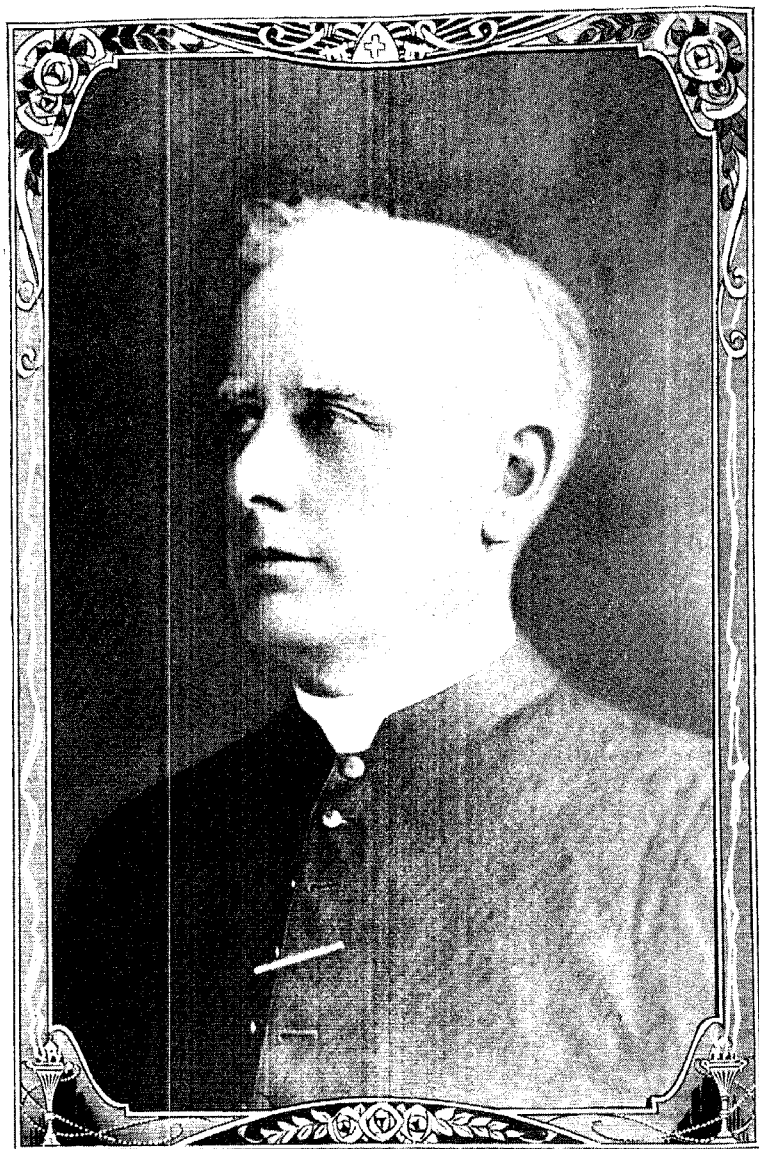
xante-cinq hommes, auxquels s'ajoutent en été, pour certains travaux de creusage, de trente à quarante autres employés.

Nous avons demandé en plus quelle était la valeur pour les Cèdres, c'est-à-dire pour la paroisse ou la municipalité, de cette installation si considérable. Les directeurs de la compagnie ne se croient pas en position de la fixer, nous écrit l'honorable M. Perron. Mais il est clair qu'elle est importante. Outre l'appoint que le personnel employé là apporte au commerce local, la compagnie paie des taxes dont le montant est fort appréciable. Nous ne donnons pas de chiffres, car ils varient et sont susceptibles d'augmenter. — Note de l'auteur.

toutes ses parties, l'examina, la contempla et l'aima davantage sous sa toilette blanche et or, toute fraîche... "Je reviendrai", se dit-il, et il rentra au presbytère épuisé... "Il ne devait revenir que couché dans son cercueil, pour prêcher une dernière fois à son peuple la plus grande des leçons, celle du rien des choses d'ici-bas..."

M. le curé Castonguay est mort, le 14 septembre 1915, à 56 ans d'âge et 30 ans de prêtrise. Il était curé des Cèdres depuis dix ans. Il s'en allait, conclut M. Dugas, comme il avait vécu, "aimé de Dieu et des hommes". Son service et sa sépulture eurent lieu aux Cèdres, le 17 septembre 1915, et c'est Mgr Émard qui présida aux funérailles et prononça l'oraison funèbre du regretté curé. Monseigneur montra, dans le prêtre actif et dévoué qui venait de disparaître, le ministre de Dieu fidèle et le père des âmes que, en bon pasteur, M. Castonguay avait voulu et avait su être toujours. Mgr Gauthier, archevêque d'Ottawa, et plusieurs prêtres étaient présents et toute la paroisse assistait. M. Castonguay dort son dernier sommeil, près de ses prédécesseurs, M. Roux et M. Bélair, et de M. Chagnon (mort plus tard en 1920), dans le sous-sol de l'église qu'il a tant aimée. La fabrique des Cèdres se fit un pieux devoir de prendre à son compte les frais des funérailles de M. Castonguay.

Les marguilliers du banc qui furent en charge, aux Cèdres, sous l'administration de M. le curé Castonguay, ont été: François-Xavier Valade (1906).



*M. Joseph-Noé Rémillard  
16e curé, 1915 jusqu'à date*

Émilien Cuillérier (1907), Isaïe Ménard (1908), Jean-Baptiste Séguin (1909), Tertulien Leroux (1910), Nérée Moreau (1911), Émery Bériault (1912), Émery L'Écuyer (1913), Arcade Bissonnette (1914) et Alexandre Leroux (1915).

Le "mouvement" de la population, pour cette même période de temps, fut le suivant : en 1906, 73 baptêmes, 11 mariages et 47 sépultures ; en 1907, 70 baptêmes, 15 mariages et 43 sépultures ; en 1908, 79 baptêmes, 21 mariages et 30 sépultures ; en 1909, 59 baptêmes, 16 mariages et 39 sépultures ; en 1910, 79 baptêmes, 11 mariages et 33 sépultures ; en 1911, 63 baptêmes, 12 mariages et 43 sépultures ; en 1912, 61 baptêmes, 8 mariages et 36 sépultures ; en 1913, 92 baptêmes, 10 mariages et 46 sépultures ; en 1914, 76 baptêmes, 18 mariages et 55 sépultures ; en 1915, 94 baptêmes, 14 mariages et 35 sépultures.

---



## CHAPITRE NEUVIÈME

Administration de M. le curé Joseph-Noé Rémillard

(1915-1927)

---

*Sommaire.* — M. le curé Rémillard. — Il convient d'être bref et sobre de louanges. — Précis de la vie et de la carrière de M. le curé Rémillard. — Élections de marguilliers et redditions des comptes de 1915 à 1927. — Installation de la lumière électrique à l'église, au presbytère et au couvent. — Zèle de M. le curé Rémillard et de son vicaire, M. Gagnier, pour alimenter la vie spirituelle de la paroisse. — Certaines réparations au toit de l'église et à celui du couvent. — Service solennel pour l'ancien curé Chagnon. — M. le vicaire Mailoux. — Le monument du Sacré-Cœur, son histoire. — Trottoirs en ciment. — Mgr Rouleau, évêque de Valleyfield, précis de sa vie et de sa carrière. — Note au sujet de Mgr Dorais, vicaire général. — Première visite de Mgr Rouleau aux Cèdres, sainte Placide patronne des vocations. — Autres visites de Mgr Rouleau aux Cèdres. — Achat d'une maison pour le bedeau et réparation au clocher. — Demande de M. le curé Rémillard aux jeunes gens de sa paroisse pour les fêtes du 175<sup>ème</sup>. — Mgr Langlois succède comme évêque de Valleyfield à Mgr Rouleau. — Précis de sa vie et de sa carrière. — Les marguilliers du banc et le "mouvement" de la population de 1915 à 1926. — Un évêque venu de Québec présidera aux fêtes du 175<sup>ème</sup>. — L'auteur exprime l'espoir que son livre contribuera pour sa part à honorer les anciens.

---

Il y a maintenant douze ans, en 1927, que M. le curé Rémillard, qui a succédé à M. le curé Castonguay

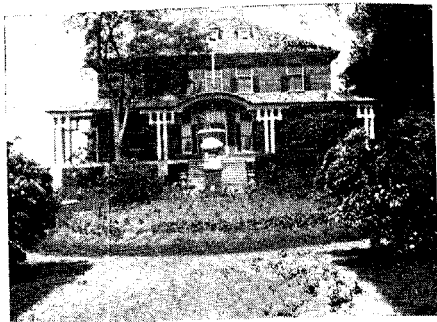
en octobre 1915, dirige la paroisse de Saint-Joseph-de-Soulanges ou des Cèdres. C'est à sa demande que nous écrivons cette histoire. Il est depuis trente-cinq ans, qu'on nous pardonne de noter ce détail peut-être trop personnel, l'un de nos meilleurs amis. Il fut, dans le temps, au grand séminaire de Montréal, notre condisciple et notre fidèle compagnon de promenade à la maison de campagne. Surtout, il est encore bien vivant et promet de vivre! Ce sont autant de raisons qui nous empêchent d'insister beaucoup sur ses travaux et ses mérites. L'auteur du livre de la sagesse nous enseigne qu'il ne convient pas de louer les vivants, et cela sans doute convient encore moins quand il s'agit de ses amis. D'ailleurs, les événements de la vie paroissiale des Cèdres, qui se sont déroulés au cours de cette dernière décade, sont trop récents et trop connus de ceux qui nous liront pour qu'il soit opportun de faire autre chose que de les enregistrer sans plus dans nos modestes pages. C'est pourquoi, plus que tous les autres encore, ce chapitre sera court.

Joseph-Noé Rémillard est né à Saint-Barthélémy (Berthier), d'une honnête et chrétienne famille de cultivateurs, le 18 novembre 1866. Il a fait ses études au collège Joliette, puis au grand séminaire de Montréal. Il a reçu la prêtrise des mains de Mgr Fabre, le 14 mars 1891. Il fut d'abord vicaire aux Cèdres, sous M. Chagnon, pendant deux ans, de 1891 à 1893, ainsi que nous l'avons déjà vu. Des Cèdres, il alla, comme vicaire encore, pour deux ans également, à Saint-Po-

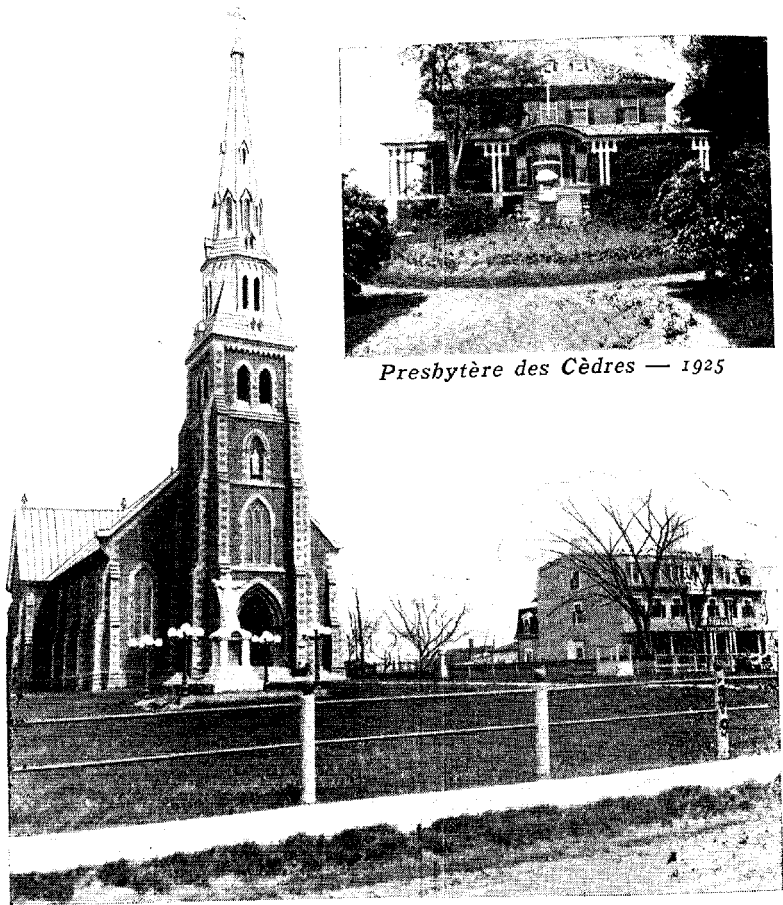
lycarpe, dont Mgr Champoux était alors le curé. Tout en y remplissant ses fonctions vicariales, M. Rémillard eut à s'occuper de la desserte naissante de Coteau-Station, de laquelle devait sortir, en 1895, la nouvelle paroisse de Saint-Médard, ainsi nommée de l'un des prénoms de Mgr Émard. En 1895, M. Rémillard devenait curé de Sainte-Barbe (Huntingdon) et il y fut trois ans (1895-1898). En 1898, il passait à la cure de Saint-Zotique (Soulanges), paroisse qu'il administra dix-sept ans (1898-1915). Enfin, à la mort de M. Castonguay, il lui succédait aux Cèdres, il y a douze ans (1915-1927).

Régulièrement, sous l'administration de M. le curé Rémillard, aussi bien que sous les administrations précédentes, en décembre on fait l'élection du marguillier et, au début de l'année suivante, presque toujours le 6 janvier, fête des Rois, le marguillier sorti de charge rend ses comptes. Nous enregistrons d'abord ces faits dans leur suite régulière, quitte à revenir ensuite sur les autres événements notables de la vie de la paroisse.

Le 25 décembre 1915, le sieur Édouard Goyer est élu marguillier à l'unanimité des voix. Le 6 janvier 1916, le marguillier Alexandre Leroux rend ses comptes pour l'année 1915. Le 18 juin 1916, Mgr Émard, passant en visite pastorale, alloue les comptes pour les années 1913, 1914 et 1915. Le 17 décembre 1916, le sieur Paul Chartrand est élu marguillier à l'unanimité des voix. Le 6 janvier 1917, le marguillier Sinaï Proulx rend ses comptes pour l'année 1916.



*Presbytere des Cèdres — 1925*



*Eglise et couvent des Cèdres — 1925*



Le 16 décembre 1917, le sieur Moïse DeMontigny est élu marguillier à l'unanimité des voix. Le 6 janvier 1918, le marguillier Ludger Robillard rend ses comptes pour l'année 1917. Le 15 décembre 1918, le sieur Ferdinand Rouleau est élu marguillier à l'unanimité des voix. Le 6 janvier 1919, le marguillier Édouard Goyer rend ses comptes pour l'année 1918. Le 14 décembre 1919, le sieur Ovila Séguin est élu marguillier à l'unanimité des voix. Le 6 janvier 1920, le marguillier Paul Chartrand rend ses comptes pour l'année 1919. Le 20 juin 1920, Mgr Émard, passant en visite pastorale, alloue les comptes des années 1916, 1917, 1918 et 1919. Le 19 décembre 1920, le sieur Alexandre Cuillérier est élu marguillier à l'unanimité des voix. Le 6 janvier 1921, le marguillier Moïse DeMontigny rend ses comptes pour l'année 1920. Le 18 décembre 1921, le sieur Joséphus Ménard est élu marguillier à l'unanimité des voix. Le 6 janvier 1922, le marguillier Ferdinand Rouleau rend ses comptes pour l'année 1921. Le 17 décembre 1922, le sieur Joseph Lalonde est élu marguillier à l'unanimité des voix. Le 6 janvier 1923, le marguillier Ovila Séguin rend ses comptes pour l'année 1922. Le 16 décembre 1923, le sieur Canut Laboursodière est élu marguillier à l'unanimité des voix. Le 6 janvier 1924, le marguillier Alexandre Cuillérier rend ses comptes pour l'année 1923. Le 7 décembre 1924, le sieur Archiléas Clément est élu marguillier à l'unanimité des voix. Le 11 janvier 1925, le marguillier Joséphus Ménard rend

ses comptes pour l'année 1924. Le 7 juin 1925, Mgr Raymond-Marie Rouleau, deuxième évêque de Valleyfield, passant en visite pastorale aux Cèdres, alloue les comptes de la fabrique pour les années 1920, 1921, 1922, 1923 et 1924. Le 13 décembre 1925, le sieur Nestor Ménard est élu marguillier à l'unanimité des voix. Le 6 janvier 1926, le marguillier Joseph Lalonde rend ses comptes pour l'année 1925. Le 8 avril 1926, en remplacement du sieur Laboursodière, marguillier comptable, décédé le 4 du même mois, le sieur Joseph Montpetit est élu marguillier à l'unanimité des voix. Le 19 décembre 1926, le sieur Aza Séguin est élu marguillier à l'unanimité des voix.

Dès que M. le curé Rémillard eut pris possession de la paroisse des Cèdres en octobre 1915, il dut voir à l'installation de la lumière électrique à l'église, au presbytère et au couvent. A la dernière assemblée des marguilliers qu'avait présidée l'ancien curé Castonguay, le 17 janvier 1915, en accordant le contrat de la décoration de l'intérieur de l'église à M. Renaud, on avait décidé de faire poser l'appareil de conduits et de fils nécessaires, mais c'est M. Rémillard qui fit exécuter tous les autres travaux de cette installation de la lumière électrique, soit au presbytère et au couvent en novembre, soit à l'église en décembre. Pour la messe de minuit de Noël 1915, tout était fini et l'on eut l'inauguration du nouveau système d'éclairage dans l'église. Les paroissiens s'en montrèrent très satisfaits. Ce fut une dépense d'environ \$2,400.00, dont

\$1,700.00 pour l'église seule. Mais on jouissait là d'une amélioration considérable. C'est la maison Rochon, de Montréal, qui eut le contrat de cette installation d'un système d'éclairage moderne.

Au livre des délibérations de la fabrique, nous ne trouvons rien de bien notable ensuite, jusqu'en 1919, dans l'administration temporelle de la paroisse. Au spirituel, M. le curé Rémillard et son vicaire M. Gagnier, qui continue à l'assister jusqu'au mois de juin 1920, pourvoient avec zèle à l'exercice du saint ministère. De temps en temps, comme c'est de plus en plus la coutume dans nos diocèses, M. le curé fait prêcher une retraite à toute sa paroisse, un triduum à ses dames de Sainte-Anne ou à ses enfants de Marie. Il nous souvient d'avoir prêché nous-même le triduum pour la fête de sainte Anne en juillet 1916. En deux mots, au spirituel comme au temporel, la vie normale de la paroisse se continue semblable à elle-même.

Le 18 mai 1919, M. le curé est autorisé, par MM. les marguilliers, à faire exécuter certaines réparations au toit de l'église et à celui du couvent. Le 28 novembre 1920, MM. les marguilliers anciens et nouveaux adoptent la résolution, dont nous avons parlé, de faire chanter un service solennel pour le repos de l'âme de l'ancien curé Chagnon, qui vient de mourir à Valleyfield (26 novembre 1920), et dont l'inhumation doit avoir lieu dans le sous-sol de l'église des Cèdres.

En juin 1920, M. le vicaire Gagnier est nommé curé de Saint-Médard (Coteau-Station) et M. David Mailloux le remplace aux Cèdres en septembre. M. l'abbé Mailloux est né à Beauharnois le 14 décembre 1894, il a fait ses études au collège de Valleyfield et a été ordonné prêtre, à Valleyfield également, par Mgr Émard, le 27 juin 1920. Il est le frère de M. le curé Gustave Mailloux du Coteau-du-Lac. M. le vicaire Mailloux est encore aux Cèdres, au moment où nous écrivons ce livre, et assiste toujours avec zèle M. le curé Rémillard. Nous lui devons plus d'une recherche et plus d'un renseignement.

Aux Cèdres, comme partout dans la province et dans le pays, la grande guerre de 1914-1918 a eu ses douloureuses répercussions. Le monument au Sacré-Cœur, qui orne la place publique devant l'église, en garde la mémoire à la postérité. Ce monument, en effet, est un hommage des jeunes gens des Cèdres au Cœur de Jésus et il a son histoire. Au milieu des inquiétudes et des angoisses suscitées dans la paroisse par l'appel au volontariat pour servir sous les armes et, surtout, par la loi de conscription de 1917, on s'était adressé avec ferveur au Sacré-Cœur de Jésus, et l'on avait éprouvé le bienfait de sa protection. Sur une invitation de M. le curé Rémillard, les jeunes gens se formèrent en association spéciale et ils se mirent en frais de collecter une somme suffisante — de \$3,000.00 à \$3,500.00 — pour élever, en ex-voto de reconnaissance, un beau monument au divin Cœur de

Jésus. En 1919, au mois de juin, on installa la base du monument, qui est en marbre et sort des ateliers de la maison Brunet, de la Côte-des-Neiges, près Montréal. Les Pères Yves Gauthier et Louis LeDoré, des Eudistes, prêchèrent à cette occasion un triduum solennel. La statue du Sacré-Cœur elle-même, en marbre de Carrare, commandée naturellement en Italie (elle est de Pietrasanta), se fit attendre pendant des mois, à cause des difficultés des communications au cours des années qui suivirent immédiatement la guerre. Elle finit cependant par arriver aux Cèdres à l'automne de 1920. Au printemps suivant, le 14 avril 1921, on la plaçait sur le piédestal qui lui avait été préparé. Le 12 juin, après un autre triduum en l'honneur du Sacré-Cœur, on eut la cérémonie de la bénédiction du monument au milieu d'un grand concours de peuple. Le Père Gauthier, des Eudistes, qui avait prêché les exercices des derniers jours, comme naguère ceux de juin 1919, donna le sermon de circonstance, et M. le curé Rémillard bénit lui-même le monument. Le soir, on "tira" un joli feu d'artifice. Un dispositif de lampadaires électriques, de fort belle apparence, fourni et installé par la maison Brault de Valleyfield, permet d'illuminer à volonté, les jours de fête et chaque vendredi, ce beau monument. Sur l'un de ses côtés, on lit cette inscription toute simple mais pleine de sens : "Hommage des jeunes gens au Sacré-Cœur." La fabrique, afin de parer à toute difficulté éventuelle, a fait donation à l'association des jeunes gens des Cè-

dres du terrain (15 pieds par 15 pieds) où se trouve érigé ce monument du Sacré-Cœur, sur la place publique, à l'avant de l'église et face au fleuve où bouillonnent toujours les pittoresques rapides tout blancs d'écume.

En cette même année 1919, les autorités municipales firent construire, ainsi que nous avons eu occasion de le dire, de beaux trottoirs en ciment par les rues du village. Nous nous devons de signaler ici, en son lieu et à sa date, cette intelligente initiative du conseil du village.

En juin 1925, nous l'avons vu plus haut, ce n'est plus Mgr Émard, mais Mgr Rouleau, le deuxième évêque de Valleyfield, qui passait en visite pastorale et allouait les comptes des cinq années précédentes. Le 2 juin 1922, en effet, le premier évêque du diocèse, Mgr Émard, après trente ans d'administration à Valleyfield (1892-1922), avait été promu au siège archiepiscopal d'Ottawa et, le 20 septembre de la même année 1922, il était allé prendre possession de son nouveau diocèse. Celui de Valleyfield, par le fait même, devenait vacant. Il le fut de septembre 1922 à mai 1923, et c'est Mgr le vicaire général Dorais qui l'administra au cours de cette période de quelques mois<sup>1</sup>.

---

1. Mgr Jean-de-la-Croix Dorais, né à Sainte-Philomène (Châteauguay) le 24 novembre 1874; après ses études chez les Sulpiciens à Montréal, ordonné prêtre dans sa paroisse natale, le 29 juin 1902, par Mgr Émard; professeur au collège de Valley-

Le 9 mars 1923, le Père Rouleau, alors provincial des Dominicains au Canada, était choisi par le pape Pie XI pour devenir le deuxième évêque de Valleyfield. Le 21 mai suivant, il prenait possession de son siège épiscopal et, le lendemain, 22, il recevait l'onction qui fait les pontifes des mains du délégué apostolique, Mgr di Maria. C'était désormais le premier pasteur de la paroisse de Saint-Joseph-de-Soulanges comme de toutes les autres du diocèse. Il entre naturellement dans notre cadre de fixer devant les yeux du lecteur un précis de sa carrière et de sa vie.

Mgr Raymond-Marie Rouleau est né à l'Ile-Verte (Témiscouata) le 6 avril 1866. Il a fait ses études au séminaire de Rimouski. Entré chez les Dominicains, à Saint-Hyacinthe, le 8 décembre 1886, il y émit ses premiers vœux le 3 août 1888. Il alla ensuite continuer sa formation dominicaine à la célèbre maison de Corbara, en Corse. C'est là qu'il prononça ses vœux solennels, le 4 août 1891, et qu'il reçut la prêtrise, des mains de Mgr della Fonta, évêque d'Ajaccio, le 31 juillet 1892. Revenu au Canada, il occupa presque tout de suite, dans son ordre, à Saint-Hyacinthe ou à Ottawa, les postes les plus importants, jusqu'à ce qu'il fût élu au premier, celui de provincial, le 2 juillet 1919. C'est là que l'élection du chef suprême de l'Église est

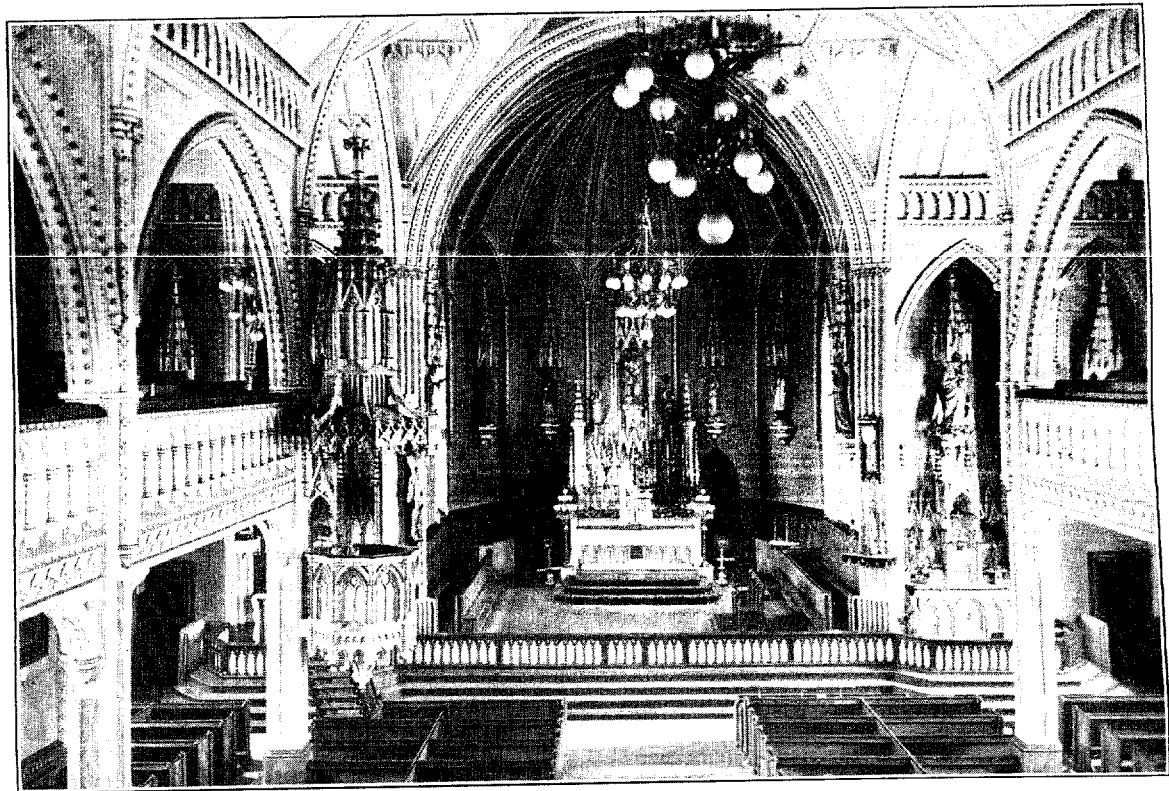
---

field (1902-1903), à l'évêché (1902-1927), secrétaire (1905), chancelier (1907), vicaire général (1916), protonotaire apostolique (1918), chanoine titulaire (1920).

allé le chercher pour en faire le deuxième évêque de Valleyfield.

Le 11 octobre 1924, Mgr Rouleau présidait, dans l'église des Cèdres, une pieuse et belle cérémonie d'un caractère particulier. C'était bien sa première visite dans la paroisse, mais ce n'était pas encore sa visite pastorale proprement dite, laquelle ne devait avoir lieu qu'au mois de juin 1925. Monseigneur, se rendant à l'invitation de M. le curé, était venu aux Cèdres, cette fois, spécialement pour la circonstance. Voici ce dont il s'agissait. Le 13 septembre 1881, le jour où il consacrait l'église, Mgr Fabre, on s'en souvient, avait aussi procédé à la translation et à la mise en vénération, dans le tombeau de l'un des autels latéraux, celui du côté de l'épître, d'une relique de sainte Placide, vierge et martyre, que M. l'abbé Baillairgé avait précédemment apportée de Rome à l'église de la paroisse de son enfance. Depuis ce temps, on avait toujours eu, aux Cèdres, un culte particulier pour cette sainte des premiers âges chrétiens, qui signa de son sang la confession de sa foi. Mais, des doutes avaient surgi dans la suite au sujet de l'authenticité de la relique qu'on possédait. En 1885, Mgr Fabre, ayant tenu une enquête sur les reliques qu'on vénérât dans son diocèse, décida qu'il fallait suspendre toute cérémonie publique pour plusieurs d'entre elles, y comprise la relique de sainte Placide aux Cèdres. On dut se contenter dorénavant de prier la sainte, qui est sûrement au ciel, chacun pour soi. Il en avait été ainsi jusqu'à l'arrivée de M. Rémillard. Or, en ces der-





*Intérieur de l'église des Cèdres — 1925*

niers temps, M. le curé ayant eu l'avantage de se procurer une nouvelle relique de la sainte, certainement authentique celle-là, il voulait naturellement faire revivre, en son honneur, les cérémonies du culte qui avaient lieu naguère. Mgr Rouleau voulut bien l'y autoriser et il vint en personne présider à l'installation de la nouvelle relique. Mgr l'évêque profita de l'occasion pour donner la jeune vierge et martyre à la paroisse comme patronne des vocations sacerdotales et religieuses. On eut donc aux Cèdres, ce 11 octobre 1924, sous la présidence de Monseigneur, une pieuse et édifiante cérémonie. Mgr Rouleau chanta la messe pontificale et M. l'abbé Baillairgé prêcha sur les devoirs des parents envers leurs enfants, en insistant sur celui, si grave et si important, de cultiver avec soin dans leurs jeunes âmes les germes de vocation de choix que la Providence y dépose souvent d'une manière sensible.

En juin 1925, ainsi que nous l'avons dit, Mgr l'évêque passa en visite pastorale aux Cèdres. Au mois d'octobre suivant, il revenait encore, pour prier la sainte qu'il avait donnée, l'année précédente, à la paroisse, comme patronne des vocations. Enfin, le 4 juillet 1926, Mgr Rouleau, à la veille d'être promu archevêque de Québec, ordonnait, dans l'église des Cèdres, deux nouveaux prêtres, M. Ulysse Boissonnault (de Saint-Timothée) et M. Émile Moreau, celui-ci enfant de la paroisse.

En ces dernières années, au livre des délibérations, nous trouvons encore, dans les annales des Cèdres, quelques faits à noter qui se rapportent à l'administration temporelle de la paroisse. A l'assemblée de la reddition des comptes du marguillier Alexandre Cuillérier, le 6 janvier 1924, on décidait d'acheter, au prix de \$650.00, une maison pour le bedeau ou sacristain. Le 7 septembre de la même année, M. le curé était autorisé à affecter la somme de \$260.00 à la réparation du clocher de l'église. Le 6 janvier 1926, une somme de \$500.00 était mise à la disposition de M. le curé pour l'achat de quelques ornements et d'un catafalque et pour certains travaux au cimetière.

Durant l'hiver 1924-1925 et le printemps suivant, M. le curé Rémillard fit un voyage de plusieurs mois en Europe, avec, comme compagnon, M. l'abbé J.-E. Levac, curé de la cathédrale de Valleyfield. Après avoir assisté aux fêtes du jubilé à Rome, les pèlerins se rendirent jusqu'en Terre Sainte. Ils visitèrent aussi la France, l'Espagne et l'Angleterre. Parti le 7 décembre 1924, M. le curé Rémillard revint aux Cèdres le 11 juillet 1925. M. le vicaire Mailloux administra la paroisse pendant son absence. A son retour, M. le curé, outre les souvenirs et bénédications dont il fit part à ses paroissiens, put aussi présenter à son maître-chanteur, M. David Roussin, qui chante à l'église depuis près de cinquante ans (depuis le temps du curé Bélaire), la médaille pontificale des longs services — *pro*

*Ecclesia et Pontifice* — qu'il avait eu l'avantage d'obtenir du Saint-Père Pie XI.

A l'occasion des fêtes du 175ème qui se préparent pour juillet 1927, M. le curé Rémillard a eu l'heureuse idée de faire de nouveau appel à ses jeunes gens, qui l'ont si bien secondé quand il s'est agi de l'érection du monument au Sacré-Cœur. S'inspirant de cette pensée que rien ne vaut mieux comme base à un acte de foi et de religion qu'un acte de sacrifice, il leur a demandé de prélever, en ces deux dernières années, sur leurs argents personnels destinés aux divertissements, une petite somme, en vue d'offrir collectivement un cadeau-souvenir au trésor de leur église paroissiale. Ces bons jeunes gens ont généreusement répondu à l'appel de leur curé et, pour le 175ème, ils ont offert au bon Dieu et à son ministre tout un assortiment en drap d'or d'ornements sacerdotaux, comprenant la chasuble, les dalmatiques et la chape de première classe. C'est un geste qui, comme celui de juin 1919 pour l'érection du monument au Sacré-Cœur, leur fait grand honneur.

Le dernier événement que nous avons à enregistrer dans cette histoire des Cèdres, lequel est d'ailleurs d'intérêt général pour tout le diocèse de Valleyfield, c'est l'accession au trône épiscopal et à la direction de l'Église du *champ de la vallée* de Sa Grandeur Mgr Joseph-Alfred Langlois.

A l'été de 1926, en effet, l'Église de Valleyfield, qui avait déjà donné son premier évêque, Mgr Émard.

au siège archiépiscopal d'Ottawa, devait laisser partir son deuxième évêque, Mgr Rouleau, nommé au siège archiépiscopal de Québec, et c'est l'évêque auxiliaire de Québec, Mgr Langlois, qui devenait le troisième évêque de Valleyfield.

Mgr Joseph-Alfred Langlois est né à Sainte-Claire (Dorchester) le 4 septembre 1876 et il a fait ses études classiques au séminaire de Sainte-Thérèse, où il fut du 59ème cours (1890-1898). Originaire du diocèse de Québec, il alla ensuite suivre ses cours de théologie au grand séminaire de ce diocèse et il les termina par l'obtention du grade de docteur en théologie. Il fut ordonné prêtre, à Québec aussi, par Mgr Bégin, le 25 mai 1902. Pendant un an, il fut professeur de philosophie au collège de Lévis, puis, pendant trois ans encore, il enseigna la théologie à Québec. En 1906, il était étudiant à Rome et prenait à la Grégorienne son titre de docteur en philosophie. En 1907, il passait l'année à Louvain, pour y suivre des cours d'Écriture Sainte et d'histoire de l'Église. Revenu à Québec, il professa de nouveau la théologie, au grand séminaire de cette ville, de 1908 à 1917. Il fut ensuite nommé curé-fondateur de la paroisse du Sacré-Cœur-de-Jésus, dans la ville de Québec, et il y passa quatre ans (1917-1921). Nommé alors directeur du grand séminaire de Québec, il y reprit, pour trois ans, en même temps que la direction, sa chaire de théologie. Élu évêque de Titopolis et deuxième

auxiliaire du cardinal Bégin, il fut sacré, par le délégué apostolique, Mgr di Maria, dans l'église Saint-Sauveur à Québec, le 23 septembre 1924. A la mort du regretté cardinal Bégin (18 juillet 1925), Mgr Roy, coadjuteur, devenu par le fait archevêque de Québec, nommait Mgr Langlois administrateur du diocèse. Enfin, à la mort du regretté Mgr Roy (20 février 1926), le chapitre de la basilique de Québec élisait Mgr Langlois comme vicaire capitulaire. Le 10 juillet 1926, le pape Pie XI choisisait le distingué prélat pour succéder, sur le siège de Valleyfield, aux archevêques Émard et Rouleau. Mgr Langlois a pris possession de son siège épiscopal le 12 novembre 1926, cependant que Mgr Rouleau prenait charge de celui de Québec le 8 novembre 1926.

Les marguilliers du banc qui ont été en charge, aux Cèdres, sous l'administration de M. le curé Rémillard, jusqu'à date, sont: Sinaï Proulx ((1916), Ludger Robillard (1917), Édouard Goyer (1918), Paul Chartrand (1919), Moïse DeMontigny (1920), Ferdinand Rouleau (1921), Ovila Séguin (1922), Alexandre Cuillérier (1923), Joséphus Ménard (1924), Joseph Lalonde (1925), Canut Labourso-dièrre (mort le 4 avril 1926) et Archiléas Clément (1926). Les sieurs Nestor Ménard, Joseph Montpetit et Aza Séguin sont actuellement (en 1927) les marguilliers du banc.

Le "mouvement" de la population, de 1916 à 1926 inclusivement, sous l'administration de M. le curé Rémillard jusqu'à date, est comme suit : en 1916, 63 baptêmes, 16 mariages et 20 sépultures ; en 1917, 78 baptêmes, 16 mariages et 45 sépultures ; en 1918, (l'année de la grippe), 97 baptêmes, 5 mariages et 67 sépultures ; en 1919, 79 baptêmes, 20 mariages et 38 sépultures ; en 1920, 81 baptêmes, 22 mariages et 42 sépultures ; en 1921, 79 baptêmes, 13 mariages et 26 sépultures ; en 1922, 61 baptêmes, 8 mariages et 33 sépultures ; en 1923, 69 baptêmes, 14 mariages et 26 sépultures ; en 1924, 61 baptêmes, 14 mariages et 27 sépultures ; en 1925, 63 baptêmes, 13 mariages et 20 sépultures ; en 1926, 52 baptêmes, 11 mariages et 28 sépultures.

C'est, le programme l'annonce, sous la présidence de Mgr Langlois qu'auront lieu les fêtes du 175<sup>ème</sup> qui se préparent pour juillet 1927. La coïncidence est intéressante à noter que ce soit un évêque venu de Québec qui préside aux réjouissances pieuses de cet anniversaire d'une paroisse fondée par les évêques de Québec, dont Mgr Briand nomma le premier curé en 1767 et que Mgr Signay érigea canoniquement le 18 mars 1833.

Il n'entre pas dans notre cadre d'insister sur ces célébrations du 175<sup>ème</sup> qui auront lieu à l'été. On nous permettra bien cependant, au moment de déposer la

plume, d'exprimer l'espoir et le vœu que notre modeste volume contribue, pour sa part, à prolonger, aux yeux des générations de l'avenir, le bon renom et les réels mérites de tous ces curés et de tous ces anciens des Cèdres, que les glorieuses fêtes du souvenir de juillet 1927 ont pour but d'honorer justement.







## APPENDICE I

*Concessions et ratifications des seigneuries de Soulanges, de Vaudreuil et de la Nouvelle-Longueuil, par les gouverneurs, MM. de Callière et de Beauharnois, et par Sa Majesté le roi de France, Louis XV<sup>1</sup>*

*Concession de la seigneurie de Soulanges, par le gouverneur,  
M. de Callière, 23 octobre 1702*

Hector Chevalier De Calliere, &c

François De Beauharnois, &c

Sur la requisition à nous faite par Pierre Jacques de Joibert chevalier seigneur de Soulanges et autres lieux, capitaine d'une compagnie du détachement de marine en ce pais, de vouloir luy accorder une concession de la moitié d'une langue de terre scituée au lieu dit les Cascades, contenant quatre lieues de terre de front sur une lieue et demye de profondeur au plus large de la dite langue de terre et une demye lieue au plus étroit; à commencer a la pointe des dites Cascades en montant, joignant la dite terre celle accordée à Monsieur de Vaudreuil, gouverneur de Montréal, avec l'isle ditte des Cascades et les autres isles, islets et batures adjacentes, pour pouvoir par le dit sieur de Soulange y faire un établissement et y placer des habitans, et en jouir par lui ses hoirs et ayant cause en propriété à toujours à titre de fief et seigneurie, haute, moyenne et basse justice, avec droit de chasse, pesche et traite avec les sauvages dans toute l'étendue de la dite concession; Nous, en conséquence du pouvoir a nous conjointement donné par Sa Majesté, avons donné, accordé et concédé, donnons, accordons et concédons par ces présentes au dit sieur de Soulanges la dite terre en la manière quelle est cy dessus designée pour en jouir par luy, ses hoirs à venir et ayant cause, en propriété à toujours à titre de fief et seigneurie, haute, moyenne

1. Tous les documents de cet appendice nous ont été communiqués par M. Pierre-Georges Roy, archiviste de la province de Québec. — Note de l'auteur.

et basse justice, avec droit de chasse, pesche et traite avec les sauvages dans toute l'étendue de la dite concession, à la réserve de six arpents du terrain qui conviendra le mieux pour construire un fort pour le service du roy, lequel terrain pourra estre pris par Monsieur le gouverneur general, sans que le dit Sr. de Soulanges puisse prétendre aucun dédommagement ausi bien que les bois pour la construction du fort et chauffage de la garnison, à la charge de rendre la foy et hommage au chateau St. Louis de Québec duquel relèvera aux droits et redevances accoutumés suivant la Coutume de Paris suivie en ce pais; de conserver et faire conserver par ses tenanciers les bois de chesne propres pour la construction des vaisseaux de Sa Majesté, de donner avis au roy ou aux gouverneurs et intendant de ce pais des mines, minières ou mineraux, si aucuns se trouvent dans la dite étendue; d'y tenir feu et lieu et le faire tenir par ses tenanciers, de deserter et faire deserter la dite terre incessamment et enfin de laisser les chemins et passages nécessaires pour l'utilité publique, le tout sous le bon plaisir de Sa Majesté, de laquelle il sera tenu de prendre confirmation des présentes dans un an.

En foi de quoy nous les avons signées, à icelles fait apposer les sceaux de nos armes et contresigner par nos secrétaires.

Donné a Quebec le vingt trois octobre mil sept cent deux.

(signé)

Le Chevalier de Callière

Beauharnois

(et plus bas) Par Monseigneur,

Hauteville

Par Monseigneur,

Trehart



*Concession de la seigneurie de Vaudreuil, par le gouverneur,  
M. de Callière, 23 octobre 1702*

Hector Chevalier De Calliere, chevalier de l'ordre militaire de St. Louis, gouverneur et lieutenant général pour le roy en toute la Nouvelle-France

François De Beauharnois, &c

Sur la requisition a nous faite par Messire Philippe de Rigault, chevalier de Vaudreuil, chevalier de l'ordre militaire de St. Louis, capitaine des vaisseaux du roy, gouverneur de Montréal et ses dependances, de vouloir luy accorder une concession de la moitié d'une langue de terre scituée au lieu dit la Pointe-aux-Tourtres, contenant quatre lieues de terre de front sur une lieue et demye de profondeur, au plus large de la dite langue de terre et une demye lieue au plus étroit, avec les isles, islets et batures adjacentes, a commencer vis-à-vis de la dite Isle aux Tourtres joignant icelle pareille concession accordée au sieur de Soulange, pour pouver par mon dit sieur de Vaudreuil y faire un établissement et y placer des habitans, et en jouir par le dit sieur ses hoirs et ayant cause en propriété a toujours à titre de fiefs et seigneurie, haute, moyenne et basse justice, avec droit de chasse, pesche et traitte avec les sauvages dans toute l'étendue de la dite concession; Nous, en vertu du pouvoir à nous conjointement donné par Sa Majesté, avons donné, accordé et concédé, donnons, accordons et concédons par ces présentes à mon dit sieur de Vaudreuil, la dite terre en la manière quelle est cy dessus désignée, pour en jouir par luy ses hoirs et ayant cause en propriété et à toujours à titre de fief et seigneurie haute, moyenne et basse justice, avec droit de chasse, pesche et traitte avec les sauvages dans toute l'étendue de la dite concession, à la réserve de six arpents du terrain qui conviendra le mieux pour faire construire un fort pour le service du roy, lequel terrain pourra estre pris par Monsieur le gouverneur général sans que le dit sieur de Vaudreuil puisse prétendre aucun dédomagement aussi bien que le bois pour la construction du fort et chauffage de la garnison, et à la charge de rendre la foy et hommage au château

de St. Louis de Québec duquel il relèvera aux droits et redevances accoutumés suivant la Coutume de Paris suivi en ce païs; de conserver et faire conserver par ses tenanciers les bois de chesne propres pour la construction des vaisseaux de Sa Majesté; de donner avis au roy ou au gouverneur et intendant de ce pays des mines, minières ou minéraux, si aucuns se trouvent dans la dite étendue, que les appellations du juge qui y sera estably, ressortiront en la justice royalle de Montréal; de faire désertter incessamment la dite terre, d'y tenir feu et lieu et le faire tenir par ses tenanciers, et enfin de laisser les chemins et passages nécessaires pour l'utilité publique, le tout sous le bon plaisir de Sa Majesté de laquelle il sera tenu de prendre confirmation des présentes dans un an.

En foy de quoy nous les avons signées, à icelles fait poser les sceaux de nos armes et contresigner par nos secrétaires.

Donné à Québec le vingt troisième octobre mil sept cens deux.

(signé)

Le Chevalier de Callière  
Beauharnois

(et plus bas) Par Monseigneur,

Hauteville

Par Monseigneur,

Trehart

*Ratification de la concession de la seigneurie de Soulanges,  
par le roi Louis XV, 5 mai 1716*

Ratification de la concession de la Seigneurie de Soulanges en faveur de la Dame de Granville veuve de feu Sr Pierre Jacques Marie de Joibert de Soulanges

Datée le 5 mai 1716

Aujourdhuy cinquième May mil sept cent seize, Le Roy estant à Paris, voulant confirmer et ratifier en faveur de la dame

veuve du feu Sieur de Soulanges, Capitaine en Canada, la concession faite par les Sieurs de Callière et de Beauharnois cy devant Gouverneur Général et Intendant en la Nouvelle France le douzième octobre mil sept cent deux, au nom de Sa Majesté au dit feu Sieur Pierre Jacques Marie de Joibert de Soulanges, d'un terrain dans le dit pays, Sa Majesté de l'avis de Monsieur le Duc d'Orléans Régent, a confirmé et ratifié la dite concession voulant que la Dame de Grandville veuve du dit feu Sieur de Soulanges, ses héritiers ou ayant cause en jouissent à perpétuité comme de leur propre, à titre de fief et seigneurie, haute moyenne et basse justice, avec le droit de chasse, pesche et traite avec les sauvages dans l'estendue de la dite concession, sans que pour raison de ce, elle soit tenue de payer à Sa Majesté, ny à ses successeurs Roys aucune finance ny indemnité, desquelles à quelque somme qu'elle puisse monter, Sa Majesté luy a fait don et remise, à la charge de porter foy et hommage au chasteau St. Louis de Québec, duquel elle relevera, et des autres redevances ordinaires; de conserver et faire conserver par ses tenanciers, les bois de chesne propres pour la construction des vaisseaux du Roy; de donner avis à Sa Majesté et aux Gouverneurs et Intendants du dit pays des mines, minières et minéraux si aucuns se trouvent dans l'estendue de la dite concession; Que les appellations du juge qui y sera estably ressortiront en la justice Royale de Montréal; d'y tenir feu et lieu et le faire tenir par ses tenanciers; à faute de quoy elle sera remise au Domaine de Sa Majesté; de désarter et faire désarter incessamment la dite terre; laisser les chemins nécessaires pour l'utilité publique; laisser les grèves libres à tous pescheurs, à l'exception de celles dont elle aura besoin pour sa pesche. Et en cas que dans la suite Sa Majesté ayt besoin d'aucune partie du dit terrain pour y faire construire des forts, batteries, places d'armes, magasins et autres ouvrages publics, Sa Majesté pourra les prendre, aussy bien que les arbres qui seront nécessaires pour les dits ouvrages publics, et le bois de chauffage pour la Garnison des dits forts, sans estre tenue d'aucun dédommagement; voulant Sa Majesté que la dite concession soit sujette aux conditions cy dessus énoncées sans aucune exception, sous prétexte qu'elles n'auraient point esté stipulées dans la dite concession; Et que le présent Brevet soit

enregistré au Greffe du Conseil Supérieur de Québec, pour y avoir tel recours qu'il appartiendra. — Et pour témoignage de sa volonté Sa Majesté m'a commandé d'expédier le dit Brevet qu'elle a voulu signer de sa main et estre contresigné par <sup>son</sup> Conseiller secrettaire d'Estat, et de ses commandements et finances.

(signé) Louis

(et plus bas) “ Phelypeaux

---

*Ratification de la concession de la seigneurie de Vaudreuil, par le roi Louis XV, 5 mai 1716*

Ratification de la concession de la seigneurie de Vaudreuil en faveur du sieur marquis de Vaudreuil, gouverneur et lieutenant général en Canada

Datée le 5 mai 1716

Aujourd'huy, cinquième May mil sept cent seize, le Roy estant à Paris voulant ratifier et confirmer la concession faite par les sieurs de Callière et de Beauharnois cy devant gouverneur général et Intendant en la Nouvelle France, le douzième octobre mil sept cent deux, au nom de Sa Majesté, au sieur Marquis de Vaudreuil cy devant gouverneur de Montréal et à présent Gouverneur et Lieutenant Général en la Nouvelle France, d'un terrain dans le dit pays; Sa Majesté de l'avis de Monsieur le Duc d'Orléans Régent, a confirmé et ratifié la dite concession, voulant que le dit sieur de Vaudreuil ses héritiers ou ayant cause en jouissent à perpétuité, comme de leur propre à titre de fief et seigneurie, haute, moyenne et basse justice avec droit de chasse, pesche et traitte avec les sauvages dans l'étendue de la dite concession, sans que pour raison de ce il soit tenu de payer à Sa Majesté, ny à ses successeurs Roys, aucune finance ny indemnité desquelles à quelques sommes qu'elles puissent monter Sa Majesté luy a fait don et remise à la charge de porter foy et hom-

mage au chasteau Saint Louis de Québec, duquel il relèvera, et des autres redevances ordinaires, de conserver et faire conserver par ses tenanciers les bois de chesne propres pour la construction des vaisseaux du Roy; de donner avis à Sa Majesté, ou aux Gouverneurs et Intendants du dit païs, des mines, minières et mineraux si aucuns se trouvent dans l'estendue de la dite concession; que les appellations du juge qui y sera estably ressortiront en la justice Royale de Montréal; d'y tenir feu et lieu, et le faire tenir par ses tenanciers, à faute de quoy elle sera réunie au Domaine de Sa Majesté; de désertter et faire désertter incessamment la dite terre; laisser les chemins nécessaires pour l'utilité publique; laisser les grèves libres à tous les pescheurs, à l'exception de celles dont il aura besoin pour sa pesche. Et en cas que dans la suite Sa Majesté ayt besoin d'aucune partie du dit terrain pour y faire construire des forts, batteries, places d'armes, magasins et autres ouvrages publics, Sa Majesté pourra les prendre aussy bien que les arbres qui seront nécessaires pour les dits ouvrages publics; et le bois de chauffage pour la garnison des dits forts, sans estre tenu d'aucun dédommagement; voulant sa Majesté que la dite concession soit sujette aux conditions cy dessus énoncées, sans aucune exception sous prétexte qu'elles n'auraient pas esté stipulées dans la dite concession, et que le présent Brevet soit enrégistré au Greffe du Conseil supérieur de Québec, pour y avoir tel recours qu'il appartiendra; et pour témoignage de sa volonté sa Majesté m'a commandé d'expédier le dit Brevet qu'elle a voulu signer de sa main et faire contresigner par moy Conseiller secrettaire d'Estat et de ses commandements et finances.

(signé) Louis

(et plus bas)

“ . Phelypeaux

(avec paraphe)



*Concession de la seigneurie de la Nouvelle-Longueuil, par le  
gouverneur, M. de Beauharnois*

Concession au Sieur Chevalier de Longueuil — 21 avril 1734

Concession au Sr. Joseph Lemoine, chevalier de Longueuil, capitaine d'infanterie du détachement de la marine en ce pays, l'estendue de terre qui se trouve sur le bord du fleuve St. Laurent, au lieu appelé les Cascades, depuis la borne de la seigneurie de Soulanges jusqu'à la Pointe au Baudet inclusivement, faisant environ deux lieues de front sur trois lieues de profondeur, avec les isles et islets et batures y adjacentes, à titre de fief et seigneurie, haute, moyenne et basse justice, et avec droit de pêche, chasse et traite avec les sauvages, dans toute l'estendue de la dite concession ; à la charge, &c., comme à l'ordre.

(signé) Beauharnois et

Hocquart

---

*Ratification de la concession de la seigneurie de la Nouvelle-  
Longueuil, par le roi Louis XV, 8 février 1735*

Ratification de la Concession de la Nouvelle-Longueuil au Sieur  
Joseph Lemoine Chevalier de Longueuil

Datée le 8 février 1735

Aujourd'huy huit Février mil sept cent trente cinq le Roy estant à Marly, voulant confirmer et ratifier la concession faite en seigneurie le vingt un avril mil sept cent trente quatre par les Sieurs Marquis de Beauharnois Gouverneur et Lieutenant Général pour Sa Majesté en la Nouvelle France, Et Hocquart Intendant aux dit païs au Sieur Joseph Lemoine Chevalier de Longueuil, capitaine dans les troupes y entretenues, de l'Etendue de terre qui se trouve sur le bord du fleuve St. Laurent appelé les



Cascades depuis la borne de la Seigneurie de Soulange jusqu'à la pointe au Baudet inclusivement faisant environ deux lieues de front sur trois lieues de profondeur avec les Isles, Islets et batures y adjacentes, Sa Majesté a ratifié et confirmé la dite concession, voulant que le dit Sieur de Longueuil ses héritiers, ou ayant cause en jouissent à perpétuité, comme de leur propre, à titre de fief et de seigneurie avec haute, moyenne et basse justice, et droit de chasse, de pêche et de traite avec les Sauvages dans l'étendue de la Seigneurie, sans que pour raison de ce il soit tenu de payer à Sa Majesté ny à ses successeurs Roys aucune finance ny indemnité des quelles à quelque somme qu'elles puissent monter, Sa Majesté luy fait don et remise, à la charge de preter foy et hommage au chateau Saint Louis de Québec duquel le dit fief relèvera, et des autres redevances accoutumées, suivant la Coutume de Paris suivie au dit païs, et que les appellations du Juge qui sera établi ressortiront en la justice Royale de Montréal, à la charge aussi de conserver et faire conserver par leurs tenanciers les bois de chesne propres pour la construction des vaisseaux de Sa Majesté de donner avis à sa Majesté ou aux Gouverneur et Intendant du dit païs des mines, minières ou minéraux, si aucuns se trouvent dans la dite concession de la mettre en valeur et d'y tenir et faire tenir feu et lieu par leurs tenanciers à faute de quoy elle sera réunie au Domaine de Sa Majesté, et laisser les chemins nécessaires pour l'utilité publique, et de laisser aussy les grèves libres à tous pêcheurs à l'exception de celles dont ils auront besoin pour leur pêche. Et en cas que dans la suite Sa Majesté ayt besoin d'aucunes parties du dit terrain pour y construire des forts, batteries, places d'armes, magasins, et autres ouvrages publics elle pourra les prendre aussy bien que les arbres qui seront nécessaires pour les dits ouvrages publics, et le bois de chauffage pour la garnison des dits forts, sans estre tenue d'aucun dedommagement, voulant Sa Majesté que la dite concession soit sujette aux conditions cy dessus énoncées, sans aucune exception, sous prétexte qu'elles n'auroient pas esté stipulées dans la dite concession, Et pour témoignage de Sa Volonté, Elle m'a ordonné d'expédier le présent Brevet qui sera

enregistré au greffe du Conseil Supérieur de Québec pour y avoir tel recours qu'il apartiendra et qu'elle a voulu signer de sa main, et estre contresigné par moi son conseiller, secrétaire d'Etat et de ses commandements et finances.

(signé) Louis

(et plus bas)        "        Phelypeaux



ALLOUÉ  
CARTON



## APPENDICE II

### *Listes des divers représentants du peuple de Soulanges ou des Cèdres de 1792 jusqu'à date*

#### *10.—Les députés aux "Chambres"*

Le pays des Cèdres depuis la constitution de 1792 a eu naturellement, comme toute la circonscription dont il fait partie, ses représentants, soit à la Chambre d'assemblée du Bas-Canada, soit, plus tard, à la Chambre des Communes à Ottawa et à l'assemblée législative de Québec. Il nous a paru intéressant de donner à nos lecteurs une liste complète de ceux qui ont été, pour la région des Cèdres, ces représentants de 1792 à nos jours.

De 1792 à 1830, les Cèdres faisaient partie de l'ancien comté de York qui comprenait "toute cette partie de la province sur le côté nord du dit fleuve Saint-Laurent, entre les bornes supérieures d'icelles et une ligne courant ouest nord-ouest de l'angle sud-est d'une étendue de terre communément appelée la seigneurie de Dumont, ensemble avec les îles Perrot et Bizarre et toutes les autres îles dans le fleuve Saint-Laurent et la rivière Ottawa les plus voisines et lui faisant face en tout ou en partie, excepté les îles de Jésus et de Montréal". Chaque comté alors avait deux députés à la Chambre du Bas-Canada. Voici les noms de ces représentants du comté de York de 1792 à 1830 :

De Lotbinière (M. E. G. A. Chartier), du 10 juillet 1792 au 31 mai 1796;

De Bonne (Pierre-Amable), du 10 juillet 1792 au 31 mai 1796;

Lacroix (Hubert-Joseph), du 20 juillet 1796 au 4 juin 1800;

Hétier (Joseph), du 20 juillet 1796 au 4 juin 1800;

Bédard (Joseph), du 28 juillet 1800 au 13 juin 1804;

Foucher (Louis-Charles), du 28 juillet 1800 au 13 juin 1804;

Mure (John), du 6 août 1804 au 1er mars 1810;

Dumont (Eustache-Nicolas-Lambert), du 6 août 1804 au 27 avril 1808 (décédé ce jour-là);

Trestler (Jean-Joseph), du 18 juin 1808 au 2 octobre 1809;

Saint-Julien (Pierre), du 23 novembre 1809 au 22 mars 1814;

- Bellet (François), du 21 avril 1810 au 22 mars 1814;  
Dumont (Eustache-Nicolas-Lambert), du 13 mai 1814 au 5 juillet 1827;  
Forbes (William), du 13 mai 1814 au 22 novembre 1814 (décédé ce jour-là);  
Péré (Jean-Baptiste), du 2 mars 1815 au 9 février 1820;  
Perrault (Augustin), du 11 avril 1820 au 6 juillet 1824;  
Simpson (John), du 28 août 1824 au 5 juillet 1827;  
Lefebvre (Jean-Baptiste), du 25 août 1827 au 3 août 1829 (décédé ce jour-là);  
Labrie (Jacques), du 25 août 1827 au 2 septembre 1830;  
Scott (William-Henry), du 29 septembre 1829 au 2 septembre 1830.

De 1830 à 1838, les Cèdres faisaient partie du comté de Vaudreuil, une division de l'ancien comté de York, qui comprenait toute la presqu'île formée par le Saint-Laurent et l'Ottawa en amont du lac Saint-Louis et les îles adjacentes. Comme naguère, chaque comté envoyait à la Chambre d'Assemblée de la province du Bas-Canada deux députés. Ceux de Vaudreuil, et par conséquent des Cèdres, furent pour cette période de 1830 à 1838, Messieurs :

- Beudet (Godefroy), du 26 octobre 1830 au 15 octobre 1831 (jour où il démissionne);  
Demers (Alexis), du 26 octobre 1830 au 22 janvier 1833 (jour où il décède);  
Masson (Paul), du 5 décembre 1831 au 9 octobre 1834;  
Rochrune dit Laroque (Charles), du 18 février 1833 au 27 mars 1838;  
Perrault (Ovide), du 22 novembre 1834 au 27 mars 1838.

Comme l'on sait, le 27 mars 1838, la constitution du Bas-Canada fut suspendue jusqu'au 8 avril 1841. En avril 1841, sous les Canadas-Unis, le comté de Vaudreuil — le même pour sa circonscription que celui de 1830-1838 — n'envoya plus qu'un député à la Chambre d'Assemblée, et, de 1841 à 1854, ce furent Messieurs :

- Simpson (John), du 8 avril 1841 au 23 septembre 1844;

Lanthier (Jacques-Philippe), du 12 novembre 1844 au 6 décembre 1847;

Mongenais (Jean-Baptiste), du 24 janvier 1848 au 23 juin 1854.

En 1853, le comté de Soulanges fut détaché de celui de Vaudreuil, en comprenant les terres des anciennes seigneuries de Soulanges et de la Nouvelle-Longueuil et les îles adjacentes. Jusqu'à la Confédération, en 1867, ce nouveau comté envoya à la Chambre d'Assemblée des Canadas-Unis ceux dont voici les noms — Messieurs :

Masson (Luc-Hyacinthe), du 31 juillet 1854 au 28 novembre 1857;

Coutlée (Dominique-Amable), du 2 janvier 1858 au 10 juin 1861;

Prévost (Jean-Baptiste-Jules), du 12 juillet 1861 au 16 mai 1863;

Duckett (William), du 25 juin 1863 au 12 juillet 1867.

La Confédération nous ayant doté d'une Chambre fédérale ou des Communes à Ottawa et d'une chambre locale ou Assemblée Législative à Québec, le comté de Soulanges, comme les soixante-quatre autres de la province, a envoyé depuis 1867 jusqu'en 1927 ses députés à Ottawa et à Québec.

Aux Communes d'Ottawa sont allés siéger, Messieurs :

Masson (Luc-Hyacinthe), du 3 septembre 1867 au 8 juillet 1872;

Lanthier (Jacques-Philippe), du 16 août 1872 au 15 septembre 1882 (jour où il décède);

De Beaujeu (G. R. L. G. D. Saveuse), du 27 octobre 1882 au 11 décembre 1883 (jour où il démissionne);

Bain (James-William), du 27 décembre 1883 au 13 février 1891;

Mousseau (Joseph-Octave), du 5 mars 1891 au 21 décembre 1891;

Bain (James-William), du 5 février 1892 au 7 janvier 1896;

Bourbonnais (Auguste), du 23 juin 1896 au 17 septembre 1908;

Lortie (J.-A.), du 3 décembre 1908 au 29 juillet 1911;

Sir Wilfrid Laurier, du 7 octobre 1911 au 4 octobre 1917;

Le comté de Soulanges ayant alors été réuni à celui de Vaudreuil d'après l'acte de redistribution de 1914, les députés pour Soulanges-Vaudreuil ont été, depuis 1917, Messieurs :

Boyer (Gustave), du 17 décembre 1917 au 11 mars 1922 ;

Quimet (Joseph-Rodolphe), du 21 mars 1922 au 5 septembre 1925 ;

Wilson (Lawrence-A.), du 29 octobre 1925 jusqu'à date.

Pendant ce temps, depuis 1867, les députés du comté de Soulanges à l'Assemblée Législative de Québec ont été Messieurs :

Coutlée (Dominique-Amable), du 31 août 1867 au 27 mai 1871,

De Beaujeu (G. R. L. G. D. Saveuse), du 20 juin 1871 au 22 mars 1878 ;

Duckett (William), du 1er mai 1878 au 9 septembre 1886 ;

Bourbonnais (Avila), du 11 octobre 1886 au 4 novembre 1904 ;

Mousseau (Joseph-Octave), du 28 novembre 1904 à 1915 ;

Farand (Avila), du 3 juillet 1916 au 10 janvier 1923 ;

Lortie (J.-A.), du 5 février 1923 à avril 1927 ;

Farand (Avila), du 16 mai 1927 jusqu'à date.

## II. — *Les conseillers législatifs et les sénateurs*

Jusqu'en 1856, les conseillers législatifs du Bas-Canada, nommés par la couronne, c'est-à-dire par le gouverneur et son conseil, ne représentaient aucune division électorale spéciale. En 1856, le conseil législatif devint électif, et l'on créa naturellement des collèges électoraux à cette fin. De 1856 à 1867, deux conseillers furent élus pour la division dite de Rigaud, qui comprenait, avec une partie de l'île de Montréal, les deux comtés de Vaudreuil et de Soulanges. Ce furent Messieurs :

Harwood (l'honorable Robert-Unwin), du 5 novembre 1860 au 12 avril 1863 (jour où il décède) ;

Prud'homme (l'honorable Eustache), du 3 juin 1863 au 1er juillet 1867 (jour de l'établissement de la Confédération).

Après l'établissement de la Confédération, on eut les conseillers à Québec et les sénateurs à Ottawa, nommés les uns et

les autres par la couronne, c'est-à-dire en fait par le gouvernement. L'ancienne division de Rigaud fut maintenue comme territoire représenté par ces messieurs. De 1867 jusqu'à date, voici la liste des noms de ceux qui ont siégé, pour cette division de Rigaud, qui comprend *Les Cèdres*.

Au conseil à Québec :

- MM. Prud'homme (l'hon. Eustache), du 2 novembre 1867 au 25 avril 1888 (jour où il démissionne);  
 Prévost (Wilfrid), du 9 mai 1888 au 15 février 1898 (jour où il décède);  
 Lanctôt (Joseph), du 4 avril 1898 au 20 février 1914 (jour où il décède);  
 Chauret (Joseph-Adolphe), du 31 décembre 1914 au 1er août 1918 (jour où il décède);  
 Létourneau (Séverin), de 1919 au 7 novembre 1921 (jour où il est nommé juge de la cour d'appel);  
 Ouellette (Edouard), de 1923 jusqu'à date.

Au sénat à Ottawa :

- MM. Wilson (l'hon. Charles), du 23 octobre 1867 au 9 mai 1877 (jour où il décède);  
 Thibaudeau (l'hon. Jos.-Rosaire), du 4 janvier 1878 au 16 juin 1909 (jour où il décède);  
 Boyer (l'hon. Arthur), du 28 juin 1909 au 26 janvier 1922 (jour où il décède);  
 Boyer (l'hon. Gustave), du 11 mars 1922 jusqu'à date<sup>1</sup>.

1. Tous ces renseignements et ces précisions nous ont été fournis par le département des archives du gouvernement fédéral à Ottawa. — Note de l'auteur.



## APPENDICE III

### *Les maires et les conseillers des deux municipalités des Cèdres*

Il y a, aux Cèdres, pour les fins civiles, deux municipalités distinctes. On a vu, au cours de cette histoire, que, d'abord, sous l'administration du curé Moreau (1844-1848), par proclamation du 12 novembre 1847, la paroisse de Saint-Joseph-de-Soulanges fut constituée en municipalité civile, et que, ensuite, sous l'administration du curé Roux (1849-1877), par proclamation du 1er décembre 1852, le village de Soulanges, détaché de la paroisse, fut aussi constitué en municipalité civile. Voici la liste des maires et des conseillers de ces deux municipalités, jusqu'à date.

#### *I. — Municipalité de la paroisse*

- En 1845<sup>1</sup> : maire, François Sauvé ; conseillers, Louis-Pierre Coutlée, Timothée Clément, Jean-Baptiste Lalande, Pierre Watier, Joseph Marleau et Antoine Pilon ; secrétaire, Louis-Joseph Montpetit<sup>1</sup>.
- En 1846 : maire, François Sauvé ; conseillers, Timothée Clément, Joseph Marleau, Antoine Pilon, Pierre Watier, Antoine Chévrier et Paul Sauvé ; secrétaire, Benjamin Joassin de Landrecie.
- En 1847 : maire, François Sauvé ; conseillers, Timothée Clément, Joseph Marleau, Antoine Pilon, Pierre Watier, Antoine Chevrier et Paul Sauvé ; secrétaire, Louis-Pierre Coutlée.
- En 1848, 1849, 1850, 1851, 1852, 1853 et 1854, les mêmes qu'en 1847.
- En 1855 : maire, D.-A. Coutlée ; conseillers, Gédéon Bissonnette, Paul Watier, Damase Bray, Antoine Chevrier, François Leroux, Amable Véronneau ; secrétaire, G.-H. Duménil.
- En 1856 : les mêmes qu'en 1855.
- En 1857 : les mêmes qu'en 1855, excepté Amable Véronneau, qui est remplacé par François-Olivier Dupont.

1. La municipalité n'a été érigée qu'en novembre 1847, mais, d'après la loi de 1840, on avait un maire et des conseillers dès 1845.



- En 1858: maire, Alexandre Waters; conseillers, François Leroux, Pierre Leroux, Césaire Montpetit, François-Olivier Dupont, Julien Charlebois et Jean-Baptiste Proulx; secrétaire, Léon Brabant.
- En 1859: les mêmes qu'en 1858.
- En 1860: maire, Gédéon Bissonnette; conseillers, Césaire Montpetit, Joseph Sauvé, Isaïe Bissonnette, Olivier Brunet, Jean-Baptiste Séguin et Joseph Séguin; secrétaire, Léon Brabant.
- En 1861: les mêmes qu'en 1860.
- En 1862: maire, Gédéon Bissonnette; conseillers, Joseph Sauvé, Isaïe Bissonnette, Olivier Brunet, Jean-Baptiste Séguin, Alexis Roussin et François-Olivier Watier; secrétaire, Léon Brabant.
- En 1863: les mêmes qu'en 1862.
- En 1864: maire, Dominique-Amable Coutlée; conseillers, Olivier Brunet, Alexis Roussin, François-Olivier Watier, Dosithée Chartrand, Hyacinthe Gauthier et Léon Bré; secrétaire, Eléazar Hays.
- En 1865: les mêmes qu'en 1864.
- En 1866: les mêmes qu'en 1865, excepté Olivier Brunet qui est remplacé par Léon Tessier.
- En 1867: les mêmes qu'en 1866.
- En 1868: les mêmes qu'en 1866 et 1867, excepté Léon Bray (ou Bré) qui est remplacé par Emilien Dumesnil.
- En 1869: les mêmes qu'en 1868.
- En 1870: maire, Dominique-Amable Coutlée; conseillers, Dosithée Chartrand, Léon Tessier, Narcisse Lalonde, Amédée Leroux, Damase Bray et Julien Bougis; secrétaire, Elzéar Hays.
- En 1871: les mêmes qu'en 1870.
- En 1872: maire, Gédéon Bissonnette; conseillers, Léon Tessier, Jean-Baptiste Séguin, Elie Ménard, François Véronneau, Jean Demontigny et Emery Thauvette; secrétaire, M. Lapointe.
- En 1873: les mêmes qu'en 1872, excepté Léon Tessier qui est remplacé par Olivier Brunet.

- En 1874: maire, Gédéon Bissonnette; conseillers, Jean-Baptiste Séguin, Elie Ménard, François Véronneau, Jean Demontigny, Emery Thauvette et Dominique Pilon; secrétaire, A. Beaudry.
- En 1875: maire, Gédéon Bissonnette; conseillers, Jean Demontigny, Jean-Baptiste Séguin, Joseph Leroux, Damase Bertrand, Liboire Constant et Bélonie Pilon; secrétaire, M. Lapointe.
- En 1876: maire, Liboire Constant; conseillers, Jean Demontigny, Damase Bertrand, Joseph Leroux, Honoré Gauthier, Dominique Pilon et Laurent Tessier; secrétaire, M. Lapointe.
- En 1877: les mêmes qu'en 1876.
- En 1878: les mêmes qu'en 1876 et 1877, excepté Damase Bertrand et Joseph Leroux qui sont remplacés par Justinien Thauvette et Gatien Séguin.
- En 1879: maire, Liboire Constant; conseillers, Jean Demontigny, Dominique Pilon, Jean Leroux, Justinien Thauvette, Gatien Séguin et Joseph Thabeau; secrétaire, Maurice Lapointe.
- En 1880: les mêmes qu'en 1879, excepté Jean Demontigny et Dominique Pilon qui sont remplacés par Samuel Leroux et Dominique Chévrier.
- En 1881: les mêmes qu'en 1880, excepté Justinien Thauvette et Gatien Séguin, qui sont remplacés par François Bissonnette et Honoré Cuillérier.
- En 1882: les mêmes qu'en 1881, excepté Joseph Thabeau, qui est remplacé par Roch Grenier, et Joseph Leroux, qui est remplacé par François Bissonnette.
- En 1883: les mêmes qu'en 1882.
- En 1884: les mêmes qu'en 1882 et 1883, excepté Dominique Chévrier et Honoré Cuillérier, qui sont remplacés par Isaïe Ménard et Adolphe Chartrand.
- En 1885: maire, Samuel Leroux; conseillers, François Bissonnette, Adolphe Chartrand, Isaïe Ménard, Emery Lécyer, Jean-Baptiste Milard et Honoré Leroux; secrétaire, A.-M. Bissonnette.

- En 1886 : les mêmes qu'en 1885, excepté Isaïe Ménard qui est remplacé par Xavier Ménard.
- En 1887 : maire, Samuel Leroux ; conseillers, Emery Lécuyer, Honoré Leroux, Jean-Baptiste Séguin, Xavier Ménard, François Valade et François Clément ; secrétaire, J.-M. Bissonnette.
- En 1888 : les mêmes qu'en 1887.
- En 1889 : maire, Honoré Leroux ; conseillers, Emery Lécuyer, Jean-Baptiste Séguin, François Valade, François Clément, Dominique Pilon et Jean-Baptiste Pilon ; secrétaire, A.-M. Bissonnette.
- En 1890 : les mêmes qu'en 1889, excepté François Clément et Dominique Pilon qui sont remplacés par Odilon Dault et Léon Pilon.
- En 1891 : les mêmes qu'en 1890, excepté Emery Lécuyer, qui est remplacé par Alphonse Lalonde.
- En 1892 : les mêmes qu'en 1891, excepté Léon Pilon qui est remplacé par Ovidia Levac.
- En 1893 : maire, Honoré Leroux ; conseillers, Jean-Baptiste Pilon, Alphonse Lalonde, Ovidia Levac, Joseph Leroux, Alfred Demontigny et A. Numanville ; secrétaire, A.-M. Bissonnette.
- En 1894 : les mêmes qu'en 1893, excepté Alphonse Lalonde, qui est remplacé par Joseph Leduc.
- En 1895 : les mêmes qu'en 1894, excepté Jean-Baptiste Pilon et Ovidia Levac, qui sont remplacés par Jean-Baptiste Ménard et Isaïe Ménard.
- En 1896 : maire, Honoré Leroux ; conseillers, Joseph Leduc, Jean-Baptiste Ménard, Isaïe Ménard, Octave Leroux, Jean-Baptiste Lalonde et Anselme Chartrand ; secrétaire, A.-M. Bissonnette.
- En 1897 : les mêmes qu'en 1896, excepté Joseph Leduc qui est remplacé par Godfroy Constant.
- En 1898 : les mêmes qu'en 1897, excepté Jean-Baptiste Ménard et Isaïe Ménard qui sont remplacés par Emery Bériault et Anselme Binette.
- En 1899 : les mêmes qu'en 1898.

- En 1900: maire, Octave Leroux; conseillers, Honoré Leroux, Anselme Chartrand, Emery Bériault, Anselme Binette, Hector Constant et Joseph Watier; secrétaire, A.-M. Bissonnette.
- En 1901: les mêmes qu'en 1900, excepté Honoré Leroux, Emery Bériault et Anselme Binette qui sont remplacés par Damase Leroux, Nérée Moreau et Sinaï Proulx.
- En 1902: maire, Damase Leroux; conseillers, Joseph Watier, Hector Constant, Nérée Moreau, Sinaï Proulx, Jean-Baptiste Gauthier et Emilien Cuillériér; secrétaire, A.-M. Bissonnette.
- En 1903: maire, Jean-Baptiste Gauthier; conseillers, Damase Leroux, Nérée Moreau, Joseph Watier, Sinaï Proulx, Emilien Cuillériér et Ludger Robillard; secrétaire, A.-M. Bissonnette.
- En 1904: les mêmes qu'en 1903, excepté Damase Leroux qui est remplacé par Antonin Roux.
- En 1905: les mêmes qu'en 1904, excepté Joseph Watier et Emilien Cuillériér qui sont remplacés par Joseph Séguin et Alexandre Cuillériér.
- En 1906: maire, Joseph Séguin; conseillers, Ludger Robillard, Sinaï Proulx, Antonin Roux, Alexandre Cuillériér, Edmond Watier et Achille Leroux; secrétaire, A.-M. Bissonnette.
- En 1907: les mêmes qu'en 1906 excepté Sinaï Proulx qui est remplacé par Onézime Aubry.
- En 1908: maire, Antonin Roux; conseillers, Ludger Robillard, Onézime Aubry, Emery Thauvette, Adolphe Tessier, Maurice Séguin et Aza Séguin; secrétaire, P.-D. Rous-sin.
- En 1909: les mêmes qu'en 1908, excepté Ludger Robillard et Emery Thauvette, qui sont remplacés par Joseph La-londe et Saül Ménard.
- En 1910: les mêmes qu'en 1909, excepté le secrétaire P.-D. Rous-sin qui est remplacé par Georges Chartrand.
- En 1911: les mêmes qu'en 1910, excepté Adolphe Tessier et Maurice Séguin sont remplacés par Nestor Thau-vette et Osé Sauvé.

- En 1912 : maire, Onézime Aubry ; conseillers, Aza Séguin, Nestor Thauvette, Osé Sauvé, Saül Ménard, J.-P. Leroux et Raoul Charlebois ; secrétaire, René Denis.
- En 1913 : maire, Aza Séguin ; conseillers, Nestor Thauvette, Osé Sauvé, Raoul Charlebois, Saül Ménard, Avila Ménard et Isaac Leroux ; secrétaire, René Denis.
- En 1914 : maire, Avila Ménard ; conseillers, Raoul Charlebois, Euclide Gauthier, Joseph Montpetit, Isaac Leroux, Edouard Leroux et Alex. Leroux ; secrétaire, P.-D. Roussin.
- En 1915 : maire, Isaac Leroux ; conseillers, Avila Ménard, Euclide Gauthier, Joseph Montpetit, Edouard Leroux, Paul Chartrand et Napoléon Leduc ; secrétaire, P.-D. Roussin.
- En 1916 : les mêmes qu'en 1915.
- En 1917 : maire, Paul Chartrand ; conseillers, Isaac Leroux, Avila Ménard, Euclide Gauthier, Joseph Montpetit, Edouard Leroux et Napoléon Leduc ; secrétaire, P.-D. Roussin.
- En 1918 : maire, Paul Chartrand ; conseillers, Avila Ménard, Edouard Leroux, Doris Lalonde, Osias Chartrand, Médard Marsan et Jean-Baptiste Thabeau ; secrétaire, P.-D. Roussin.
- En 1919 : les mêmes qu'en 1918, excepté Avila Ménard qui est remplacé par Josephus Ménard.
- En 1920 : maire, Paul Chartrand ; conseillers, Doris Lalonde, Jean-Baptiste Thabeau, Joséphus Ménard, Nestor Ménard, Jean-Baptiste Juillet et Ovila Séguin ; secrétaire, Henri Valade.
- En 1921 : maire, Paul Chartrand ; conseillers, Ovila Séguin, Nestor Ménard, Jean-Baptiste Thabeau, Jean-Baptiste Juillet, Wilfrid Ménard et Ovide Dupont ; secrétaire, Henri Valade.
- En 1922 : maire, Paul Chartrand ; conseillers, Jean-Baptiste Thabeau, Wilfrid Ménard, Ovide Dupont, Xavier Bériault, Avila Rouleau et Joseph Levac ; secrétaire, Henri Valade.

- En 1923 : maire, Paul Chartrand ; conseillers, Wilfrid Ménard, Xavier Bériault, Avila Rouleau, Joseph Levac, Napoléon Numainville et Ovide Dupont ; secrétaire, Lionel Bissonnette.
- En 1924 : les mêmes qu'en 1923, excepté Ovide Dupont qui est remplacé par Napoléon Leduc.
- En 1925 : maire, Nestor Thauvette ; conseillers, Xavier Bériault, Avila Rouleau, Joseph Levac, Napoléon Numainville, Napoléon Leduc et Onésime Marier ; secrétaire, Lionel Bissonnette.
- En 1926 : maire, Nestor Thauvette ; conseillers, Avila Rouleau, Napoléon Numainville, Napoléon Leduc, Onésime Marier, Ulric Leroux et Zéphirin Pilon ; secrétaire, Lionel Bissonnette.
- En 1927 : maire, Nestor Thauvette ; conseillers, Avila Rouleau, Onésime Marier, Ulric Leroux, Zéphirin Pilon, Georges Legault et D'Assise Ménard ; secrétaire, Lionel Bissonnette.

## II. — *Municipalité du village*

- En 1853 : maire, Alexandre Roy ; conseillers, Dominique Charest, Pierre Giroux, François Desparois, Thomas Nowson, Eucher Giroux et David Coutlée ; secrétaire, Odillon Aymong.
- En 1854 : les mêmes qu'en 1853.
- En 1855 : les mêmes qu'en 1853 et 1854 (jusqu'au 6 août).
- En 1855 : (depuis le 6 août) maire, Paul-David Coutlée ; conseillers, Dominique Charest, Benjamin Joassim, Pierre Giroux, François Desparois, Eucher Giroux, John-Ramsay Waters ; secrétaire, Odillon Aymong.
- En 1856 : les mêmes qu'en 1855 (depuis le 6 août).
- En 1857 : les mêmes qu'en 1856.
- En 1858 : maire, Paul-David Coutlée ; conseillers, Pierre Giroux, Thomas Nowson, Eucher Giroux, John-Ramsay Waters, Charles-Théodore Giroux et Barthélémy Hurteau ; secrétaire, Odillon Aymong.

- En 1859: les mêmes qu'en 1858.
- En 1860: maire, John-Ramsay Waters; conseillers, G.-F. Bail-  
laigé, B. Hurteau, Napoléon Hurteau, Thomas Now-  
son, G.-T. Giroux, Moïse Desparois; secrétaire, Odil-  
lon Aymong.
- En 1861: les mêmes qu'en 1860.
- En 1862: maire, Paul-David Coutlée; conseillers, Moïse Dandu-  
rand, Antoine Daoust, Barthélémy Hurteau, Alexan-  
dre Waters, François Bienjonetti et Alexandre Hur-  
teau; secrétaire, Odillon Aymong et, plus tard, Alex-  
andre Hurteau.
- En 1863: les mêmes qu'en 1862.
- En 1864: maire, Paul-David Coutlée; conseillers, Alexandre  
Roy, Moïse Dandurand, B. Hurteau, N. Hurteau, G.-  
T. Giroux et F. Bienjonetti; secrétaire, Alexandre  
Hurteau et, plus tard, Isaïe Mailloux.
- En 1865: maire et conseillers, les mêmes qu'en 1864; secrétaire,  
Isaïe Mailloux.
- En 1866: maire, P.-D. Coutlée et, plus tard, G.-T. Giroux; autres  
conseillers, Alexandre Roy, Moïse Dandurand, Alex-  
andre Brunet, Antoine Lalonde et F. Bienjonetti; se-  
crétaire, Nestor Bissonnette.
- En 1867: maire, G.-T. Giroux; conseillers, P.-D. Coutlée, Alex-  
andre Ray, Moïse Dandurand, A. Brunet, A. Lalonde  
et F. Bienjonetti; secrétaire, Nestor Bissonnette.
- En 1868: maire, Théophile Marcoux; conseillers, P.-D. Coutlée,  
Alexandre Roy, Moïse Dandurand,, A. Brunet, A. La-  
londe et F. Bienjonetti; secrétaire, Nestor Bissonnette.
- En 1869: maire et conseillers, les mêmes qu'en 1868; secrétaire,  
William Bienjonetti.
- En 1870: maire et conseillers, les mêmes qu'en 1869; secrétaire,  
W. Bienjonetti et, plus tard, Maurice Lapointe.
- En 1871: les mêmes qu'en 1870.
- En 1872: maire, Charles-Théodore Giroux; conseillers, P.-D.  
Coutlée, A. Roy, Moïse Dandurand, F. Bienjonetti,  
Norbert Lefebvre et Alexis Sauvé; secrétaire, Maurice  
Lapointe.

- En 1873: les mêmes qu'en 1872, excepté F. Bienjonetti qui est remplacé par Esdras Bissonnette.
- En 1874: les mêmes qu'en 1873, excepté Norbert Lefebvre et Alexis Sauvé, qui sont remplacés par Maxime Séguin et Téléspore Giroux.
- En 1875: maire, Paul-David Coutlée; conseillers, C.-T. Giroux, A. Roy, M. Dandurand, Esdras Bissonnette, Téléspore Giroux et Alphonse Beaudry; secrétaire, Maurice Lapointe.
- En 1876: les mêmes qu'en 1875, excepté Téléspore Giroux qui est remplacé par Moïse Ménard.
- En 1877: les mêmes qu'en 1876, excepté Alphonse Beaudry qui est remplacé par Julien Ménard.
- En 1878: les mêmes qu'en 1877, excepté Julien Ménard qui est remplacé par Léon Bray.
- En 1879: les mêmes qu'en 1878.
- En 1880: les mêmes qu'en 1879, excepté Moïse Ménard et Léon Bray, qui sont remplacés par Dosithée Dutrisac et Xavier Moreau.
- En 1881: les mêmes qu'en 1880, excepté Dosithée Dutrisac qui est remplacé par Zénon Lafrance.
- En 1882: les mêmes qu'en 1881, excepté Esdras Bissonnette et Xavier Moreau qui sont remplacés par Noé Roberge et Alfred Lavigne (Tessier).
- En 1883: les mêmes qu'en 1882.
- En 1884: maire, Paul-David Coutlée; conseillers, Alexandre Roy, C.-T. Giroux, M. Dandurand, Esdras Bissonnette, Xavier Moreau et Alfred Tessier; secrétaire, Maurice Lapointe et, plus tard, Arcade Bissonnette.
- En 1885: maire, Paul-David Coutlée; conseillers, C.-T. Giroux, M. Dandurand, Esdras Bissonnette, Xavier Moreau, Alfred Tessier et Jean Leroux; secrétaire, Arcade Bissonnette.
- En 1886: les mêmes qu'en 1886, excepté Moïse Dandurand, qui est remplacé par Amédée Saint-Marseille, et Xavier Moreau, que remplace, au cours de l'année, Régis Chevrier.



- En 1887 : maire, Paul-David Coutlée; conseillers, Moïse Dandurand, Esdras Bissonnette, Alfred Tessier, Jean Leroux, Amédée Saint-Marseille et Abraham Sauvé; secrétaire, A.-M. Bissonnette.
- En 1888 : les mêmes qu'en 1887.
- En 1889 : les mêmes qu'en 1888, excepté A. Saint-Marseille qui est remplacé par Moïse Leroux.
- En 1890 : les mêmes qu'en 1889, excepté Moïse Dandurand qui est remplacé par Xavier Moreau.
- En 1891 : les mêmes qu'en 1890, excepté Esdras Bissonnette et Jean Leroux, qui sont remplacés par Amédée Saint-Marseille et Xavier Coutlée.
- En 1892 : les mêmes qu'en 1891, Alfred Tessier est remplacé au cours de l'année par J.-O. Defoie.
- En 1893 : les mêmes qu'en 1892, excepté Abraham Sauvé qui est remplacé par Moïse Moreau.
- En 1894 : les mêmes qu'en 1893, excepté Xavier Coutlée qui est remplacé par Téléphore Ménard.
- En 1895 : maire, Paul-David Coutlée; conseillers, Xavier Moreau, Amédée Saint-Marseille, Moïse Moreau, Téléphore Ménard, Régis Lefebvre et J.-O. Defoie, qui est remplacé au cours de l'année par Olivier Bériault; secrétaire, A.-M. Bissonnette.
- En 1896 : les mêmes qu'en 1895, excepté Moïse Moreau qui est remplacé par J.-O. Defoie.
- En 1897 : les mêmes qu'en 1896, excepté Téléphore Ménard, Régis Lefebvre et Olivier Bériault, qui sont remplacés par Moïse Moreau, Antoine Dionne et Angelo Bienjonetti.
- En 1898 : maire, Paul-David Coutlée; conseillers, Xavier Moreau, Moïse Moreau, Amédée Saint-Marseille, Antoine Dionne, Angelo Bienjonetti et Ovide Dandurand; secrétaire, A.-M. Bissonnette.
- En 1899 : maire, Paul-David Coutlée; conseillers, Moïse Moreau, Amédée Saint-Marseille, Antoine Dionne, Ovide Dandurand, Adélarde Tessier et Xavier Moreau qui est remplacé au cours de l'année par Wilfrid Carignan;

secrétaire, A.-M. Bissonnette.

En 1900 : maire, Paul-David Coutlée, conseillers, Moïse Moreau, Amédée Saint-Marseille, Ovide Dandurand, Angelo Bienjonetti, Adélarde Tessier et Raphaël Ménard ; secrétaire, A.-M. Bissonnette.

*Note.* — A remarquer que Paul-David Coutlée a été maire du village des Cèdres de 1875 à 1901, pendant 26 ans sans interruption.

En 1901 : maire, Raphaël Ménard ; conseillers, Amédée Saint-Marseille, Ovide Dandurand, Moïse Moreau, Onésime Marleau, Ferdinand Leroux et Omer Levac ; secrétaire, A.-M. Bissonnette.

En 1902 : les mêmes qu'en 1901, excepté Ovide Dandurand qui est remplacé par Joseph Coutlée.

En 1903 : les mêmes qu'en 1902, excepté Amédée Saint-Marseille et Moïse Moreau, qui sont remplacés par Aimé Hotte et Dorion Denis.

En 1904 : les mêmes qu'en 1903, excepté Omer Levac qui est remplacé par Joseph Montpetit.

En 1905 : les mêmes qu'en 1904, excepté Joseph Coutlée qui est remplacé par Edouard Goyer.

En 1906 : les mêmes qu'en 1905.

En 1907 : maire, Honoré Leroux ; conseillers, Raphaël Ménard, Edouard Goyer, Ferdinand Leroux, Aimé Hotte, Dorion Denis et Joseph Montpetit ; secrétaire, A.-M. Bissonnette.

*Note.* — A remarquer que A.-M. Bissonnette a été secrétaire de 1884 à 1907, pendant 23 ans sans interruption.

En 1908 : maire, Raphaël Ménard ; conseillers : Edouard Goyer, Ferdinand Leroux, Aimé Hotte, Dorion Denis, Joseph Montpetit et Held. Chartrand ; secrétaire, Honoré Leroux.

En 1909 : les mêmes qu'en 1908.

En 1910 : maire, Raphaël Ménard ; conseillers, Edouard Goyer, Ferdinand Leroux, Dorion Denis, Joseph Montpetit, Held. Chartrand, qui est remplacé au cours de l'année par Onésime Marleau, et Adélarde Poirier, qui est remplacé au cours de l'année par Georges Chartrand ; secrétaire, Honoré Leroux.

- En 1911 : maire, Edouard Goyer ; conseillers, Raphaël Ménard, Ferdinand Leroux, Dorion Denis, Joseph Montpetit, Adélarde Poirier et Georges Chartrand ; secrétaire, Honoré Leroux.
- En 1912 : maire, Edouard Goyer ; conseillers, Dorion Denis, Joseph Montpetit, Adélarde Poirier, Georges Chartrand, Raphaël Ménard, remplacé au cours de l'année par Joseph Thauvette, et Ferdinand Leroux, remplacé au cours de l'année par Joseph Cuillérier ; secrétaire, Honoré Leroux.
- En 1913 : maire, Edouard Goyer ; conseillers, Dorion Denis, Joseph Montpetit, Adélarde Poirier, Joseph Cuillérier, docteur J.-O. Leroux et Ovida Saint-Marseille ; secrétaire, Honoré Leroux.
- En 1914 : maire, Joseph Montpetit ; conseillers, Dorion Denis, Joseph Cuillérier, J.-O. Leroux, Ovida Saint-Marseille, Ovida Denis et Cléophas Lefebvre — au cours de l'année, Anselme Chartrand remplace J. Cuillérier ; secrétaire, Honoré Leroux.
- En 1915 : les mêmes qu'en 1914, excepté Dorion Denis, qui est remplacé par Isaïe Leroux, et Honoré Leroux, secrétaire, qui est remplacé par Hervé Cuillérier.
- En 1916 : les mêmes qu'en 1915.
- En 1917 : les mêmes qu'en 1916, excepté O. Saint-Marseille, O. Denis et C. Lefebvre, qui sont remplacés par Edouard Goyer, Joseph Besner et Onésime Marleau, et le secrétaire, H. Cuillérier, remplacé par Georges-P. Montpetit.
- En 1918 : les mêmes qu'en 1917, excepté J.-O. Leroux et I. Leroux, qui sont remplacés par Cléophas Lefebvre et Edouard Denis.
- En 1919 : les mêmes qu'en 1918, excepté Onésime Marleau qui est remplacé par Dorion Denis.
- En 1920 : les mêmes qu'en 1919, excepté Anselme Chartrand et Edouard Denis, qui sont remplacés par Gonzague Chartrand et F.-X. Tessier.
- En 1921 : les mêmes qu'en 1920, excepté Edouard Goyer et Jo

séph Besner, qui sont remplacés par Onésime Marleau et Edouard Denis.

- En 1922 : maire, Joseph Montpetit ; conseillers, Dorion Denis, Onésime Marleau, Cléophas Lefebvre, J.-A. Boivin, Henri Sauvé et Edouard Denis qui est remplacé au cours de l'année par Ovidia Saint-Marseille ; secrétaire, Georges-P. Montpetit.
- En 1923 : maire, Joseph Besner ; conseillers, Ovidia Saint-Marseille, Gonzague Chartrand, Cléophas Lefebvre, J.-A. Tessier, J.-A. Boivin et Henri Sauvé ; secrétaire, Georges-P. Montpetit.
- En 1924 : les mêmes qu'en 1923.
- En 1925 : maire, Joseph Besner ; conseillers, Cléophas Lefebvre, J.-A. Boivin, Gonzague Chartrand, remplacé par Joseph Montpetit, Henri Sauvé, remplacé par J.-A. Lalonde, Roméo Pilon et Joseph Denis ; secrétaire, Georges-P. Montpetit.
- En 1926 : maire, Joseph Besner ; conseillers, J.-A. Boivin, Joseph Montpetit, J.-A. Lalonde, Roméo Pilon, Joseph Denis et docteur Augustin-B. Clément ; secrétaire, Georges-P. Montpetit.
- En 1927 : maire, Joseph Besner ; conseillers, J.-A. Boivin, Joseph Montpetit, Roméo Pilon, Augustin Clément, Joseph Lortie et Uldéric Robillard ; secrétaire, Georges-P. Montpetit.
-



## APPENDICE IV

### *Les commissions scolaires des Cèdres et les noms des commissaires*

Nous avons raconté, au chapitre quatrième de ce livre, que c'est le premier lundi de janvier 1842, au temps du curé Magloire Blanchet, que la première commission scolaire, ou, comme l'on dit assez improprement, la première municipalité scolaire, fut créée aux Cèdres et que les premiers commissaires d'école furent élus. Il n'y eut d'abord qu'une seule commission pour toute la paroisse qui s'appela, naturellement, la commission de Saint-Joseph-des-Cèdres. Mais, soixante ans plus tard, plusieurs commissions indépendantes se sont détachées de cette première commission, et même il est arrivé, en 1908, nous allons dire bientôt comment, que la première commission a perdu son nom pour devenir la commission de Saint-Laurent-des-Cèdres. Les autres commissions nées de l'ancienne de Saint-Joseph-des-Cèdres sont les suivantes: celles des Cascades, formée en juillet 1901; celle de Saint-Emile (rang Saint-Féréol), formée en juillet 1904; celle de Saint-Dominique, formée en juillet 1906.

#### *I. — Municipalité scolaire de Saint-Joseph-des-Cèdres devenue plus tard Saint-Laurent-des-Cèdres*

D'après le livre des délibérations, tel qu'on le possède actuellement, ce serait, en janvier 1842, M. le curé Lavoie qui aurait été élu premier commissaire et président de la commission de Saint-Joseph-des-Cèdres. C'est évidemment une erreur de copiste. On a dû dresser cette liste des premières élections de mémoire et l'on aura oublié que, en janvier 1842, c'est M. Magloire Blanchet qui était encore curé des Cèdres, puisqu'il le fut jusqu'au 20 septembre 1842, que son successeur, M. Lecours, fut curé des Cèdres du 20 septembre 1842 au 27 février 1843, et que, enfin, M. Lavoie n'arriva aux Cèdres que dans les derniers jours de février 1843. Nous croyons plutôt, même sans avoir sous les yeux de document précis qui l'établisse, que MM. Blan-

chet et Lecours ont dû être élus, avant M. Lavoie, au nombre des premiers commissaires et que l'un et l'autre aussi ont été, chacun leur tour, choisis pour présider la commission. Cette explication donnée, voici, de 1842 jusqu'à date, les noms des commissaires d'école de Saint-Joseph-des-Cèdres, puis de Saint-Laurent-des-Cèdres (en 1908).

- En 1842: M. le curé Magloire Blanchet, puis M. le curé Lecours, président; MM. A. Roy, A. Berthelot, A. Dubois, P. Hays, P. Masson, P. Watier.
- En 1843: M. le curé Lecours, puis M. le curé Lavoie, président; les mêmes six commissaires qu'en 1842.
- En 1844: M. le curé Lavoie (qui part en octobre) puis M. le curé Moreau, président: MM. A. Dubois, D. Charest, B. Joassim, A. Berthelot, E. Hays, James Drayer.
- En 1845: M. le curé Moreau, président, MM. A.-X. Brunet, Thomas Marcoux et D.-A. Coutlée.
- En 1846: M. le curé Moreau, président; MM. D.-A. Coutlée, Gédéon Montpetit, Antoine Binette et A. Berthelot, secrétaire.
- En 1847: M. le curé Moreau, président, MM. D.-A. Coutlée, Antoine Binette, T. Marcoux et A. Berthelot, secrétaire.
- En 1848: M. le curé Porlier (qui arrive aux Cèdres en février 1848), président; MM. A. Binette, A. Roy, J.-B. Ménard, Jean Leroux et A. Berthelot, secrétaire.
- En 1849: M. le curé Porlier, puis M. le curé Roux (qui arrive aux Cèdres en septembre 1849), président, MM. A. Roy, J.-B. Ménard, J. Leroux, P. Watier et A. Berthelot, secrétaire.
- En 1850: M. le curé Roux, président, MM. A. Roy, O. Watier, O. Clément, D. Pilon et Elz. Hays, secrétaire.
- En 1851: les mêmes qu'en 1850.
- En 1852: M. le curé Roux, président, MM. A. Roy, O. Clément, D. Pilon, A. Séguin et Elz. Hays, secrétaire.
- En 1853: les mêmes qu'en 1852, excepté D. Pilon qui est remplacé par O. Brunet.
- En 1854: les mêmes qu'en 1853, excepté O. Clément qui est remplacé par J.-H. Gauthier.

- En 1855 : les mêmes qu'en 1854.
- En 1856 : M. le curé Roux, président, MM. A. Roy, J.-H. Gauthier, Isaïe Bissonnette, Joseph Ménard et Elz. Hays, secrétaire.
- En 1857 : les mêmes qu'en 1856.
- En 1858 : M. le curé Roux, président, MM. A. Roy, Isaïe Bissonnette, Joseph Ménard, Gédéon Bissonnette et Elzéar Hays, secrétaire.
- En 1859 : M. le curé Roux, président, Isaïe Bissonnette, Gédéon Bissonnette, Bénonie Levac et Elz. Hays, secrétaire.
- En 1860 : les mêmes qu'en 1859, excepté Isaïe Bissonnette remplacé par Pierre DeMontigny.
- En 1861 : les mêmes qu'en 1860, excepté G. Bissonnette remplacé par Joseph Thabeau.
- En 1862 : les mêmes qu'en 1861, excepté Pierre Demontigny remplacé par Joseph Leroux.
- En 1863 : les mêmes qu'en 1862, excepté Joseph Thabeau remplacé par David Robillard.
- En 1864 : les mêmes qu'en 1863, excepté B. Levac remplacé par Julien Ménard.
- En 1865 : les mêmes qu'en 1864, excepté Joseph Leroux remplacé par Damase Bré (Bray).
- En 1866 : les mêmes qu'en 1865.
- En 1867 : M. le curé Roux, président, MM. A. Roy, David Robillard, Damase Bray, Julien Binette et Elz. Hays, secrétaire.
- En 1868 : les mêmes qu'en 1867.
- En 1869 : les mêmes qu'en 1867 et 1868.
- En 1870 : les mêmes qu'en 1869, excepté David Robillard remplacé par Julien Charlebois.
- En 1871 : les mêmes qu'en 1870, excepté Damase Bray remplacé par Emery Thauvette.
- Note.* — A remarquer que M. Elzéar Hays a été secrétaire de la commission scolaire de 1850 à 1870, pendant vingt-et-un ans sans interruption.
- En 1872 : M. le curé Roux, président, MM. A. Roy, Julien Binette, Emery Thauvette, Michel Dupont et Alexandre Waters, secrétaire.

- En 1873 : les mêmes qu'en 1872, excepté Julien Binette remplacé par Octave Proulx.
- En 1874 : les mêmes qu'en 1873.
- En 1875 : M. le curé Roux, président, MM. A. Roy, Emery Thauvette, Octave Proulx, Narcisse Lalonde et Arcade Bissonnette, secrétaire.
- En 1876 : les mêmes qu'en 1875.
- En 1877 : les mêmes qu'en 1875 et 1876.
- En 1878 : M. le curé Bélair, président, MM. A. Roy, Octave Proulx, Narcisse Lalonde, Honoré Leroux et Arcade Bissonnette, secrétaire.
- En 1879 : les mêmes qu'en 1878, excepté Octave Proulx remplacé par Dominique Chénier.
- En 1880 : les mêmes qu'en 1879.
- En 1881 : les mêmes qu'en 1880, excepté Narcisse Lalonde remplacé par Honoré Gauthier.
- En 1882 : les mêmes qu'en 1881.
- En 1883 : les mêmes qu'en 1882, excepté Honoré Gauthier remplacé par Emilien Dumesnil.
- En 1884 : les mêmes qu'en 1883, excepté Dominique Chénier remplacé par Xavier Ménard.
- Note.* — A remarquer que M. Alexandre Roy a été commissaire d'écoles en 1842 et 1843, puis de 1848 à 1884, soit trente-sept ans sans interruption.
- En 1885 : M. le curé Bélair, président, MM. Emilien Dumesnil, Xavier Ménard, Damasc Séguin, Joseph Legault et A.-M. Bissonnette, secrétaire.
- En 1886 : M. P.-D. Coutlée, président, MM. X. Ménard, Joseph Legault, H. Leroux, G. Séguin et A.-M. Bissonnette, secrétaire.
- En 1887 : M. P.-D. Coutlée, président, MM. H. Leroux, G. Séguin, X. Ménard, A. Numainville et Arcade Bissonnette, secrétaire.
- En 1888 : M. P.-D. Coutlée, président, MM. Honoré Leroux, A. Numainville, Grégoire Brabant, Paul Denis et Arcade Bissonnette, secrétaire.
- En 1889 : les mêmes qu'en 1888, excepté H. Leroux remplacé par Nérée Moreau.



- En 1890: les mêmes qu'en 1889, excepté A. Numainville remplacé par Alphonse Charlebois.
- En 1891: les mêmes qu'en 1890, excepté Grégoire Brabant et Paul Denis, remplacés par Moïse Ménard et François Valade.
- En 1892: les mêmes qu'en 1891.
- En 1893: les mêmes qu'en 1892, excepté Alphonse Charlebois, remplacé par J.-B. Séguin.
- En 1894: les mêmes qu'en 1893, excepté Moïse Ménard, remplacé par Hyacinthe Marier.
- En 1895: M. François Valade, président, MM. Dr Noé Roberge, J.-B. Séguin, Paul Denis, Hyacinthe Marier et A.-M. Bissonnette, secrétaire.
- En 1896: les mêmes qu'en 1895, excepté J.-B. Séguin remplacé par Emery Lécuyer.
- En 1897: M. Emery Lécuyer, président, MM. Dr N. Roberge, Paul Denis, H. Marier, Tertulien Leroux et A.-M. Bissonnette, secrétaire.
- En 1898: M. Hyacinthe Marier, président, MM. Emery Lécuyer, Tertulien Leroux, Achille Leroux, Alfred Demontigny et A.-M. Bissonnette, secrétaire.
- En 1899: M. Tertulien Leroux, président, MM. H. Marier, A. Leroux, A. Demontigny, Hormisdas Lalonde et A.-M. Bissonnette, secrétaire.
- En 1900: les mêmes qu'en 1899, excepté Hyacinthe Marier remplacé par Gilbert Ménard.
- En 1901: M. Tertulien Leroux, président; MM. H. Lalonde, G. Ménard, Paul Chartrand, Alexandre Cuillérier et S.-M. Bissonnette, secrétaire.
- En 1902: les mêmes qu'en 1901, excepté H. Lalonde remplacé par J.-B. Lalonde.
- En 1903: M. J.-B. Lalonde, président; MM. P. Chartrand, A. Cuillérier, Osias Chartrand, Isaïe Ménard et A.-M. Bissonnette, secrétaire.
- En 1904: les mêmes qu'en 1903.
- En 1905: les mêmes qu'en 1903 et 1904.
- En 1906: M. le curé Castonguay, président; MM. J.-B. Lalonde,

P. Chartrand, A. Cuillérier, Ovila Ménéard et A.-M. Bissonnette, secrétaire.

En 1907: M. le curé Castonguay, président, MM. O. Ménéard, Joseph Bissonnette, Ovila Denis, Alexandre Leroux et A.-M. Bissonnette, secrétaire.

*Note.* — A remarquer que M. Arcade Bissonnette (A.-M.) a été secrétaire de la commission scolaire de 1875 à 1907, soit trente-trois ans sans interruption.

*Note.* — En 1903, la municipalité scolaire de Saint-Joseph-des-Cèdres bâtissait, dans le rang Saint-Grégoire, l'école dite de Saint-Grégoire. En 1908, à la suite de certaines contestations, les gens du village et autres se séparaient de ceux de Saint-Grégoire et formaient la nouvelle municipalité scolaire de Saint-Laurent-des-Cèdres, tandis que les gens de Saint-Grégoire conservaient le titre de municipalité scolaire de Saint-Joseph-des-Cèdres. Et cela dura jusqu'en 1923. De 1908 à 1922, ont été commissaires de la municipalité scolaire de Saint-Laurent-des-Cèdres — c'est-à-dire des gens du village et autres:

En 1908: M. le curé Castonguay, président, MM. Dr J. Thauvette, Anselme Chartrand, J.-A. Leroux, Alexandre Leroux et P.-D. Roussin, secrétaire.

En 1909: les mêmes qu'en 1908, excepté Alexandre Leroux remplacé par Edouard Leroux.

En 1910: les mêmes qu'en 1909, excepté J.-A. Leroux remplacé par Edouard Séguin.

En 1911: les mêmes qu'en 1910.

En 1912: les mêmes qu'en 1911, excepté le Dr J. Thauvette remplacé par le Dr J.-O. Leroux.

En 1913: les mêmes qu'en 1912.

En 1914: M. le curé Castonguay, président, MM. le Dr Oza Leroux, Anselme Chartrand, Ed. Leroux, Maurice Séguin et P.-D. Roussin, secrétaire.

En 1915: M. le vicaire Médard Gagnier, président, MM. Anselme Chartrand, Maurice Séguin, Napoléon Denis, Emilien Cuillierier et P.-D. Roussin, secrétaire.

En 1916: M. Emilien Cuillierier, président; MM. Anselme Chartrand, Maurice Séguin, Napoléon Denis, Ovila Séguin, P.-D. Roussin, secrétaire.

En 1917: Anselme Chartrand, président; MM. Emilien Cuillierier, Maurice Séguin, Napoléon Denis, Ovila Séguin et P.-D. Roussin, secrétaire.

En 1918: Anselme Chartrand, président, MM. M. Séguin, O. Séguin, Joseph Bissonnette, Fortunat Daoust et P.-D. Roussin, secrétaire.

En 1919: A. Chartrand, président; MM. O. Séguin, J. Bissonnette, F. Daoust, Avila Rouleau et P.-D. Roussin, secrétaire.

En 1920: les mêmes qu'en 1919, excepté J. Bissonnette remplacé par Antoine Thauvette.

En 1921: les mêmes qu'en 1920, excepté F. Daoust remplacé par Ulric Leroux.

En 1922: les mêmes qu'en 1921, excepté O. Séguin remplacé par François-Joseph Leroux.

*Note.* — En même temps, pour la municipalité scolaire des gens de Saint-Grégoire qui gardaient l'ancien titre de Saint-Joseph-des-Cèdres, ont été commissaires de 1908 à 1922:

En 1908-1909: M. Ovila Ménard, président; MM. Arsène Levac, Josaphat Levac, Nestor Ménard, Raphaël Liboiron et Wilfrid Ménard, secrétaire.

De 1909 à 1914: M. Joséphus Ménard, président; les mêmes, pour les autres, qu'en 1908-1909.

De 1914 à 1920: M. Joseph Levac, président; MM. Joséphus Ménard, Arsène Levac, Ovide Levac, Damien Leroux et Wilfrid Ménard, secrétaire.

De 1920 à 1922: M. Damien Leroux, président; MM. Joséphus Ménard, Arsène Levac, Ovide Levac, Hormisdas Levac et Wilfrid Ménard, secrétaire.

*Note.* — En 1923, les gens de Saint-Grégoire voulurent s'unir aux gens de la municipalité scolaire de Saint-Laurent-des-Cèdres. Le nom de l'ancienne municipalité de Saint-Joseph-des-Cèdres disparut complètement. De 1923 jusqu'à date, ont été commissaires de Saint-Laurent-des-Cèdres:

En 1923: M. Antoine Thauvette, président; MM. A. Rouleau, U. Leroux, F.-J. Leroux, Wilfrid Ménard et P.-D. Roussin, secrétaire.

En 1924: M. François-Joseph Leroux, président; MM. A. Rouleau, U. Leroux, W. Ménard, Aldebert Lalonde et P.-D. Roussin, secrétaire.

*Note.* — A remarquer que M. P.-D. Roussin a été secrétaire de 1908 à 1924, soit pendant dix-sept ans sans interruption.

En 1925: M. F.-J. Leroux, président; MM. A. Rouleau, U. Le-

roux, W. Ménard, A. Lalonde et Lionel Bissonnette, secrétaire.

En 1926: M. F.-J. Leroux, président; MM. A. Rouleau, U. Leroux, W. Ménard, A. Lalonde et Lionel Bissonnette, secrétaire.

En 1927: les mêmes qu'en 1926, excepté W. Ménard remplacé par Arthur Chartrand.

## II. — *Municipalité scolaire des Cascades<sup>1</sup> (des Cèdres)*

*Note.* — Cette municipalité a été détachée de l'ancienne municipalité scolaire de Saint-Joseph-des-Cèdres en juillet 1901. Ont été depuis, pour cette division, commissaires d'école:

En 1901: M. Timothée Leroux, président; MM. Jean-Baptiste Gamelin, Saül Ménard, Onésime Demontigny, Roch Leroux et J.-A. Sauvé, secrétaire.

En 1902: les mêmes qu'en 1901, excepté Onésime DeMontigny et Roch Leroux, qui sont remplacés par W. Bradley et Joseph Clément.

En 1903: M. Timothée Leroux, président; MM. William Bradley, Joseph Clément, Grégoire Brabant, Narcisse Lalonde et J.-A. Sauvé, secrétaire.

En 1904: M. Grégoire Brabant, président; MM. W. Bradley, Joseph Clément, Narcisse Lalonde, Joseph DeMontigny, et Emile Lalonde, secrétaire.

En 1905: M. Grégoire Brabant, président; MM. Narcisse Lalonde, Jean-Baptiste Juillet, Giuseppe Daoust, Odilon Quesnel et Emile Lalonde, secrétaire.

En 1906: M. Jean-Baptiste Juillet, président; MM. Giuseppe Daoust, Odilon Quesnel, Joseph Ménard, Joseph DeMontigny et Emile Lalonde, secrétaire.

En 1907: les mêmes qu'en 1906, excepté Joseph DeMontigny remplacé par Archez Saint-Marseille.

En 1908: M. Jean-Baptiste Juillet, président; MM. Joseph Ménard, S. Saint-Marseille, Arthur Perron, Omer Clément et Roch Leroux, secrétaire.

1. Les Cascades ont leur desserte et leur desservant pour fins spirituelles et leur municipalité scolaire, mais dépendent toujours au civil de la municipalité des Cèdres.

- En 1909 : M. Louis-Alfred Sauvé, président ; MM. A. Saint-Marseille, A. Perron, O. Clément, Avila Rousseau et R. Leroux, secrétaire.
- En 1910 : les mêmes qu'en 1909.
- En 1911 : M. L.-A. Sauvé, remplacé en décembre par M. Avila Rousseau, comme président ; MM. A. Rousseau, A. Saint-Marseille, Joseph Besner, Nérée Moreau, remplacé en octobre par M. Wilfrid Clément, Alexandre Ménard (qui remplaça en décembre M. L.-A. Sauvé) et R. Leroux, secrétaire.
- En 1912 : M. A. Saint-Marseille, président ; MM. A. Ménard, Procul Dupont, Wilfrid Clément, Joseph Besner et R. Leroux, secrétaire.
- En 1913 : M. Georges Leroux, président ; MM. A. Ménard, P. Dupont, W. Clément, Narcisse Lafrance et R. Leroux, secrétaire. En avril 1913, M. Georges Leroux démissionnaire est remplacé à la présidence par W. Clément, et, comme commissaire, par M. Arthur Perron.
- En 1914 : M. Procul Dupont, président ; MM. Arthur Perron, Joseph Clément, Narcisse Lafrance, Alexandre Ménard et R. Leroux, secrétaire.
- En 1915 : M. Avila Rousseau, président ; MM. Jean-Baptiste Juillet, Joseph Clément, Arthur Perron, Narcisse Lafrance et G. Leroux, secrétaire.
- En 1916 : M. Jean-Baptiste Juillet, président ; MM. Avila Rousseau, Joseph Clément, Arthur Perron, Téléphore Saint-Denis et Joseph Saint-Denis, secrétaire.
- En 1917 : M. Jean-Baptiste Juillet, président ; MM. Avila Rousseau, Téléphore Saint-Denis, Onésime DeMontigny, Alexis Marleau et Joseph Saint-Denis, secrétaire.
- En 1918 : M. Téléphore Saint-Denis, président ; MM. Onésime DeMontigny, Alexis Marleau, Donat Houle, Adélaré Ménard et Joseph Saint-Denis, secrétaire.
- En 1919 : M. Archez Saint-Marseille, président ; MM. Onésime DeMontigny, Alexis Marleau, Donat Houle, Adélaré Ménard et Joseph Saint-Denis (remplacé en décembre par Joseph-Aldebert Lalonde), secrétaire.

- En 1920: M. A. Saint-Marseille, président; MM. Donat Houle, Adélard Ménard, Arthur Ménard, Adam Gourley et J.-A. Lalonde, secrétaire.
- En 1921: M. A. Saint-Marseille, président; MM. Alfred Rousseau, Arthur Ménard, Adam Gourley, Arthur Paquette (remplacé en mars 1922 par M. Eugène Gareau) et J.-A. Lalonde, secrétaire.
- En 1922: M. Adam Gourley, président; MM. Alfred Rousseau, Arthur Ménard, Narcisse Lafrance, Eugène Gareau et J.-A. Lalonde (remplacé en novembre 1922 par M. Adélard Montpetit) secrétaire.
- En 1923: les mêmes qu'en 1922, avec M. A. Montpetit comme secrétaire.
- En 1924: les mêmes qu'en 1923.
- En 1925: M. Eugène Gareau, président; MM. Adam Gourley, Avila Rousseau, Arthur Ménard, Léo Ménard et Joseph-Oscar Majeur, secrétaire.
- En 1926: M. Avila Rousseau, président; MM. Adélard Montpetit, Alfred Rousseau, Léo Ménard, Avila Juillet et Emile Lalonde, secrétaire.
- En 1927: les mêmes qu'en 1926.

III. — *Municipalité scolaire de Saint-Émile (des Cèdres)*  
(rang Saint-Féréol)

*Note.* — Cette municipalité scolaire de Saint-Émile, du rang Saint-Féréol, a été séparée de celle de Saint-Joseph-des-Cèdres en 1904. Nous donnons la liste complète, des commissaires de 1904 jusqu'à date.

- En 1904: M. Zéphirin Pilon, président; MM. Gilbert Ménard, D'Assise Leroux, Ovida Levac, Amédée Pilon et J.-P. Leroux, secrétaire.
- En 1905: les mêmes qu'en 1904.
- En 1906: M. Onésime Aubry, président; MM. Gilbert Ménard, D. Leroux, O. Levac, A. Pilon, Moïse Demontigny et J.-P. Leroux, secrétaire.
- En 1907: M. Onésime Aubry, président; MM. G. Ménard, A. Pilon, M. Demontigny, Anselme Binette et Isaac Leroux, secrétaire.

- En 1908: les mêmes qu'en 1907, excepté G. Ménard et A. Pilon remplacés par Sinaï Proulx et Onésime Marier.
- En 1909: M. Onésime Marier, président; MM. A. Binette, S. Proulx, David Léger, J.-B. Proulx et I. Leroux, secrétaire.
- En 1910: M. David Léger, président, MM. O. Marier, S. Proulx, J.-B. Proulx, Eldège Binette et I. Leroux, secrétaire.
- En 1911: M. J.-B. Proulx, président; MM. D. Léger, O. Marier, S. Proulx, E. Binette et I. Leroux, secrétaire.
- En 1912: M. Joseph Ménard, président; MM. D. Léger, O. Marier, S. Proulx, Jules Marier et Zéphirin Pilon, secrétaire.
- En 1913: M. Sinaï Proulx, président, MM. Joseph Ménard, D. Léger, O. Marier, J. Marier et Z. Pilon, secrétaire.
- En 1914: M. Nestor Ménard, président, MM. J. Ménard, D. Léger, J. Marier, Avila Ménard et Z. Pilon, secrétaire.
- En 1915: M. Jules Marier, président; MM. Nestor Ménard, D'Assise Leroux, Avila Ménard, Théodore Ménard et Z. Pilon, secrétaire.
- En 1916: M. D'Assise Leroux, président, MM. J. Marier, N. Ménard, A. Ménard, T. Ménard et Z. Pilon, secrétaire.
- En 1917: M. Avila Ménard, président; MM. Leroux, Marier, N. Ménard, T. Ménard et Z. Pilon, secrétaire.
- En 1918: M. Avila Ménard, président, MM. J. Marier, N. Ménard, David Bériault, Nestor Demontigny et Z. Pilon, secrétaire.
- En 1919: les mêmes qu'en 1918.
- En 1920: M. Jules Marier, président; MM. A. Ménard, N. Ménard, D. Bériault, Raphaël Liboiron et Z. Pilon, secrétaire.
- En 1921: les mêmes qu'en 1920, excepté D. Bériault remplacé par Roméo Séguin.
- En 1922: M. Isaac Leroux, président; MM. Avila Ménard, Nestor Ménard, David Léger, Raphaël Liboiron et Z. Pilon, secrétaire.
- En 1923: M. Isaac Leroux, président; MM. D. Léger, R. Liboi-

ron, Joseph Montpellier, Aldéric Binette et R. Pilon, secrétaire.

En 1924: M. David Léger, président; MM. R. Liboiron, J. Montpellier, A. Binette, Avila Proux et Z. Pilon, secrétaire.

En 1925: M. Joseph Montpellier, président; D. Léger, R. Liboiron, A. Binette, Avila Proulx (nommé par le gouvernement) et Z. Pilon, secrétaire.

En 1926: M. Raphaël Liboiron, président; MM. Joseph Montpellier, David Léger, Avila Proulx, Azarie Binette et Z. Pilon, secrétaire.

En 1927: les mêmes qu'en 1926.

#### IV. — *Municipalité scolaire de Saint-Dominique (des Cèdres)*

*Note.* — Cette municipalité a été détachée de l'ancienne municipalité scolaire de Saint-Joseph-des-Cèdres en juillet 1906. Ont été depuis, pour cette division, commissaires d'école:

En 1906: M. Aza Séguin, président; MM. Jean-Baptiste Charlebois, Raoul Charlebois, Euclide Gauthier, Joseph Lalonde et Avila Gauthier, secrétaire.

En 1907: les mêmes qu'en 1906.

En 1908: les mêmes qu'en 1907 et 1906.

En 1909: M. Raoul Charlebois, président; MM. Aza Séguin, Euclide Gauthier, Joseph Lalonde, Auguste Poirier et Hector Constant, secrétaire.

En 1910: les mêmes qu'en 1909, excepté Joseph Lalonde qui est remplacé par Arthur Marsan.

En 1911: les mêmes qu'en 1910.

En 1912: les mêmes qu'en 1911, excepté Arthur Marsan qui est remplacé par Dorise Lalonde.

En 1913: les mêmes qu'en 1912, excepté le secrétaire, Hector Constant, qui est remplacé par Napoléon Numainville.

*Note.* — Le 8 septembre 1913, la municipalité est divisée en deux arrondissements, qui restent administrés par la même commission scolaire.

En 1914: M. Dorise Lalonde, président; MM. Euclide Gauthier, Auguste Poirier, Ovide Dupont, Aldéric Cousineau et Napoléon Numainville, secrétaire.

En 1915: les mêmes qu'en 1914, excepté Auguste Poirier qui est remplacé par M. Napoléon Leduc.



- En 1916 : les mêmes qu'en 1915, excepté Euclide Gauthier qui est remplacé par Omer Ménard.
- En 1917 : les mêmes qu'en 1916, excepté Aldéric Cousineau qui est remplacé par Omer Séguin.
- En 1918 : M. Omer Séguin, président; MM. Dorise Lalonde, Ovide Dupont, Omer Ménard, Georges Legault et Napoléon Numainville, secrétaire.
- En 1919 : M. Dorise Lalonde, président; MM. Omer Séguin et les mêmes qu'en 1918.
- En 1920 : les mêmes qu'en 1919, excepté Omer Séguin qui est remplacé par Avila-Paul Séguin.
- En 1921 : les mêmes qu'en 1920.
- En 1922 : M. Avila-Paul Séguin, président; MM. Ovide Dupont, Georges Legault, Jean-Baptiste Thabeau, Joseph-A. Séguin et Napoléon Numainville, secrétaire.
- En 1923 : M. Avila-Paul Séguin, président; MM. Georges Legault, Jean-Baptiste Thabeau, Joseph-A. Séguin, Georges Masse et N. Numainville, secrétaire.
- En 1924 : les mêmes qu'en 1923, excepté Georges Legault, qui est remplacé par Victor Legault.
- En 1925 : M. Joseph-A. Séguin, président; Avila-Paul Séguin, Georges Masse, Victor Legault, Willie Robillard et N. Numainville, secrétaire.
- En 1926 : les mêmes qu'en 1925, excepté Avila-Paul Séguin, qui est remplacé par Joseph-Osé Séguin.
- En 1927 : les mêmes qu'en 1926.

*Note.* — A noter que M. Napoléon Numainville est secrétaire de cette commission scolaire de Saint-Dominique depuis 1913 jusqu'à date.

---



## APPENDICE V

*Diverses listes de prêtres, de religieux, de religieuses et de professionnels, nés aux Cèdres, ou dont les familles ont été ou sont des Cèdres, suivies d'une liste des notaires qui ont eu leur bureau dans la paroisse et d'une autre de quelques-uns des médecins qui y ont pratiqué.*

### I. — Les prêtres :

- Giroux (Jean-Olivier), né le 14 octobre 1798, ordonné le 11 mai 1823, mort le 21 février 1870.
- Girouard (Liboire-Henri), né le 28 novembre 1798, ordonné le 1er octobre 1826, mort le 31 mars 1876.
- Marcoux (François-Xavier), né le 21 décembre 1805, ordonné le 6 mars 1830, mort le 17 août 1883.
- Watier (Julien-Gédéon), né le 25 janvier 1820, ordonné le 5 septembre 1850, mort le 29 mars 1899.
- Giroux (Théophile-Ignace), né en 1847, ordonné le 6 novembre 1870, mort le 14 décembre 1875.
- Bissonnette (Joseph-Aza), né le 14 octobre 1847, mort ecclésiastique, le 14 avril 1868.
- Baillargé (Frédéric-Alexandre), né le 6 janvier 1854, ordonné le 20 avril 1878, curé de Verchères.
- Roussin (Joseph-Octave), né le 13 janvier 1855, ordonné le 21 décembre 1878, curé de Pointe-aux-Trembles.
- Tessier (Jos.-Ch.-Edouard), né le 11 juin 1861, ordonné le 17 décembre 1887, curé de Lockport, I.
- Roux (Jean-Maurice), né le 1er octobre 1864, ordonné le 12 août 1888, curé de Saint-Henri-de-Montréal.
- Coutlée (M.-J.-Arthur), né le 27 mai 1863, ordonné le 15 juin 1889, aux Etats-Unis.
- Milard (Joseph-Aldéric), né le 26 juillet 1874, ordonné le 2 juin 1898, curé à Angers.
- Legault (Raoul), né le 27 septembre 1876, Obat de Marie, ordonné le 2 juin 1902, professeur à l'Université d'Ottawa.

- Lafrance (Lucien), né le 30 août 1887, ordonné le 5 février 1911, vicaire à Sainte-Brigide, à Montréal.
- Pageau (Jos.-Alfred), né le 3 mars 1885, ordonné le 21 octobre 1911, aumônier à Saint-Vincent-de-Paul.
- Bissonnette Oscar), né le 22 décembre 1885, ordonné le 6 janvier 1912, ch. curé à Saint-Stanislas.
- Bissonnette (René), né le 23 mars 18817, des Pères Blancs, ordonné le 29 juin 1913, dans les missions d'Afrique.
- Roberge (Jos.-Ch.-Emile), né le 20 mars 1887, ordonné le 9 juillet 1911, aux Etats-Unis.
- Levac (Jos.-Esdras), né le 10 février 1892, ordonné le 10 octobre 1915, curé de la cathédrale à Valleyfield.
- Bissonnette (Gérard), né le 6 septembre 1894, ordonné le 29 juin 1919, vicaire à Saint-Henri-de-Montréal.
- Séguin (E.-M.), né le 30 mai 1894, chez les Dominicains, ordonné le 29 mai 1920.
- Séguin (Omer), né le 14 août 1895, ordonné le 27 juin 1920, au séminaire de Valleyfield.
- Poirier (Eugène), né le 28 octobre 1895, ordonné le 29 juin 1922, vicaire à Hochelaga.
- Bissonnette (Romuald), né le 23 avril 1899, ordonné le 23 décembre 1922; sulpicien, professeur au grand séminaire de Montréal.
- Bissonnette (Conrad), né le 11 mai 1893, ordonné le 24 janvier 1924 (Jésuite), mort le 25 juin 1924.
- Moreau (Emile), né le 15 octobre 1900, ordonné le 4 juillet 1926.

## II. — *Les religieux :*

- Tessier (J.-B. William), né le 11 mai 1863, entré chez les Oblats de Marie le 18 mars 1892.
- Legault (Julien), né le 27 janvier 1878, entré chez les Oblats de Marie le 18 septembre 1889.
- Méthot (Bruno), né le 1er novembre 1900, entré chez les Dominicains le 30 août 1923.

Bissonnette (Bruno), né le 10 avril 1904, entré chez les Dominicains le 4 juin 1924.

Ménard (Honoré), né le 13 janvier 1893, entré chez les Jésuites le 18 mars 1924.

Gauthier (René), né le 18 mars 1902, entré chez les Pères Blancs le 4 septembre 1925.

### III. — *Les religieuses :*

#### A. — A la Congrégation de Notre-Dame :

Adélaïde Bertrand (Sœur Saint-Norbert), professe le 21 janvier 1847, morte le 13 juillet 1856.

Julienne Bourbonnais (Sœur Saint-Eloi), professe le 19 mars 1846, morte le 8 avril 1895.

Gertrude Roussin (Sœur Saint-Romule), professe le 9 septembre 1872.

Alvina Cuillierier (Sœur Saint-Lin), professe le 4 février 1875.

Odile-Joséphine Coutlée (Sœur Sainte-Firmine), professe le 2 septembre 1875, morte le 15 juillet 1877.

Robertine Roussin (Sœur Sainte-Gertrude), professe le 14 septembre 1882.

Rosalie Robillard (Sœur Sainte-Marguerite-de-Cortone), professe en 1879, morte en 1883.

Poméla Dandurand (Sœur Sainte-Angèle-de-Foligno), professe le 29 janvier 1890, morte le 23 mai 1916.

Fabiola Dandurand (Sœur Saint-Majorique), professe le 25 août 1894.

Arthémise Dandurand (Sœur Sainte-Machthilde), professe le 17 août 1894.

(Ces trois dernières, filles de Moïse Dandurand et de Céline Leroux, sont les trois sœurs).

Joséphine Leroux (Sœur Saint-Samuel), professe le 16 février 1899.

Anna De Montigny (Sœur Saint-Dieudonné), professe le 12 janvier 1905.

Cyrellia Cuillierier (Sœur Sainte-Marie-Libératrice), professe le 12 janvier 1907.

Blanche Cuillierier (Sœur Sainte-Marie-Emilien), professe le 5 janvier 1909.

Géralda Cuillierier (Sœur Sainte-Claudia), professe le 25 janvier 1910.

(Ces trois dernières, filles de Emilien Cuillierier et de Donalda Chartrand, sont les trois sœurs).

Rosa Valade (Sœur Sainte-Victoria), professe le 19 août 1913.

Angéline Marsan (Sœur Sainte-Valérie), professe le 30 janvier 1918.

Marie-Maud Lévesque (Sœur Sainte-Marie-Jeanne), professe le 21 janvier 1920.

Maria Leroux (Sœur Sainte-Julienne-de-Falconieri), professe le 30 janvier 1918.

Eugénie Leroux (Sœur Sainte-Gisèle), professe en janvier 1921.

(Ces deux dernières, filles de Auguste Leroux et de Arthémise Séguin, sont les deux sœurs).

Adrienne Séguin (Sœur Sainte-Béatrice-de-Milan), professe le 12 février 1921, morte le 19 juin 1921.

B. — Chez les Hospitalières de Saint-Joseph :

Sœur Lucie Sauvé et Sœur Catherine Denis.

C. — Chez les Sœurs Grises à Montréal :

Sœur Coutlée (Marie-Rose Coutlée), professe le 10 août 1832, morte le 9 avril 1877.

Sœur Saint-Joseph (Gertrude Coutlée), professe le 1er juin 1838, morte le 1er février 1897.

Sœur Legault (Rosalie Séguin), professe le 30 août 1892.

Sœur Marie-des-Neiges (Aimée Séguin), professe le 14 décembre 1909.

Sœur Saint-Amour (Jeanne Saint-Amour), entrée le 5 février 1925.

— Chez les Sœurs Grises d'Ottawa :

Sœur Sainte-Madeleine-de-Pazzi (Fabiola Baillairgé), professe en 1882.

D. — Chez les Sœurs de la Providence (Montréal) :

Sœur Dosithée (Marie-Philomène Daoust), entrée le 1er mai 1837, morte le 23 novembre 1864.

Sœur Albert-de-Jérusalem (Marie-Blanche Lauzon), entrée le 12 mai 1919.

Sœur Geneviève (Marie-Lucienne Lalonde), entrée le 20 août 1921.

Sœur Henri-Hector (Marie-Antonia Lauzon), entrée le 19 août 1922.

E. — Chez les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie :

Sœur François-de-Sainte-Marie (Eugénie Lafrance), Sœur Jeanne-Françoise (Léopoldine Lafrance) et Sœur Elisabeth-de-la-Croix (Rollande Bissonnette).

F. — Chez les Sœurs de Sainte-Anne :

Sœur Marie-de-la-Nativité (Salomé Véronneau), Sœur Marie-Sébastien (Marie-Anne Valois) et Sœur Marie-Michel (Flore Poirier).

G. — Chez les Sœurs du Bon-Pasteur :

Marie-Philomène Quenneville (Sœur Marie-de-Sainte-Flavie), professe le 4 juin 1869, morte le 16 juillet 1925.

Marie-Philomène Cuillérier (Sœur Marie-de-Saint-Théodose), professe le 4 juin 1869, morte le 26 août 1922.

Rose Véronneau (Sœur Marie-de-Saint-Maurice), professe le 4 juin 1869, morte le 12 mars 1906.

Cécile-Jeanne-Françoise Roux (Sœur Marie-des-Neiges), professe le 5 mars 1885, morte le 5 mai 1913.

Marie-Louise-Rose Cuillérier (Sœur Marie-de-Saint-Joseph), professé le 19 mars 1886, morte le 6 avril 1901.

Marie-Louise-Philomène Denis (Sœur Marie-de-Saint-Ephrem), professe le 6 septembre 1888, morte le 3 mars 1925.

Denise Véronneau (Sœur Marie-de-Sainte-Cécile), professe le 13 octobre 1871, morte le 22 août 1874.

Marie-Ange Bissonnette (Sœur Marie-des-Neiges), professe le 8 décembre 1918, en mission en Bolivie.

(Cette dernière est la sœur des six abbés ou religieux Bissonnette et de Rollande Bissonnette, des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. — Ce sont des arrière-neveux ou nièces du curé Roux (1849-1877).

#### II. — Chez les Dames du Sacré-Cœur :

Mme Euphémie Saint-Pierre, entrée en septembre 1855.

Mme Marie Saint-Pierre, entrée en décembre 1860.

Mme Ada Roy, entrée en février 1864.

Mme Alma Sauvé, professe en août 1873.

#### I. — Chez les Sœur Dominicaines :

Sœur Marie-Dalmace (Marie-Ange Séguin), professe le 8 décembre 1923.

#### IV. — Les hommes de profession nés aux Cèdres :

MM. les avocats Maurice Baillargé et Eugène Leroux ;

MM. les notaires Louis Coutlée, Edouard Dumesnil, Louis-Amédée Dumesnil, René Leroux et Henri Valade ;

MM. les médecins Osias Paiement, Ludger Séguin, Paul Robillard, Georges Thabault, Pierre Roux, Louis Roux, Tancrède Bissonnette, Emile Ménard et Louis-de-Gonzague Bissonnette ;

MM. les dentistes David Waters et Charlemagne Séguin ;

MM. les pharmaciens Théophile Baillargé, Lionel DeMontigny, Irénée DeMontigny, Frédéric Baillargé et Roland Leroux ;

MM. les ingénieurs civils Albert Ménard, Albert Leroux et Alcide Ménard.

M. l'ingénieur-forestier L.-J. Fortunat Ménard.

#### V. — Notaires qui ont eu leur bureau aux Cèdres de 1751 à 1926 :

MM. Thomas Watier (1751-1785), Joseph Gabrion (1780-1804), Ant.-Alexis Dubois (1798-1832), Nicolas Mont-

---

petit (1807-1866), Joseph Mailloux (1808-1831), P.-L. Chartrand (1827-1833), Eléazar Hayes (1841-1872) et Henri Valade (1919-1921).

Les "études" ou "greffes" des huit premiers notaires sus-nommés se trouvent aux archives du palais de justice à Montréal.

VI. — *Quelques-uns des médecins qui ont pratiqué aux Cèdres :*

MM. les Drs Laviolette, Tresler, Hubert, Daniel Legault, Noé Roberge, Osias Paiement, Joseph Thauvette, Oza Leroux, Horace Paiement et Augustin Clément.

---



# TABLES DES MATIERES

## TABLE ANALYTIQUE

PRÉFACE ..... 5

CHAPITRE PREMIER. — Les origines des  
Cèdres (1702-1767) ..... 11

*Sommaire.* — Saint-Joseph-de-Soulanges ou Les Cèdres, d'après le dictionnaire Magnan (p. 12). — Soulanges est un beau nom (p. 13). — Pierre de Joybert de Soulanges (p. 14). — Ses enfants, Louise-Elisabeth (marquise de Vaudreuil) et Pierre-Jacques (p. 15). — De Pierre-Jacques de Soulanges et d'Anne Bécard de Granville naît Marie-Geneviève de Soulanges, qui épouse Paul-Joseph Lemoyne de Longueuil (le chevalier) (p. 17). — Leurs enfants, Marie-Geneviève (comtesse de Beaujeu) et Joseph-Dominique-Emmanuel de Longueuil (le colonel) (p. 19). — Les de Beaujeu héritent de la seigneurie (1807) (p. 21). — Les premières concessions dans Soulanges, témoignage de Charlevoix, document extrait des *Edits et Ordonnances* (p. 22). — M. l'abbé Mainville et les archives de Sainte-Anne-de-Bellevue (p. 25). — La première chapelle (1728) (p. 28). — L'établissement de la "mission" de Soulanges, les premiers registres (1752) (p. 29). — Premiers "missionnaires" en 1733 (p. 30). — Seigneurie de la Nouvelle-Longueuil (1734) (p. 32). — Les Pères François Carpentier, Emmanuel Crespel et Joseph Carpentier, tous les trois récollets (p. 34). — Le Père Mautger, récollet (p. 35). — Les sulpiciens Malthevet et de Kersident (p. 36). — Les seigneurs de Soulanges, le premier manoir (1736) (p. 37). — Mme de Soulanges

(Année Bécard de Granville) (p. 37). — La vie de ses censitaires, les pionniers du pays des Cèdres (p. 38). — Mgr Briand nomme le premier curé résidant, M. Denault (1767) (p. 41).

## CHAPITRE DEUXIÈME. — Administration de M. le curé Denault (1767-1789) ....

42

*Sommaire.* — Précis de la vie de la carrière de M. le curé Denault, plus tard évêque de Québec (p. 43). — L'étendue de la paroisse des Cèdres en 1767 (p. 44). — Les sept premières années du curé Denault (p. 46.) — Le livre de fabrique de 1773 (p. 46). — Les premiers possesseurs de bancs (45) dans l'ancienne chapelle (p. 47). — M. Denault s'occupe de Vaudreuil et de l'Île-Perrot (p. 48). — Le site de l'église, lettre du curé à Mgr Briand (1774) (p. 49). — Lettres de Monseigneur au curé et au colonel (avril 1774) (p. 50). — *L'Acte de Québec* (p. 55.) — Participation des gens des Cèdres à la défense du pays (p. 56). — Incident de la visite du chevalier de Lorimier chez le curé Denault (p. 57). — La construction de l'église terminée en 1781 (p. 59). — Les travaux de l'intérieur en 1782 et 1783 (p. 60). — Note sur la donation du terrain de l'église (8 juillet 1786) par le colonel de Longueuil à la fabrique des Cèdres (p. 61). — Les marguilliers du banc de 1773 à 1789 (p. 61). — Visite pastorale de Mgr Hubert aux Cèdres (juillet 1787) (p. 62). — Desserte de Vaudreuil et de l'Île-Perrot par le curé Denault (p. 62). — "Mouvement" de la population des Cèdres de 1776 à 1789 (p. 63). — Service à la mémoire de Mgr d'Esgris en juin 1788 (p. 64). — Zèle du curé Denault pendant ses vingt-deux années d'administration aux Cèdres (p. 64). — Le colonel de Longueuil au manoir de Soulanges (p. 65). — La vie de ses censitaires, les paroissiens des Cèdres en ce temps-là (p. 66). — M. le curé Denault accepte la cure de Longueuil, sa lettre à Mgr

Hubert (28 mai 1789) (p. 67). — Importance de la cure de Longueuil, l'ancien presbytère (p. 68). — Respect des gens des Cèdres pour leur ancien curé devenu évêque (1794) (p. 69). — En 1789, M. Brunet lui succède aux Cèdres, (p. 70).

CHAPITRE TROISIÈME. — Administrations  
de MM. les curés Brunet, Archambault,  
Aubry et Manseau (1789-1827) .. .... 71

*Sommaire.* — M. le curé François Brunet (p. 72). — Son zèle, son peu d'aptitudes pour les affaires temporelles (p. 73). — Visite pastorale de Mgr Hubert (juin 1790) (p. 74). — Peu de détails sur l'administration de M. Brunet, le salaire de bedeau en 1792 (p. 75). — Au sujet des gens du sud du lac Saint-François (Saint-Anicet) (p. 76). — Les marguilliers du banc et le "mouvement" de la population sous M. Brunet (1790-1794) (p. 78). — M. le curé Laurent Archambault (p. 79). — Ses qualités, son défaut d'énergie (p. 80). — Peu de renseignements sur ses quinze ans d'administration (p. 80). — Règlement disciplinaire de Mgr Denault (p. 80). — Visite pastorale de Mgr Denault (juillet 1800), son ordonnance (p. 81). — Administration trop faible (p. 82). — Réparations à l'église (p. 83). — Mort de Mgr Denault, puis du colonel de Longueuil (p. 85). — Visite pastorale de Mgr Plessis (juillet 1808) (p. 85). — M. Archambault s'en va mourir à Québec (p. 88). — Les marguilliers du banc et le mouvement de la population sous M. Archambault (1795-1808) (p. 89). — M. le curé Laurent Aubry, sa lettre de nomination aux Cèdres (p. 89). — La famille Aubry, note au sujet des trois frères Aubry, tous les trois prêtres, neveux du curé des Cèdres (p. 92). — Le curé Laurent Aubry et son tempérament original (p. 94). — L'étendue de sa paroisse (p. 96). — Ses premiers succès dans sa pa-

roisse (p. 96). — Ses vicaires: M. Bélanger (1812), M. Archambault (1812-1813), M. Besserer (1813-1814), M. Duranseau (1815-1816), M. Leduc (1816-1818) (p. 98). — M. le curé Aubry s'occupe des gens de la Rivière-à-Delisle (1811-1817) (p. 102). — Choix du site de l'église future de Saint-Polycarpe (mai 1816) (p. 102.). — M. le curé Aubry s'occupe de la future paroisse du Coteau-du-Lac (p. 104). — Les soldats au Coteau (p. 105). — Les événements de 1812-1813 (p. 105). — Visite du gouverneur au curé (p. 105). — Le curé Aubry va aussi dire la messe à Beauharnois (p. 106). — Note au sujet du grand-père du curé Rémillard (p. 105). — Le curé Aubry et les habitants du lac Saint-François (p. 107). — Un trait qui montre combien pénible était l'exercice du ministère (p. 107). — Les écoles (p. 108). — Visite pastorale de Mgr Panet (juillet 1816) (p. 109). — Quelques choses laisse à désirer, M. Tremblay (p. 110). — Les funérailles du chevalier de Beaujeu (octobre 1814) (p. 111). — Départ des Cèdres du curé Aubry (1817) (p. 112). — La suite de sa carrière (p. 112). — Les marguilliers du banc et le "mouvement" de la population, sous M. Aubry, de 1809 à 1817 (p. 112). — M. le curé Manseau, sa famille, sa carrière (p. 113). — Sa lettre de nomination aux Cèdres et sa réponse à Monseigneur (septembre 1817) (p. 115). — M. Leduc reste son vicaire (p. 116). — Il est nommé à Saint-Polycarpe, en décembre 1818 (p. 117). — M. Manseau sans vicaire jusqu'en 1823 (p. 117). — Notes sur Mgr Lartigue et sur la famille Brassard (pp. 117 et 118). — M. Louis-Moïse Brassard vicaire aux Cèdres (1824-1826) (p. 118). — Mission de M. Manseau sur la rive sud (p. 119). — Son travail aux Cèdres, il désire un couvent, réparations à l'église (p. 120). — Visite pastorale de Mgr Lartigue (juin 1822) (p. 122). — Mort de Mgr Plessis (décembre 1825) (p. 123). — Jubilé de 1826 (p. 124). — Visite pastorale de Mgr

Lartigue (juillet 1827) (p. 125). — La fondation de Saint-Polycarpe, les échanges de lettres entre M. le curé Manseau et Mgr Plessis (p. 126). — Travail du curé Manseau sur la rive sud (p. 128). — Une mission chez les Irlandais de Godmanchester (Saint-Anicet) (p. 131). — Autre mission de M. le curé Manseau (p. 131). — Ses visites en Haut-Canada 1823 et 1825 (p. 131). — Il s'intéresse à plusieurs cas particuliers (p. 133). — Il insiste pour obtenir un changement (p. 134). — Mgr Panet le nomme curé de Contrecoeur (septembre 1827) (p. 134). — La suite de la carrière de M. Manseau, curé de Joliette et grand-vicaire (p. 135). — Les marguilliers du banc et le "mouvement" de la population, aux Cèdres, sous M. Manseau, de 1818 à 1827 (p. 136).

CHAPITRE QUATRIÈME. — Administrations de MM. les curés Norbert Blanchet, Magloire Blanchet, Édouard Lecours, Étienne Lavoie, Hippolyte Moreau et Pascal Porlier (1827-1849) .... 137

*Sommaire.* — Les deux curés Blanchet, plus tard évêques (p. 139). — Précis de la vie et de la carrière de l'un et de l'autre (p. 140). — Lettre de nomination du curé Norbert Blanchet (octobre 1827) (p. 142). — Il gagne vite la confiance de ses paroissiens (p. 143). — Difficulté à faire rendre compte (p. 144). — Une voûte pour les archives (p. 144). — La question du Coteau-du-Lac (p. 145). — Le vicaire Auguste Blanchet (p. 146). — Fondation de la paroisse Saint-Ignace (Coteau) (p. 147). — Erection canonique de Saint-Joseph-de-Soulanges (18 mars 1833) par Mgr Signay (p. 149). — Une chapelle des morts (p. 149). — Visite pastorale de Mgr Lartigue (mai 1833) son ordonnance (p. 149). — La fabrique fait l'acquisition d'un ter-

rain pour les écoles (p. 151). — Les dernières années du curé Norbert Blanchet (p. 153). — Les marguilliers du banc et le "mouvement" de la population, sous son administration, de 1828 à 1838 (p. 153). — Le curé Magloire Blanchet (p. 154). — Les poêles dans l'église (p. 154). — Diverses améliorations (p. 154). — Visite pastorale de Mgr Bourget, coadjuteur (juin 1839), son ordonnance (p. 155). — Note au sujet de Mgr Bourget (p. 155). — L'œuvre capitale du curé Magloire Blanchet, le couvent des Sœurs de la Congrégation (octobre 1841) (p. 157). — Les premiers commissaires d'écoles (janvier 1842) (p. 159). — Cinq écoles aux Cèdres (1844) (p. 159). — M. le curé Magloire Blanchet demande une direction à Monseigneur au sujet des *sauteux de cages* (p. 160). — M. le curé Magloire Blanchet s'en va à l'évêché (p. 161). — Il se dit content du couvent et de l'instituteur Joassim (p. 163). — Il quitte les Cèdres en septembre 1842 (p. 163). — La suite de sa carrière (p. 164). — Les marguilliers du banc et le "mouvement" de la population, sous son administration, de 1839 à 1842 (p. 164). — Une note sur les missions des évêques Blanchet dans l'ouest (p. 165). — Article *Demers*, dans le dictionnaire du Père Morice (p. 165). — Le curé Edouard Lecours (p. 165). — Trop faible de santé, il doit quitter les Cèdres (p. 166). — M. Lecours et le Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe (p. 167). — Le futur chanoine Paré vient aider, aux Cèdres, M. Lecours (p. 170). — M. le curé Lavoie remplace M. Lecours dès février 1843 (p. 173). — Précis de la vie et de la carrière de M. Lavoie (p. 173). — M. Lavoie s'occupe des écoles (p. 174). — Echange de terrains en faveur des sœurs (p. 174). — Belle lettre du curé à l'évêque (p. 175). — Reliques des saints (p. 177). — Au sujet de saint Jean-Baptiste-de-la-Salle (p. 177). — En décembre 1843, tous les francs-tenanciers votent à l'élection du marguillier Thomas Marcoux (p. 178). — L'affaire des notables (p. 179). —

Modification des règlements du carême (1844) (p. 181). — Formation de la province ecclésiastique de Québec (p. 181). — M. le curé Lavoie quitte la paroisse (septembre 1843) (p. 182). — Les marguilliers du banc et le "mouvement" de la population aux Cèdres en 1843 et en 1844 (p. 182). — M. le curé Hippolyte Moreau (p. 182). — Précis de sa vie et de sa carrière (p. 182). — M. Moreau et les écoles (P. 184). — Visite pastorale de Mgr Bourget (juillet 1845) (p. 184). — Erection civile de la paroisse de Saint-Joseph-de-Soulanges (Les Cèdres), le 12 novembre 1847 (p. 185). — Notes sur M. le grand-vicaire Truteau et sur Mgr Prince (p. 186). — Histoire des municipalités au Canada (p. 187). — M. le curé Moreau et la vie spirituelle de ses paroissiens (p. 189). — Le typhus de 1847 à Montréal, M. Moreau au secours des malades (p. 190). — M. l'abbé Huot (p. 192). — M. Moreau quitte les Cèdres (p. 192). — La suite de sa carrière (p. 192). — Les marguilliers du banc et le "mouvement" de la population, sous M. le curé Moreau, aux Cèdres, en 1845, 1846 et 1847 (p. 193). — M. le curé Porlier (p. 193). — Précis de sa vie et de sa carrière (p. 193). — Achat d'un harmonium (p. 194). — Ses œuvres pieuses aux Cèdres (p. 194). — M. Amable Brais vient aider M. le curé Porlier (p. 194). — En septembre 1849, M. Porlier est nommé à Pointe-aux-Trembles (p. 197). — Les marguilliers et le "mouvement" de la population, en 1848 et en 1849, sous l'administration de M. le curé Porlier (p. 197).

CHAPITRE CINQUIÈME. — Administration  
de M. le curé Maurice Roux (1849-  
1877) .... 198

*Sommaire.* — M. le curé Roux (p. 199). — Sa jeunesse en Savoie (p. 200). — Vicaire à Vaudreuil (p. 202). — Sa lettre de nomination aux Cèdres (18 septembre

1849) (p. 202.) — Son acceptation (p. 203). — Ses "manières françaises" (p. 204). — Récit piquant d'une vente de bancs (p. 205). — Peinture de l'intérieur de l'église (p. 205). — La couverture de l'église, syndics, souscription (p. 206). — Le terrain du couvent, lettre du curé à l'évêque (p. 207). — Une élection de marguillier mouvementée (p. 208). — Visite pastorale de Mgr Bourget (juillet 1852) (p. 209). — Trois redditions des comptes (p. 210). — Pour les incendiés de Montréal (p. 210). — Assurance mutuelle (p. 211). — 2043 âmes dans la paroisse (p. 212). — Erection en municipalité distincte du village des Cèdres le 1er décembre 1852 (p. 212). — Visite pastorale (juillet 1853) (p. 212). — Inventaire des biens de l'église (p. 213). — Construction d'une sacristie et autres réparations (p. 213). — Visite pastorale (octobre 1857) (p. 214) — liturgie romaine (p. 214). — Une lettre de France (p. 215). — Etendue de la paroisse (p. 216). — Note de M. l'abbé Baillaigé sur la vie des Cèdres et au sujet du curé Roux vers 1854-1859 (p. 216). — Le journal de l'ingénieur Baillaigé (p. 218). — Une "conjuración" des sauterelles (p. 218). — M. le curé Roux songe à faire un voyage en France, il y renonce (p. 219). — Note sur la famille d'Isidore Roux (p. 219). — Bénédiction d'une cloche au couvent (p. 221). — Visite pastorale de Mgr Bourget (octobre 1861) (p. 221). — Prospérité temporelle (p. 222). — Engagements d'un chantre et d'un bedeau (p. 223). — Laborieuse reddition des comptes (p. 223). — L'année de la grêle (1864), lettre du curé à l'évêque (p. 223). — Règlement pour la vente des bancs (p. 225). — Visite pastorale (juin 1868), construction future d'une nouvelle église (p. 225). — M. le curé, jusque-là resté seul, demande un vicaire (1865) (p. 226). — M. le vicaire Saint-Jacques (p. 226). — M. le vicaire Sauriol (p. 227). — Mort du comte Georges-René Saveuse de Beaujeu (juillet 1865) (p. 228). — Un incident d'une



nature spéciale (p. 230). — Note au sujet du curé Dufour (du Coteau) (p. 229). — En 1868, on s'occupe des mesures à prendre pour la construction de l'église (p. 231). — La vieille église de M. Denault (p. 231). — La lettre du curé Roux à l'évêque sur la mentalité de ses paroissiens (mars 1868) (p. 232). — Requête des paroissiens pour la construction de l'église (décembre 1868) (p. 233). — M. le vicaire Louis-Hubert Paré (p. 234). — Voyage en Europe de M. le curé Roux (1869) (p. 235). — Les bons vœux de ses paroissiens (p. 236). — Lettre du curé à l'évêque, écrite de Bonvillard en Savoie (p. 237). — M. l'abbé Couillard aux Cèdres (p. 239). — M. le chanoine Moreau vient vérifier les allégués de la requête de décembre 1868 (juillet 1870) (p. 240). — Les paroissiens prennent leur temps (p. 242). — Election des syndics durant l'hiver 1870-1871 (p. 242). — Avantages à retarder les travaux tout en percevant les dûs de la répartition (p. 243). — M. le vicaire Bourget (p. 244). — Mgr Fabre coadjuteur (p. 242). — Il passe aux Cèdres en visite pastorale (juin 1874) (p. 245). — M. Roux voudrait garder son vicaire M. Paré (p. 247.) — Monseigneur le nomme aumônier à la Miséricorde (p. 248). — M. le vicaire Chaput (p. 248). — Maladie de M. Roux (p. 249). — M. Charbonneau est nommé vicaire, puis desservant (p. 249). — Démission de M. le curé Roux (janvier 1877) (p. 250). — M. le vicaire Lemoyne (p. 250). — Mort de M. le curé Roux (16 octobre 1877) (p. 250). — Les marguilliers du banc et le "mouvement" de la population, aux Cèdres, sous l'administration de M. le curé Roux, de 1850 à 1876 (p. 251).

CHAPITRE SIXIÈME. — Administration de  
M. le curé Joseph-Antoine Plessis-Bélaïr  
(1877-1889) ....

*Sommaire.* — M. le curé Bélair (p. 254). — Il est de la famille de Mgr Plessis (p. 255). — Son enfance et ses études (p. 255). — Note sur le lieu de naissance de Mgr Plessis (p. 255). — Le curé Bélair à son arrivée aux Cèdres (p. 255). — L'auteur l'a connu à Saint-Lazare (p. 256). — Bon et distingué (p. 257). — M. le vicaire Viger (p. 257). — Son zèle pendant l'épidémie de la petite vérole (p. 258). — Une partie des Cèdres est annexée à Saint-Lazare (p. 258). — Note au sujet du curé Magloire Auclair (p. 259). — Election d'un marguillier et reddition des comptes (p. 260). — Le chapitre des chiffres (p. 260). — La *salle des habitants* est mise à l'usage du curé (p. 260). — La fabrique prête \$4,000.00 aux syndics pour la construction de l'église (p. 260). — Elle se charge de l'intérieur de l'église (p. 261). — Mgr Fabre approuve ces résolutions (p. 261). — Election de marguillier et redditions des comptes, trois bonnes pages de chiffres (p. 262). — Bénédiction de la première pierre (19 juin 1879) (p. 262). — La famille de Beaujeu est autorisée à inhumers ses défunts dans le sous-sol de la nouvelle église (p. 264). — Elections de marguilliers et redditions des comptes (p. 264). — Annexion du village des Cascades (p. 265). — On décide d'acheter trois cloches (p. 266). — Reddition des comptes (p. 267). — Consécration de l'église par Mgr Fabre, sermon par M. l'abbé Bruchési (13 septembre 1881) (p. 267). — Election d'un marguillier (p. 271). — Reddition des comptes des syndics (p. 271). — Dépenses de la fabrique pour l'intérieur de l'église (p. 272). — Celle-ci a coûté, en tout, \$51,000.00 (p. 273). — La belle église des Cèdres (p. 273). — On l'assure contre le feu (p. 274). — Une résolution pour aider à l'œuvre de la quête de Mgr Bourget en 1882 (p. 275). — M. le vicaire Valade (p. 276). — Le quai des Cèdres, embellissement de la place publique devant l'église (p. 277). — M. le vicaire Casaubon (p. 277). — La congrégation des dames de

Sainte-Anne (8 octobre 1882) (p. 278). — Election d'un marguillier (p. 280). — L'incendie du couvent (14 novembre 1882) (p. 280). — La fabrique le reconstruit (p. 281). — Mgr Fabre passe en visite pastorale (juillet 1883) (p. 282). — Bénédiction de la cloche du couvent par Mgr Fabre, sermon par M. l'abbé Bailairgé (1er avril 1884) (p. 282). — M. le vicaire Savaria (p. 284). — M. le vicaire Gravel (p. 285). — M. le vicaire Beauchemin (p. 286). — M. le vicaire Dufour (p. 287). — M. le vicaire Cadot (p. 287). — M. le vicaire Filiatrault (p. 288). — M. Limoges, vicaire, puis desservant (p. 288). — Elections de marguilliers, redditions des comptes et approbations de l'évêque (p. 289). — Deux items particuliers (p. 291). — Le "curé magnifique", sa dernière maladie et sa mort (16 décembre 1889) (p. 291). — Il est inhumé aux Cèdres. M. le vicaire général Maréchal chante son service (p. 292). — Notes au sujet de M. Maréchal et de l'ancien missionnaire de Saint-Régis, M. Marcoux, natif des Cèdres et inhumé dans le sous-sol de l'église (20 août 1883) (pp. 292 et 293). — Les marguilliers du banc et le "mouvement" de la population, aux Cèdres, sous l'administration de M. le curé Bélair, de 1877 à 1889 (p. 293).

CHAPITRE SEPTIÈME. — Administration  
de M. le curé Théophile Chagnon (1890-  
1905) .... 295

*Sommaire.* — M. le curé Chagnon succède à M. Bélair (p. 295). — Une administration calme et sans événements notables (p. 296). — La famille Chagnon, son goût pour les lettres (p. 297). — Précis de la carrière de M. le curé Chagnon (p. 298). — Une appréciation de sa vie (p. 299). — MM. les vicaires Louis Gravel, Léopold Gervais, Joseph-Noé Rémillard (p. 300). —

Création du diocèse de Valleyfield (p. 301). — Election de marguilliers et redditions des comptes (de 1889 à 1893) (p. 103). — Mesures pour l'inhumation dans l'église et dans le cimetière (p. 304). — Visite pastorale de Mgr Emard (juin 1893) (p. 304). — Elections de marguilliers et redditions des comptes (de 1893 à 1905) (p. 305). — L'heure de la retraite, esprit de religion de M. le curé Chagnon (p. 309). — L'état des finances à son départ des Cèdres (1905) (p. 309). — Hommage de la paroisse à son décès (1920) (p. 309). — MM. les vicaires François-Xavier Goyette, Joseph-Nazaire Bourbonnais, Joseph-Exéas Gauthier, Joseph-Aldéric Milard, Joseph-Wilfrid Vinet (p. 310). — La fondation de la desserte des Cascades (p. 312). — Les marguilliers des Cèdres de 1890 à 1905 (p. 313). — Le "mouvement" de la population de 1890 à 1905 (p. 314).

CHAPITRE HUITIÈME. — Administration  
de M. le curé Joseph-Adélarde Castonguay  
(1905-1915) .... .. . 315

*Sommaire.* — M. le curé Castonguay succède à M. Chagnon (p. 316). — Précis de la vie et de la carrière de M. Castonguay (p. 316). — Son enfance à Vaudreuil, sa bonté (p. 317). — Ses études à Sainte-Thérèse (p. 317). — Son stage à Sainte-Cunégonde et à Valleyfield (p. 317). — Son premier souci aux Cèdres, la situation financière (p. 319). — M. le vicaire Joseph-Rodrigue Allard (p. 319). — M. le curé Castonguay sans vicaire de 1906 à 1910 (p. 320). — Election de marguillier, reddition des comptes, question d'assurances (p. 320). — Construction d'un nouveau presbytère (de 1906 à 1908) (p. 320). — Ce qu'est ce presbytère (p. 323). — Elections de marguilliers et reddition des comptes de 1906 à 1909 et choix des syn-

dics (juin 1907) (p. 324). — Aqueduc du village (p. 325). — Election de marguilliers et redditions des comptes de 1905-1915 (p. 325). — M. le vicaire Octave Délisle (1910-1913) (p. 327). — Améliorations publiques, salle de réunions, macadams et aqueducs (p. 327). — Jubés à l'église, agrandissement du cimetière (p. 328). — M. le vicaire Joseph-Médard Gagnier (1913-1920) (p. 328). — Décoration de l'intérieur de l'église (p. 329). — La compagnie Cedars Rapids, note à son sujet (p. 331). — Maladie de M. le curé Castonguay (p. 332). — Sa dernière visite à son église (p. 333). — Sa mort et ses funérailles (p. 334). — Les marguilliers des Cèdres de 1906 à 1915 (p. 334). — Le "mouvement" de la population de 1906 à 1915 (p. 335).

CHAPITRE NEUVIÈME. — Administration  
de M. le curé Joseph-Noé Rémillard  
(1915-1927) .... 336

*Sommaire.* — M. le curé Rémillard (p. 336). — Il convient d'être bref et sobre de louanges (p. 337). — Précis de la vie et de la carrière de M. le curé Rémillard (p. 337). — Elections de marguilliers et redditions des comptes de 1915 à 1927 (p. 338). — Installation de la lumière électrique à l'église, au presbytère et au couvent (p. 340). — Zèle de M. le curé Rémillard et de son vicaire M. Gagnier pour alimenter la vie spirituelle de la paroisse (p. 341). — Certaines réparations au toit de l'église et à celui du couvent (p. 341). — Service solennel pour l'ancien curé Chagnon (p. 341). — M. le vicaire Mailloux (p. 342). — Le monument du Sacré-Cœur, son histoire (p. 342). — Trottoirs en ciment (p. 344). — Mgr Rouleau, évêque de Valleyfield, précis de sa vie et de sa carrière (p. 344). — Note au sujet de Mgr Dorais, vicaire-général (p. 344). — Première visite de Mgr Rouleau aux Cèdres, sainte

Placide patronne des vocations (p. 346). — Autres visites de Mgr Rouleau aux Cèdres (p. 347). — Achat d'une maison pour le bedeau et réparation au clocher (p. 348). — Demande de M. le curé Rémillard aux jeunes gens de sa paroisse pour les fêtes du 175ème (p. 349). — Mgr Langlois succède comme évêque de Valleyfield à Mgr Rouleau (p. 349). — Précis de sa vie et de sa carrière (p. 350). — Les marguilliers du banc et le "mouvement" de la population de 1915 à 1927 (p. 351). — Un évêque venu de Québec présidera aux fêtes du 175ème (p. 352). — L'auteur exprime l'espoir que son livre contribuera pour sa part à honorer les anciens (p. 352).

APPENDICE I. — Actes des concessions et * des ratifications des seigneuries de Sou- langes et de Vaudreuil .....	354
APPENDICE II. — Liste des "représentants" du peuple de Soulanges .....	364
APPENDICE III. — Liste des maires et des conseillers .....	369
APPENDICE IV. — Liste des commissaires d'écoles .....	382
APPENDICE V. — Prêtres, religieux, profes- sionnels et autres originaires des Cèdres	395
TABLE ANALYTIQUE .....	403

## TABLE DES GRAVURES

	<i>entre les pages</i>
Les Cèdres, vues générales ....	10 et 11
Mgr Pierre Denault, 1er curé ....	42 et 43
Eglise et presbytère, en 1781 ....	58 et 59
M. Antoine Manseau, 5e curé' ....	114 et 115
Au confluent de l'Ottawa et du Saint-Laurent (vers 1820) ....	122 et 123
Mgr Norbert Blanchet, 6e curé ....	138 et 139
Mgr Magloire Blanchet, 7e curé ....	154 et 155
Village des Cèdres en 1840 ....	158 et 159
Rapides des Cèdres en 1840 ....	162 et 163
M. Edouard Lecours, 8e curé — M. Etienne Lavoie, 9e curé .....	174 et 175
M. Hippolyte Moreau, 10e curé — M. Pascal Porlier, 11e curé .....	194 et 195
M. Maurice Roux, 12e curé ....	202 et 203
M. Jos.-Ant. Plessis-Bélair, 13e curé ...	254 et 255
Plan des Cèdres (1879) ....	270 et 271
M. Théophile Chagnon, 14e curé ....	298 et 299
M. Jos.-Adélarde Castonguay, 15e curé ..	318 et 319
M. Jos.-Noé Rémillard, 16e curé ....	334 et 335
Eglise et couvent des Cèdres en 1925 ....	338 et 339
Intérieur de l'église des Cèdres en 1925	346 et 347

1.—Il nous a été impossible de nous procurer les photographies de MM. Brunet, Archambault et Aubry, les 2e, 3e et 4e curés des Cèdres.